This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600024263N

VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE.

ZOOLOGIE.

IV.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie.
Rue Racine, 26, près de l'Odéon.

VOYAGE
AU POLE SUD
ET DANS L'OCÉANIE

SUR LES CORVETTES

L'ASTROLABE ET LA ZÉLÉE;

EXÉCUTÉ PAR ORDRE DU ROI

PENDANT LES ANNÉES 1837-1838-1839-1840,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT-D'URVILLE,
Capitaine de vaisseau;

PUBLIÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT,

sous la direction supérieure

DE M. JACQUINOT, CAPITAINE DE VAISSEAU, COMMANDANT DE LA ZÉLÉE.

ZOOLOGIE,

PAR MM. HOMBRON ET JACQUINOT.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS,
RUE BONAPARTE, 5.

1853

203 . e . 357

ZOOLOGIE.

DESCRIPTION

DES INSECTES

PAR

ÉMILE BLANCHARD.

DESCRIPTION

DES INSECTES.

La collection entomologique formée pendant l'expédition de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, par MM. Hombron et Jacquinot et plus particulièrement par ce dernier, offre un intérêt assez considérable. Cette collection, sans être extrêmement nombreuse, comprend cependant une assez belle série d'espèces. Presque toutes celles qui ont été recueillies au détroit de Magellan, dans les divers archipels de l'océan Pacifique et sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande, se sont trouvées nouvelles pour la science, jusque-là les navigateurs ayant presque complétement négligé de rechercher les insectes des lieux où ils stationnaient. Mais si cette collection n'avait d'autre importance que d'ajouter une série d'espèces à toutes celles déjà connues, elle eût été médiocre encore, chaque acquisition augmentant ainsi les richesses de nos musées. Un intérêt plus réel nous est offert par les récoltes entomologiques faites par

MM. Hombron et Jacquinot, en ce qu'elles nous donnent une idée bien incomplète, sans doute, mais déjà appréciable, des faunes des archipels de l'océan Pacifique, c'est-à-dire d'une vaste région du globe, qui était jusque-là à peu près totalement inconnue des entomologistes.

Nous avons le regret de ne pouvoir donner, dans ce travail, la description de tous les insectes recueillis par l'expédition au pôle Sud : les circonstances nous obligent à ne décrire ici que les espèces qui ont été figurées dans l'atlas publié depuis plusieurs années ; mais comme, en général, ce sont les plus remarquables qui ont été représentées, les entomologistes pourront encore apprécier quelque peu le double intérêt que nous avons signalé.

Nous avons dû former quelques nouveaux genres ; mais pour les groupes qui n'ont pas été sérieusement étudiés depuis longtemps, et dans lesquels le nombre des divisions sera nécessairement beaucoup accru, avec des caractères tout autrement exposés qu'ils ne le sont aujourd'hui, quand un examen approfondi de toutes les espèces renfermées aujourd'hui dans nos musées aura été fait, nous avons pensé devoir conserver nos espèces dans les anciens grands genres. Nous citerons particulièrement les Lampyrides (genres *Telephorus*, *Lycus*, etc.), les Pimeliides, etc.

Les espèces portant un † sont décrites pour la première fois dans ce travail.

ORDRE DES COLÉOPTÈRES.

FAMILLE DES CARABIDES (CARABIDÆ).

TRIBU I. CICINDELINÆ.

GENRE CICINDELA.

Linné, Fabr., Oliv., Latr., etc.

Nous faisons connaître ici quelques espèces nouvelles de ce genre des îles de l'océan Pacifique où l'on n'en avait pas encore recueilli.

CICINDELA INSULARIS. †

Pl. 1, fig. 1.

Viridi-cuprescens; elytris dense punctatis, maculis lateralibus quinque, alteris duabus mediis, sæpe lineola conjunctis, limbo humerali margineque apicali pallide flavis.

Long. 12-13 millim.

Corps d'un vert cuivreux sombre. Tête verte, avec sa portion moyenne d'un rouge cuivreux. Chaperon jaunâtre. Mandibules testacées avec leur extrémité d'un vert brillant. Palpes d'un jaune roux, ayant, les maxillaires, leurs deux derniers articles et les labiaux, seulement leur dernier, d'un vert métallique : Antennes d'un brun noirâtre, ayant les quatre premiers articles verts. Prothorax cuivreux, garni vers les côtés de petits poils blancs et offrant en avant et en arrière un large sillon d'un vert brillant. Élytres d'un vert bronzé sombre, avec la suture cuivreuse, toute leur surface couverte de petits points enfoncés, et offrant chacune sept taches d'un jaune pâle, une au-dessus de l'épaule, et une autre en arrière reliée par une petite ligne marginale de la même couleur ; trois autres marginales, dont

la dernière prolongée en une ligne s'étendant au bord jusqu'à l'extrémité de l'élytre. En outre, deux taches médianes disposées un peu obliquement par rapport l'une à l'autre et unies entre elles chez quelques individus par une ligne très-étroite. Pattes vertes, avec les cuisses cuivreuses dans toute leur portion moyenne. Abdomen d'un vert métallique et très-garni de poils blancs sur les côtés.

Cette espèce, qui a été rencontrée sur la côte de l'île de Mindanao (Philippines), est voisine de la *C. decemguttata* Fabr., mais elle est toujours plus petite, plus sombre, avec les taches des élytres plus nombreuses.

CICINDELA BOYERII.

Pl. 1, fig. 2.

Obscure ænea; thorace cupreo-nitido, albo-piloso; elytris dense subtiliterque punctatis, margine laterali, fascia media recurva punctoque apicis appendiculato albidis.

Long. 10-11 millim.

CICINDELA LEGUILLOUI, *Revue zoolog. Soc. Cuvier.*, p. 120 (1841).

Corps court, assez large, d'un bronzé obscur en dessus, avec quelques reflets verts ou cuivreux. Tête striée, nuancée de vert cuivreux. Lèvre supérieure blanchâtre. Antennes noirâtres avec les premiers articles cuivreux. Prothorax court, couvert en dessus et sur les côtés de poils blancs, ayant ses sillons transversaux et le sillon médian bien prononcés et d'un vert assez vif. Élytres d'un bronzé clair et uniforme, offrant dans toute leur étendue une ponctuation fine et serrée, quelques reflets cuivreux sur les épaules et la suture de cette dernière nuance; ayant en outre une bordure latérale blanchâtre, de même qu'une lunule située au-dessous de l'épaule et unie à la bande latérale, une bande médiane, recourbée vers le milieu de l'élytre et descendant de manière à former un angle droit avec le bord externe pour se redresser ensuite du côté de la suture et enfin

une tache située vers l'extrémité, se prolongeant jusqu'au bord par une petite ligne étroite de façon à paraître appendiculée. Pattes cuivreuses. Le dessous du corps d'un vert métallique garni de poils blancs, principalement sur les côtés.

Cette espèce est voisine de la *C. sinuata* Fabr., dont elle affecte la forme et la disposition générale des couleurs. Elle a été trouvée à Banjer-Massin, sur la côte de l'île de Bornéo.

Elle a été décrite par M. Guérin ; mais notre planche, ayant été publiée avant la description de cet entomologiste, nous avons cru devoir lui conserver le nom qu'elle porte dans notre atlas.

CICINDELA SANGUINEOMACULATA. †

Pl. 1, fig. 3.

Obscure viridi-œnescens; capite strigoso; prothorace postice lateribusque cupreo; elytris obscuris, sutura maculaque suturali cupreis, puncto laterali subhumerali lineaque media, obliqua obscure sanguineis.

Long. 16 millim.

Corps oblong, d'un vert cuivreux obscur. Tête verdâtre, avec des reflets d'un cuivreux rouge, fortement striée entre les yeux. Antennes longues, noirâtres, avec leurs premiers articles cuivreux. Prothorax d'un vert bronzé, ayant les sillons transversaux et le sillon médian bien prononcé, des poils blancs sur les côtés et les angles postérieurs d'un cuivreux brillant. Élytres finement ponctuées dans toute leur étendue, entièrement d'une couleur brune bronzée et obscure avec la suture cuivrée, une tache transversale d'un cuivreux plus vert située vers le quart antérieur de la suture, un point latéral placé au-dessous de l'épaule, d'un rouge sanguin obscur et une ligne de la même nuance, oblique et située vers la partie moyenne des élytres, partant du bord externe, mais n'atteignant pas la suture ; cette ligne

quelquefois un peu étranglée de manière à former un point presque séparé du côté interne. Pattes cuivreuses, avec l'extrémité des jambes et les tarses d'un vert brillant. Abdomen vert ayant son milieu cuivreux, et ses côtés garnis de poils blancs.

Cette belle espèce, découverte à l'île San-Georges (archipel Salomon), doit se placer assez près de la *C. Lyonii* Vigors (*Latreillei* Dej.), mais elle est un peu plus élancée; son corselet est plus étroit.

CICINDELA VARIOLOSA. †

Pl. 1, fig. 4.

Obscure ænea; capite strigato; elytris æneis, dense punctatis, maculis minutis viridibus, ad suturam irregulariter sparsis, maculisque lateralibus pallide-flavis, prima humerali arcuata, secunda media recurvata, tertia punctiformi, quarta lineoliformi, apicali.

Long. 10 millim.

Corps d'une couleur bronzée assez obscure. Tête très-fortement striée près des yeux, avec la ligne médiane lisse. Chaperon testacé. Mandibules brunâtres. Palpes jaunâtres, avec leur extrémité d'un vert métallique. Antennes noires, ayant leur premier article vert. Prothorax bronzé, garni de chaque côté de très-petits poils blancs. Élytres bronzées comme les autres parties du corps, couvertes de très-petits points et variées de petites taches arrondies, verdâtres, marquées d'un point central et groupées irrégulièrement du côté de la suture. En outre, chaque élytre présente quatre taches d'un jaune très-pâle, le long du bord latéral; une première semi-circulaire autour de l'épaule; une seconde médiane dentelée, étroite, comme une bande très-courte; une troisième arrondie, un peu distante du bord, et enfin une quatrième presque en triangle, allongée contre le bord externe terminal. Pattes d'un vert cuivreux. Abdomen d'un bleu verdâtre.

Cette espèce est extrêmement voisine de la *C. fu-*

nerata Boisd. (*Voyage de l'Astrolabe*), mais elle s'en distingue au premier abord par sa taille un peu plus petite, par ses taches vertes plus nombreuses et ses taches jaunes beaucoup plus petites et plus pâles.

Elle a été découverte sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

CICINDELA VITIENSIS. †

Ins. Coléopt., pl. 1, fig. 5.

Fusco-ænea; prothorace angusto; elytris latiusculis obscure æneis, punctis impressis viridibus, fasciolisque tribus flavis; prima humerali arcuata, secunda media, sinuata tertiaque abbreviata, obliqua; abdomine viridi.

Long. 11 millim.

Corps d'un bronzé brunâtre. Tête de cette couleur en dessus, et verdâtre en dessous, assez fortement striée entre les yeux; le chaperon fauve et les palpes testacées avec leur dernier article vert. Antennes d'un brun noirâtre avec leurs premiers articles bronzés. Prothorax étroit, bronzé, légèrement nuancé, ayant une ligne médiane enfoncée et deux sillons transversaux, l'un près du bord antérieur et l'autre près du bord postérieur. Écusson plus rougeâtre. Élytres ovalaires, assez larges, tronquées à l'extrémité, entièrement d'un brun bronzé et présentant un grand nombre de points enfoncés d'un vert brillant; quelques-uns plus gros que les autres sur l'épaule et d'autres disposés sur une ligne longitudinale assez rapprochée de la suture. En outre, chaque élytre offre trois lignes étroites d'un jaune un peu orangé; une circulaire autour de l'épaule; une seconde sinueuse, transversale, n'atteignant pas la suture, et une troisième très-courte, située un peu avant l'extrémité, appuyée au bord externe et remontant obliquement. Pattes cuivreuses, rembrunies vers l'extrémité. Abdomen d'un vert métallique, garnt sur les côtés de petits poils blancs.

Cette Cicindèle se rapproche beaucoup de la

C. Latreillei Guérin (*Voy. de la Coquille*); mais chez cette dernière, outre les différences de coloration, le prothorax est encore plus étroit et les élytres sont arrondies à leur extrémité.

Notre insecte a été découvert aux îles Viti.

CICINDELA MONTRAVELII. †

Pl. 1, fig. 6.

Oblonga, læte viridi-cuprea; prothorace angusto; elytris concoloribus, margine laterali lato, dentato, ramoque flexuoso albidis; pedibus longis, gracilibus.

Long. 9 millim.

Corps oblong, d'un vert brillant, tirant plus ou moins sur le bronzé. Tête finement striée, cuivrée près des yeux. Lèvre supérieure blanchâtre. Mandibules de cette couleur à leur base et d'un vert noirâtre dans le reste de leur étendue. Prothorax étroit, très-brillant, finement chagriné et garni de petits poils blancs sur les côtés. Élytres également d'un vert cuivreux, assez fortement ponctuées dans toute leur étendue, ayant une très-large bordure blanchâtre offrant une sorte de dentelure au-dessous de l'épaule; vers le milieu une bande sinueuse, descendant d'abord et se recourbant ensuite vers la suture; en arrière une dentelure dont le sommet très-rapproché de la bande médiane, et enfin une dernière dentelure formée par la bande remontant un peu le long du bord sutural. Pattes grêles et longues, surtout les postérieures, d'un vert brillant. Abdomen de la même couleur, avec son extrémité roussâtre.

Cette espèce, découverte à Rafles-Bay, sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande, appartient à la même division que les *C. tenuipes* Guér., *longipes* Fabr., etc., mais ses pattes sont proportionnellement moins allongées que chez ces dernières.

TRIBU II. CARABINES. — *CARABINÆ.*

LEBIITES. — *LEBIITÆ.*

GENRE DROMIUS.

Bonelli, *Observations entomologiques.—Mémoires de l'Académie de Turin* (1811).

DROMIUS FOSSULATUS. †

Pl. 3, fig. 16.

Totus æneus; antennis ciliatis, basi rufescentibus; prothorace medio sulcato, lateribus producto, subdentato; elytris irregulariter striato-punctatis, passim fossulatis; pedibus nigro-æneis, tibiis rufescentibus.

Long. 5 millim.

Corps entièrement d'un bronzé assez brillant. Tête très-finement striée longitudinalement et présentant en arrière un petit sillon transversal. Antennes pubescentes, d'un noir brunâtre, avec leurs trois ou quatre premiers articles roussâtres. Prothorax plus large que long, et dilaté de chaque côté, de manière à former une pointe, avec un sillon longitudinal dans son milieu et sur toute sa surface une foule de stries transversales d'une finesse extrême. Élytres assez larges, entièrement bronzées comme les autres parties du corps, couvertes de stries irrégulières, excavées de gros points et présentant en outre chacune quelques fossettes, deux près de la suture, vers le milieu, une autre sur le côté, et deux ou trois plus petites près de l'extrémité. Pattes brunes, brillantes, avec les jambes roussâtres. Le dessous du corps d'un bronzé verdâtre, lisse et brillant.

Ce petit insecte a été rencontré à Akaroa (Nouvelle-Zélande).

GENRE CYMINDIS.

Latreille, *Genera Crust. et Insector.*, t. I, p. 190 (1806).

CYMINDIS DIFFENBACHII.

Pl. 1, fig. 7.

Fusco-nigrescens; antennis, palpis pedibusque testaceo-rufis; prothorace transversim strigato, medio sulcato; elytris planis, striatis.

Long. 8 millim.

CYMINDIS AUSTRALIS, *in Tabula nostra.* — CYMINDIS DIFFENBACHII White, *Diffenb. New Zealand*, t. II, p. 273, et *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 2.

Corps assez allongé, d'un brun noirâtre uniforme. Tête noire, avec son sommet rougeâtre. Antennes rousses, de même que les palpes et pubescentes dans toute leur longueur. Prothorax cordiforme, notablement plus long que large, d'un brun luisant, et présentant des rides transversales d'une extrême finesse et un sillon médian assez profond. Élytres planes, oblongues, tronquées très-carrément à leur extrémité, entièrement d'un brun foncé uniforme, offrant des stries bien marquées se rejoignant par paires à l'extrémité et une ligne latérale de gros points enfoncés; les intervalles très-finement pointillés. Pattes entièrement d'un testacé ferrugineux. Abdomen d'un brun luisant, avec une série de taches de chaque côté et le bord postérieur des segments d'un roux assez vif.

Cet insecte a été trouvé à Otago (Nouvelle-Zélande).

GENRE GOMELINA.

Ce nouveau genre est en quelque sorte intermédiaire entre les *Lebia* et les *Cymindis;* il présente les caractères suivants :

Corps plan, élargi. Lèvre supérieure tronquée.

Mandibules légèrement dentelées vers la base, arquées et terminées en pointe aiguë. Mâchoires longues, grêles, ayant leur lobe interne bidenté; leurs palpes allongées, terminées par un article ovalaire, cylindrique, plus court que le précédent. Menton profondément échancré, avec une petite dent médiane. Languette faiblement échancrée au sommet. Palpes labiaux de la même forme que les maxillaires. Antennes allongées, minces, cylindriques, avec leur premier article médiocrement épais; le second presque aussi long que le troisième, et le dernier ovalaire. Prothorax large, cordiforme, ayant ses bords relevés. Élytres larges, arrondies au bout, pattes assez minces.

Ce genre est intermédiaire entre les *Cymindis* et les *Lebia*. Par l'aspect général, il ressemble davantage aux premiers; par la forme du corps, il ressemble, au contraire, aux seconds; il s'en distingue, du reste, par la forme particulière du prothorax, mais aussi par le dernier article des palpes beaucoup plus mince, plus cylindrique et moins long.

Nous ne connaissons de ce genre que les deux espèces suivantes. Bien que la première ne soit pas représentée dans notre atlas, il nous a semblé indispensable de la décrire, parce qu'elle est vraiment le type de la nouvelle division.

GOMELINA AUSTRALIS.

Plana, lata, fusco-rufescens; capite, antennis, prothorace pedibusque rufis; elytris fuscis, dense subtiliterque punctatis, subcostulatis, limbo externo vittaque testaceo-rufis.

Long. 12 millim.

CYMINDIS AUSTRALIS Dejean, *Species des Coléoptères (Carabiques).*

Corps plan, extrêmement large, comparativement à celui des autres Cymindis. D'un brun roussâtre. Tête aplatie, roussâtre, un peu rugueuse en avant. Mandibules roussâtres, avec leur extrémité noire. Palpes rousses. Antennes de la même nuance, avec leurs derniers articles un peu plus obscurs et une légère pubescence dans toute leur longueur. Prothorax près d'une fois plus large que long, arrondi sur les côtés et rétréci postérieurement, avec ses bords latéraux relevés et un large sillon longitudinal et médian. Toute sa surface d'un rouge assez vif, plus foncé vers le milieu que sur les côtés, et très-finement chagriné et ponctué. Écusson brun. Élytres une fois plus larges que le thorax, planes, criblées dans toute leur étendue de points serrés et très-petits, avec des côtes longitudinales étroites et peu saillantes, d'une couleur brun foncé avec leur bord externe roussâtre et une bande longitudinale de la même nuance partant de l'épaule, rétrécie brusquement vers sa partie moyenne, et terminée en pointe avant l'extrémité de l'élytre. Pattes testacées, avec les jambes et les tarses roussâtres. Tout le dessous du corps d'un testacé ferrugineux.

Cet insecte est commun à la Tasmanie.

GOMELINA BINOTATA. †

Pl. 1, fig. 8.

Plana, lata, fusco-rufescens; capite fusco; antennis, ore, prothorace pedibusque rufis; elytris fuscis, dense subtiliterque punctatis, subcostulatis, limbo externo angustissimo, macula media oblonga apiceque rufis.

Long. 6 millim.

LEBIA BINOTATA, *in Tabula nostra.* — White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 2.

Entièrement de la forme et de la coloration générale du précédent, mais considérablement plus petit. Tête brune avec son

sommet roussâtre, de même que le chaperon et toutes les pièces de la bouche. Antennes de la même nuance, garnies de poils assez longs. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, avec ses côtés aplatis et un sillon médian n'atteignant pas le bord extérieur, entièrement d'un roux luisant uniforme. Élytres une fois plus larges que le thorax, planes, criblées dans toute leur étendue de points serrés et très-petits, avec des côtes longitudinales étroites et peu saillantes, d'une couleur brun foncé, avec un bord externe très-étroit, une grande tache oblongue assez rapprochée de la suture et l'extrémité postérieure d'un roux assez vif. Pattes entièrement roussâtres.

Cet insecte ne diffère guère du précédent que par sa coloration et sa taille très-inférieure. Il a été pris à Akaroa (Nouvelle-Zélande).

GENRE OMALODERA. †

ÆMALODERA Solier in Gay, *Historia de Chile — Zoologia —* t. IV, p. 150.

Ce genre, indiqué pour la première fois dans notre atlas, présente les caractères suivants :

Corps déprimé, oblong. Tête courte, presque orbiculaire, un peu dilatée en arrière des yeux. Palpes terminées par un article conique, légèrement tronqué au bout. Menton échancré, avec une dent dans l'échancrure, un peu plus courte que les lobes latéraux. Yeux grands. Antennes filiformes, ayant leur troisième article presque aussi court que le suivant. Prothorax bordé latéralement, peu échancré en avant et présentant toujours à la base une sinuosité brusque formant de chaque côté un lobule rectangulaire. Élytres couvrant tout l'abdomen, ayant un bord latéral plan, et leur extrémité légèrement tron-

quée. Tarses grêles, les antérieurs ayant leurs quatre premiers articles courts et larges.

OMALODERA LIMBATA.

Pl. 1, fig. 10.

Testacea vel rufescens, subdepressa, lævis; prothorace medio longitrorsum sulcato; elytris fusco-limbatis, striatis, striis lateralibus obsoletis.

Long. 4-5 millim.

ÆMALODERA LIMBATA Solier in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. IV, p. 152.

Corps déprimé, d'un roussâtre plus ou moins vif. Tête présentant un sillon de chaque côté. Antennes entièrement de la couleur générale du corps Prothorax ayant un sillon médian assez profond, en avant un sillon transversal assez faible et un autre en arrière anguleux et plus marqué; la surface lisse, sans ponctuation distincte. Élytres lisses, avec une bordure latérale brune plus ou moins large et plus ou moins apparente, suivant les individus; et des stries assez faibles, celles des côtés étant même presque entièrement effacées. Pattes roussâtres.

Cet insecte, trouvé au port Famine, habite également les provinces méridionales du Chili.

OMALODERA DISCOIDALIS. †

Pl. 1, fig. 11.

Testacea-rufescens, subdepressa, lævis, nitida, prothorace medio longitrorsum sulcato; elytris totis testaceo-rufis, limbo pallidiore, striatis, striis lateralibus absoletis.

Long. 4-5 millim.

Corps déprimé, entièrement d'un testacé roussâtre. Tête pourvue d'un sillon assez faible de chaque côté. Antennes de la

couleur du corps. Prothorax un peu bombé avec un sillon médian assez profond, en avant un faible sillon transversal et un autre en arrière anguleux et beaucoup plus marqué. Élytres lisses, exactement de la nuance des autres parties du corps, avec le bord marginal plus pâle que le disque, et des stries assez faibles, celles des côtés presque entièrement effacées.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, nous en paraît néanmoins distincte. Elle est, en général, d'une taille un peu moindre, son corselet est proportionnellement plus bombé, plus étroit, avec ses bords moins relevés, et, en outre, la coloration nous paraît constante. Elle habite les mêmes contrées.

GENRE PLAGIOTELUM.

Solier in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. IV, p. 132.

Ce genre, créé récemment pour la seule espèce que nous décrivons ici, est caractérisé par un menton transversal, rétréci et trilobé antérieurement avec le lobe médian plus grand que les autres, arrondi et un peu relevé, des palpes maxillaires terminées par un article presque ovalaire, légèrement tronqué au bout, des élytres couvrant entièrement l'abdomen, tronquées obliquement à leur extrémité et des crochets de tarses garnis de dentelures fines et allongées.

Par la forme générale du corps, ce genre se rapproche des *Onypterygia*.

PLAGIOTELUM IRINUM.

Pl. 1, fig. 9.

Testaceum vel pallide rufum; antennis pedibusque concolo-

ribus; prothorace viridi-micante; elytris nitidis, testaceo-viridique variantibus, striatis, striis profundis, subintegris.

Long. 8-10 millim.

ONYPTERYGIA NITIDA, *in Tabula nostra.* — PLAGIOTELUM IRINUM Solier in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. IV, p. 133.

Cet insecte est oblong, assez plan, entièrement d'un roussâtre pâle, avec des reflets d'un vert métallique.

Tête offrant vers sa partie antérieure deux impressions larges et arquées. Antennes d'un testacé roussâtre dans toute leur longueur. Prothorax à reflets métalliques verdâtres, présentant un sillon longitudinal médian qui s'unit au sillon transversal du bord antérieur, et s'efface en arrière, et en outre une fossette assez prononcée de chaque côté. Élytres offrant également des reflets métalliques, mais particulièrement à la base et sur les côtés, ayant des stries peu profondes et très-faiblement ponctuées; avec les intervalles assez larges, très-unis et presque plans, et la troncature terminale oblique et légèrement échancrée. Pattes entièrement testacées. Abdomen lisse.

Cette espèce a été trouvée au port Famine (détroit de Magellan); elle a été rencontrée aussi dans les provinces méridionales du Chili.

HARPALITES. — *HARPALITÆ.*

GENRE ACUPALPUS.

Latreille, *Genera Crustaceorum et Insectorum*, t. I (1806). — Dejean, etc.

ACUPALPUS TESTACEIPES.

Pl. 3, fig. 12.

Nigro-æneus, nitidus; antennis fuscis, basi testaceis; elytris striatis, nigro-æneis, fulvolimbatis; pedibus testaceis.

Long. 5 millim.

Corps d'un noir bronzé assez brillant. Tête lisse, garnie çà et

là de quelques poils. Mandibules d'un brun noirâtre. Palpes testacées. Antennes brunes, velues, avec leur premier article d'un fauve testacé. Prothorax à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés et parfaitement lisse en dessus. Élytres d'un noir bronzé, comme les autres parties du corps, avec une étroite bordure roussâtre; ayant des stries fines, à peine ponctuées, et les intervalles complétement lisses. Pattes testacées avec l'extrémité des jambes et les tarses plus brunâtres, et les jambes garnies dans toute leur longueur d'épines fines et allongées. Tout le dessous du corps noirâtre et assez brillant comme la partie supérieure.

Cet insecte a été pris au port Famine (détroit de Magellan).

ACUPALPUS NIGRONITIDUS. †

Pl. 3, fig. 13.

Ater, nitidus; antennis nigris, pilosis; prothorace medio sulcato; elytris nitidis, striatis; pedibus nigris.

Long. 3-4 millim.

Corps entièrement d'un noir brillant. Tête lisse. Antennes noires, pubescentes, avec quelques longs poils à l'extrémité des articles. Prothorax à peu près aussi long que large, très-arrondi sur les côtés, ayant un large sillon dans son milieu, et près de chaque angle postérieur une fossette assez marquée. Élytres ovalaires, sensiblement convexes, entièrement d'un noir très-luisant, avec des stries étroites, assez profondes, très-apparentes et sans ponctuation; les intervalles parfaitement lisses. Pattes noires.

Cette espèce provient, comme la précédente, du port Famine.

ACUPALPUS ERYTHRODERES. †

Pl. 3, fig. 14.

Niger; antennis palpis pedibusque rufis; thorace rubro, medio sulcato; elytris totis nigris, striatis.

Long. 3-4 millim.

Corps oblong, d'un noir brillant. Tête noire, très-lisse. Mandibules de la même couleur. Palpes roussâtres. Antennes de cette dernière nuance, avec leur extrémité plus brune. Prothorax un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, très-lisse en dessus, d'un rouge brique, avec un sillon médian. Élytres noires, brillantes, ayant une étroite bordure roussâtre et des stries très-bien marquées; les intervalles complétement lisses. Pattes entièrement rousses. Abdomen noir et brillant.

Du port Famine.

FÉRONIITES. — *FERONIITÆ.*

GENRE PROMECODERUS.

ejean, *Species des Coléoptères (Carabiques)*, t. IV, p. 26 (1829). — CNEMACANTHUS Gray, *Animal Kingdom, Ins.*, vol. I, p. 276 (1832).

PROMECODERUS GIBBOSUS.

Pl. 3, fig. 5.

Obscure æneus; prothorace ovato, lævi, medio sulcato, antice foveolato; elytris ovatis, convexis, striatis; antennis piceis; pedibus nigris.

Long. 13-16 millim.

PROMECODERUS GIBBOSUS Guérin, *Revue zoolog. par la Société cuviérienne*, p. 189 (1841).

Corps d'un bronzé obscur à reflets verdâtres. Tête avec une légère impression transverse entre les yeux. Antennes brunes

ou roussâtres. Prothorax ovalaire, bombé, ayant en avant une petite fossette suivie d'un sillon médian peu marqué et n'atteignant pas le bord postérieur. Élytres ovales, arrondies latéralement, guère plus larges que le thorax chez le mâle, assez fortement striées, sans ponctuation apparente, avec les intervalles parfaitement lisses. Pattes bronzées, avec les jambes et les tarses garnis de poils et de petites épines roussâtres. Tout le dessous du corps noir.

De la Tasmanie.

Cette espèce, très-voisine du *Promecoderus gibbosus* Dejean, type du genre, en diffère surtout par le prothorax plus bombé, par les élytres sans dépression vers la base et par leurs stries beaucoup plus profondes.

GENRE CASCELIUS.

Curtis, *Transactions of the Linnean Society*, t. XVIII, p. 2, p. 131.

Ce genre a été établi pour une seule espèce de Magellan (*C. Gravesii* Curtis); nous en faisons connaître une seconde très-distincte de la première. Par leur forme générale, les *Cascelius* se rapprochent beaucoup des *Promecoderus*, mais leur corps est notablement plus étroit, leur thorax plus allongé, leurs antennes plus grêles, etc.

CASCELIUS NIGER. †

Pl. 1, fig. 13.

Nigro-œnescens; antennis palpisque rufescentibus; prothorace elongato, postice valde angustato, medio læviter sulcato; elytris ovatis, sat fortiter striatis, striis sublente rubro-violaceis.

Long. 10 millim.

Corps étroit, allongé, noir, avec quelques reflets bronzés.

Tête lisse, brillante, sensiblement bronzée, ayant une carène longitudinale de chaque côté, près des yeux. Antennes d'un roux vif, garnies de poils, surtout vers l'extrémité. Palpes de la même couleur que les antennes. Mandibules noirâtres. Prothorax étroit, très-allongé, rétréci graduellement d'avant en arrière, assez bombé en dessus, lisse, à reflets bronzés, ayant dans son milieu un sillon longitudinal assez marqué, et en arrière quelques rides transversales très-faibles. Élytres ovales, bombées, plus larges que le thorax, noires, assez fortement striées, les stries sans ponctuation distincte et paraissant sous la loupe d'un rouge violet assez clair; les intervalles parfaitement lisses. Pattes d'un brun ferrugineux, avec les tarses plus clairs que les autres parties, et leurs épines d'un roux vif. Tout le dessous du corps d'un brun ferrugineux plus ou moins obscur.

Cette espèce est très-distince du type du genre (*Cascelius Gravesii* Curtis), non-seulement par sa couleur, mais aussi par son prothorax plus long et beaucoup plus rétréci, par ses élytres fortement striées, etc.

Du port Famine (détroit de Magellan).

GENRE METIUS.

Guérin, *Revue zoolog. Soc. Cuvier.*, t. II, p. 297 (1839).— Solier in Cl. Gay, *Historia de Chile — Zoologia*— t. IV, p. 183 (1849).

Ce genre a été établi pour l'espèce seule que nous décrivons ici.

METIUS SPLENDIDUS.

Pl. 1, fig. 12.

Metallico-viridis, nitidissimus; antennis rufis; prothorace medio sulcato, basi foveolato; elytris viridibus, lateribus cupreis, sutura sæpe violaceis, striatis; pedibus cum ano rufis.

Long. 8 millim.

METIUS SPLENDIDUS Guérin, *Rev. zool.*, t. II, p, 297 (1839). —. Solier in Cl. Gay, *Historia de Chile —Zoologia* — t. IV, p. 184 (1849)

Corps oblong, très-peu convexe, d'un vert métallique éclatant. Tête presque lisse en dessus, ayant deux impressions peu profondes près l'insertion des antennes. Celles-ci roussâtres, de même que les parties de la bouche. Prothorax présentant un sillon médian et une impression assez profonde en avant de chacun des angles postérieurs. Élytres d'un vert métallique, avec les côtés d'un rouge cuivreux et la suture un peu violacée, ayant des stries lisses, bien marquées en dessus, mais effacées sur les côtés, la première seule atteignant l'extrémité ; les autres disparaissant vers le bout; la seconde présentant deux points enfoncés, et la dernière près du bord latéral de gros points, écartés dans toute sa portion antérieure, rapprochés au contraire et plus ou moins confondus vers les extrémités. Pattes roussâtres. Abdomen vert, avec son extrémité d'un roux vif.

Cet insecte a été pris au port Famine (détroit de Magellan). On le rencontre également dans la partie sud du Chili.

GENRE ANCHOMENUS.

Bonelli, *Observations entomologiques* (1811). — Latr., Dej.

ANCHOMENUS ATRATUS. †

Pl. 1, fig. 15.

Depressus, ater, obscurus; antennis palpisque obscure rufis; prothorace depresso, medio sulcato, marginibus reflexo; elytris obscuris, striatis, depressis, marginibus reflexis; pedibus nigris, tarsis fusco-rufis.

Long. 12-14 millim.

D'une forme très-analogue à celles des Anchomenus de notre pays (*A. angusticollis*), mais infiniment plus aplati. Entièrement d'un noir terne. Tête déprimée, un peu rugueuse et inégale au-dessus du chaperon. Palpes roussâtres. Antennes de la même nuance, pubescentes, avec leurs trois premiers articles noirs au milieu et roux aux deux extrémités. Prothorax cordi-

forme, très-aplati, avec ses bords latéraux relevés, ayant un petit sillon transverse en avant, un sillon longitudinal au milieu et à sa base, de chaque côté une dépression très-marquée. Élytres obscures, planes, avec leur bord externe relevé et leur extrémité très-fortement tronquée obliquement, ayant des stries profondes et une rangée latérale de points enfoncés; les intervalles unis. Pattes noires, avec les tarses d'un roux obscur. Abdomen assez luisant.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Zélande.

GENRE PRISTANCYLUS. †

Ce genre est caractérisé par un corps oblong, sensiblement convexe; une tête courte et large, des mandibules épaisses, aplaties en dessus et terminées en pointe assez aiguë; des mâchoires garnies de fines épines roides, avec les palpes terminées par un article ovalaire un peu tronqué; un menton trilobé, ayant le lobe médian plus court que les autres et arrondi à son sommet; des antennes assez épaisses, ayant leur premier article épais, et le troisième aussi court que les suivants; un thorax cordiforme; des élytres ovalaires, arrondies à l'extrémité, et des jambes antérieures fortement échancrées.

Ce genre, que nous formons pour deux espèces recueillies aux îles Auckland, se rapproche des *Pristonychus* et des *Sphodrus*, mais la forme élargie de la tête, la brièveté des premiers articles des antennes l'en distinguent nettement.

Les insectes de ce groupe, comme la plupart de ceux des îles Auckland, représentent dans l'hémisphère austral les espèces du nord de l'Europe; ceux de la Nouvelle-Zélande représentent, en général, ceux d'une région européenne plus méridionale.

PRISTANCYLUS CASTANEUS. †

Pl. 2, fig. 1.

Castaneus, nitidus; capite bifoveolato; prothorace lævi; elytris striatis, interstitiis lævissimis.

Long. 16 millim.

PRISTONYCHUS CASTANEUS, *in Tabula nostra.*

Corps oblong, faiblement convexe, entièrement d'un brun marron brillant. Tête presque aussi large que longue, ayant entre les yeux deux petites fossettes assez inégales. Antennes d'un brun noirâtre, les premiers articles luisants, les autres mats. Prothorax cordiforme, lisse, légèrement rebordé latéralement, offrant un petit sillon médian, rejoignant un sillon antérieur transversal situé assez loin du bord. Élytres oblongues, un peu plus larges que le corselet, garnies de stries fines, très-faiblement ponctuées, ayant seulement une rangée de gros points au bord latéral, et les intervalles des stries parfaitement lisses. Pattes de la couleur générale du corps ou seulement un tant soit peu plus claires.

Cette espèce provient des îles Auckland.

PRISTANCYLUS BREVIS.

Pl. 2, fig. 2.

Niger, subnitidus; capite obsolete bifoveolato; prothorace lato, lævi; elytris latis, striatis, interstitiis lævissimis.

Long. 14 millim.

PRISTONYCHUS BREVIS, *in Tabula nostra.*

Plus court que le précédent et plus large proportionnellement, surtout en arrière; entièrement d'un noir assez brillant. Tête aussi large que longue, avec une très-faible dépression près de chaque œil. Antennes d'un noir brunâtre. Prothorax court, large, plus convexe que chez l'espèce précédente, ayant un

sillon médian extrêmement faible, à peine distinct. Élytres ovalaires, presque une fois plus larges que le prothorax, présentant des stries assez fines, très-peu ponctuées, et sur les côtés une rangée de gros points; les intervalles complétement lisses et plans. Pattes lisses, avec les jambes et les tarses d'un brun rougeâtre.

Des îles Auckland.

GENRE CALATHUS.

Bonelli, *Observations entomologiques.— Mémoires de l'Académie de Turin.* — Latreille, Dejean, etc. — HARPALUS Gyllenhall.

CALATHUS RUBROMARGINATUS. †

Pl. 2, fig. 3.

Fuscus, nitidus; palpis antennisque obscure rufescentibus; prothorace lato, lateribus late rubrescenti; elytris striatis, interstitiis lævissimis.

Long. 10-11 millim.

Corps large, d'un brun foncé assez brillant. Tête noirâtre, très-légèrement excavée près de chaque œil. Palpes rougeâtres. Antennes brunes, pubescentes. Prothorax très-large, plan ou à peine convexe, avec les impressions postérieures ordinaires aux espèces de ce genre très-peu marquées; d'un brun noirâtre brillant, avec les côtés d'un roux rougeâtre vif. Élytres très-faiblement convexes, exactement de la largeur du prothorax à leur base, d'un brun luisant, avec les bords latéraux rougeâtres; ayant des stries fines à peine ponctuées et les intervalles parfaitement lisses. Pattes brunes comme les autres parties du corps.

Cette espèce, par sa forme générale, se rapproche surtout du *Calathus fuscus* Fabr.; mais ses côtés sont cependant plus parallèles que chez ce dernier insecte.

Des îles Auckland.

GENRE PLATYCŒLUS. †

Cette nouvelle division présente les caractères suivants :

Corps large oblong, très-aplati en dessus. Tête étroite avec les yeux saillants. Mandibules aiguës. Palpes grêles; les maxillaires ayant leur troisième article très-mince à sa base et renflé vers le bout et le dernier oblong, plus court que le précédent et terminé en pointe. Antennes cylindriques avec leur troisième article très-peu plus long que le suivant. Prothorax plat, presque carré, avec ses bords latéraux légèrement arqués. Élytres ovalaires, un peu plus large que le thorax.

Ce genre se rapproche des *Pœcilus*, mais la forme de la tête, et surtout des palpes ainsi que la configuration générale du corps, le distingue de tous les autres Féronites.

PLATYCŒLUS DEPRESSUS. †

Pl. 2, fig. 10.

Aterrimus, nitidus; palpis antennisque fuscis; prothorace basi biimpresso; elytris striatis, interstitiis lævissimis.

Long. 12 millim.

Corps entièrement d'un noir d'ébène brillant, avec les palpes et les antennes brunâtres. Tête lisse, étroite, ayant une petite impression de chaque côté au bord antérieur. Prothorax parfaitement lisse, offrant au milieu à peine la trace d'un sillon médian et à sa base deux petites fossettes assez prononcées. Élytres ovalaires, planes, avec des stries fines, très-faiblement ponctuées, avec les intervalles complétement unis. Pattes noires, avec l'extrémité des jambes et les tarses brunâtres.

De Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE PŒCILUS.

Bonelli, *Observations entomologiques.*— FERONIA Latreille, Dejean, etc., etc.

PŒCILUS LURIDUS. †

Pl. 2, fig. 9.

Obscure fusco-æneescens; antennis ferrugineis; prothorace basi bifoveolato; elytris subplanis, marginatis, læviter striatis, obscure æneis, apice limboque externo rufescentibus; pedibus fusco-ferrugineis.

Long. 5-6 millim.

Corps médiocrement allongé, d'un brun bronzé obscur. Tête lisse en dessus, ayant un sillon longitudinal de chaque côté. Antennes d'un brun ferrugineux. Palpes de la même couleur. Prothorax plus large que long, d'un noirâtre bronzé, ayant ses bords latéraux un peu relevés, un petit sillon médian et deux fossettes assez larges à sa base. Élytres plus larges que le thorax, ovalaires, presque planes, ayant des stries extrêmement fines, et leur bord latéral un peu relevé, d'un bronzé noirâtre obscur, avec leur extrémité et leur bord marginal d'un roux terne. Pattes d'un brun ferrugineux. Tout le dessous du corps d'un noir bronzé obscur, comme le dessus.

Cet insecte a été pris au port Famine; il serait possible qu'il dût former une division distincte des *Pœcilus*, mais son mauvais état de conservation ne nous permet pas d'en faire une étude approfondie.

GENRE ARGUTOR.

Dejean, *Species des Coleoptères (Carabiques)*, t. III, p. 237 (1328). — Lap. de Cost., etc. — PŒCILUS Bonelli.

ARGUTOR PANTOMELAS. †

Pl. 2, fig. 6.

Latiusculus, niger; antennis cinereo-pilosis; prothorace quadrato, medio subsulcato; elytris subplanis, striatis; pedibus nigris, tarsis ferrugineis.

Long. 8-9 millim.

Plus large et plus plan que notre *argutor vernalis* d'Europe, entièrement d'un noir intense. Tête lisse, ayant un très-petit sillon de chaque côté. Antennes d'un brun ferrugineux, garnies de poils grisâtres. Palpes d'un roux assez vif. Prothorax presque carré, faiblement rétréci en arrière, légèrement convexe en avant, présentant un faible sillon dans son milieu et à sa base deux petites fossettes linéiformes de chaque côté. Élytres presque planes, un peu plus larges que le thorax, avec les angles huméraux aigus, et des stries assez marquées; les intervalles parfaitement lisses. Pattes d'un noir brunâtre avec les tarses ferrugineux. Abdomen noir, garni de quelques poils.

Cette espèce provient des îles Auckland.

ARGUTOR ERYTHROPUS. †

Pl. 2, fig. 7.

Subplanus, niger; capite antice bifoveolato; antennis ferrugineis; prothorace subquadrato, basi bilineato; elytris striatis; pedibus rufo-rubris.

Long. 6 millim.

Corps assez étroit, tête lisse, ayant seulement deux petites fossettes. Antennes ferrugineuses, assez poilues; palpes de la même couleur. Prothorax presque carré, à peine convexe, très-légèrement rétréci en arrière, ayant un faible sillon dans son milieu, et à sa base un court sillon de chaque côté. Élytres très-peu plus larges que le thorax, avec les angles huméraux saillants, et des stries assez marquées, sans ponctuation distincte; les intervalles parfaitement lisses et légèrement con-

vexes. Pattes entièrement d'un brun rouge. Abdomen noirâtre, avec le bord des segments rougeâtre.

Cette espèce a été prise à Akaroa (Nouvelle-Zélande).

ARGUTOR PICEUS. †

Pl. 2, fig. 8.

Nigro-piceus, nitidus; capite antice bifoveolato; antennis palpisque ferrugineis; prothorace medio basique sulcato; elytris ovatis, striatis; pedibus fusco-rufis.

Long. 6 millim.

Plus étroit proportionnellement que les précédents, d'un brun noir assez brillant. Tête lisse luisante, avec deux larges fossettes rugueuses au-dessus du chaperon; antennes ferrugineuses, brillantes, avec leurs derniers articles légèrement poilus. Prothorax légèrement bombé, faiblement rétréci en arrière, un tant soit peu plus long que large, lisse en dessus, n'ayant qu'un sillon médian et de chaque côté et à la base un sillon court mais plus profond que celui du milieu. Élytres ovalaires, sensiblement convexes, avec les angles huméraux saillants et des stries bien marquées du côté de la suture, mais effacées vers les bords latéraux; ces stries présentant quelques traces de ponctuation; les intervalles lisses et un tant soit peu convexes. Pattes entièrement d'un brun ferrugineux.

Cette espèce, comme la précédente, a été recueillie à Akaroa (Nouvelle-Zélande).

GENRE OMASEUS.

Ziegler, Dejean, etc. — MELANIUS Bonelli.

OMASEUS ELONGATUS. †

Pl. 2, fig. 4.

Elongatus, aterrimus, palpis nigris, apice rufescentibus;

antennis obscure fuscis, pilosis; elytris paulo convexis, angustis, fortiter striatis, lateribus seriato-punctatis.

Long. 12 millim.

Beaucoup plus allongé et plus étroit que notre *Omaseus anthracinus*, entièrement d'un noir assez brillant. Tête lisse, présentant en avant deux petits sillons longitudinaux. Palpes noirâtres avec leur extrémité d'un brun ferrugineux. Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, brunâtres, pubescentes avec leur premier article noir. Prothorax plus long que large, sensiblement rétréci en arrière, très-lisse en dessus, ayant dans son milieu un sillon longitudinal assez bien marqué et à sa base de chaque côté deux fossettes très-apparentes, dont l'externe beaucoup plus petite que l'interne. Élytres un tant soit peu plus larges que le thorax, oblongues, sensiblement convexes, fortement striées, avec les intervalles lisses, et une série de gros points enfoncés au bord latéral; on en compte d'abord vers la base quatre ou cinq très-rapprochés, suivi d'un espace lisse, puis un point seul, séparé encore des autres par un assez grand intervalle; ces derniers, rapprochés les uns des autres et plus ou moins irréguliers. Pattes entièrement noires.

Trouvé à Akaroa (Nouvelle-Zélande).

Chez cette espèce, le dernier article des palpes est un peu plus court que dans nos *Omaseus* d'Europe, mais cette différence ne nous a pas semblé assez considérable pour en former ici un genre particulier.

OMASEUS SYLVATICUS. †

Pl. 2, fig. 5.

Oblongus, subdepressus, aterrimus; palpis rufescentibus; antennis piceis, pilosis; elytris depressiusculis, striatis; humeris prominentibus.

Long. 8 millim.

Corps oblong, assez déprimé avec le prothorax proportion-

nellement un peu plus large que dans nos *Omaseus;* entièrement d'un noir assez brillant. Tête lisse, ayant seulement deux petits sillons longitudinaux en avant, séparés par une strie transversale. Palpes d'un brun roussâtre. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, d'un brun obscur et pubescentes. Prothorax large, aplati, arrondi sur les côtés et un peu rétréci en arrière, présentant un sillon longitudinal dans son milieu et à sa base deux petites fossettes allongées de chaque côté. Élytres déprimées, amincies en arrière, ayant leurs angles huméraux saillants, des stries droites assez bien marquées, une rangée latérale de gros points espacés et les intervalles des stries très-unis. Pattes d'un brun roussâtre.

Comme le précédent, cet insecte provient d'Akaroa (Nouvelle-Zélande).

GENRE PLATYSMA.

Sturm, *Deutschland's Fauna.* — FERONIA Autor.

PLATYSMA MAGELLANICA.

Pl. 2, fig. 12.

Elongata, plana, aterrima; prothorace angusto; elytris vix distincte striatis, supra punctis tribus excavatis, lateribus, punctis profundis in serie dispositis.

Long. 13 millim.

Corps étroit, allongé, entièrement d'un noir intense. Tête présentant en avant deux impressions longitudinales très-profondes. Antennes pubescentes. Prothorax cordiforme, ayant un sillon médian, régnant dans toute sa longueur et près de chaque angle postérieur une excavation longitudinale très-prononcée. Élytres plus larges que le prothorax, plan, lisse en dessus, avec des stries presque effacées, trois gros points enfoncés sur la troisième strie, l'un en avant, le second au milieu et le dernier vers la partie postérieure et au bord latéral une rangée de quatorze ou quinze gros points. Pattes d'un brun noirâtre.

Du port Famine (détroit de Magellan).

GENRE ABAX.

Bonelli, *Observations entomologiques.— Mémoires de l'Académie de Turin* (1811).— Sturm, etc. —FERONIA Latreille.

ABAX AUSTRALASIÆ.

Pl. 2, fig. 13.

Supra obscure æneus, subtus niger, nitens; prothorace subplano, medio sulcato, basi bifoveolato; scutello basi strigoso; elytris novem-striatis, striis punctatis, interstitiis convexis, passim punctatis.

Long. 22-25 millim.

PLATYSMA AUSTRALASIÆ Guérin, *Rev. zoolog. Soc. Cuvier.*, p. 121 (1841).—FERONIA AUSTRALASIÆ White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins*,. p. 3.

De la forme de l'*Abax striola* avec le prothorax plus court et plus rétréci postérieurement et les élytres un peu moins parallèles; entièrement d'une couleur bronzée en dessus et d'un noir brillant en dessous. Tête lisse, offrant des petites impressions longitudinales en avant. Antennes brunâtres, leurs derniers articles un peu plus pâles que ceux de la base. Prothorax large, rebordé latéralement, rétréci et un peu sinueux en arrière, ayant dans toute sa longueur un sillon médian et à sa base deux fossettes très-prononcées. Élytres un peu plus larges que le prothorax, ayant leurs angles huméraux prolongés en une petite pointe, et leur bord postérieur un peu sinueux; leur surface présente sur chacune neuf stries ponctuées, avec les intervalles convexes, offrant çà et là, quelques gros points enfoncés, et le bord externe un peu relevé et chagriné. Pattes noires, épineuses, avec les cuisses notablement renflées. Abdomen lisse et luisant.

D'Otago (Nouvelle-Zélande).

GENRE SPHENOPALPUS. †

Ce genre, fondé pour la seule espèce que nous décrivons ci-dessous, présente les caractères suivants :

Corps aplati, assez large, presque parallèle. Mandibules fortes, avancées, arquées et terminées en pointe aiguë. Palpes cylindriques, ayant leur dernier article ovalaire terminé en pointe. Antennes filiformes. Prothorax presque aussi large que long, faiblement rétréci en arrière avec son bord postérieur sinueux. Élytres assez larges, aplaties, parallèles, arrondies à leur extrémité. Pattes grêles, avec les jambes antérieures fortement échancrées.

SPHENOPALPUS PARALLELUS. †

Pl. 1, fig. 16.

Planus, niger; antennis testaceo-rufis; prothorace antice transversim impresso, medio sulcato; elytris valde striato-punctatis, pedibus fusco-testaceis.

Long. 10 millim.

Corps aplati, entièrement noir. Tête lisse ayant un sillon transversal à sa base. Antennes d'un brun testacé, poilues dans une grande partie de leur longueur. Prothorax presque plan avec un sillon médian rejoignant antérieurement un large sillon transversal. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, aplaties en dessus, arrondies au bout, garnies de fortes stries ponctuées avec les intervalles plans un peu chagrinés et ponctués. Pattes d'un brun testacé.

Cette espèce a été prise en mer, en vue de la côte de la Plata.

GENRE CRATOGASTER. †

Ce type se fait remarquer par un corps large et épais, une tête un peu plus longue que large; des mandibules fortes et arquées; des palpes assez grêles, terminés par un article tronqué et beaucoup plus court que le précédent; des antennes épaisses, atteignant la base du prothorax, ayant leurs articles un peu moniliformes, le premier court, le troisième plus long que les suivants; un prothorax extrêmement large, surtout à sa partie antérieure, avec les angles saillants; des élytres courtes, larges et convexes; des pattes fortes, avec les jambes antérieures très-échancrées, et les tarses très-élargis, au moins dans les mâles.

Ce genre se rapproche des Molops, mais le corps est beaucoup plus gros que chez ces derniers, la largeur et la forme du prothorax sont différentes, et la brièveté du dernier article des palpes distingue surtout les *Cratogaster* des autres Féroniites.

Nous ne connaissons que l'espèce suivante.

CRATOGASTER SULCATUS. †

Pl. 2, fig. 11.

Totus niger, nitidus; capite bifoveolato; prothorace subconvexo, marginato, medio posticeque sulcato; elytris profunde sulcatis, interstitiis convexis.

Long. 18 millim.

Corps d'un noir brillant. Tête lisse, présentant en avant deux impressions assez profondes, en forme de croissant. Antennes pubescentes. Prothorax assez convexe, lisse, élargi d'arrière en avant, bordé de chaque côté, ayant un sillon mé-

dent médiane. Palpes labiaux de la même forme que les maxillaires. Antennes filiformes, assez longues, dépassant la base du thorax, ayant leur dernier article oblong. Prothorax presque carré, avec les bords latéraux légèrement arqués. Élytres assez larges, bombées, soudées, embrassant l'abdomen. Pattes fortes, avec les jambes antérieures faiblement échancrées et armées de deux longues épines.

Ce genre se rapproche des *Cnemacanthus* Brullé, Guérin, etc., mais il en diffère notablement par les antennes, beaucoup plus filiformes et plus longues; par le prothorax, d'une tout autre forme, les élytres plus larges, les pattes plus allongées, etc.

TETRAODES LÆVIS. †

Pl. 3, fig. 6.

Nigerrimus, lævigatus nitidus; capite antice impresso, antennis nigris ad apicem cinereo-pilosis; prothorace antice transversim impresso, medio vix sulcato; elytris latis, convexis, lævigatis, lateribus carinatis uniserieque punctatis.

Long. 16-20 millim.

Entièrement d'un noir intense et brillant, glabre. Tête ayant en avant des impressions longitudinales. Antennes noires, garnies de petits poils gris, surtout vers leur extrémité. Prothorax presque carré, avec les bords latéraux arrondis et un peu relevés, sensiblement convexe en dessus, avec une faible impression transverse près du bord antérieur, à peine la trace d'un sillon médian, et le bord postérieur assez fortement sillonné dans le sens de la largeur. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, bombées, lisses en dessus, avec des stries extrêment effacées à peine indiquées; les bords latéraux carénés et au-dessus de la carène une ligne de points enfoncés, très-apparents. Pattes noires, un peu poilues, avec les tarses plus bruns. Tout le dessous du corps parfaitement noir comme le dessus.

Cette belle espèce a été prise au port Famine (détroit de Magellan).

GENRE ANTARCTIA.

Dejean, *Species des Coléoptères* (*Carabiques*), t. III, p. 525 (1828). — Lap. de Cast., Brull., Solier, Blanch., etc. — FERONIA Eschscholtz. — HARPALUS Germar.

ANTARCTIA LATA.

Pl. 2, fig. 1.

Obscure virescens; antennis fuscis; prothorace lato, basi biimpresso, medio sulcato; elytris latis, striatis; pedibus fusco-rufis.

Long. 10 millim.

ANTARCTIA LATA Guérin, *Revue zoologique, par la Société cuviérienne*, p. 190 (1841).

Corps large, d'un vert foncé assez brillant. Tête lisse, ayant de chaque côté un petit aplatissement au-dessus du chaperon. Antennes brunes, avec le premier article plus rond et les derniers tomenteux. Prothorax beaucoup plus large que long, légèrement rétréci en avant, rebordé par les côtés, sinueux en arrière, ayant dans son milieu un sillon très-étroit et peu profond, et à sa base une large fossette de chaque côté. Élytres plus larges que le thorax, sensiblement bombées, rebordées latéralement, entièrement d'un vert bleuâtre très-foncé, avec des stries bien marquées au milieu, mais s'effaçant sur les côtés. Pattes d'un brun rouge très-vif. Tout le dessous du corps exactement de la même couleur que le dessus.

Du port Famine (détroit de Magellan).

ANTARCTIA COMPLANATA. †

Pl. 3, fig. 2.

Lata, planiuscula nigra; antennis palpisque rufis; protho-

race basi impresso, medio sulcato; elytris striatis; pedibus fusco-rufis.

Long. 9 millim.

Corps large, plan, entièrement d'un noir légèrement bronzé. Tête lisse, avec deux impressions assez marquées au-dessus du chaperon. Antennes ferrugineuses. Palpes de la même nuance. Prothorax plus large que long, faiblement rétréci en arrière, rebordé sur les côtés, avec un très-faible sillon médian et de chaque côté deux impressions assez marquées, l'externe beaucoup plus petite que l'interne. Élytres planes, beaucoup plus larges que le thorax, noirâtres, avec les bords tirant sur le roussâtre, et des stries très-fines, mais assez apparentes; les intervalles parfaitement lisses. Pattes d'un brun rougeâtre.

Du port Famine.

ANTARCTIA CHALYBÆA. †

Pl. 3, fig. 3.

Tota violacea; antennis fusco-nigris, basi testaceis; prothorace basi biimpresso, medio vix sulcato; elytris vix striatis; pedibus violaceis, rufo-pilosis.

Long. 8 millim.

Corps d'un violet brillant. Tête lisse, ayant quelques petites rides au-dessus du chaperon. Antennes d'un brun noirâtre, légèrement poilues, avec les deux premiers articles testacés. Prothorax très-peu plus large que long, arrondi sur les côtés, ayant deux impressions à sa base très-marquées, et dans son milieu tout juste l'indication seulement d'un sillon. Élytres planes, lisses, d'un violet brillant, ayant des stries d'une finesse extrême. Pattes violacées comme les autres parties du corps, avec les tarses plus bruns et leurs poils roux de même que ceux des jambes. Abdomen violet.

Du port Famine.

ANTARCTIA GLAUCA. †

Pl. 3, fig. 4.

Oblonga, lævigata, viridis; capite lævi; antennis rufis; prothorace medio leviter sulcato, basi vix impresso; elytris læte viridibus, subtiliter striatis; pedibus virescentibus, tibiis tarsisque rufescentibus.

Long. 8 millim.

Corps oblong, d'un vert assez brillant. Tête lisse, sans impression bien sensible. Antennes roussâtres, velues à partir du troisième article. Prothorax à peine plus large que long, légèrement bombé, arrondi sur les côtés, lisse en dessus, n'ayant qu'un très-faible sillon médian, et à sa base une fossette de chaque côté. Élytres ovalaires un peu plus larges que le thorax, vertes, parfaitement lisses, ayant des stries d'une extrême finesse, et au-dessus du bord latéral une rangée de points enfoncés. Pattes vertes, bronzées, avec les jambes et les tarses d'un brun ferrugineux, garnies d'épines rousses. Abdomen d'un vert bleuâtre.

Du port Famine.

LICINITES. — *LICINITÆ.*

GENRE OODES.

Bonelli, *Observations entomologiques.—Mémoires de l'Académie de Turin* (1811). — Latreille, Dejean, etc.

OODES FUSCITARSIS. †

Pl. 1, fig. 14.

Ater, sat nitidus; antennis palpisque rufis; prothorace latissimo, paulo convexo, lævi; elytris thorace angustioribus, apice paulo attenuatis, striatis, interstitiis lævibus; pedibus nigris, tarsis fuscis.

Long. 11 millim.

Corps d'un noir d'ébène. Tête étroite, lisse, luisante. Lèvre supérieure et mandibules noires. Palpes d'un roux vif. Antennes de cette dernière nuance, ayant leurs trois premiers articles lisses et luisants, et les autres revêtus d'une fine pubescence. Prothorax notablement convexe, très-large, échancré en avant, arrondi sur les côtés, élargi en arrière et coupé presque droit à sa base; sa surface parfaitement lisse, présentant à peine l'indication d'un sillon médian. Élytres un peu plus étroites que le thorax, sensiblement amincies en arrière, avec des stries fines et bien marquées, et les intervalles lisses et à peine convexes. Pattes d'un noir brunâtre, avec les tarses roussâtres. Abdomen noir, finement ponctué.

Cette espèce a été recueillie à Rafles-Bay sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

Dans notre figure, les élytres sont représentées un peu trop larges par rapport au prothorax.

CARABITES. — *CARABITÆ.*

GENRE CARABUS.

Linné, *Syst. nat.*, etc., etc.— CEROGLOSSUS Solier in Gay, *Historia de Chile.*

Les espèces du Chili et de Magellan, classées jusqu'à présent, par tous les entomologistes, dans le genre *Carabus*, en ont été détachées récemment par Solier (in Gay, *Historia de Chile* (*Zoologia*), t. IV, p. 123), qui en a formé un petit genre particulier sous le nom de *Ceroglossus.*

CARABUS VALDIVIÆ.

Pl. 3, fig. 7.

Cyaneus; capite thoraceque coriaceis, cyaneis; antennis nigris; elytris viridi-rubro-aureis, splendidis, fortiter striato-punctati; pedibus nigris.

Long. 25-30 millim.

CARABUS CHILIENSIS, *in Tabula nostra.*— CARABUS VALDIVIÆ Hope, *Transact. of the Linnean Society.*

Corps d'un beau bleu foncé. Tête de cette couleur, avec quelques nuances plus vertes près des yeux, fortement chagrinée sur toute sa surface. Mandibules et palpes noirs. Antennes de cette couleur, légèrement poilues à partir du cinquième article. Prothorax un peu cordiforme, beaucoup plus large chez la femelle que chez le mâle, ayant ses bords latéraux relevés et un sillon médian qui n'atteint ni le bord antérieur, ni le bord postérieur, entièrement d'un beau bleu, avec quelques reflets verts près des bords, et toute sa surface ponctuée et fortement chagrinée. Élytres ovalaires, bombées, d'un vert rouge doré changeant et des plus éclatants, avec des stries profondes, ponctuées et interrompues irrégulièrement par des points; les intervalles convexes et ponctués d'une manière irrégulière; le bord des élytres plus chagriné et d'une teinte plus rouge que le milieu. Pattes noires. Abdomen d'un bleu foncé.

Cette espèce provient des provinces méridionales du Chili. Les entomologistes ont beaucoup discuté pour savoir si elle était bien réellement distincte du *Carabus chilensis* Eschscholtz (*Zoologischer Atlas*), dont elle diffère surtout au premier abord par sa belle couleur bleue; mais son prothorax est toujours un peu plus large et les stries de ses élytres beaucoup plus profondes.

CARABUS SUTURALIS.

Pl. 3, fig. 8, 9, 10 et 11.

Nitide viridis, vel cupreus, vel æneus; capite coriario; antennis basi rufis; prothorace ruguloso; elytris viridibus vel æneis, sutura aurato-cuprea, striato-punctatis, tricatenatis; pedibus piceo-rufis.

Long. 15-20 millim.

CARABUS SUTURALIS Fabr., *System. Eleuth.*, t. I, p. 175. — Oliv., *Entom.*, t. III, genre 35, pl. 6, fig. 71. — CARABUS REICHEI Guérin, *Revue zool. par la Société cuvier.*

Corps oblong, plus petit et proportionnellement un peu plus aminci que chez le précédent; tantôt d'un vert doré extrêmement éclatant, tantôt d'une couleur cuivreuse bronzée, tantôt d'un bronzé obscur. Tête chagrinée, ayant en arrière une petite ligne médiane presque lisse. Palpes d'un brun rouge, avec leur extrémité noire. Antennes noirâtres, pubescentes, ayant seulement leurs quatre premiers articles rougeâtres. Prothorax plus long que large, faiblement rétréci en arrière, légèrement rebordé latéralement, chagriné sur toute sa surface avec un étroit sillon dans son milieu; sa couleur, tantôt verte, avec des reflets dorés; tantôt bronzée, avec des reflets cuivreux. Élytres oblongues, ovalaires, convexes, ayant des stries ponctuées et guillochées par la ponctuation; les intervalles peu élevés, et ponctués irrégulièrement; en outre on remarque, sur chaque élytre, trois séries de petites plaques lisses comprises entre deux stries et interrompues de distance en distance, formant ainsi comme trois chaînettes. La couleur des élytres, comme celle des autres parties du corps, varie beaucoup suivant les individus; quelquefois d'un beau vert, avec le bord externe et la suture particulièrement d'un rouge doré éclatant; elles sont, chez certains individus, d'un bronzé cuivreux, avec la suture plus rouge ou d'un bronzé tout à fait obscur. Pattes d'un beau rouge avec les tarses noirs. Abdomen d'un vert noirâtre.

Ce joli insecte très-variable, quant à sa couleur, se trouve à Magellan, à la Terre-de-Feu, etc.

TRECHITES. — *TRECHITÆ.*

GENRE OOPTERUS.

Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne*, p. 123 (1841).

Ce genre, fondé uniquement pour quelques espèces découvertes par les naturalistes de *l'Astrolabe* et de *la Zélée*, est caractérisé par les particularités suivantes :

Corps très-convexe. Palpes terminés par un article conique et pointu; les maxillaires ayant leurs deux derniers articles de la même longueur. Antennes courtes, presque grenues; leurs articles presque aussi larges que longs, à l'exception des premiers. Prothorax assez étroit. Élytres très-bombées, presque oviformes. Tarses antérieurs très-dilatés dans les mâles, particulièrement leurs deux premiers articles.

Ce genre a quelques rapports avec les *Acupalpus*, mais il avoisine surtout les *Trechus;* cependant la forme générale du corps et la configuration des antennes le distingue complétement de tous les autres genres du même groupe. Jusqu'à présent les espèces connues proviennent uniquement des îles Auckland.

OOPTERUS CLIVINOIDES.

Pl. 2, fig. 16.

Piceus, nitidus; capite oblongo, bisulcato; antennis palpisque fulvis, prothorace cordiformi, convexo, lævíter transversim rugato; elytris fornicatis, lævibus, substriato-punctatis.

Long. 5 millim.

OOPTERUS CLIVINOIDES Guérin, *Rev. zool. Soc. cuviér.*, p. 123 (1841). — White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 5.

D'un brun foncé et brillant. Tête oblongue, plus étroite que le thorax, lisse, avec deux larges sillons longitudinaux entre les antennes. Antennes d'un fauve testacé, de même que les palpes. Prothorax bombé, cordiforme, rebordé, ayant un sillon médian assez faible, quelques fines stries transversales sur les côtés, une fossette assez large près de chacun des angles postérieurs, et quelques petites stries longitudinales près du bord basilaire. Écusson très-petit, de forme triangulaire. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, surtout vers leur milieu,

extrêmement voûtées, tout à fait oviformes, lisses, luisantes, avec des stries faibles et finement ponctuées, presque effacées sur les côtés, et les intervalles aplatis, ayant leur bord externe et leur bord sutural d'une teinte fauve. Pattes d'un testacé brunâtre. Abdomen presque noir.

Des îles Auckland.

OOPTERUS PLICATICOLLIS. †

Pl. 2, fig. 15.

Piceo-æneus; capite oblongo, bisulcato; antennis piceis, basi rufis; prothorace cordiformi, convexo, transversim plicato; elytris fornicatis, lævibus, striato-punctatis.

Long. 4-5 millim.

Plus petit que le précédent, avec le prothorax plus étroit et les élytres plus larges, entièrement d'un brun bronzé. Tête oblongue, plus étroite que le thorax, ayant deux larges sillons longitudinaux entre les antennes. Ces dernières d'un brun noirâtre, avec leurs trois premiers articles roussâtres. Palpes de cette dernière nuance. Prothorax bombé, cordiforme, rebordé, ayant un sillon médian assez prononcé, une fossette très-large près de chaque angle postérieur, et quelques fines rides transversales. Élytres larges, parfaitement oviformes, lisses, luisantes, d'un brun bronzé comme les autres parties du corps, luisantes, ayant des stries assez bien marquées et finement ponctuées; les intervalles unis; le bord interne relevé et d'une teinte fauve, seulement vers l'extrémité. Pattes d'un roux clair. Abdomen d'un brun noir, avec l'extrémité roussâtre.

Des îles Auckland.

GENRE TRECHUS.

Clairville, Stephens, Dejean, etc.

Ce genre, établi principalement pour des espèces européennes, mais qui a des représentants dans les

différentes parties du monde, nous a fourni une espèce la plus méridionale de l'Amérique du Sud.

TRECHUS TESTACEUS. †

Pl. 3, fig. 15.

Totus testaceus vel fuscus; capite longitudinaliter bisulcato; antennis pedibusque concoloribus; prothorace cordiformi, læviter sulcato; elytris lævibus, parce pilosis.

Long. 5 millim.

Corps entièrement brunâtre ou testacé. Tête présentant entre les antennes deux larges sillons longitudinaux, qui n'atteignent pas le bord postérieur. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, brunes, avec leur premier article roussâtre. Prothorax à peu près cordiforme, coupé droit en arrière, rebordé latéralement, lisse en dessus, avec un faible sillon médian. Élytres assez larges, planes, sans stries, ni ponctuation distinctes, légèrement tomenteuses et garnies de quelques longs poils. Pattes de la couleur générale du corps ou seulement un peu plus claires. Abdomen lisse, assez brillant.

Cette espèce a été recueillie au port Famine. Elle a assez l'aspect de notre *Trechus littoralis*, mais elle est d'une taille un peu plus considérable, plus robuste dans toutes ses parties, et d'une coloration beaucoup plus obscure.

Famille des DYTICIDES (DYTICIDÆ).

Tribu I. DYTICINÆ.

GENRE HYDATICUS.

Leach.

HYDATICUS SCRIPTUS. †

Pl. 4, fig. 1.

Fuscus; capite rufo, nigro-maculato; prothorace rufo, medio lævi, lateribus punctato; elytris ter-seriato-punctatis, nigris, limbo externo, linea transversa antica, macula laterali nigro-punctata fasciaque maculari pone medium fulvis.

Long. 14-15 millim.

Exactement de la forme des *Hydaticus*, d'un brun roussâtre. Tête d'un roux fauve, avec le bord postérieur, le contour des yeux et deux taches tenant à la bordure d'un noir intense. Antennes fauves, de même que les palpes. Prothorax de la même nuance que la tête, avec sa portion moyenne un peu plus obscure, lisse au milieu et assez fortement ponctué sur les côtés. Écusson noir. Élytres de cette couleur, avec une bordure se recourbant au-dessus de l'épaule, une ligne transversale partant de la bordure, au-dessous de l'épaule, pour remonter immédiatement et se diriger ensuite presque jusqu'au bord sutural, en arrière de l'écusson; une grande tache latérale, ponctuée de noir, mal délimitée, se confondant avec la ligne transversale et s'étendant jusqu'au milieu de l'élytre, plus en arrière une bande transversale dentelée et prolongée en ligne de points, n'atteignant pas la suture, et enfin une tache postérieure appuyée à la bordure; toutes d'un fauve roussâtre. En outre, les élytres présentent trois rangées de points enfoncés, notablement écartées l'une de l'autre. Pattes antérieures et postérieures roussâtres; les postérieures plus brunes.

Cet insecte a été pris à Rafles-Bay, sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande. Il se rapproche surtout de l'*H. flavocinctus* Guér., de la Nouvelle-Guinée; mais il est plus oblong, plus plat en dessus, avec le corselet moins convexe et plus large.

HYDATICUS MIXTUS. †

Pl. 4, fig. 2.

Fuscus; capite læte fulvo, margine postico maculisque nigris; prothorace fulvo, antice posticeque nigro; elytris nigris, fasciis macularibus latissimis, valde dentatis limboque læte fulvis.

Long. 13 millim.

Proportionnellement un peu plus court et plus bombé que le précédent; d'une couleur brunâtre. Tête d'un fauve roux, clair, avec le bord postérieur et deux petites taches médianes obliques de couleur noire. Antennes d'un fauve testacé, de même que les palpes. Prothorax très-court, de la même nuance que la tête, avec le bord antérieur; une large bordure postérieure s'amoindrissant vers les côtés, et une petite ligne longitudinale au milieu d'un noir intense. Toute la surface du prothorax très-lisse. Écusson noir. Élytres larges, bombées vers leur base, ayant chacune trois rangées de points enfoncés, très-écartés les uns des autres, d'un noir brillant, avec une bordure suturale commençant vers le quart de leur longueur, une bordure externe, trois larges bandes transversales profondément dentelées, et une petite tache postérieure d'un fauve brillant. La première bande occupe la portion antérieure de l'élytre, et semble formée de trois taches très-irrégulières dont l'externe, beaucoup plus grande que les autres, renferme un point noir; la seconde est située au delà du milieu et paraît formée de deux taches divisée en lanières et contenant quelques points noirs, et la troisième rapprochée de l'extrémité, plus entière, ne touchant pas tout à fait la bordure suturale. Pattes roussâtres; les postérieures ayant les jambes et les tarses brunâtres.

Cette espèce a été rapportée de l'île de Timor ; elle se rapproche de l'*H. festivus* Illiger, des Indes orientales; mais elle est d'une forme plus courte, plus ramassée, plus convexe antérieurement.

HYDATICUS QUADRIVITTATUS. †

Pl. 4, fig. 3.

Oblongior, subtus fuscus; capite antice rufo, postice nigro; prothorace nigro, lateribus rufo; elytris nigris, lineis lateralibus duabus flavo-fulvis, externa abbreviata, interna fere usque apicem extensa.

Long. 14 millim.

Plus oblong que les précédents, peu convexe, brunâtre. Tête noire en dessus, avec toute la portion antérieure d'un roux fauve. Antennes testacées, de même que les palpes. Prothorax court, lisse ou à peine sensiblement ponctué, noir, avec ses côté d'un fauve roux. Écusson noir. Élytres oblongues, ayant trois rangées de points enfoncés, à peine distinctes, surtout les deux externes ; d'un noir assez brillant, avec deux bandes longitudinales d'un jaune fauve, situées sur le côté, l'une contre le bord externe partant de la base et finissant en pointe avant le milieu de l'élytre, la seconde partant également de la base sur l'épaule et s'arrêtant très-peu avant l'extrémité. Pattes brunes, les antérieures ayant les cuisses plus roussâtres.

Cette espèce a été prise comme la première à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande; elle est assez voisine de l'*H. Hybneri* d'Europe ; seulement elle est plus large, plus luisante et moins convexe, avec une disposition de couleurs différentes.

GENRE AGABUS.

Leach., Aubé, etc. — Dytiscus Fabr., Oliv.

AGABUS LUGUBRIS. †

Pl. 4, fig. 4.

Ovatus, nigrescens; capite nigro, macula frontali rufa; antennis palpisque testaceis; prothorace nigro, marginibus lateralibus fulvis; elytris nigris, linea laterali punctoque prope scutellam rufescentibus.

Long. 7 millim.

De la forme de nos *Agabus* d'Europe; entièrement d'un noir assez brillant. Tête de cette couleur, avec le chaperon et une tache frontale arrondie d'un roux fauve. Antennes testacées de même que les palpes. Prothorax lisse, noir, avec les côtés fauves. Écusson noir. Élytres de cette couleur, paraissant très-finement chagrinées, vues sous une forte loupe, avec trois rangées de points enfoncés, très-peu apparentes, ayant aussi un point fauve près de l'écusson, et près du bord externe une ligne étroite de la même nuance, s'écartant un peu du bord vers le milieu de l'élytre et ne finissant que très-près de l'extrémité, en s'amincissant extrêmement. Pattes d'un roux brunâtre; les postérieures plus obscures que les autres. Abdomen d'un noir brillant.

De la Tasmanie.

Tribu II. GYRINÆ.

GENRE DINEUTES.

Mac-Leay, Lap. de Cast., Aubé, etc. — Gyrinus Fabr., Latr.

Ce genre a des représentants dans toutes les régions intertropicales. Nous en décrirons un nouveau des archipels de l'océan Pacifique.

DINEUTES JANTHINUS. †

Pl. 4, fig. 5.

Oblongus, totus æneo-violaceus; capite prothoraceque iridescentibus; elytris apice oblique truncatis, striatis, striis parum profundis, haud distincte punctatis; pedibus rufis.

Long. 9 millim.

Corps oblong, entièrement d'un vert bronzé clair, plus ou moins violacé, avec des reflets irisés. Tête lisse. Antennes bronzées. Prothorax deux fois plus large que long, sinueux au bord antérieur et au bord postérieur, peu convexe en dessus, lisse, à reflets irisés. Élytres oblongues, tronquées obliquement à leur extrémité, ayant des stries très-peu profondes, sans ponctuation distincte, avec les intervalles plans, paraissant très-finement chagrinés, vus sous une forte loupe, et contre le bord latéral une large ligne longitudinale plus ou moins enfoncée, d'un vert métallique éclatant. Pattes d'un roux brillant, avec les hanches et les cuisses beaucoup plus foncées que les jambes et les tarses. Tout le dessous du corps bronzé.

Cet insecte a été pris à Lebouka, aux îles Viti; il doit être placé près du *D. australis* Fabr., de l'île de Java; mais il est d'une couleur beaucoup plus brillante, avec des élytres plus arrondies sur les côtés et à l'extrémité.

FAMILLE DES HYDROPHILIDES (HYDROPHILIDÆ).

GENRE PHILHYDRUS.

Solier, *Annales de la Société entomologique de France.* — LIMNEBIUS Latr., Leach., etc.— HYDROPHILUS Fabr., Oliv.

Ce genre a été fondé principalement pour des espèces européennes; nous en décrivons une voisine découverte aux îles Canaries.

PHILYDRUS ATLANTICUS. †

Pl. 4, fig. 6.

Nigrescens; capite nigro; maculis duabus fulvis; antennis palpisque testaceis; prothorace subtiliter punctato, nigro, lateribus fulvo; elytris subtilissime punctatis cum pedibus totis fusco-fulvis.

Long. 5-6 millim.

De la forme du *Philhydrus griseus* Fabr., très-convexe, noir en dessous. Tête très-finement ponctuée, noire, avec une tache assez grande d'une couleur fauve vif de chaque côté, en avant des yeux. Antennes d'un testacé roussâtre, de même que les palpes. Prothorax très-finement et très-régulièrement ponctué dans toute son étendue, noir, avec les côtés fauves. Élytres très-convexes, entièrement d'un fauve brunâtre uniforme et luisant, ayant une ponctuation régulière extrêmement fine, et des stries à peine distinctes, visibles seulement sous un grossissement assez fort. Pattes d'un testacé roussâtre.

Cette espèce a été rapportée de Ténériffe.

Famille des DERMESTIDES (DERMESTIDÆ).

Tribu BYRRHINÆ.

GENRE BYRRHUS.

Linné, Fabr., Latr.

Ce genre est fondé sur des espèces européennes; nous en décrivons une voisine qui ne nous paraît s'en éloigner que très-médiocrement.

BYRRHUS AUSTRALIS. †

Pl. 4, fig. 7.

Viridi-æneus, nitidus; pilis brevissimis cinereis parce vestitus; capite punctato; antennis pedibusque testaceo-fuscis; elytris subtiliter punctatis, breviter pilosis.

Long. 7 millim.

Ovoïde, très-convexe, d'un vert bronzé brillant. Tête ayant une ponctuation serrée et assez forte. Antennes d'un testacé brunâtre, ayant leurs cinq derniers articles très-peu plus larges que les précédents. Prothorax finement ponctué et garni de très-petits poils grisâtres clairsemés, mais rares surtout au milieu. Élytres brillantes, convexes, attenuées vers le bout, ponctuées dans toute leur étendue et garnies de petits poils comme le corselet. Pattes d'un testacé brunâtre. Abdomen d'un brun assez clair.

Cet insecte a été pris au port Famine, détroit de Magellan.

Famille des EROTYLIDES (EROTYLIDÆ).

Tribu ENGININÆ.

GENRE CRYPTOPHAGUS.

Herbst, *Natursystem der Insecten* (*Kæfer*), t. II (1738). — Latr., etc., etc. — Dermestes Linné, Fabr. — Ips Oliv.

Ce genre a été fondé pour des espèces européennes; nous décrivons ici un type de la Nouvelle-Zélande qui devra sans doute former un genre particulier; mais tous les entomologistes savent que les Cryptophagus appellent une révision qui modifiera probablement beaucoup les limites des divisions, et c'est cette considération qui nous engage à laisser notre insecte parmi les *Cryptophagus*.

CRYPTOPHAGUS RUFESCENS. †

Pl. 4, fig. 9.

Ovatus, convexus, obscure rufescens; antennis pedibusque concoloribus; prothorace punctato; elytris postice nigrescentibus, serie punctatis.

Long. 3 millim.

Corps ovalaire, assez court, convexe, entièrement d'un roux obscur. Tête assez fortement ponctuée. Antennes de la nuance générale du corps, ayant leurs trois derniers articles courts et larges. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, convexe en dessus, et présentant des points assez gros et espacés. Élytres de la largeur du thorax à leur base, atténuées vers le bout, convexes, assez brillantes, de la couleur des autres parties du corps, ayant leur moitié postérieure, à l'exception de l'extrémité, d'un brun noirâtre, et dans toute leur étendue des points assez gros rangés en séries longitudinales. Pattes de la couleur générale du corps, ou seulement un peu plus pâles.

De la Nouvelle-Zélande.

Famille des STAPHYLINIDES (STAPHYLINIDÆ).

PROGNATHITES. — *PROGNATHITÆ.*

GENRE LEPTOCHIRUS.

Germar. — Erichson, *Monographia Staphylinorum.*

Les espèces connues de ce genre, assez peu nombreuses jusqu'ici, appartiennent à l'Amériqne méridionale, aux Indes orientales et à Madagascar. Nous en décrivons une nouvelle de la Polynésie.

LEPTOCHIRUS SAMOENSIS. †

Pl. 4, fig. 11.

Aterrimus, nitidus; capite antice profunde excavato, postice sulcato; antennis nigris, fusco-pilosis; prothorace lævi, medio sulcato; elytris lævibus, prope suturam unisulcatis, lateribus tristriatis.

Long. 11 millim.

Corps assez étroit, entièrement d'un noir d'ébène brillant. Tête échancrée en avant, profondément et circulairement excavée, sillonnée dans son milieu en arrière, et munie à chacun des angles antérieurs d'une pointe conique. Antennes noires, garnies dans toute leur longueur de poils d'un brun roussâtre. Prothorax un peu plus large que long, avec ses angles arrondis et sa surface parfaitement lisse, offrant un seul sillon médian, large et profond, qui n'atteint pas le bord antérieur. Écusson conique. Élytres plus longues que larges, très-lisses, ayant, près de la suture, un large sillon, sur le côté une strie fine, au-dessous une série de points enfoncés, et près du bord deux stries profondes, légèrement arquées. Pattes noires, avec les

jambes et les tarses plus bruns; les jambes antérieures très-fortement crénelées. Abdomen cylindrique, noir, ayant le bord postérieur de chaque segment d'un brun roussâtre.

Cette espèce ne paraît pas rare aux îles Samoa. Elle est sensiblement d'une forme plus étroite que ses congénères d'Amérique et des Indes orientales.

PÉDÉRITES. — *PŒDERITÆ.*

GENRE PŒDERUS.

Fabr., Olivier, Latreille.

PŒDERUS PEREGRINUS.

Pl. 4, fig. 10.

Capite nigro, antennis basi rufis, apice nigris; prothorace gibbo, rufo; elytris cyaneis, crebre punctatis; pedibus rufis, tibiis tarsisque obscure fuscis; abdomine rufo, apice nigro.

Long. 6 millim.

PŒDERUS PEREGRINUS Erichson, *Monographia Staphylinorum.*

Corps de la forme générale et de l'aspect de nos espèces européennes. Tête arrondie, lisse, entièrement noire, avec les parties de la bouche roussâtres. Antennes poilues, ayant leurs quatre premiers articles roux et tous les autres d'un brun noirâtre. Prothorax plus long que large, plus étroit que la tête, convexe, lisse, d'un roux luisant. Écusson de la même nuance. Élytres d'un bleu foncé et criblées de gros points enfoncés. Pattes roussâtres, avec les jambes et les tarses rembrunis, et de plus, pour les postérieures, l'extrémité des cuisses. Abdomen poilu, roux, avec ses deux derniers segments noirs.

Cet insecte a été pris à Samboangan, sur la côte sud de l'île de Mindanao.

Famille des HISTÉRIDES (HISTERIDÆ).

Tribu I. NITIDULINÆ.

GENRE NITIDULA.

Fabr. Oliv.. Latr., etc.

NITIDULA LATENS. †

Pl. 4, fig. 8.

Ovata, nigrescens; antennis fusco-rufescentibus; prothorace lato, convexo, villoso; elytris brevibus, subtiliter striatis, villosis; pedibus fusco-rufis.

Long. 3 millim. 1/2.

Corps ovalaire, assez court, entièrement d'un noir terne et pubescent, particulièrement en dessus. Tête petite, couverte d'une villosité grisâtre, avec la lèvre supérieure et les autres parties de la bouche d'un roux obscur. Antennes d'un brun roussâtre, ayant leurs trois derniers articles formant une massue arrondie et un peu aplatie. Prothorax une fois plus large que long, convexe, ayant ses angles postérieurs assez aigus, et toute sa surface garnie de poils courts d'un gris noirâtre. Élytres guère plus larges que le thorax, courtes, arrondies à leur extrémité, entièrement noires, ayant des stries serrées, extrêmement fines, et une pubescence assez serrée. Pattes courtes, comprimées, entièrement d'un brun roussâtre. Abdomen noir, assez luisant, ayant de très-petits poils noirs.

Ce petit insecte a été recueilli à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

Tribu II. HISTERINÆ.

GENRE SAPRINUS.

Erichson in Klug, *Jahrbürcher für Entomologie* (1834). — Hister Linné, Fabr., Latr., etc., etc.

SAPRINUS VIRIDICUPREUS. †

Pl. 4, fig. 10.

Nitide cyanescens; capite obscure cupreo, crebre punctato; prothorace concolore, medio lævissimo, lateribus fortiter punctato; elytris obscure viridibus, nitidis, dense punctatis, medio lateribusque lævibus, stria suturali striisque alteris quinque, prima brevi; pygidio creberrime punctato.

Long. 8 millim.

Corps de la forme, de la couleur et de l'aspect du *Saprinus cyaneus* Fabr., commun à la Tasmanie et au sud de la Nouvelle-Hollande; d'un bleu verdâtre. Tête plus cuivreuse et assez fortement ponctuée. Antennes d'un brun roussâtre, avec la massue noire et tomenteuse. Prothorax large, d'un cuivreux brillant, fortement ponctué sur les côtés et au bord postérieur, et parfaitement lisse dans le reste de son étendue. Élytres d'un vert bleuâtre, foncé et brillant, criblées de points assez forts, presque depuis leur base jusqu'à leur extrémité, avec leur portion médiane et leurs côtés unis, pourvues en outre d'une strie suturale remontant très-près de la base, et vers le côté de cinq stries profondes, la première courte, commençant assez loin de la base, les trois suivantes commençant à la base et finissant vers les deux tiers de la longueur des élytres, et la cinquième courte comme la première. Pattes d'un vert cuivreux, avec les tarses et les épines des jambes d'un brun roussâtre. Abdomen très-ponctué, le pygidium surtout caréné dans son milieu et criblé de très-gros points, en partie confondus les uns avec les autres.

Cette espèce a été prise à Rafles-Bay, côte nord de la Nouvelle-Hollande. Bien qu'elle ait entièrement l'aspect du *S. cyaneus*, elle en diffère beaucoup par sa ponctuation et ses stries. Chez notre espèce, la tête est fortement ponctuée, et elle presque lisse dans le *cyaneus ;* chez ce dernier, les élytres ne présentent que trois stries, et leur ponctuation ne s'étend pas jusqu'à la base ; en outre le pygidium est finement ponctué et dépourvu de carène médiane.

Famille des CLÉRIDES (CLERIDÆ).

GENRE TILLUS.

Fabricius, *System. Eleutheratorum*, t. I (1801). — Latreille. — Spinola, *Monogr. des Clérites.*

TILLUS BIPARTITUS. †

Pl. 4, fig. 13.

Angustus; capite nigro; antennis nigris, basi testaceis; prothorace villoso, nigro, basi lateribusque rufo; elytris basi seriato-punctatis, rubris, postice lævibus, nigris, fascia media apiceque flavis; pedibus fusco-rubris.

Long. 7 millim.

Corps étroit, à peu près cylindrique. Tête noire presque globuleuse. Antennes à dents de scie très-médiocrement allongées, noires avec leurs trois premiers articles d'un jaunâtre testacé. Prothorax très-convexe, étroit, sensiblement rétréci en arrière, pubescent, noir avec le bord postérieur et les côtés rougeâtres. Élytres un peu plus larges que le thorax, cylindriques, garnies dans leur moitié antérieure de gros points enfoncés, rangés en séries longitudinales, lisses dans le tiers antérieur, d'un rouge brique, coupé obliquement, descendant du bord externe vers la suture, une bande jaune, droite un peu au delà du milieu et l'extrémité également d'un jaune pâle avec le bord externe noir. Sternum d'un rouge brique. Pattes à peu près de la même nuance avec les cuisses plus obscures, particulièrement les postérieures. Abdomen noirâtre.

Cet insecte provient de l'île Guam, archipel des Mariannes.

GENRE HYDNOCERA.

Newman, *The Entomologist*, p. 36 (1841). — Spinola, *Monogr. des Clérites*, t. II, p. 39.

Ce genre, tel qu'il est considéré actuellement par les entomologistes, comprend deux divisions : l'une, formée d'espèces américaines ; l'autre, d'espèces de la Nouvelle-Hollande. C'est le type de cette dernière que nous décrivons ici.

HYDNOCERA NITENS.

Pl. 4, fig. 15.

Nigra, glabra; capite nigro, antice testaceo; antennis ferrugineis; elytris nigris, nitidis, fasciis tribus lineolaque prope scutellum flavidis; pedibus cum abdomine ferrugineis.

Long. 7 millim.

HYDNOCERA NITENS Newman, *The Entomologist*, p. 86 (1841).

Corps glabre, d'un beau noir brillant. Tête parfaitement noire en dessus avec la face et les parties de la bouche d'un testacé pâle. Antennes ferrugineuses. Prothorax entièrement noir. Écusson ponctué. Élytres également d'un noir brillant, très-fortement ponctuées presque jusqu'à leur extrémité, ayant une ligne transversale basilaire, une petite ligne suturale en arrière de l'écusson, une bande transversale un peu avant le milieu, n'atteignant pas complétement la suture et légèrement courbée sur chaque élytre, et une autre bande avant l'extrémité, interrompue également à la suture et posée un peu obliquement; toutes d'un jaune pâle et luisant. Pattes d'un roux clair avec les tarses plus obscurs. Thorax noir en dessous. Abdomen de la même nuance que les pattes.

De la Tasmanie.

GENRE PYLUS.

Newman, *The Entomologist*, p. 36 (1841). — ILIOTIS Spinola, *Monogr. des Clérites*, t. I, p. 282. — TRICHODES Klug.

Nous décrivons ici le type du genre.

PYLUS FATUUS.

Pl. 4, fig. 16.

Fuscus, pube ferruginea vestitus; capite punctato; antennis ferrugineis; elytris decemstriatis, striis profunde punctatis; pedibus cum abdomine ferrugineis.

Long. 10-11 millim.

PYLUS FATUUS Newman, *The Entomologist*, p. 35 (1841). — TRICHODES OCHROPUS Klug, *Versuch einer systematischen Bestimmung und Auseinandersetzung der Gattungen und Arten der Clerii* (1841). — ILIOTIS PASSERINII Spinola, *Monographie des Clérites*, t. I, p. 283, fig. 1 (1844).

Corps entièrement d'un brun marron et garni d'un fin duvet d'un gris cendré. Tête chagrinée. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du thorax réunis et de la même nuance ou un peu plus ferrugineuses. Prothorax peu convexe, inégal, excavé dans son milieu, couvert de gros points espacés, mais plus rapprochés vers le centre que sur les côtés, ayant son bord postérieur rebordé, et ses côtés prolongés, de manière à former un gros tubercule arrondi. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, presque planes en dessus, assez luisantes et ayant chacune dix stries profondes, garnies de très-gros points enfoncés. Sternum de la couleur générale du corps. Pattes entièrement d'un jaune testacé. Abdomen exactement de la même nuance.

De la Tasmanie.

GENRE TARSOSTENUS.

Spinola, *Monographie des Clérites*, t. 1, p. 287 (1844).

Ce genre, fondé pour une seule espèce européenne (*T. univittatus*), se fait remarquer par des antennes dont les trois derniers articles forment une massue étroite et allongée, à articulations bien distinctes, un prothorax cylindrique, un écusson très-petit, punctiforme, des élytres longues et étroites; des pattes grêles, avec les tarses de quatre articles à peine échancrés et munis en dessous d'un appendice très-court. L'espèce que nous décrivons ci-dessous nous paraît tout à fait appartenir à cette division.

TARSOSTENUS ZONATUS. †

Pl. 4, fig. 14.

Elongatus, cylindricus; capite nigro, villoso, punctato; antennis nigris, basi cum palpis rufis; prothorace rufo; elytris cyaneis, grosse punctatis, fascia media pallide flava; pedibus rufis; abdomine nigro, nitido.

Long. 9 millim.

OPILUS ZONATUS, *in Tabula nostra.*

Corps allongé, étroit, cylindrique, garni d'une légère villosité. Tête arrondie, noirâtre, velue, finement ponctuée. Antennes noires avec leurs trois premiers articles roux. Palpes et lèvre supérieure de cette couleur. Prothorax convexe, cylindrique, assez brusquement rétréci en arrière, lisse en dessus avec une petite fossette au bord antérieur, et des poils rares assez longs, entièrement d'un rouge brique très-luisant. Élytres un peu plus larges que le thorax, très-cylindriques, arrondies au bout, d'un bleu foncé assez brillant devenant plus noir vers l'extrémité, ayant de trois gros points enfoncés rangés en séries longitudinales s'affaiblissant graduellement au delà de la

moitié antérieure, et vers le milieu une bande transversale parfaitement droite d'un jaune pâle. Pattes d'un roux vif, légèrement velues. En dessous, le prothorax rougeâtre; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen d'un noir brillant.

GENRE CHALCICLERUS.

Spinola, *Monographie de la famille des Clérites*, t. I, p. 278.

Ce genre ne comprend que quelques espèces de la Nouvelle-Hollande; nous décrivons aussi le type.

CHALCICLERUS UNICOLOR.

Pl. 5, fig. 1.

Totus obscure viridis, vel cupreus, albido-sericeus; antennis nigro-æneis; prothorace cylindrico, ruguloso; elytris obscure viridi-cupreis, creberrime punctato-rugosis, pedibus æneo-cupreis.

Long. 10 millim.

CHALCICLERUS UNICOLOR Spinola, *Monographie des Clérites*, t. I, p. 279. pl. 21, fig. 5 (1844). — TRICHODES HERBACEUS, *in Tabula nostra.*

Corps allongé, étroit, presque plan en dessus, entièrement d'un vert obscur plus ou moins cuivreux suivant les individus et garni particulièrement en dessous d'un duvet blanc assez serré. Tête rugueuse velue. Antennes d'un noirâtre bronzé. Prothorax d'un tiers plus long que large, sensiblement aminci en arrière, presque plan en dessus, couvert de rugosités et de rides transversales. Élytres allongées, d'un tiers plus larges que le thorax, flexibles, n'embrassant pas l'abdomen, arrondies au bout, plus cuivreuses en général que les autres parties du corps, criblées de gros points et d'aspérités assez fortes, paraissant ainsi toutes chagrinées. Pattes cuivreuses, garnies de poils blancs. Tout le dessous du corps également cuivreux et revêtu de poils blancs.

De la Tasmanie.

GENRE PRIONOPHORUS. †

Nous fondons ce genre pour l'espèce seule décrite ci-après.

Il présente les caractères suivants :

Corps long, cylindrique. Tête courte, très-enfoncée dans le corselet. Mandibules courtes, tranchantes, terminées en pointe aiguë. Palpes courts, ayant leur dernier article conique, pointu. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis; ayant leur premier article assez court et épais, le second très-petit, le troisième de la longueur du premier; tous les autres élargis et formant des dents de scie assez fortes. Prothorax aussi large que long, arrondi sur les côtés. Écusson triangulaire. Élytres allongées, parallèles, arrondies au bout. Pattes courtes, les cuisses peu renflées, les tarses larges.

Ce genre avoisine les *Tenerus* de Laporte de Castelnau; mais il s'en distingue par la brièveté de la tête, la forme étranglée et moins allongée du prothorax, la forme de l'écusson, etc.

PRIONOPHORUS BICOLOR. †

Pl. 5, fig. 16.

Longiusculus, fere cylindricus, pallide rufus; mandibulis apice nigris; antennis totis nigris, pilosis; prothorace rufo, postice gibboso, antice transversim impresso; elytris totis nigris, breviter sericeis; pedibus pallide rufis, tarsis obscuris.

Long. 9 millim.

Corps assez long, presque cylindrique, d'un roux pâle. Tête de cette nuance, très-finement pointillée. Les parties de la

bouche de même couleur avec l'extrémité des mandibules noire. Antennes noires, velues avec chaque article dilaté en une large dent de scie très-aplatie, à partir du quatrième. Prothorax d'un roux luisant, bombé et légèrement mamelonné en arrière, avec la partie antérieure un peu avancée sur la tête et séparée de la partie postérieure par une profonde impression transversale; toute sa surface lisse, légèrement velue. Écusson roux. Élytres un tant soit peu plus larges que le thorax, parallèles, arrondies au bout, entièrement d'un noir opaque et finement soyeuses, sans ponctuation apparente. Pattes d'un roux pâle avec les tarses rembrunis. Tout le dessous du corps d'un roux jaunâtre avec les deux derniers segments de l'abdomen brunâtres.

Ce joli insecte a été recueilli à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

Famille des LAMPYRIDES (LAMPYRIDÆ).

Tribu I. LAMPYRINÆ.

TÉLÉPHORITES. — *TELEPHORITÆ.*

GENRE TELEPHORUS.

Geoffroy, *Histoire des Insectes.* — Cantharis Linné, etc.

TELEPHORUS INSULARIS. †

Pl. 5, fig. 2.

Fusco-nigrescens; antennis pedibusque concoloribus; prothorace brevi, lato, angulis posticis acutis, piceo, maculis miniaceis duabus; elytris fuscis, obscuris, immaculatis.

Long. 11 millim.

A peu près de la forme générale de notre *Telephorus fuscus*, entièrement d'un brun noirâtre. Antennes de la même nuance, ayant environ les deux tiers de la longueur du corps, leur troisième article plus court que le quatrième, tous les suivants à peu près égaux, à l'exception du dernier d'un tiers plus long que le précédent et terminé en pointe obtuse. Prothorax d'un tiers plus large que long, arrondi en avant et sur les côtés et coupé droit en arrière avec les angles saillants et aigus, élevé en dessus au milieu et excavé de chaque côté, très-finement chagriné, d'un brun noir, avec une grande tache d'un rouge vermillon de chaque côté, dans la partie concave. Élytres un peu moins larges que le corselet à leur base, entièrement d'un brun noirâtre uniforme, mais devenant peut-être légèrement plus pâle vers l'extrémité, finement chagrinées dans toute leur étendue et présentant une ou deux lignes longitudinales un peu saillantes. Pattes de la couleur générale du corps.

Cet insecte a été pris à Banjer-Massin, sur la côte sud de Bornéo.

TELEPHORUS FLAVIFEMORALIS.

Pl. 5, fig. 3.

Læte flavo-testaceus; antennis nigrescentibus, basi testaceis; prothorace immaculato; elytris flavis, apice nigris; femoribus flavescentibus, apice, tibiis tarsisque nigris.

Long. 11 millim.

A peu près de la taille de notre *Telephorus lividus*, mais un peu plus large; d'un jaune légèrement miniacé. Tête de cette couleur, sans taches. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, noirâtres avec la base du premier article d'un jaune roussâtre; leurs deuxième et troisième articles à peu près égaux; le troisième sensiblement plus long et le dernier terminé en pointe obtuse. Prothorax d'un tiers plus large que long, avec ses quatre angles coupés et à peu près arrondis, et sa surface présentant deux bosselures séparées par un étroit sillon. Élytres un peu plus larges que le thorax à leur base, presque unies, avec l'indication de deux ou trois lignes longitudinales, d'un jaune sensiblement moins rougeâtre que le prothorax avec l'extrémité noire. Pattes noires ayant la plus grande partie de la longueur des cuisses du même jaune roussâtre que les autres parties du corps, leur extrémité seule étant noire. Tout le dessous du corps jaunâtre.

Cette espèce a été recueillie à Samboangan, sur la côte de l'île de Mindanao (Philippines).

TELEPHORUS SCHÆFFERI.

Pl. 5, fig. 4.

Angustus; flavo-rufescens; capite, vertice fusco; antennis longis, piceis, basi rufis; prothorace toto rufo, nitido; elytris

nigro-fuscis, rugulosis; pedibus rufescentibus, genibus, tibiarum apice tarsisque fuscis.

Long. 9-10 millim.

TELEPHORUS SCHÆFFERI Guérin, *Voyage de la Coquille* (*Zoologie*), t. II, part. 2, p. 76.

Corps assez étroit, d'un testacé roussâtre. Tête d'un roux clair et brillant avec tout l'espace compris entre les antennes de couleur noirâtre. Palpes testacés. Antennes presque aussi longues que le corps, pubescentes, d'un brun noir avec la base de leur premier article rousse, ayant leur second article plus court que le troisième et celui-ci plus que le quatrième; tous les suivants à peu près égaux. Prothorax plus large que long, avec ses quatre angles arrondis, entièrement d'un roux clair, très-brillant, bombé en dessus avec ses bords aplatis et sans sillon médian. Élytres longues et étroites, un peu plus larges que le thorax, finement chagrinées dans toute leur étendue, entièrement d'un noir violacé brunâtre, avec leur bord sutural et leur bord externe tirant sur le roussâtre. Pattes d'un jaune roux, ayant les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses noirs ou brunâtres. Tout le dessous du corps uniformément d'un jaune roussâtre pâle.

Trouvé à Warou (île Céram), archipel des Moluques.

TELEPHORUS TRICOLOR.

Pl. 5, fig. 5.

Parallelus, capite nigro, basi clypeique margine rufis; antennis pedibusque nigris; prothorace rufo; elytris subgranulosis, totis cyaneo-viridibus; abdomine flavido, punctis nigris in seriebus dispositis.

Long. 9-10 millim.

TELEPHORUS TRICOLOR Lap. de Cast., *Hist. des Anim. articulés, Ins.*, t. I, p. 275 (1837). — TELEPHORUS RUFICOLLIS, *in Tabula nostra.*

Corps long, parallèle. Tête creusée entre les antennes, noire, avec son sommet et le bord du chaperon d'un roux pâle. Man-

dibules d'une couleur orangée roussâtre avec leur extrémité noire. Palpes et antennes également noirs; ces dernières filiformes, assez grêles, ayant plus des deux tiers de la longueur du corps. Prothorax presque carré avec ses angles arrondis, le bord antérieur très-légèrement échancré, les bords latéraux très-faiblement arquées; sa surface entièrement unie, et d'un roux orangé avec une petite tache noire vers le milieu chez certains individus. Écusson noirâtre, opaque. Élytres très-peu plus larges que le thorax, finement chagrinées dans toute leur étendue et entièrement d'un bleu verdâtre. Sternum noir avec une ligne jaunâtre à l'entour de l'origine des pattes. Ces dernières noires, ayant seulement l'extrémité des hanches d'un jaune orange. Abdomen de cette dernière nuance, avec l'extrémité et quatre rangées de points ou de petites taches noirâtres; deux médianes et une de chaque côté, tout à fait marginale.

De la Tasmanie.

GENRE CHAULIOGNATHUS.

Hentz, Lap. de Casteln., Blanch., etc.

Ce genre comprend particulièrement des espèces américaines; nous en décrivons deux qui jusqu'à présent sont restées inédites.

CHAULIOGNATHUS MAGELLANICUS.

Pl. 5, fig. 6.

Niger; capite nitido; antennis piceis; prothorace nigro, limbo lateribusque rufis; elytris totis nigro-cyanescentibus, læviter coriariis.

Long. 12 millim.

Corps allongé, comme celui de notre *Telephorus fuscus*, noir. Tête brillante, légèrement mamelonnée. Antennes d'un brun noirâtre ayant leur troisième article de la même longueur que le suivant. Prothorax en forme de bouclier, arrondi par devant, coupé droit en arrière, avec les angles arrondis, légè-

rement rebordé tout autour, inégal en dessus, ayant près du bord postérieur une large fossette et trois autres plus petites en avant, d'un noir brillant avec les bords antérieur et postérieur et les côtés d'un roux vif. Élytres un peu plus larges que le thorax, minces, flexibles, entièrement d'un noir bleuâtre, mat, et finement chagrinées dans toute leur étendue. Pattes noires, avec l'extrémité des jambes et les tarses d'une nuance brunâtre.

Trouvé au port Famine (détroit de Magellan).

CHAULIOGNATHUS BIOCULATUS. †

Pl. 5, fig. 7.

Obscure fuscus; prothorace clypeiformi, maculis roseis duabus; elytris totis fuscis, opacis, obsolete punctatis; antennis pedibusque concoloribus.

Long. 11 millim.

Corps allongé, entièrement d'un brun terne, médiocrement foncé et extrêmement uniforme. Tête un peu plus noirâtre, entièrement cachée sous le prothorax. Antennes de la couleur générale du corps, aplaties en forme de lanières, chaque article conservant à peu près la même largeur dans toute son étendue; le dernier oblong, terminé en pointe obtuse. Prothorax plus large que long, clypéiforme, arrondi en avant et sur les côtés, coupé droit en arrière, finement rebordé tout autour, bombé dans son milieu, et excavé latéralement, présentant de chaque côté une longue tache d'un rose vermillon; en dessous la même tache reparaît, mais beaucoup plus petite. Écusson arrondi, plus brillant que les autres parties du corps. Élytres longues, très-flexibles, un peu plus larges que le thorax, avec les épaules arrondies, entièrement d'un brun terne et uniforme, ayant une ponctuation et des lignes élevées, extrêmement faibles. Pattes comprimées, de la couleur des autres parties du corps, ainsi que l'abdomen.

Cette espèce paraît assez abondante au port Famine, elle est notablement différente de la précédente

par sa forme et ses taches. Les espaces rougeâtres que présente le prothorax sont certainement les parties phosphorescentes pendant la vie de l'animal, comme cela se voit chez les Lampyrides.

GENRE ELATTODERES. †

Ce genre est fondé uniquement pour l'espèce décrite ci-dessous. Il présente les caractères suivants :

Corps étroit, allongé. Tête très-petite, extrêmement courte. Mandibules fort petites, terminées en pointe aiguë et recourbée. Palpes médiocrement longs, surtout les labiaux, ayant leur dernier article plus grand que le précédent, sensiblement plus épais, de forme ovalaire et terminé en pointe obtuse. Antennes filiformes de la longueur des deux tiers du corps, ayant leur premier article court et renflé en massue, le second très-petit, tous les suivants assez allongés et à peu près égaux entre eux, le dernier seul, extrêmement petit et en forme de bouton pointu. Prothorax très-petit, plus étroit que la tête et sensiblement moins long que large avec ses bords latéraux parfaitement arrondis et formant un petit angle rentrant près du bord postérieur. Écusson étroit, allongé. Élytres une fois plus larges que le thorax, parallèles et arrondies au bout. Pattes grêles, médiocrement allongées ; les tarses ayant leur premier article presque aussi long que les quatre autres réunis, les troisième et quatrième extrêmement courts et échancrés.

Ce genre avoisine les *Malthinus* et les *Silis*, mais la forme si particulière de la tête, des antennes du

thorax, etc., les distinguent complétement de tous les autres types de la même famille.

ELATTODERES MACULICOLLIS.

Pl. 5, fig. 8.

Fuscus; antennis concoloribus, pilosis; prothorace rufo, maculis tribus nigris; elytris totis fuscis, crebre punctato-rugosis.

Long. 9 millim.

SILIS MACULICOLLIS, *in Tabula nostra.*

Étroit, assez allongé, entièrement d'un brun obscur. Tête arrondie, plus large que le thorax, noirâtre, avec les palpes roussâtres. Antennes filiformes, ayant les deux tiers de la longueur du corps, entièrement brunes comme le corps et garnies de poils d'une finesse extrême; leur premier article court et renflé; le second très-petit; le troisième plus long que le quatrième; le dernier assez court et terminé en pointe. Prothorax très-petit, plus large que long, très-arrondi sur les côtés, ayant un large sillon médian et une excavation de chaque côté, d'un roux miniacé avec trois taches noires: l'une petite, médiane, de forme arrondie et les deux autres latérales, un peu obliques, s'étendant jusqu'au bord postérieur. Élytres une fois plus larges que le thorax, presque parallèles, arrondies au bout, entièrement d'un brun assez obscur et criblées dans toute leur étendue de points enfoncés extrêmement rapprochés les uns des autres. Pattes grêles, brunâtres.

Trouvé au port Famine (détroit de Magellan).

LAMPYRITES. — *LAMPYRITÆ.*

GENRE LUCIOLA.

Laporte de Castelnau, *Annales de la Société entomologique de France*, t. II, p. 150 (1833).

LUCIOLA LIMBATA. †

Pl. 16, fig. 1.

Oblongus, obscure testaceus; capite nigro; antennis fuscis; prothorace lato, rufo; elytris piceo-nigris, rugulosis, limbo externo rufo; pedibus fuscis.

Long. 11 millim.

Assez allongé, à côtés parallèles, d'une couleur testacé obscure. Tête noirâtre, entièrement cachée sous le thorax. Antennes courtes, moniliformes, brunes, poilues. Prothorax une fois plus large que long, bombé, arrondi en avant, coupé droit en arrière avec les angles saillants et une excavation assez profonde au-dessous de chaque angle, du côté interne, entièrement d'un roux terne, ayant toute sa surface un peu inégale. Écusson noirâtre. Élytres de cette couleur, moins larges que le thorax, parallèles, arrondies au bout, chagrinées dans toute leur étendue, ayant quatre lignes élevées, assez apparentes, surtout les internes, et une bordure externe d'un roux fauve. Abdomen d'un brun testacé. Abdomen plus jaunâtre, de même que le sternum.

Cette espèce, bien reconnaissable à la couleur de son thorax et à la bordure des élytres, a été rencontrée aux îles Salomon.

LUCIOLA PLAGIATA. †

Pl. 5, fig. 15.

Oblonga, subtus testacea; capite nigro; antennis concoloribus; prothorace rufo, macula media nigra; scutello rufo; elytris coriariis, fusco-nigris; pedibus testaceis, tarsis nigrescentibus.

Long. 7-8 millim.

Corps ovale oblong, d'une couleur testacée en dessous. Tête noire, légèrement pubescente. Antennes de cette couleur, assez

grêles. Prothorax en forme de bouclier, ayant son bord postérieur coupé droit au devant de l'écusson, rentrant ensuite, avec les angles saillants, un peu convexe en dessus, rebordé tout autour d'un roux obscur, avec une large tache noire dans son milieu. Écusson également roussâtre. Élytres ovalaires, entièrement noirâtres, fortement chagrinées dans toute leur étendue, ayant quatre fines lignes saillantes sur chacune. Pattes testacées avec les tarses noirâtres et l'extrémité des jambes rembrunie. Abdomen brun à sa base et d'un jaune pâle dans le reste de son étendue.

Cet insecte a été trouvé à l'île San George (archipel Salomon).

LYCITES. — *LYCITÆ.*

GENRE LYCUS,

Fabricius. — Olivier. — Latreille, etc.

Le genre Lycus tel qu'il figure actuellement dans les ouvrages d'Entomologie a une étendue très-considérable. Il comprend toutes les espèces qui ayant le corselet en forme de bouclier avec la tête découverte, les antennes comprimées et en général en forme de dents de scie et des tarses de cinq articles, ont la tête prolongée en forme de museau. Ces insectes, mieux étudiés qu'ils ne le sont actuellement, devront constituer certainement plusieurs divisions; mais ici, décrivant simplement une petite série d'espèces, nous avons dû les laisser dans le grand genre *Lycus.*

LYCUS MELANURUS. †

Pl. 6, fig. 2.

Elongatus, niger; capite nigro; prothorace rufo, lineis mediis duabus angustis, nigris; elytris longis, basi thorace paulo la-

tioribus, gradatim ampliatis, rugulosis, quadricostatis, late rufis, apice nigris.

Long. 18-20 millim.

Allongé, noir. Tête de cette couleur, mince, prolongée en un très-long museau. Antennes noires. Prothorax très-relevé sur les côtés, ayant son bord postérieur sinueux et toute sa surface inégale et rugueuse, d'un roux vif, avec deux lignes longitudinales noires au milieu, réunies en arrière par un trait transversal. Écusson roux, petit, arrondi au bout. Élytres très-longues, un peu plus larges que le thorax à leur base, notablement élargies ensuite et arrondies au bout; d'un roux brique vif, avec leur portion terminale noire et dentelée en avant, chagrinées et réticulées transversalement dans toute leur étendue, ayant leur bord externe et leur bord sutural élevés et quatre côtes étroites très-saillantes. Pattes peu élargies, noires, comme tout le dessous du corps.

Ce bel insecte, très-différent de tous ceux que l'on a déjà décrits du même genre a été pris à Singapore.

LYCUS RUFIPENNIS.

Pl. 5, fig. 12.

Niger; antennis dentatis; prothorace nigro, carinis confluentibus; scutello nigro; elytris totis rufis, reticulatis, quadricostatis; pedibus nigris.

Long. 10-12 millim.

LYCUS RUFIPENNIS Fabr., *Syst. Eleutherat.*, t. II, p. 114. — PORROSTOMA RUFIPENNIS Erichs., *Archiv.*, 1842, p. 145.

Corps noir. Antennes de cette couleur, moitié moins longues que le corps, à articles en dents de scie, larges, assez courts, à l'exception du troisième beaucoup plus grand que les autres. Prothorax court, conique, à bords relevés, ayant deux carènes médianes s'anastomosant avec d'autres carènes et circonscrivant quatre cellules au bord antérieur. Écusson noir.

Corps étroit, brunâtre. Tête de cette nuance en dessus, avec toute la face d'un jaune roussâtre, de même que les parties de la bouche. Antennes ayant les deux tiers de la longueur du corps, à articles larges et aplatis, bruns, à l'exception des trois premiers dont la couleur est roussâtre. Prothorax conique, arrondi en avant, entièrement d'un roux clair, et présentant un sillon médian et une large fossette de chaque côté. Écusson de la même nuance que le prothorax, ainsi que tout le sternum. Élytres très-peu plus larges que le thorax à leur base et à peine élargies vers le bout; d'un brun obscur, avec une petite tache rousse près de l'écusson, offrant dans toute leur étendue une fine réticulation transversale et trois côtes longitudinales bien prononcées; le bord sutural et le bord externe sont également relevés en forme de côtes. Pattes brunes avec les hanches et la base des cuisses roussâtres. Abdomen d'un brun noir.

Cet insecte a été rencontré à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée; il avait déjà été pris à Dorey par Dumont d'Urville.

LYCUS LATIPES.

Pl. 5, fig. 10.

Totus fuscus; antennis concoloribus, valde depressis; prothorace conico, lateribus reflexis; elytris fortiter reticulatis, tricostatis; pedibus compressis.

Long. 8 millim.

De la forme du précédent, mais d'une taille un peu plus considérable, entièrement d'un brun obscur sans aucune tache. Antennes larges, très-comprimées à partir du troisième article; celui-ci plus long que le quatrième; tous formant une petite dent au côté externe. Prothorax conique, arrondi en avant, ayant ses bords latéraux très-relevés et ses angles postérieurs très-aigus, offrant un sillon médian et une large excavation de chaque côté. Élytres un peu plus larges que le thorax

à leur base, presque parallèles, ayant dans toute leur étendue une forte réticulation transversale, trois côtes longitudinales, le bord externe et le bord sutural élevés. Pattes de la couleur générale du corps, avec les cuisses et les jambes larges et très-comprimées.

Cette espèce a été prise à Warou (île Céram).

LYCUS PILOSICORNIS. †

Pl. 5, fig. 14.

Flavo-rufescens; antennis nigris, valde dentatis, pilosis; elytris reticulatis, lineis elevatis parum prominentibus, apice macula suturali nigra; pedibus abdomineque nigrescentibus.

Long. 6 millim.

Corps d'un jaune roussâtre. Tête de cette nuance, excavée dans son milieu, avec les yeux gros et saillants. Antennes noires, seulement un peu roussâtres à la base, grêles, poilues, ayant chaque article prolongé à l'extrémité en une longue dent, assez mince. Prothorax de la couleur générale du corps, assez luisant, étroit, plus long que large, bombé dans son milieu, excavé sur les côtés, avec une petite fossette au milieu du bord postérieur et un sillon transversal de chaque côté. Écusson arrondi. Élytres un peu plus larges que le thorax, presque parallèles, à peine élargies vers le bout, très-finement réticulées, avec des lignes élevées peu saillantes, de la couleur jaune roussâtre des autres parties du corps, ayant une grande tache suturale d'un noir brunâtre à l'extrémité. Pattes assez grêles, comprimées, d'un brun noirâtre avec les hanches et la base des cuisses roussâtres. Abdomen d'un brun obscur.

Cette espèce, qui a été prise à Samboangan, sur la côte de l'île de Mindanao (Philippines), s'éloigne beaucoup des précédentes par sa tête très-peu prolongée et par la forme de ses antennes.

Tribu II. CEBRIONIDÆ.

RHIPICERITES. — *RHIPICERITÆ.*

GENRE CALLIRHIPIS.

Latreille, *Règne animal de Cuvier*, t. I, p. 459.— Lap. de Cast.— Blanch., etc.

Ce genre remarquable, ne comprend jusqu'ici que quelques espèces de l'Inde. Nous en faisons connaître deux nouvelles des archipels de l'océan Pacifique.

CALLIRHIPIS DEJEANII.

Pl. 6, fig. 4.

Fuscus, cinereo-tomentosus; capite rugoso, basi excavato; antennis longissime pennatis, testaceo-fuscis; prothorace gibbo, bifoveolato; elytris tricostatis, interstitiis irregulariter fossulatis; pedibus cinereo-tomentosis.

Long. 18-20 millim.

Callirhipis Dejeanii Latr., *Règne anim.*, t. I, p. 460.

D'un brun foncé et entièrement revêtu d'une pubescence grisâtre. Tête notablement prolongée en museau, rugueuse, avec une fossette à sa face. Antennes du mâle ayant leurs articles prolongés en lamelles de la moitié de la longueur du corps. Prothorax gibbeux, élargi en arrière, finement chagriné, tomenteux, ayant sur la ligne médiane transverse deux très-gros points, extrêmement enfoncés; en arrière deux petites fossettes presque contiguës et d'autres plus grandes, de forme oblongue, au devant de chaque angle postérieur. Élytres un peu plus larges que le thorax, bombées, brunes, garnies d'une pubescence grise très-serrée, ayant chacune trois côtes oblitérées en arrière et les intervalles, avec des séries d'impressions ou de

fossettes de forme et de taille irrégulière plus rembrunies que les autres parties des élytres ; ce qui les rend comme marbrées. Pattes d'un brun roussâtre, garnies d'une fine pubescence grise. Abdomen lisse, brun, avec chaque segment bordé de roux.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce. L'individu que nous décrivons ici provient des îles Salomon.

CALLIRHIPIS CASTANEUS. †

Pl. 6, fig. 5.

Castaneus, subnitidus, glaberrimus; capite crebre punctato, antennis fusco-testaceis; prothorace gibbo, subtiliter punctato, foveolato; elytris oblongis, punctato-rugulosis.

Long. 15 millim.

Corps allongé, entièrement d'un brun marron assez luisant et complétement glabre. Tête courte, bombée, criblée de gros points enfoncés et confondus. Antennes pectinées chez la femelle, ayant leur premier article d'un brun luisant et tous les autres d'un gris roussâtre. Prothorax court, élargi en arrière avec les angles saillants, gibbeux au-dessus de la tête, ponctué et présentant six fossettes, deux sur la ligne médiane transverse, deux arrière très-rapprochées l'une de l'autre, et une au-dessus de chacun des angles postérieurs. Élytres fort longues, médiocrement convexes, un peu plus larges que le thorax et atténuées vers le bout, ponctuées et finement chagrinées dans toute leur étendue, avec l'indication de deux ou trois lignes élevées. Pattes brunes comme le corps avec l'extrémité des jambes et les tarses un peu plus roussâtres et garnis d'une légère pubescence.

Cette espèce dont nous ne connaissons que la femelle a été trouvée à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée. On devra peut-être en former un genre particulier, mais n'en connaissant

qu'un sexe et surtout celui chez lesquels les caractères génériques sont souvent très-affaiblis, il nous a paru préférable de laisser cet insecte parmi les *Callirhipis.*

GENRE SIMIANUS. †

Nous établissons ce genre pour la seule espèce décrite ci-dessous qu'il nous a paru impossible de laisser parmi les Callirhipis. Cette nouvelle division présente les caractères suivants :

Corps allongé, nullement voûté. Tête presque droite, complétement saillante en avant du thorax. Mandibules courtes, terminées en pointe aiguë. Lèvre inférieure petite, arrondie. Antennes ayant leur premier article assez long et courbé, le second très-petit et les suivants prolongés en une dent assez longue. Prothorax de forme un peu conique, avec les angles antérieurs arrondis, les angles postérieurs aigus et le bord postérieur sinueux. Écusson petit et arrondi. Élytres allongées, parallèles et arrondies au bout. Pattes assez fortes, médiocrement longues; les tarses ayant leurs quatre premiers articles courts et sans lamelles en dessous, le dernier plus long que les précédents et assez épais, terminé par des crochets forts et recourbés.

Ce genre se distingue aisément des Callirhipis par la tête qui n'est pas cachée sous le thorax et qui ne présente aucun prolongement.

SIMIANUS BICOLOR. †

Pl. 6, fig. 3.

Rufescens; capite rufo; antennis nigris; prothorace rufo, ruguloso, lateribus foveolato; elytris nigris, basi rufis; costatis, interstitiis punctatis, clathratis; pedibus rufis, tarsis tibiarumque cum abdomine nigris.

Long. 20-21 millim.

CALLIRHIPIS BICOLOR, *in Tabula nostra.*

Corps allongé, d'un roux clair. Tête petite, avancée, finement chagrinée, rousse. Antennes noires, avec leur premier article roussâtre à la base, ayant tous leurs articles à partir du troisième, prolongés en dents de peigne, médiocrement longues, au moins chez la femelle. Prothorax conique, presque plan, arrondi en avant, sinueux en arrière avec les angles postérieurs saillants, entièrement d'un roux clair, finement chagriné et présentant une fossette de chaque côté au-dessus des angles postérieurs. Écusson roux. Élytres allongées, un peu plus larges que le thorax, très-peu convexes, noires avec leur base d'un roux clair, cette couleur se prolongeant le long de la suture jusque vers leur milieu; ayant chacune neuf ou dix côtes étroites et médiocrement saillantes avec les intervalles très-fortement ponctués et réticulés transversalement. Sternum d'un roux pâle. Pattes de cette dernière nuance, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs. Abdomen ponctué, noir, ayant une étroite bordure roussâtre à chaque segment.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce; elle a été prise à l'île Céram.

Famille des ÉLATÉRIDES (ELATERIDÆ).

Tribu I. ELATERINÆ.

TETRALOBITES. — *TETRALOBITÆ.*

GENRE MONOCREPIDIUS.

Eschscholtz. — Germar, etc.

MONOCREPIDIUS CINEREUS. †

Pl. 6, fig. 6.

Fuscus, undique dense cinereo-tomentosus; prothorace medio lævìter sulcato; elytris striatis, striis subtiliter punctatis.

Long. 22 millim.

D'un brun tirant plus ou moins sur le roussâtre et entièrement revêtu d'une pubescence serrée d'un gris cendré. Tête ponctuée. Antennes d'un brun testacé. Prothorax presque une fois plus long que large, avec ses angles postérieurs très-prolongés en pointe, ayant dans son milieu un sillon se terminant sur une petite gibbosité assez distante du bord postérieur. Élytres à peine aussi larges que le thorax, bidentées à leur extrémité, ayant chacune onze stries étroites et bien apparentes; ces stries finement ponctuées, mais cette ponctuation masquée par les poils courts qui recouvrent la totalité des élytres. Pattes d'un brun roussâtre, garnies de poils gris dans toute leur longueur.

Cette espèce a été recueillie à Rafles-Bay, côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

ELATERITES. — *ELATERITÆ.*

GENRE AGRYPNUS.

Eschscholtz.

Ce genre, tel qu'il est circonscrit par les entomologistes modernes, comprend un petit nombre d'espèces. Nous en décrivons ici une nouvelle qui par sa taille et sa forme générale s'éloigne médiocrement de l'*Agrypnus atomarius* d'Europe.

AGRYPNUS NIGRO-PLAGIATUS. †

Pl. 6, fig. 7.

Fusco-nigrescens, cinereo-vestitus; antennis obscure testaceis; prothorace convexo, piloso, plagis denudatis; elytris striatis, serie punctatis, pilosis.

Long. 12-13 millim.

D'un brun noirâtre, et revêtu d'une pubescence grise. Tête entièrement couverte de poils très-serrés. Antennes d'un testacé obscur. Prothorax bombé, un peu plus long que large, criblé de gros points et garni de poils gris avec un espace médian et deux ou trois autres plus petits de chaque côté, dénudés, ce qui le fait paraître tacheté. Élytres de la largeur du thorax à leur base, atténuées vers le bout, finement striées avec de gros points enfoncés très-rapprochés les uns des autres et garnies d'une pubescence grisâtre plus ou moins serrée suivant les parties. Pattes d'un brun roussâtre. Abdomen ponctué et poilu.

Cette espèce, un peu plus courte et plus atténuée en arrière que l'*A. atomarius* d'Europe, a été rencontrée à Banjer-Massin, sur la côte sud de Bornéo et à l'île Guam.

GENRE LACON.

Germar, *Zeitschrift für Entomologie.*

Ce genre comprend des espèces de couleurs sombres qui habitent principalement l'Océanie. Nous en décrivons une encore inédite de la Nouvelle-Guinée.

LACON TRISTE. †

Pl. 6, fig. 8.

Piceus, opacus, pube cinerea vestitus; capite rugoso; prothorace convexo, longiusculo, grosse punctato; elytris fortiter striato-punctatis, pubescentibus; pedibus concoloribus.

Long. 13 millim.

Corps oblong, d'un brun noirâtre obscur, et entièrement revêtu d'une pubescence courte et assez serrée, d'un gris cendré. Tête courte et un peu excavée dans son milieu, criblée de très-gros points enfoncés, très-rapprochés les uns des autres. Antennes d'un brun légèrement roussâtre et velues. Prothorax beaucoup plus long que large, aminci en avant et en arrière, avec ses angles postérieurs saillants et obtus, convexe en dessus, ayant une légère mpression longitudinale vers la partie postérieure et surt oute sa surface de très-gros points enfoncés, très-serrés et régulièrement espacés. Élytres à peu près de la même largeur que le thorax, très-atténuées en arrière, médiocrement convexes, ayant des stries peu profondes, garnies de très-gros points extrêmement enfoncés, avec les intervalles très-finement pointillés et toute leur surface revêtue de très-petits poils grisâtres. Pattes grêles, d'un brun un peu plus roussâtre que les autres parties du corps et également pubescentes. Tout le dessous du corps ponctué avec chaque point muni d'un petit poil d'un gris blanchâtre.

Cet insecte avoisine assez le *Lacon humilis* Erichs, commun à la Tasmanie, mais il est plus allongé,

plus convexe; moins sombre et bien plus fortement ponctué. Il a été pris à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE CORYMBITES.

Latreille. — Germar, etc.

Ce genre a été fondé essentiellement pour quelques espèces européennes. Celle que nous décrivons ici en diffère sensiblement par la forme générale du corps et par les antennes moins flabellées. Elle devra peut-être en être distinguée génériquement.

CORYMBITES RAMIFER.

P. 6, fig. 9.

Elongatus, fusco-rufescens, subnitidus, glaberrimus; antennis piceis; prothorace elongato, punctato-rugoso, medio late sulcato; elytris longis, versus apicem attenuatis, sulcatis, punctatis.

Long. 20-21 millim.

CORYMBITES RAMIFER Eschsch. — Germar, *Zeitschrift für Entom.*

Corps très-allongé d'un brun roussâtre assez brillant, entièrement glabre. Tête rugueuse. Antennes dentées, noirâtres avec leurs trois premiers articles plus bruns. Prothorax étroit, très-long, un peu élargi d'avant en arrière avec les angles postérieurs prolongés en longues pointes, assez convexe, ponctué et rugueux dans toute son étendue, ayant dans son milieu un large sillon circonscrit de chaque côté par une sorte de bourrelet. Élytres très-longues, un peu plus larges que le thorax à leur base, très-atténées vers le bout, entièrement d'un brun roussâtre, sensiblement plus clair que sur les autres parties du corps, luisantes, sillonnées avec les intervalles relevés en côtes étroites et les sillons eux-mêmes criblés de gros points, plus ou moins

confondus les uns avec les autres. Pattes brunes avec les hanches, la base des cuisses, l'extrémité des jambes et les tarses d'un roux assez clair. Abdomen brun, luisant et ponctué.

De la Tasmanie.

GENRE ELATER.

Linné. — Fabr. — Latr., *Athous et Limonius.*

Dans nos écrits antérieurs (*Histoire des Insectes, etc.*) nous avons conservé l'ancien nom générique d'Élater pour les espèces rattachés par plusieurs entomologistes modernes aux genres *Athous* et *Limonius*, et qui ont des tarses simples et des antennes faiblement dentées, composées de onze articles distincts, le deuxième très-petit, le troisième presque aussi long que le quatrième et le dernier oblong, offrant la trace d'une division comme un douzième article.

L'espèce que nous décrivons ici ne s'éloigne pas considérablement de nos européennes, classées dans le genre Élater.

ELATER NITIDO-FUSCUS. †

Pl. 6, fig. 10.

Castaneo-rufescens, nitidus; antennis pedibusque concoloribus, pilosis; prothorace villoso, grosse punctato, medio fere lævi; elytris apice attenuatis, sulcato-punctatis, interstitiis punctulatis.

Long. 8-9 millim.

De la taille de l'*Elater* (*Limonius*) *nigripes*, mais proportionnellement un peu plus large, entièrement d'un brun

marron roussâtre, brillant et revêtu d'une très-fine pubescence, Tête convexe, arrondie en avant, ponctuée et velue. Antennes grêles, très-faiblement dentées, atteignant la base du corselet, d'une couleur brune plus pâle que celle du corps, plus testacée, et revêtues d'une pubescence assez serrée. Prothorax sensiblement convexe et assez brusquement rabattu vers le bord postérieur, un peu élargi d'avant en arrière, avec ses bords légèrement arqués, et chacun de ses angles postérieurs prolongé en une longue pointe aiguë, un peu dirigée en dehors; sa surface un peu pubescente, et garnis de gros points; ces points assez serrés vers les bords, mais plus faibles vers le centre, et disparaissant tout à fait au milieu. Élytres à leur base, exactement de la largeur comprise entre les deux pointes prothoraciques, atténuées graduellement vers le bout et arrondies à l'extrémité, sensiblement convexes, pubescentes et de la même nuance que les autres parties du corps, ayant des sillons assez profonds et fortement ponctués et les intervalles légèrement rugueux, et garni de petits points irréguliers. Pattes d'un brun testacé.

Cet insecte a été rencontré aux îles Auckland.

GENRE AGRIOTES.

Eschscholtz.— Germar.—Blanch., etc.— ELATER Auctorum veter.

Ce genre, fondé principalement pour des insectes européens, comprend des espèces dont les antennes sont grêles et filiformes, leurs articles étant à peine élargis au bout et le dernier ovoïde. Les trois espèces décrites ci-après se rattachent en effet aux précédentes par ces caractères; mais elles en diffèrent un peu par leur aspect général et par quelques particularités; cependant nous ne croyons pas ici devoir en former des genres particuliers.

AGRIOTES AUSTRALASIÆ. †

Pl. 6, fig. 11.

Fusco-cervinus, undique dense cinereo-pubescens; antennis pedibusque pallide fulvis; prothorace convexo, subtilissime punctato, villoso; angulis posticis longe productis; elytris postice attenuatis, striato-punctatis, interstitiis rugulosis.

Long. 10 millim.

Corps moins oblong et moins voûté que celui des Agriotes d'Europe (*Agriotes segetis*, *lineatus*, etc.), entièrement d'un brun assez luisant, et revêtu de toutes parts d'un duvet assez serré d'un gris cendré. Tête finement pointillée, ayant son bord antérieur un peu relevé. Antennes d'un fauve pâle, velues, filiformes, dépassant un peu la base du corselet. Prothorax bombé, pubescent et très-finement pointillé sur toute sa surface, un peu élargi d'avant en arrière avec des angles postérieurs divergeants et prolongés chacun en une longue pointe aiguë. Élytres rabattues antérieurement, très-peu convexes, notablement rétrécies d'avant en arrière et arrondies au bout, offrant des stries ponctuées, assez profondes, avec les intervalles presque plans et très-finement chagrinées. Pattes entièrement d'un fauve pâle. Le thorax en dessous de la même couleur qu'en dessus. L'abdomen seul plus pâle et plus roux, assez brillant, peu velu et très-finement pointillé.

Cette espèce a été recueillie aux îles Arrow par M. le docteur Jacquinot.

AGRIOTES MAGELLANICUS. †

Pl. 6, fig. 12.

Elongatus, gracilis, niger, lævigatus, nitidus; antennis pedibusque piceis; prothorace angusto, convexo, subtilissime punctato, medio sulcato; elytris sulcatis, interstitiis rugulosis.

Long. 9 millim.

Corps long et grêle, lisse, entièrement d'un noir assez brillant. Tête un peu aplatie par devant et légèrement rugueuse. Antennes d'un noir brunâtre, dépassant un peu la base du corselet et ayant leurs articles sensiblement élargis. Prothorax étroit, bombé, une fois plus long que large, avec ses bords latéraux arrondis, un peu rentrants en arrière, et les angles prolongés en pointes assez courtes, sa surface luisante, avec une ponctuation extrêmement fine et un sillon médian assez prononcé. Élytres à peu près de la largeur du thorax, très-peu convexe, presque parallèles, amincies seulement à l'extrémité, ayant des stries ponctuées, profondes, et les intervalles presque plans, un peu rugueux et finement pointillés. Pattes d'un brun noirâtre, ainsi que l'abdomen.

Cet insecte a été pris au port Famine (détroit de Magellan), il s'éloigne notablement de nos Agriotes, par ses antennes qui ont plus de ressemblance avec celles des Elaters proprement dits; mais il diffère des uns et des autres par un corps plus allongé, plus étroit et surtout par des palpes plus longs avec leur dernier article sécuriforme. Il est presque certain que cette espèce deviendra le type d'un genre propre, quand ces groupes, de la famille des Élatérides, auront été étudiés avec le soin nécessaire.

AGRIOTES QUADRIPUNCTATUS. †

Pl. 6, fig. 13.

Ovatus, nigrescens, cinereo-pubescens; prothorace subtiliter punctato; elytris fortiter striato-punctatis, maculis lateralibus duabus aurantiacis, prima subhumerali, altera majori, rotundata pone medium.

Long. 5 millim.

Corps oblong, noirâtre. Antennes de cette couleur ou seulement un peu plus brunes, plus longues que la tête et le pro-

thorax réunis. Ce dernier un peu large, peu convexe, ponctué sur toute sa surface, ayant ses angles postérieurs prolongés en pointes fortes et aiguës, sensiblement dirigées en dehors. Élytres courtes, ovalaires, noires, ayant des stries ponctuées, profondes et très-rapprochées les unes des autres; les intervalles garnis d'une ponctuation serrée. Chaque élytre présentant en outre deux taches orangées, près le bord externe; la première presque triangulaire, située en arrière de l'angle huméral et la seconde de forme arrondie, placée vers les deux tiers de la longueur de l'élytre. Pattes d'un noir brunâtre.

Cette petite espèce a été prise à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande. Elle devra sans doute être distinguée génériquement des Agriotes, mais comme nous n'en possédons qu'un individu en fort mauvais état, il nous est impossible de préciser les différences qu'elle présente avec les Agriotes d'Europe.

Tribu II. EUCNEMINÆ.

GENRE EUCNEMIS.

Schœnherr. — Latreille, etc.

Nous décrivons ici une petite espèce de la Polynésie qui a beaucoup d'analogie avec le type du genre Eucnemis (l'*Eucnemis capucinus* d'Europe).

EUCNEMIS CONCOLOR. †

Pl. 6, fig. 14.

Ovatus, piceo-niger, fere glaber; prothorace subtilissime

punctato; elytris postice attenuatis, vix striatis, subtiliter punctatis; pedibus fuscis.

Long. 6 millim.

Corps entièrement noirâtre, assez brillant et très-légèrement velu. Tête très-courte, finement ponctuée. Antennes brunâtres, faiblement dentées. Prothorax convexe, finement ponctué, noirâtre avec ses bords latéraux plus roux, ayant son bord postérieur sinueux et ses angles postérieurs saillants. Élytres de la largeur du thorax à leur base, graduellement aminci vers le bout, assez convexe, très-finement ponctuées dans toute leur étendue et à peine distinctement striées, vues sous un assez fort grossissement. Pattes brunâtres.

Cette petite espèce a été recueillie à Banda (île Ternate).

Famille des BUPRESTIDES (BUPRESTIDÆ).

CHRYSOBOTHRITES. — *CHRYSOBOTHRITÆ.*

GENRE COLOBOGASTER.

Solier. — Gory et Casteln. — Blanch., etc.

Ce genre comprend aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces provenant de divers pays; nous en faisons connaître une nouvelle, recueillie d'un pays peu exploré jusqu'ici sous le rapport de sa faune.

COLOBOGASTER VIRIDI-PUNCTATUS. †

Pl. 6, fig. 15.

Obscure viridi-æneus; prothorace rugoloso, lateribus cupreo; elytris punctato-rugosis, æneis, basi cupreis, punctis fossulatis duobus nitide viridis, altero medio, altero magis laterali, postico.

Long. 13 millim.

D'un bronzé verdâtre obscur. Tête de cette couleur en dessus avec la face cuivreuse. Antennes noirâres. Prothorax chagriné et un peu strié, sillonné dans son milieu, bronzé, avec les côtés plus cuivreux. Élytres chagrinées dans toute leur étendue, d'un bronzé obscur, plus cuivreux à leur base, avec deux impressions sur cette partie, une petite carène oblique partant de l'épaule, et deux gros points enfoncés d'un vert brillant, l'un situé un peu avant le milieu de l'élytre, l'autre plus latéral vers les deux tiers de sa longueur. Pattes cuivreuses. Abdomen ponctué, d'un vert cuivreux avec une rangée de taches blanchâtres de chaque côté.

Cette espèce provient de Céram, de l'archipel des Moluques.

BUPRESTITES. — *BUPRESTITÆ.*

GENRE BUPRESTIS.

Linné. — Laporte de Castelnau et Gory.

Ce genre, tel qu'il est circonscrit dans la *Monographie des Buprestides* de Castelnau et Gory, comprend surtout des espèces européennes. Celle que nous décrivons ici, d'une région intertropicale, diffère médiocrement des Buprestes européens et notamment des *Buprestis cupressi*, *punctata*, etc.

BUPRESTIS AURANTIACO-ADSPERSA. †

Pl. 6, fig. 16.

Nigro-virescens; capite rugoso, æneo, maculis tribus rufescentibus; prothorace valde rugoso, marginibus lateralibus aurantiaco-rufis; elytris crebre punctatis, sulcatis, nigro-viridibus, maculis aurantiacis.

Long. 18-19 millim.

Oblong, d'un noir bronzé verdâtre. Tête de cette couleur, rugueuse, avec trois taches d'un roux orangé, l'une sur le front et les deux autres au-dessus du chaperon. Antennes cuivreuses. Prothorax élargi d'avant en arrière, rugueux, ayant une impression dans son milieu, bronzé avec les bords latéraux d'un orangé roussâtre, et offrant en dessus une longue tache de la même nuance de chaque côté. Élytres un peu plus larges que le thorax, animées vers le bout, crénelées à l'extrémité, ayant

chacune dix stries profondes et les intervalles criblés de gros points enfoncés, d'un vert noirâtre assez brillant, avec deux taches latérales à la base, une ligne basilaire médiane, courbée en dehors à ses deux extrémités, une ou deux petites taches un peu au delà du milieu et une dernière tache postérieure d'une couleur orangée vive. Pattes bronzées. Sternum tacheté d'orangé. Abdomen ayant sur chaque segment une bande transversale rouge, plus ou moins interrompue.

Cette espèce qui se place près du *Buprestis cupressi* a été trouvée, par M. Hombron, à Banjer-Massin, sur la côte sud de Bornéo.

Famille des SCARABÉIDES (SCARABÆIDÆ).

Tribu I. COPRINÆ.

GENRE ONTHOPHAGUS.

Latreille.

Ce genre, comme on le sait, comprend un très-grand nombre d'espèces de toutes les régions du monde, mais jusqu'à présent on n'en a guère décrit des localités d'où proviennent les espèces énumérées ci-dessous.

ONTHOPHAGUS FLAVOLINEATUS.

Pl. 7, fig. 7.

Æneo-viridis; antennis fuscis; prothorace convexo, medio læviter sulcato, dense punctato; elytris octo-striato-punctatis, viridibus, interstitiis alternis flavis; pedibus fusco-æneis.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire, d'un bronzé verdâtre. Tête élevée au milieu, avec une carène frontale, verte, cuivreuse à sa base, ayant le chaperon large, chagriné, relevé et faiblement échancré. Antennes d'un brun noirâtre. Prothorax très-bombé en avant, uni, d'un vert foncé, présentant un faible sillon médian et sur toute sa surface des points réguliers et assez serrés. Écusson vert. Élytres courtes, à peine plus larges que le thorax, ayant chacune huit stries, très-distinctement ponctuées, vertes, avec quatre lignes d'un jaune roussâtre, chaque ligne occupant tout l'intervalle compris entre deux stries, de façon que l'on compte successivement à partir de la suture une ligne verte et une ligne jaune jusqu'au bord externe qui est vert. Pattes d'un brun

bronzé, avec les jambes antérieures fortement quadridentées. Abdomen lisse, bronzé.

De la Tasmanie.

ONTHOPHAGUS AURITUS.

Pl. 7, fig. 8.

Niger, nitidissimus, subtus albido-pilosus; capite valde producto, maris bicornuto, cornibus basi latis, rectis, apice paulo recurvatis; prothorace maris antice bidentato; elytris brevibus, striato-punctatis.

Long. 8-9 millim.

ONTHOPHAGUS UMBRACULATUS, *in Tabula nostra.* — ONTHOPHAGUS AURITUS Erichs., *Archiv.*, 1842, p. 156.

Corps d'un noir très-brillant, glabre en dessus et garni en dessous de poils blanchâtres, assez longs et touffus. Tête très-avancée, surtout chez le mâle, avec le chaperon prolongé en pointe tronquée et un peu relevée et armée à sa base de deux larges cornes presque droites, appuyées contre le prothorax et se terminant en une pointe légèrement recourbée en avant. Antennes brunes. Prothorax court, très-large, gibbeux en avant, très-lisse, très-luisant, ayant un faible sillon médian et chez le mâle deux tubercules antérieurs dirigés en avant. Élytres très-courtes, un peu moins larges que le thorax et amincies en arrière, ayant chacune huit stries fortement ponctuées avec les intervalles plans, parfaitement lisses. Pattes noires avec d'assez longs poils fauves; les jambes antérieures allongées, crénelées et munies de quatre dents, dont la première très-petite et obtuse. Abdomen très-poilu à son extrémité.

De la Tasmanie.

ONTHOPHAGUS ARMATUS. †

Pl. 7, fig. 9 ♂ et 10 ♀.

Nigro-æneescens; clypeo paulo emarginato; capite maris longe

bicornuto, fœminæ cristato; prothorace crebre punctato; elytris fortiter striato-punctatis, interstitiis punctulatis; pedibus fusco-rubris.

Long. 9 millim.

Corps glabre, entièrement d'un brun noirâtre bronzé. Tête ponctuée, présentant chez la femelle une crête ayant une pointe de chaque côté; et chez le mâle, deux très-grandes cornes recourbées en dedans; le chaperon un peu échancré, avancé chez le mâle et sensiblement relevé. Antennes brunâtres. Prothorax gibbeux en avant chez le mâle, simplement caréné chez la femelle, d'un noir bronzé brillant et criblé de points assez gros dans les deux sexes, ayant à peine la trace d'un sillon médian. Élytres de la largeur du thorax, très-peu convexes, ayant de fortes stries, garnies de très-gros points, avec les intervalles ponctués assez finement et irrégulièrement. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les jambes antérieures finement crénelées et armées de quatre dents assez fortes, surtout la troisième. Abdomen d'un brun noirâtre, ayant le pygidium très-ponctué.

Plusieurs individus de cette espèce ont été pris à Banjer-Massin, sur la côte sud de Bornéo.

ONTHOPHAGUS VIRIDI-OBSCURUS.

Pl. 7, fig. 11.

Viridi-niger, nitidus; clypeo lato, integro, vix reflexo; prothorace convexo, lævi, subtilissime punctato; elytris profunde striato-punctatis, interstitiis subtilissime punctatis; pedibus nigrescentibus.

Long. 7 millim.

Nous pensons n'avoir que des femelles de cette espèce Corps d'un noir verdâtre très-brillant. Tête ponctuée, sans carène postérieure, avec le chaperon très-large, arrondi, sans échancrure, très-peu relevé et chagriné en dessus. Antennes brunes. Prothorax large, bombé, sans carène ni tubercule, très-lisse et très-finement ponctué. Élytres à peu près de la largeur du

thorax, peu convexes, ayant des sillons fortement ponctués avec les intervalles sensiblement convexes et très-finement ponctués. Pattes noirâtres avec les tarses fauves; les jambes antérieures à peine crénelées et présentant quatre dents très-espacées. Abdomen noirâtre, ayant le pygidium fortement ponctué

Cette espèce a été prise à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

ONTHOPHAGUS-CUPREOVIRIDIS.

Pl. 7, fig. 12.

Cupreo-virescens, subopacus; capite crebre punctato, postice carenato, maris longe bicornuto; cornibus rectis; prothorace cupreo, antice gibboso, crebre punctato; elytris subopacis, striato-punctatis, sutura viridi; pedibus æneis, tarsis rufescentibus.

Long. 10 millim.

D'un bronzé cuivreux verdâtre. Tête fortement ponctuée, carénée à sa base, ayant chez le mâle deux cornes parfaitement droites et terminées en pointe obtuse; le chaperon large, un peu tronqué, relevé à son extrémité surtout chez le mâle, et fortement chagriné en dessus. Antennes d'un brun testacé. Prothorax très-bombé, ayant dans le mâle une très-faible gibbosité en avant, criblé de points assez gros, présentant dans son milieu un très-faible sillon, ordinairement d'une teinte verte, et de chaque côté une fossette profonde. Élytres à peu près de la largeur du corselet, d'un bronzé cuivreux plus opaque, ayant des stries finement ponctuées, et les intervalles plans et à peine ponctués. Pattes bronzées, avec les tarses d'un roux foncé et les jambes antérieures à peine crénelées et munies de quatre dents, dont la première très-courte. Abdomen bronzé; son pygidium n'offrant que des points épars.

De la Tasmanie.

ONTHOPHAGUS PARVUS. †

Pl. 7, fig. 13.

Niger, nitidus, capite punctato; prothorace brevi, subtiliter punctato, interstitiis convexis, subtilissime punctatis; pedibus rubrescentibus.

Long. 5-6 millim.

La femelle seule nous est connue. Corps d'un noir brillant. Tête ponctuée, unie, offrant à peine l'indice de la carène comprise entre les yeux, qui existe d'ordinaire chez les Onthophagus; le chaperon chagriné ayant son bord relevé. Antennes roussâtres. Prothorax court, large, bombé, uni, très-finement ponctué. Élytres de la largeur du thorax, très-peu convexes, ayant des sillons très-fortement ponctués et les intervalles un peu élevés en forme de côtes et très-finement ponctués. Pattes d'un brun rougeâtre. Pygidium ponctué.

Cet insecte a été trouvé à Rafles-Bay, sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

GENRE APHODIUS.

Illiger. — Fabricius. — Latr., etc., etc.

APHODIUS AUSTRALASIÆ.

Pl. 7, fig. 14.

Elongatus, obscure testaceus; capite nigro, clypeo testaceo; prothorace nigro, nitido, limbo testaceo; elytris thorace angustioribus, parallellis, totis testaceis, striatis; striis nigrescentibus; pedibus testaceis.

Long. 13 millim.

Corps allongé, d'une couleur testacé brunâtre. Tête large, ponctuée, noire, avec le chaperon fauve. Antennes de cette dernière nuance. Prothorax plus large que long, coupé obli-

quement de chaque côté, en arrière, assez bombé en dessus, lisse, sans ponctuation distincte, noir avec une bordure d'un fauve testacé régnant tout autour. Écusson testacé. Élytres plus étroites que le thorax, longues, parallèles, arrondies au bout, sensiblement convexes, entièrement d'un testacé brunâtre, avec des stries fortement ponctuées et noirâtres, les intervalles un peu convexes et très-finement ponctués. Pattes de la teinte générale du corps. Abdomen un peu plus brunâtre, avec le bord postérieur de chaque segment d'un jaune pâle.

De la Tasmanie.

Tribu II. EUCHIRINÆ.

GENRE EUCHIRUS.

Kirby.— Scarabæus Fabr.— Oliv.— Porropus Lap. de Castelnau.

Ce genre, l'un des plus remarquables de la famille des *Scarabéides*, se fait remarquer par des mandibules très-courtes, des mâchoires quadridentées et surmontées d'une brosse, comme chez certains Cétoniides, une lèvre inferieure allongée, des pattes antérieures d'une extrême longueur dans les mâles et entièrement mutiques.

Nous décrivons ici le type.

EUCHIRUS LONGIMANUS.

Pl. 7, fig. 5.

Oblongus castaneo-rufus; clypeo emarginato; prothorace convexo, medio leviter sulcato, lateribus crenulato, opaco; elytris dilutioribus, nitidioribus, lævibus; pedibus nigrescentibus, anticis maris longissimis, femoribus curvatis, versus apicem denticulatis, dente robusto medio, tibiis haud dentatis, curvatis.

Long. ♂ 6-8 centim.

SCARABÆUS LONGIMANUS Linné, *Syst. nat.*, t. II, p. 549, et *Mus. Ludov. Ulr. Reg.*, p. 18. — Olivier, *Entom.*, t. I, genre III, p. 55, pl. 4, fig. 27. — Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 24. — Gray, *Animal Kingdom*, *Ins.*, t. I, pl. 33.— EUCHIRUS LONGIMANUS Burm., *Handb. der Entomol.*, t. III.

Corps oblong, d'un brun marron roussâtre, parfaitement lisse en dessus, et garni en dessous de poils fauves. Tête aplatie, de couleur noirâtre, avec le chaperon échancré et bidenté de chaque côté. Antennes brunes, poilues, avec la massue roussâtre. Prothorax très-convexe, rétréci en avant, avec les angles antérieurs avancés, et le bord postérieur sinueux. Toute la surface du prothorax d'un brun assez opaque, finement chagrinée, ayant de chaque côté, près des angles postérieurs, une fossette assez large, et dans le milieu un très-faible sillon. Les bords latéraux crénelés vers le milieu. Écusson lisse, ayant deux points enfoncés vers le bout. Élytres d'un brun roux vif, assez brillant, lisses, ayant leur bord externe et leur bord sutural noirâtres. Chaque élytre ayant son bord un peu sinueux, et son extrémité arrondie, avec l'angle sutural muni d'une petite épine. Pattes noirâtres, les antérieures d'une extrême longueur chez le mâle; les cuisses courbées, dentelées au côté interne dans leur moitié inférieure, et pourvues vers leur milieu d'une longue et forte épine. Les jambes très-arquées, rugueuses, mais dépourvues de dents; les jambes intermédiaires et postérieures munies de fortes épines; les crochets des tarses armés à leur base d'une très-forte dent. Abdomen d'un brun roux, garni sur les côtés de poils fauves, mais moins longs et moins serrés que sous le thorax.

Cette espèce jusqu'ici n'a été rencontrée qu'à l'île d'Amboine. Elle avait été rapportée de ce pays par les Hollandais, au commencement du siècle passé et depuis on n'en avait pas revu de nouveaux individus en Europe. Il en existait au Muséum d'histoire naturelle deux individus mâles, provenant de l'ancienne collection du Stathouder; l'un d'eux fut échangé pour un insecte qui est resté plus rare encore. Enfin un

individu mâle beaucoup plus frais que ceux que l'on possédait déjà a été rapporté par M. Jacquinot. La femelle n'a jamais été décrite, nous ne la connaissons point, mais on nous a assuré qu'elle existait au moins dans l'une des collections de la Hollande.

TRIBU III. SCARABÆINÆ.

GENRE CHIROPLATYS.

Hope, *Coleopterist's Manual*, t. I.

Ce genre, qui avoisine beaucoup les *Calocnemis* de Laporte de Castelnau, est fondé sur deux espèces de la Nouvelle-Zélande. Nous décrivons ici l'une d'elles, la seule qui ait été rapportée par les naturalistes de l'expédition au pôle sud.

CHIROPLATYS PUNCTATUS.

Pl. 7, fig. 4.

Piceus, nitidus, subtus rufo-pilosus; capite carinato, antice declivo; prothorace antice tuberculato; scutello lævi; elytris dense irregulariterque punctatis.

Long. 20-25 millim.

CALOCNEMIS CASTANEUS, *in Tabula nostra.* — CHIROPLATYS PUNCTATUS White, *Voy. of Erebus and Terror, Ins.*, p. 9.

Corps épais, d'un brun foncé luisant, glabre en dessus et garni en dessus de poils d'un roux clair, assez touffus. Tête petite, ayant une carène transversale, et plus en avant une dépression triangulaire formant une petite avance. Prothorax une fois plus large que long, arrondi en arrière, coupé presque droit sur les côtés, convexe et lisse en dessus, avec une petite

protubérance médiane vers le bord antérieur, une dépression en arrière et une autre près du bord postérieur et deux fossettes de chaque côté, dont la seconde plus grande que la première. Écusson lisse. Élytres un peu inégales, ponctuées, avec les points plus ou moins disposés en lignes, entièrement d'un brun noirâtre brillant, ayant la suture lisse et d'un brun plus roussâtre. Thorax garni de poils touffus. Abdomen brun, ponctué, peu velu.

De la Nouvelle-Zélande.

Nous décrivons cette espèce d'après un seul individu femelle dans un mauvais état de conservation.

GENRE HETERONYCHUS.

Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. I, p. 220.— Burmeister, etc.

Ce genre comprend surtout des espèces des régions intertropicales. Nous en faisons connaître ici une de l'île Sainte-Hélène.

HETERONYCHUS SANCTÆ-HELENÆ. †

Pl. 7, fig. 6.

Aterrimus, sat nitidus; capite rugoso, transversim carinato; prothorace lævi, convexo; elytris sulcato-punctatis; pedibus crassis, piceo-rufis, parce pilosis.

Long. 18 millim.

Corps d'un noir d'ébène, assez brillant en dessus. Tête rugueuse, ayant une carène transversale. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax assez large, bombé, parfaitement lisse. Écusson plan, également lisse. Élytres ovalaires, un peu moins larges que le thorax, bombées, ayant des sillons ponctués et entre chaque sillon une série de gros points enfoncés plus ou moins confondus les uns avec les autres, qui ne descend pas jusqu'à

l'extrémité. Pattes brunes, avec les jambes antérieures tridentées, et les intermédiaires et les postérieures garnies de petites épines. Tout le dessous du corps d'un brun foncé.

Cet insecte, qui avoisine beaucoup les *Heteronychus* du Sénégal, d'Égypte et d'Abyssinie, a été trouvé à l'île Sainte-Hélène.

GENRE CHALCOSOMA.

Hope, *Coleopterist's Manual*, t. I, p. 86. — Burm., etc. — SCARABÆUS Lin. — Fab. — Latr., etc.

Ce genre a été fondé pour une espèce, le *Scarabæus atlas* des anciens auteurs, en vue de la forme particulière du corps et principalement de la présence des grandes cornes latérales du prothorax qui existent chez les mâles.

CHALCOSOMA ATLAS.

Pl. 9, fig. 1.

Nigro-æneus, mas nitidissimus, fœmina opaca ; capite maris in cornu longissimo curvato producto ; prothorace fœminæ ruguloso, maris punctato, medio lævi, cornibus tribus, una antica mediana brevi duabusque lateralibus longissimis, intus curvatis ; elytris maris lævissimis, nitidis, fœminæ opacis, suturam versus rugulosis.

Long. maris, absque cornibus 6 centim., fœminæ 50-55 millim.

SCARABÆUS ATLAS Lin., *Mus. Lud. Ulr. Reg.*, p. 6. — Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 10. — Oliv., *Entom.*, t. I, genre 3, pl. 28, fig. 242. — Burm., *Handb. der Entom.*, t. V, p. 270.

Corps d'un noir bronzé, extrêmement brillant chez le mâle, à peu près de la même teinte ou un peu plus roussâtre chez la femelle, mais opaque et tout à fait terne. Tête du mâle prolon-

gée en une corne de plus de quatre centimètres, recourbée en dessus, aplatie latéralement, dilatée en dedans, vers les deux tiers de sa longueur, et un peu crénelée ; le chaperon échancré, de même que celui de la femelle. Prothorax de la femelle convexe, rugueux, ne présentant aucune éminence ; celui du mâle parfaitement luisant, parsemé de petits points enfoncés, à l'exception de sa partie médiane, supportant au bord antérieur une corne droite, courte, épaisse, un peu relevée, et deux cornes latérales se recourbant l'une vers l'autre ; ces cornes souvent presque aussi longues que le corps et terminées en pointe. Élytres du mâle plus bronzées que les autres parties du corps, parfaitement lisses et brillantes ; celles de la femelle d'un bronzé obscur, finement chagrinées, un peu rugueuses et tomenteuses vers la suture dans leur portion médiane. Pattes de la couleur générale du corps ; les jambes antérieures présentant trois dents très-grandes chez le mâle, courtes et obtuses chez la femelle. Le dessous du corps lisse et luisant dans le mâle, plus opaque et plus ponctué dans la femelle.

Ce bel insecte habite l'île d'Amboine.

CHALCOSOMA PHIDIAS. †

Pl. 7, fig. 2 ♂ et 3 ♀.

Nigro-æneus, mas nitidissimus, fœmina opaca; capite maris in cornu mediocri versus apicem utrinque lobulato, producto; prothorace fœminæ subtiliter granuloso, maris fortiter punctato, absque cornu antico, cornubus dorsalibus fere rectis, thorace brevioribus; elytris maris lævissimis, nitidis, fœminæ opacis, subtiliter ruguloso-punctatis.

Long. maris 55 millim., fœminæ 45-48 millim.

Cette espèce présente la même coloration que la précédente, mais elle en diffère par plusieurs caractères importants. Tête du mâle prolongée en une corne ascendante assez courte, recourbée au bout et offrant près de l'extrémité et de chaque côté une dilatation en forme de lobe ; le chaperon plus échancré que celui de l'*atlas*, de même que celui de la femelle. Prothorax de

cette dernière beaucoup moins convexe que celui de l'espèce précédente, ponctué et infiniment moins rugueux. Celui du mâle ayant une ponctuation beaucoup plus forte et plus serrée, point de corne antérieure, seulement deux cornes latérales, plus rapprochées de la ligne médiane que chez l'*atlas*, dirigées droites en avant, seulement un peu recourbées en dessous, terminées en pointe aiguë, et ayant beaucoup moins de longueur que le thorax. Élytres du mâle également plus bronzées que les autres parties du corps, parfaitement lisses et luisantes; celles de la femelle ponctuées et finement chagrinées d'une manière régulière dans toute leur étendue. Pattes offrant les mêmes caractères que chez l'*atlas*.

Cette espèce a été rapportée aussi de l'île d'Amboine. Nous avions pensé d'abord qu'elle n'était peut-être qu'une variété du *Sc. atlas*, le *Sc. chiron* d'Olivier, mais les différences qu'elles présentent dans les deux sexes avec ce dernier sont si importantes que nous la tenons aujourd'hui pour une espèce bien distincte.

Tribu IV. RUTELINÆ.

ADORETITES. — *ADORETITÆ.*

GENRE ADORETUS.

Lap. de Castelnau, *Histoire des Animaux articulés*, *Ins.*, t. II, p. 142 (1837). — Melolontha Fabr. — Oliv. — Schœnh., etc.

Ce genre comprend principalement des espèces de l'Afrique et des Indes Orientales; celle que nous décrivons ici, que nous avions d'abord considérée comme nouvelle, appartient à un insecte décrit déjà anciennement et qui est répandu dans des contrées très-différentes.

ADORETUS UMBROSUS.

Pl. 8, fig. 7.

Ovatus, fusco-fulvescens, sat nitidus, cinereo-sericeus; capite ruguloso, sericeo, clypeo rotundato, anguste reflexo; prothorace punctato-ruguloso, piloso; elytris fusco-rufis, punctato-rugulosis, plagiatim albido-sericeis.

Long. 10-12 millim.

ADORETUS MUTABILIS, *in Tabula nostra.* — MELOLONTHA UMBROSA Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. II, p. 173. — Burm., *Handb. der Entom.*, t. IV, p. 475. — MELOLONTHA COMPRESSA Weber, *Observat. entomol.*, p. 72. — Wiedem., *Zoolog. Magaz.*, t. II, part. I, p. 95. — ADORETUS FEMORATUS Lap. de Casteln., *Hist. des Anim. art., Ins.*, t. II, p. 142.

Corps ovalaire, d'un brun fauve assez brillant, et revêtu d'une fine pubescence d'un gris blanchâtre. Tête finement ponctuée et chagrinée, poilue, avec le chaperon arrondi, ayant seulement son bord relevé. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax chagriné, avec chaque point muni d'un petit poil blanchâtre. Écusson également pubescent. Élytres ovalaires, de la même largeur que le thorax, ponctuées et finement chagrinées dans toute leur étendue, ayant deux ou trois lignes élevées, à peine sensibles. Chaque élytre offrant vers le bout une petite callosité, leur couleur d'un brun fauve roussâtre, comme les autres parties du corps; toute leur surface garnie de petits poils blancs, plus serrés sur certains espaces, avec de petites parties lisses et d'un brun assez foncé, ce qui fait paraître les élytres comme marbrées. Pattes de la couleur du corps ou seulement un peu plus roussâtres, avec les jambes antérieures tridentées.

Cet insecte est assez répandu à l'île de France, on le trouve également aux Philippines et aux îles de la Sonde; l'individu que nous décrivons ici a été recueilli par M. le docteur Jacquinot à Banjer-Massin, sur la côte sud de l'île de Bornéo.

RUTELITES. — *RUTELITÆ.*

GENRE PARASTASIA.

Westwood, *Annals and Magazine of natural History*, t. VIII, p. 206 (1841).

Aux *Parastasia*, déjà connues de l'Inde et des Mollusques, est venue s'ajouter une espèce des îles Salomon, recueillie par M. H. Jacquinot.

PARASTASIA RUFO-LIMBATA.

Pl. 7, fig. 2.

Brevis, crassa, nigra, nitida; capite crebre punctato, clypeo bidentato; prothorace nigro, lineola medio limboque laterali late fulvis; elytris rufo-rubris, seriato-punctatis.

Long. 12 millim.

PARASTASIA RUFO-LIMBATA Blanchard, *Catalogue de la Collect. entomol. du Muséum*, t. I, p. 217 (1851).

Corps court, très-ramassé et très-convexe, d'un noir brillant. Tête très-fortement ponctuée, avec le chaperon bidenté. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax très-convexe, noir, brillant, ponctué, lisse seulement au milieu, avec une petite ligne médiane et une large bordure latérale fauve. Écusson noir et lisse. Élytres d'un brun foncé, couvertes de points très-larges, presque disposés en séries longitudinales. Pattes d'un brun noirâtre. Pygidium strié.

Trouvée dans l'île San-George (îles Salomon).

GENRE CŒLIDIA.

Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, t. IV, p. 331 et 371 (1844).

Ce genre ne comprend encore que deux espèces, l'une *C. marginata* Boisd., recueillie par M. Dumont-d'Urville pendant le voyage de *l'Astrolabe*, et celle que nous inscrivons ici.

CŒLIDIA NIGRO-MACULATA.

Pl. 7, fig. 1.

Fulva; capite nigro, clypeo bidentato, rufo; prothorace fulvo, medio maculis duabus nigris, elytris lævibus, striato-punctatis, fulvis, fascia baseos, limbo externo fasciaque apicis nigris.

Long. 9 millim.

CŒLIDIA NIGRO-MACULATA Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 216 (1851).

Corps fauve, brillant. Tête noire, inégale, avec le chaperon roux, bidenté. Antennes roussâtres, avec leur massue d'une teinte plus obscure. Prothorax convexe, fauve, brillant, ponctué, ayant de chaque côté deux petites fossettes et au milieu deux taches noires presque triangulaires. Écusson large, noir, avec son extrémité fauve. Élytres garnies de stries ponctuées, ayant les intervalles lisses, de couleur fauve, avec une bande transversale à la base, le bord externe et une bande terminale d'un noir brillant. Pattes d'un jaune fauve, avec les épines des jambes et les tarses d'un brun roussâtre. Abdomen de la même nuance que les pattes.

Cet insecte a été recueilli à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

ANOPLOGNATHITES. — *ANOPLOGNATHITÆ.*

GENRE ANOPLOSTETHUS.

Brullé, *Histoire des Insectes*, t. III, p. 376 (1837). — ANOPLOSTERNUS Guérin, *Magaz. de Zoologie*, t. IX, p. 60 (1833).

Genre fondé sur une espèce de la Nouvelle-Hollande occidentale, à laquelle est venue s'ajouter la suivante.

ANOPLOSTETHUS ROSEUS.

Pl. 8, fig. 1.

Roseo-opalinus; capite crebre punctato; antennis rufis; prothorace fortiter punctato, limbo roseo-igneo; elytris roseo-opalinis, tredecim-striato-punctatis, punctis profundis, medio nigris.

Long. 20-24 millim.

ANOPLOGNATHUS OPALINUS, *in Tabula nostra.* — ANOPLOSTETHUS ROSEUS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 224.

Corps assez court, d'un rose opalin. Tête large, irisée, fortement ponctuée, avec le chaperon arrondi, un peu relevé, rugueux et ponctué. Antennes rousses. Prothorax fortement ponctué, avec le bord d'un rose de feu. Écusson de la même couleur, lisse, avec le bord postérieur vert. Élytres d'un rose opalin, garnies chacune de treize stries ponctuées; les points profonds et noirs dans leur milieu, les intervalles un peu relevés en côtes. Pattes d'un violet bronze, avec les cuisses d'un rose de feu, et les jambes antérieures bidentées. Sternum et abdomen d'un vert cuivreux, ayant les côtés revêtus de poils blancs, de même que le pygidium.

Cette magnifique espèce a été découverte à Rafles-Bay, sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

ANOMALITES. — *ANOMALITÆ.*

GENRE ANOMALA.

Köppe in Samouelle, *Entomol. Compendium*, p. 191 (1819). — EUCHLORA Mac-Leay. — MELOLONTHA Fabr. — Oliv. — Herbst.

Les *Anomala* formant une longue série d'espèces, ils ont pu être groupés d'une manière naturelle dans une quinzaine de divisions. Les espèces que nous décrivons ici appartiennent à la douzième division du Catalogue de M. Émile Blanchard, caractérisée par des tarses antérieurs et intermédiaires pourvus d'un ongle externe fendu; une lèvre inférieure légèrement échancrée en avant, et un peu excavée à l'insertion des palpes; un mésosternum large et non prolongé et le corps assez plan et aminci antérieurement.

ANOMALA MACULICOLLIS.

Pl. 8, fig. 2.

Testaceo-cuprea; capite viridi, crebre punctato; antennis testaceo-rufis; prothorace cum scutello testaceo, medio virescenti; elytris sulcato-punctatis, testaceis, sutura lateribusque infuscatis.

Long. 11 millim.

ANOMALA MACULICOLLIS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 191 (1851).

Corps oblong, ovalaire, d'un testacé cuivreux, et poilu en dessous. Tête verte ou d'un testacé verdâtre, très-fortement ponctuée, avec le bord du chaperon relevé. Antennes d'un testacé roussâtre. Prothorax testacé, brillant, avec sa portion

médiane plus ou moins verte, présentant dans toute son étendue une forte ponctuation. Écusson testacé. Élytres ovalaires, testacées, avec la suture et le bord externe plus ou moins rembrunis; leur surface garnie de sillons ponctués, avec les intervalles marqués de rugosités transversales. Pattes d'un testacé verdâtre, avec les jambes antérieures inermes. Pygidium soyeux et chagriné.

Cette espèce a été trouvée à Warou (île Céram).

ANOMALA PALLIDIPENNIS.

Pl. 8, fig. 3.

Ovata, testaceo-cuprea; capite viridi, punctato-rugoso; prothorace cum scutello viridi-cupreo, crebre punctato; elytris striato-punctatis, testaceis, nitidis, suturâ viridi.

Long. 11-12 millim.

ANOMALA PALLIDIPENNIS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 192 (1851).

Corps ovalaire, d'un testacé cuivreux. Tête verte, ponctuée et chagrinée. Antennes roussâtres. Prothorax d'un vert cuivreux, criblé de points, avec une ligne médiane lisse. Élytres garnies de stries ponctuées, avec les intervalles un peu ponctués, d'une couleur testacée, brillante, avec la suture verte. Pattes d un vert cuivreux pâle, avec les jambes antérieures munies de deux dents obtuses. Pygidium d'un vert testacé, soyeux.

Cette espèce a été trouvée à Banjer-Massin, sur la côte de Bornéo et à Samboangan, sur la côte sud de l'île de Mindanao.

ANOMALA FUSCO-VIRIDIS.

Pl. 8, fig. 4.

Oblongo-ovata, viridi-ænea; capite viridi, creberrime punctato, clypeo rufo; antennis rufis; elytris piceo-viridibus, profunde sulcato-punctatis.

Long. 13-14 millim.

ANOMALA FUSCO-VIRIDIS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 192 (1851).

Corps oblong, ovalaire, un peu plan, d'un vert bronzé et poilu en dessous. Tête verte, couverte de points très-serrés, avec le chaperon roux. Antennes de cette dernière nuance. Prothorax d'un vert bronzé, brillant et criblé de points. Élytres d'un vert brunâtre foncé, présentant des sillons profonds et ponctués, avec les intervalles étroits et irréguliers. Pattes d'un bronzé pâle, avec les jambes antérieures munies de dents obtuses. Pygidium d'un roux obscur, chagriné et soyeux.

Cette espèce se rapproche des *A. chlorotica* et *lucidula* Guérin, mais elle en diffère non-seulement par la coloration et les stries, mais encore par le prothorax plus élargi. Elle a été découverte à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

TRIBU V. MELOLONTHINÆ.

ÉLAPHOCERITES. — *ELAPHOCERITÆ.*

GENRE POLYPHYLLUM.

Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 165 (1851).

Ce genre a été fondé sur une seule espèce recueillie par M. Jacquinot. Il présente les caractères suivants :

Corps ovalaire, un peu déprimé. Tête plane avec le chaperon arrondi. Lèvre supérieure courte. Mandibules larges, sans dents, terminées en pointe aiguë. Mâchoires petites, étroites, ayant un lobe très-petit, et les palpes allongés avec leur premier article court, le second allongé et le dernier le plus long, arrondi au sommet. Lèvre inférieure courte, presque arrondie à l'extrémité, avec des palpes très-petits. Antennes de dix articles, dont les sept derniers formant la massue. Prothorax large, échancré antérieurement, formant une sorte de lobe en arrière avec les angles postérieurs prolongés. Écusson cordiforme. Élytres assez larges, arrondies à leur extrémité. Jambes antérieures tridentées. Tarses ayant des crochets simples, courbes, et unidentés à l'extrémité.

POLYPHYLLUM RUBRESCENS.

Pl. 7, fig. 3.

Fusco-rubrescens, subtus fulvo-pilosum ; capite fusco-rubro, crebre punctato; prothorace punctato, medio fere lævi, foves laterali sat profunda; scutello rufo-rubro ; elytris piceis, punctatis, sutura elevata costisque apice oblitteratis.

Long. 12-15 millim.

POLYPHYLLUM RUBRESCENS Blanch., *Catal. de la Collect., entom. du Muséum*, t. I, p. 165 (1851).

Corps d'un brun rougeâtre, garni en dessous de poils fauves. Tête de la même couleur, très-fortement ponctuée et faiblement poilue. Antennes rousses. Prothorax large, convexe, ponctué, presque lisse au milieu, avec une fossette assez profonde de chaque côté. Écusson ponctué et d'un brun rouge. Élytres d'un brun noirâtre, ponctuées, avec la suture élevée et des

côtes médiocrement prononcées, lisses et effacées vers la partie postérieure, et le bord externe garni de cils de couleur fauve. Pattes rousses. Abdomen médiocrement velu, avec le pygidium presque triangulaire et fortement ponctué.

Ce curieux insecte a été découvert aux îles Salomon.

MELOLONTHITES. — *MELOLONTHITÆ.*

GENRE APLODEMA.

Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 115 (1850).

Genre établi pour deux espèces dont la suivante est considérée comme le type.

APLODEMA MAGELLANICA.

Pl. 8, fig. 9.

Testacea, nitida; capite rufo, dense subtiliterque punctato; antennis cum palpis testaceis; prothorace testaceo-rufo; elytris pallide testaceis, subtilissime punctatis.

Long. 8-9 millim.

BRACHYPHYLLA MAGELLANICA, *in Tabula nostra.* — APLODEMA MAGELLANICA Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. p. 115 (1850).

Corps ovalaire, testacé, brillant. Tête rousse, ayant une ponctuation fine et serrée, avec le chaperon ponctué, ayant son bord un peu relevé, presque tronqué. Antennes entièrement testacées, de même que les palpes. Prothorax d'un testacé roux, brillant, très-finement ponctué. Élytres d'un testacé pâle, très-finement ponctuées. Pattes entièrement d'un testacé roussâtre.

Cette espèce a été découverte au port Famine, détroit de Magellan.

GENRE LISTRONYX.

Guérin, *Revue zoologiquè par la Soc. cuviér.*, t. II, p. 302 (1839). — MELOLONTHA Fabr. — Oliv.

Genre ne comprenant jusqu'ici que deux espèces de l'Amérique australe et occidentale. Nous décrivons ici le type.

LISTRONYX TESTACEA.

Pl. 8, fig. 10.

Oblonga, testaceo-fulva, glaberrima, subnitida; capite fusco, vel nigro, clypeo rufo; prothorace lævi; elytris striato-punctatis, interstitiis convexis; pedibus gracilibus, longissimis, testaceis, genibus tarsisque obscurioribus.

Long. 12-13 millim.

LISTRONYX MELANOCEPHALA, *in Tabula nostra.*— MELOLONTHA TESTACEA Fabr., *Syst. eleuth.*, t. II, p. 168. — Oliv., *Entom.*, t. I, genre 5, p. 39, pl. 5, fig. 49. — LISTRONYX NIGRICEPS Guér., *Rev. zool. Soc, cuviér.*, t. II, p. 302. — LISTRONYX TESTACEA Blanch., *Catal. de la Collect. entomol. du Muséum*, t. I, p. 114.

Corps oblong, peu convexe, entièrement d'un testacé roussâtre assez brillant. Tête lisse, bombée, d'une couleur plus rembrunie que les autres parties du corps et quelquefois noirâtre, avec le chaperon roux, coupé droit antérieurement avec son bord relevé tout autour. Antennes de la même nuance que le corps, ou un peu plus pâles, avec la massue très-longue et garnie de poils fins. Prothorax une fois plus large que long, médiocrement convexe, avec sa surface lisse, et ses angles antérieurs un peu avancés. Écusson en triangle allongé. Élytres longues, parallèles, arrondies au bout, ayant des stries ponctuées, assez profondes et les intervalles convexes. Pattes très-longues, surtout les tarses antérieurs, également d'un testacé fauve ou roussâtre, avec les genoux, les épines des jambes et l'extrémité de chaque article des tarses d'une teinte plus brune. Abdomen lisse, avec le pygidium légèrement poilu.

Cet insecte, décrit par les anciens entomologistes qui l'avaient reçu de la Terre-de-Feu, n'a été retrouvé que depuis peu d'années au port Famine, dans le détroit de Magellan.

GENRE LEUCOPHOLIS.

Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. I, p. 216 (1845).

Ce genre est composé d'espèces de l'Inde, des îles Philippines et des îles de la Sonde. Ses caractères ont été exposés principalement dans notre Catalogue de la collection entomologique du Muséum d'histoire naturelle.

LEUCOPHOLIS JACQUINOTI.

Ovatus, crassus, totus rufescens, albido-squamosus; capite crebre punctato; antennis, palpis pedibusque rufis; prothorace lateribus dilatato, rugoso, squamoso, fortiter punctato; elytris ovatis, crebe punctatis, puntis squamuliferis.

Long. 22 millim.

ANCYLONYCHA IRRORATA, *in Tabula nostra.*—LEUCOPHOLIS JACQUINOTI Blanch., *Catal. de la Collect. entomol. du Muséum*, t. I, p. 158.

Cette espèce est d'une forme plus ramassée et d'une taille moindre que ses congénères. Le corps épais, ovalaire, entièrement roussâtre et revêtu d'écailles blanchâtres. Tête criblée de gros points et écailleuse, avec le chaperon à peine échancré. Antennes rousses de même que les palpes. Prothorax sensiblement dilaté sur les côtés, anguleux, criblé en dessus de gros points, avec les intervalles saillants et rugueux; les points portant chacun une petite écaille de forme arrondie. Élytres ovalaires, larges surtout en arrière, arrondies à l'extrémité, criblées de gros points très-profonds et munis tous d'une écaille arrondie

et blanchâtre. Pattes rousses. Abdomen couvert d'écailles blanchâtres assez serrées.

Cette espèce a été recueillie à Samboangan, sur la côte sud de l'île Mindanao (Philippines); elle a été rapportée à tort au genre Ancylonycha sur notre planche, et nous devons ajouter que cette figure, étant mal coloriée, on n'y distingue point les écailles blanchâtres qui donnent à tout l'insecte un aspect farineux.

GENRE HETERONYX.

Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Ins.*, p. 86 (1830). — SILOPA Erichson, *Archiv. für Naturgeschichte*, t. XV, p. 161 (1842).

Ce genre, propre à l'Australie, est très-nombreux en espèces; les deux premières que nous décrivons appartiennent à la première division de M. Émile Blanchard (*Cat. de la coll. entom. du Muséum*), caractérisée par des antennes de neuf articles, ayant une massue courte et épaisse formée de trois feuillets, et par les jambes antérieures tridentées; les deux autres appartiennent au contraire à la troisième division, caractérisée par des antennes de huit articles seulement, ayant une massue oblongue, formée de trois feuillets, et par les jambes antérieures bidentées.

HETERONYX OBSCURUS.

Pl. 8, fig. 12.

Oblongus, niger, pube cinerea vestitus; clypeo angulis dilatato, rugoso, fusco-rufo, paulo emarginato; antennis rufis,

clava nigra; prothorace profunde punctato, cinereo-piloso; elytris ovatis profunde punctatis, transversim rugulosis.

Long. 9 millim.

HETERONYX OBSCURUS Blanch., *Catal. de la Collect. entomol. du Muséum*, t. I, p. 110 (1850).

Corps oblong, noir revêtu d'une pubescence cendrée. Tête ponctuée, poilue, avec le chaperon dilaté aux angles, rugueux, d'un brun roux, à peine relevé, un peu échancré, laissant ainsi voir en dessus le bord de sa lèvre supérieure. Antennes rousses, avec la massue noire. Prothorax de la largeur des élytres, ayant des points profonds et écartés et une pubescence grisâtre. Élytres ovalaires, profondément ponctuées, avec des rugosités transverses et sur toute leur surface une villosité cendrée. Pattes d'un brun roussâtre. Abdomen noir, avec le pygidium rugueux et ponctué.

Cette espèce a été découverte à Rafles-Bay, côte nord de la Nouvelle-Hollande.

HETERONYX PILOSUS.

Pl. 8, fig. 13.

Oblongus, totus pallide rufus, cinereo-sericeus; capite punctato; antennis palpis pedibusque testaceo-rufis; prothorace subtiliter punctato, longe sericeo; elytris profunde punctatis, leviter rugolosis.

Long. 6-7 millim.

HETERONYX PILOSUS Blanch., *Catal. de la Collect. entomol. du Muséum*, t. I, p. 111 (1850).

Plus petit que le précédent et également de forme oblongue. Corps entièrement d'un roux pâle, et revêtu d'un duvet cendré. Tête ponctuée, avec le chaperon un peu relevé et échancré de manière à laisser voir en dessus le bord de la lèvre supérieure. Antennes d'un testacé roussâtre de même que les palpes. Prothorax à peine de la largeur des élytres, finement ponctué et

garni de longues soies. Élytres profondément ponctuées, légèrement rugueuses et soyeuses. Pattes d'un testacé roussâtre. Pygidium très-faiblement ponctué.

Cette espèce a été prise dans la même localité que l'espèce précédente.

HETERONYX PUBESCENS.

Pl. 8, fig. 17.

Nigrescens, undique cinereo-pilosus; capite dense vestito, clypeo reflexo; prothorace nigro, hispido; elytris obscure rubrescentibus, basi obscurioribus, pilosellis, striatis; pedibus nigris, cinereo-pilosis.

Long. 10 millim.

OMALOPLIA VILLIGERA, *in Tabula nostra.*— HETERONYX PUBESCENS Erichson, *Archiv. für Naturgeschichte*, t. XV, p. 164 (1842). — Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 111 (1850). — CAULOBIUS VILLOSUS Leguillou, *Rev. zool. par la Soc. cuviér.*, t. VII, p. 224 (1844).

Corps épais, ovalaire, d'un noir obscur et revêtu de toutes parts de poils grisâtres assez longs et rigides pour la plupart. Tête revêtue de poils d'un gris jaunâtre, très-serrés, avec le chaperon coupé droit en avant et ayant son bord relevé. Palpes roussâtres. Antennes de cette couleur avec leur massue plus brune. Prothorax convexe, d'un noir terne et hérissé de poils. Écusson également noir. Élytres ovalaires, bombées, arrondies au bout, d'un rouge brique foncé avec leur base plus sombre, ayant des stries ponctuées profondes et dans toute leur étendue, des poils courts, assez roides et médiocrement serrés. Pattes velues, noirâtres ou d'un brun foncé avec les jambes antérieures bidentées. Tout le dessous du corps noir et garni d'une pubescence grise.

Cette espèce est commune à la Tasmanie, aux environs d'Hobart-Town.

HETERONYX RUFESCENS.

Pl. 8, fig. 11.

Planus, niger piceusve, breviter cinereo-pilosus; capite nigro, ruguloso, clypeo reflexo, haud emarginato; antennis cum palpis rufis, clava fusca; prothorace subtilissime punctato, dense vestito; elytris rufis, subcostatis, interstitiis punctato-crenulatis.

Long. 6-7 millim.

PHILOCHLÆNIA RUFESCENS, *in Tabula nostra.*— HETERONYX RUFESCENS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum d'hist. nat.*, t. I, p. 112.

Corps plan, presque parallèle, noir ou brunâtre et revêtu de poils courts d'un gris cendré. Tête noire, un peu rugueuse, très-pubescente, avec le chaperon tronqué, relevé et sans échancrure. Palpes roux. Antennes de cette couleur avec leur massue brune. Prothorax de la largeur des élytres, noirâtre, finement ponctué, très-velu. Élytres roussâtres, ayant des côtes faiblement prononcées, et les intervalles avec de gros points formant des crénelures, et partout des poils très-courts. Pattes brunes ou roussâtres. Abdomen de la couleur générale du corps, avec le pygidium soyeux et légèrement caréné.

Cette espèce n'est pas rare à la Tasmanie.

GENRE HAPLONYCHA.

Blanchard, *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 107 (1850).

Ce genre est établi sur quelques espèces de la nouvelle Hollande. Nous en décrivons ici le type.

HAPLONYCHA OBESA.

Pl. 8, fig. 8.

Crassus, rufo-castaneus, supra nitidus; capite obscuriori, punctato-rugoso, clypeo reflexo; prothorace crebre punctato; elytris quatuor-geminato-striatis, undique punctatis; sterno dense piloso.

Long. 15-20 millim.

SERICA TASMANICA, *in Tabula nostra.* — APLONYCHA OBESA Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 193, pl. 7, fig. 6. — HAPLONYCHA OBESA Blanchard, *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 107.

Corps épais, entièrement d'un roux marron luisant. Tête plus obscure, plus ou moins noirâtre, ponctuée et chagrinée, avec le chaperon un peu avancé ayant son bord très-relevé. Antennes d'un roux testacé. Prothorax bombé, fortement ponctué sur toute sa surface, ayant ses angles antérieurs avancés et ses bords latéraux ciliés. Écusson lisse. Élytres fortement ponctuées dans toute leur étendue, ayant une strie suturale et en outre quatre doubles stries. Sternum garni de longs poils fins et serrés d'une couleur fauve assez claire. Pattes de la même nuance que les autres parties du corps, avec les jambes antérieures munies de trois fortes dents d'une couleur noirâtre. Abdomen très-légèrement poilu, avec le pygidium très-finement chagriné.

Cette espèce paraît commune à la Tasmanie; elle est représentée d'une manière imparfaite dans l'*Atlas* de cet ouvrage et d'après un individu de petite taille.

GENRE ODONTRIA.

White, *The Zoology of the Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 10 (1846).

Ce genre jusqu'ici comprend seulement quelques

espèces de la Nouvelle-Zélande. Nous en décrivons le type.

ODONTRIA STRIATA.

Pl. 8, fig. 5.

Fuscus, pube brevi, densa, cinerea vestita; clypeo rufo, nigro-maculato, prothorace nigrescenti, fulvo-variegato; elytris convexis, striatis, interstitiis alternis nigris et fulvis, lineis nigris fulvo-maculatis; pedibus rufis, abdomine concolore, nigro maculato.

Long. 15 millim.

ODONTRIA STRIATA White, *The Zoology of the Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 10, pl. 2, fig. 5 (1846).

Corps épais, massif, d'un brun noirâtre terne et revêtu de toutes parts d'une fine pubescence serrée de couleur grisâtre. Tête presque glabre, très-fortement ponctuée, d'un fauve roussâtre, avec une grande tache anguleuse noire, et une autre plus petite au milieu du chaperon, celui-ci ayant son bord légèrement relevé. Prothorax une fois plus large que long, échancré en avant, sinueux en arrière, convexe en dessus, noirâtre avec des marbrures fauves et une fine pubescence grise sur toute sa surface. Écusson fauve. Élytres de la largeur du thorax à leur base, plus renflées postérieurement et arrondies à leur extrémité, très-convexes en dessus, avec les intervalles en partant de la suture alternativement noire et fauve; les lignes noires ornées de taches fauves assez régulièrement espacées. Pattes d'un testacé roussâtre brillant avec l'extrémité des cuisses et des jambes et leurs épines brunâtres ainsi que les tarses. Tout le sternum noirâtre, pubescent; et l'abdomen fauve avec une rangée de taches noires de chaque côté et sa portion médiane irrégulièrement marbrée de noir.

Cette espèce ne paraît pas rare à la Nouvelle-Zélande. Pour les autres espèces du genre, voyez le Catalogue de la collection entomologique du Muséum, par M. Émile Blanchard.

ABLABERITES. — *ABLABERITÆ.*

GENRE LIPARETRUS.

Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Ins.*, p. 89 (1830). — LIPARETRA Hope, *Coleopterist's Manual*, part. 1, p. 108 (1837). — MELOLONTHA Fabr. — Oliv. — Herbst.

Nous décrivons ici deux espèces appartenant à la première division du genre, formée par M. Émile Blanchard dans le Catalogue de la collection entomologiste du Muséum.

LIPARETRUS VESTITUS.

Pl. 8, fig. 14.

Ovatus, niger, supra parce nigro-hirtus, subtus cinereo-pilosus, capite ruguloso-punctato, clypeo reflexo, maris vix producto; elytris glabris, pallide rubro-ferrugineis, subtiliter punctatis, ter-geminato-striato-punctatis, limbo nigro.

Long. 8 millim.

LIPARETRUS VESTITUS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 103 (1850).

Corps ovalaire, noir, garni en dessous de poils cendrés et en dessus de poils noirs peu serrés Tête ponctuée et rugueuse, avec le chaperon relevé, mais peu prolongé chez le mâle. Antennes entièrement testacées. Prothorax court, large, ponctué, un peu rugueux et revêtu de poils noirs. Élytres glabres, d'un rouge ferrugineux, brillantes, finement ponctuées et marquées de trois paires de stries ponctuées, ayant leur base, leur suture et une étroite bordure externe de couleur noire. Pattes noires, avec les tarses ferrugineux, et les jambes antérieures tridentées. Abdomen noir, entièrement couvert de poils gris.

Cette espèce, qui se distingue surtout de ses congénères auxquels elle ressemble sous le rapport de la couleur, par sa forme plus ovalaire et son prothorax plus court, a été trouvée à la Tasmanie.

LIPARETRUS SYLVICOLA.

Pl. 8, fig. 15.

Breviter ovatus, subtus parce nigro-hirtus, subtus cinereo-pilosus; capite rugoloso-punctato, clypeo reflexo, maris vix producto; elytris glabris, totis nigris fortiter punctatis, quatuor geminato-punctato-striatis.

Long. 7-8 millim.

LIPARETRUS OBSCURUS, *in Tabula nostra.*—MELOLONTHA SYLVICOLA Fabr. *Syst. eleuth.*, t. II, p. 181.— LIPARETRUS CONCOLOR Erichson, *Archiv. für Naturgeschichte*, t. XV, p. 169.— LIPARETRUS IRIDESCENS Germar, *Beiträge zür Insect. Linnæa entom.*, t. 111, p. 194.

Corps ovalaire, noir, garni en dessous de poils cendrés, et en dessus de poils noirs peu serrés. Tête fortement ponctuée et rugueuse, avec le chaperon relevé mais très-peu plus avancé chez le mâle que chez la femelle. Antennes et palpes d'une couleur ferrugineuse. Prothorax court, large, convexe, couvert d'une fine rugosité dans toute son étendue, et hérissé de poils noirs peu serrés. Élytres courtes, glabres, entièrement noires, mais ayant quelquefois des reflets irisés et toujours assez brillantes, fortement ponctuées et comme chagrinées, et ayant en outre quatre paires de stries ponctuées, dont la dernière très-rapprochée du bord externe. Pattes velues, noires ou d'un brun très-foncé; les jambes antérieures tridentées. Abdomen noir ayant une fine pubescence grise; le pygidium un peu chagriné et poilu.

Cette espèce est assez commune à la Tasmanie; elle est souvent d'un noir plus ou moins intense avec des reflets plus ou moins vifs; ce qui est cause sans doute qu'elle a été décrite sous différents noms.

ACLOPITES. — *ACLOPITÆ.*

GENRE PHYLLOTOCUS.

Fischer, *Nouveaux Mémoires de l'Acad. imp. des Naturalistes de Moscou*, t. VI, p. 255 (1823). — MACROTOPS Boisd., *Faune de l'Océanie*, p. 210 (1832).

Ce genre comprend actuellement huit espèces de la Nouvelle-Hollande. C'est le type que nous décrivons ici.

PHYLLOTOCUS RUFIPENNIS.

Pl. 8, fig. 20.

Ovatus, niger pilosus; clypeo producto; prothorace paulo inæquali, pilosello; elytris rufis, striis rufis, interstitiis convexis.

Long. 6-7 millim.

SERICESTHIS RUFIPENNIS, *in Tabula nostra.* — MACROTOPES RUFIPENNIS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, p. 210. — Lap. de Casteln., *Hist. des anim. artic., Ins.*, t. II, p. 147. — PHYLLOTOCUS RUFIPENNIS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 96.

Corps oblong, noir. Tête présentant quelques gros points espacés. Chaperon avancé, obtus à l'extrémité. Antennes brunâtres, avec la massue noire. Prothorax un peu plus large que long, avec ses angles antérieurs arrondis, sa surface peu convexe, parsemée de quelques gros points et garnie de poils peu serrés, et ses bords latéraux plus longuement ciliés. Écusson lisse, presque arrondi au bout. Élytres à peine plus larges que le thorax, arrondies au bout, entièrement d'un roux assez vif, passant souvent au jaune par suite de la dessiccation, ayant des stries prononcées avec les intervalles alternativement plans et relevés en côtes. Pattes longues, grêles, épineuses, noires avec les antérieures souvent d'une teinte testacée ou roussâtre. Tout le dessous du corps légèrement poilu.

Cet insecte n'est pas rare à la Tasmanie.

OMALOPLIITES. — *OMALOPLIITÆ.*

GENRE OMALOPLIA.

Schœnherr, *Synonymia Insector.*, t. I, part. 3, p. 178 (1817).— SERICA Mac-Lay.

Ce genre renferme un grand nombre d'espèces disséminées dans les différentes parties du monde; celles que nous décrivons ici appartiennent à la troisième division du genre, qui a pour caractères des antennes de dix articles avec une massue formée de trois feuillets; des palpes maxillaires grêles et des jambes antérieures bidentées.

OMALOPLIA VITTIGERA.

Pl. 8, fig. 19.

Piceo-virescens; capite obscure viridi, parce fulvo-setoso; prothorace antice obscure viridi, postice rufo, margine viridi; elytris sulcatis, rufis, sutura limboque externo medio dilatato, nigris.

Long. 5 millim.

OMALOPLIA VITTIGERA Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 78 (1850).

Cet insecte est d'une forme ovalaire et assez convexe. Corps d'un brun verdâtre très-foncé. Tête d'un vert obscur, garnie de quelques poils fauves épars, avec le chaperon ponctué et d'un roux verdâtre. Antennes d'un brun noirâtre. Prothorax d'un vert obscur antérieurement, roux postérieurement avec son bord vert, et quelques poils épars de couleur fauve. Écusson d'un vert obscur. Élytres sillonnées, roussâtres, avec la suture et une bordure extérieure dilatée au milieu, de couleur noire.

Pattes brunes. Abdomen d'un brun noirâtre, faiblement garni de poils fauves.

Cet insecte a été recueilli à Banjer-Massin, sur la côte de Borneo.

OMALOPLIA RUBRICOLLIS.

Pl. 8, fig. 18.

Oblonga, rufa, subsericea; capite rufo; antennis testaceis; prothorace ferrugineo, medio obscuriori; elytris oblongis, striato-punctatis, fusco-violaceis, puncto baseos humerisque rufescentibus.

Long. 8 à 9 millim.

OMALOPLIA RUBRICOLLIS Blanch., *Catal. de la Collect. entom. du Muséum*, t. I, p. 78 (1850).

Corps oblong, roussâtre, légèrement soyeux. Tête rousse, avec le chaperon ponctué, relevé et caréné dans son milieu. Antennes testacées. Prothorax ferrugineux, plus obscur au milieu et finement soyeux. Écusson roux. Élytres oblongues, convexes, garnies de stries ponctuées, d'une couleur brun violacé avec un point basilaire et les épaules roussâtres. Pattes entièrement d'un testacé roussâtre. Poitrine et abdomen de cette dernière nuance.

Cette espèce, l'une des mieux caractérisées du genre, a été trouvée à Warou (île Céram).

TRIBU VI. CETONIINÆ.

GENRE CETONIA.

Fabricius, *Systema Entomologiæ*, p. 42 (1775). — SCARABÆUS Linn., etc.

Depuis sa publication, ce genre a été extrêmement

subdivisé. Tel qu'il est restreint aujourd'hui, il comprend encore une assez longue série de divisions. La première espèce décrite ici appartient à la neuvième du genre *Cetonia* du Catalogue de M. Émile Blanchard, les *Euphoria* de Burmeister; et la seconde, à la vingt-septième division, les *Eupæcilia* de ce dernier auteur.

CETONIA GLAUCA. †

Pl. 9, fig. 5.

Oblonga, parallela, obscure viridis, clypeo emarginato; prothorace punctato, limbo laterali maculisque duabus minutis albido-sericeis; elytris seriato-punctatis, singulo maculis quinque albido-sericeis.

Long. 11 millim.

Corps oblong, presque parallèle, entièrement d'un vert glauque, assez obscur en dessus et noirâtre en dessous. Tête plus noirâtre, allongée, très-ponctuée, avec le chaperon un peu échancré. Antennes d'un brun noirâtre. Prothorax faiblement convexe, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs, un peu échancré au devant de l'écusson, ponctué dans toute son étendue, présentant vers le milieu deux taches ponctiformes formées d'un duvet blanchâtre, ainsi qu'une ligne le long des bords latéraux. Écusson allongé, roussâtre avec ses bords verts. Élytres arrondies au bout avec leur angle sutural saillant, garnies de points enfoncés, disposés en séries longitudinales, et ornées chacune de cinq taches formées d'un duvet soyeux et blanchâtre : l'une arrondie, située près de la base, la seconde plus grande en ovale transverse et assez rapprochée de la suture; la troisième plus petite, également voisine de la suture et assez près de l'extrémité; les deux autres en forme de petites lignes transverses contre le bord externe, et peut-être un point tout à fait à l'extrémité. Pattes noirâtres, rugueuses et un peu poilues. Sternum noir, ayant deux taches formées de duvet blanchâtre, situées au-dessous du bord huméral des élytres, et les pièces scapulaires également velues. Abdomen noir, fortement ponctué.

Cette espèce se rapproche des *Cetonia modesta* Gory et Percheron, et *C. brunnipes* Kirby, mais elle en diffère beaucoup par sa forme et sa coloration. M. Jacquinot l'a recueillie à Warou, sur la côte de l'île Céram (Moluques).

CETONIA FLAMMULA.

Pl. 9, fig. 4.

Crassa, lata, tota nigro-ebenina; elytris nigris, flammula rufo-rubra.

Long. 40 millim.

CETONIA FLAMMULA Blanch., *Liste des Cétoines du Muséum*, p. 10 (1842).

Corps très-large, peu convexe, entièrement d'un noir brillant. Tête offrant une ponctuation serrée; ses bords latéraux élevés et arrondis, et le chaperon avec une profonde échancrure triangulaire. Mâchoires munies de longs poils fauves comme chez les autres Cétoines de la division des *Eupœcilia*. Antennes d'un noir brunâtre. Prothorax très-large, rebordé latéralement, ponctué sur les côtés, lisse au milieu, plus fortement lobé en arrière que les autres *Eupœcilia*, et largement échancré au devant de l'écusson. Celui-ci triangulaire, ponctué à sa base, lisse dans le reste de son étendue. Élytres larges surtout à leur base, lisses, à peine distinctement ponctuées, vues sous un assez fort grossissement, striées en arrière près de la suture, et offrant chacune une longue tache ou flamme, d'un orangé vermillon, n'atteignant pas la base et se terminant vers les deux tiers de la longueur des élytres. Cette tache un peu pyriforme. Pattes noires, ponctuées et sensiblement poilues. Mésosternum lisse avec son prolongement très-large, plan et terminé en pointe obtuse. Abdomen ayant des points épars et le pygidium strié.

Cette belle espèce a été rencontrée à l'île d'Amboine.

GENRE LOMAPTERA.

Gory et Percheron, *Monographie des Cétoines*, p. 43 et 307 (1833). — Burmeister. — Blanch., etc.

Ce genre ne comprend guère que des espèces de Moluques de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines. Une seule d'un aspect très-particulier habite le continent indien.

LOMAPTERA RUGATA.

Pl. 9, fig. 8.

Læte viridis, nitida; clypeo profunde emarginato; elytris fere parallelis, punctis impressis, strigis transversalibus, minutis, numerosissimis.

Long. 28 millim.

LOMAPTERA RUGATA Blanch., *Liste des Cétoines du Muséum*, p. 18 (1842).

Corps entièrement d'un vert gai et brillant. Tête ponctuée avec le chaperon très-profondément échancré, avec les deux ongles terminés en pointe, légèrement courbés en dedans. Prothorax large, un peu convexe et finement ponctué au milieu, mais beaucoup plus fortement sur les côtés. Sternum très-avancé. Élytres presque parallèles, exactement de la même nuance que les autres parties du corps, ayant des points enfoncés et de petites rides transversales extrêmement nombreuses, surtout vers la partie postérieure; ces rides nettement marquées, irrégulières, s'anastomosant les unes avec les autres. L'extrémité des élytres déclive, avec le bord plat ou même un peu relevé. Pattes vertes avec les tarses plus obscurs, les jambes antérieures faiblement tridentées. Abdomen d'un vert plus rougeâtre que les autres parties du corps, ayant des points épars, avec chaque point muni d'un poil roussâtre, court et

roide; le pygidium court et garni de stries étroites et irrégulières, très-rapprochées les unes des autres.

Cette espèce est d'une forme beaucoup plus parallèle que toutes celles que nous connaissons du même genre, et elle est en outre très-distincte par sa coloration, sa ponctuation et ses stries. Elle a été découverte à l'île San-Georges (archipel Salomon).

LOMAPTERA VIRENS. †

Pl. 9, fig. 6.

Supra planiuscula, viridi-olivacea, subtus magis cuprea; capite fortiter punctato; prothorace medio subtiliter, lateribus fortiter punctato; elytris apice angustatis, lateribus carinatis, punctatis, subtiliter transversim striatis, basi lævibus.

Long. 28 millim.

Corps assez plan en dessus, entièrement d'un vert olivâtre assez clair, mais plus cuivreux en dessous. Tête fortement ponctuée, avec le chaperon très-profondément échancré, ayant ses deux côtés avancés en pointe comme les deux branches d'une large pince. Antennes roussâtres et poilues, ayant seulement leur premier article vert. Prothorax très-large, rebordé latéralement, garni dans toute sa portion médiane de points très-petits et espacés, et sur les côtés de points plus gros et plus serrés. Écusson se montrant en arrière du lobe postérieur du prothorax sous la forme d'une très-petite pointe carénée. Élytres planes en dessus, plus larges que le thorax à leur base, avec les épaules arrondies, rétrécies au-dessous et diminuant graduellement de largeur jusqu'à l'extrémité, carénées latéralement, avec les côtés brusquement rabattus; leur surface lisse à la base, ayant dans tout le reste de son étendue des séries longitudinales de points assez larges et peu enfoncés, et en outre plus en arrière des rides ou stries transversales, interrompues et irrégulières. Sternum très-avancé, plan et obtus à l'extré-

mité. Pattes de la couleur générale du corps, avec les jambes antérieures tridentées. Abdomen cuivreux ayant quelques points épars et des stries extrêmement fines.

Cette espèce, assez voisine du *L. Durvillei* par sa forme générale, a été rencontrée à l'île d'Amboine (Moluques).

LOMAPTERA DURVILLEI.

Pl. 9, fig. 7.

Tota nigro-violacea; elytris basi latis, apice attenuatis, versus suturam punctatis, læviter strigatis, basi lævibus.

Long. 30 millim.

LOMAPTERA DURVILLEI Burm., *Handb. der Entom.*, t. III, p. 315 (1842). — Blanch., *Liste des Cétoines du Muséum*, p. 18 (1842).

Corps large presque plan en dessus, entièrement d'un noir violacé et bleuâtre. Tête fortement ponctuée, avec le chaperon très-échancré et à peu près de la même forme que chez l'espèce précédente. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax très-large, rebordé latéralement, ayant des points épars très-petits, mais plus gros et plus serrés sur les côtés. Écusson paraissant en arrière du lobe médian, du prothorax, sous la forme d'une petite pièce sillonnée dans son milieu. Élytres larges, planes en dessus, rétrécies graduellement d'avant en arrière, médiocrement rabattues sur les côtés, lisses à leur base faiblement ponctuées, mais surtout couvertes de petites stries transversales irrégulières dans tout le reste de leur étendue. Sternum très-prolongé et un peu recourbé. Pattes de la couleur générale du corps, avec les jambes antérieures tridentées. Abdomen presque lisse, avec le pygidium fortement strié.

Cette belle espèce a été rencontrée dans l'île d'Amboine, plus abondamment que tous les autres Lomaptera.

FAMILLE DES LUCANIDES (LUCANIDÆ).

LUCANITES. — *LUCANITÆ.*

GENRE LUCANUS.

Linn. — Fabr. — Latreille, etc.

Ce groupe a été divisé par les entomologistes modernes en plusieurs genres, mais jusqu'ici les caractères en ont été mal définis. Cependant nous indiquerons ces nouvelles divisions.

GENRE CLADOGNATHUS.

Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, t. V, p. 364.

LUCANUS FULVOLIMBATUS. †

Pl. 9, fig. 11 ♂ et 12 ♀.

Nigro-piceus, nitidus, capite maris plano, lævi, fœminæ rugoso; prothorace lateribus fulvo, macula nigra inclusa, maris lateribus dilatatis; elytris dorso piceis, lateribus rufis.

Long. maris, absque mandibulis 30 millim., fœminæ 22-24 millim.

Corps d'un noir brunâtre assez brillant. Tête élargie chez le mâle, très-finement et très-régulièrement chagrinée dans toute son étendue et largement échancrée en avant, de forme ordinaire chez la femelle et criblée de gros points profondément excavés. Mandibules presque droites chez le mâle, et garnies intérieurement d'une rangée de six ou sept dents : très-courtes et rugueuses chez la femelle. Prothorax très-dilaté sur les côtés

chez le mâle, avec les angles antérieurs très-avancés et une dent latérale postérieure bien prononcée; sa surface finement chagrinée; comme la tête, d'un brun noirâtre avec les côtés fauves, à l'exception du bord et d'une tache oblongue. Le prothorax de la femelle plus convexe, beaucoup plus luisant, finement pointillé au milieu, fortement ponctué et presque rugueux sur les bords, avec les côtés d'une nuance plus rouge. Élytres d'un brun noir, avec une très-large bordure fauve ou rougeâtre, à l'exception du bord; leur surface très-finement pointillée dans le mâle, plus fortement chez la femelle, et presque rugueuse sur les côtés, ayant en outre une rangée de points plus gros que les autres, très-rapprochées de la suture. Pattes noires avec une grande tache fauve ou rougeâtre sur les cuisses, et les jambes antérieures fortement crénelées dans les deux sexes, mais à dents plus aiguës chez la femelle que chez le mâle.

Cette espèce avoisine beaucoup le *Lucanus dorsalis* Erichson de Manille, dont elle diffère par sa coloration, sa ponctuation, les crénelures des jambes, etc. Elle a été prise à Amboine.

GENRE DORCUS.

Mac-Lay, *Horæ entomologicæ*, t. I, part. 3.

LUCANUS CONCOLOR. †

Pl. 9, fig. 10.

Totus piceus; mandibulis maris valde porrectis, sat gracilibus, læviter curvatis, versus basin bi-vel-tridentatis; protharace cum capite coriario, lateribus dilatato-sinuatis, angulis anticis porrectis; elytris subtilissime punctatis, tibiis anticis multidentatis.

Long. maris absque mandibulis 28 millim.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce; par sa

forme générale, il se rapproche des petits individus du *Dorcus saiga*, mais il a une tête et un prothorax proportionnellement beaucoup moins élargis. Entièrement d'un brun noirâtre uniforme. Tête finement chagrinée d'une manière régulière dans toute son étendue, avec le chaperon moins avancé, plus large et plus carré que chez le *D. saiga*, et les côtés munis d'une petite pointe obtuse en arrière des yeux. Prothorax finement chagriné comme la tête, mais plus lisse au milieu, dilaté sur les côtés, un peu échancré en avant avec les angles antérieurs notablement prolongés et obtus. Élytres plus étroites que le thorax, finement pointillées, ayant leurs angles huméraux saillants et aigus. Pattes d'un brun rougeâtre, avec les jambes antérieures garnies d'une rangée de dents assez aiguës.

Cet insecte a été rencontré à l'île d'Amboine (Moluques).

GENRE ÆGUS.

Mac-Lay, *Horæ Entomologicæ*, t. I, p. 112.

Ce genre est composé essentiellement d'espèces des îles de la Sonde, de la Nouvelle-Hollande. Nous en décrivons une ici qui est propre à la Nouvelle-Zélande.

ÆGUS SQUAMIDORSIS.

Pl. 9, fig. 13.

Latiusculus, niger, subnitidus; prothorace elytrisque foveolis latis, punctatis, squamosis, variegatis; tibiis anticis septem vel octo-dentatis.

Long. 15 millim.

LUCANUS ZELANDICUS, *in Tabula nostra.* — DORCUS SQUAMIDORSIS, *White's Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 9, pl. 2, fig. 2 (1846). — ÆGUS CICATRICOSUS Burm., *Handb. der Entomol.*, t. V, p. 403 (1847).

Corps plus large et plus plat que chez la plupart des autres

espèces du même genre, d'un noir assez luisant. Tête creusée par devant, ayant deux fossettes garnies d'écailles dans son milieu et une autre au côté interne de chaque œil. Prothorax arrondi sur les côtés, ayant son bord postérieur et ses bords latéraux ponctués et garnis d'écailles grisâtres, au milieu quatre fossettes presque arrondies, également écailleuses, et au bord antérieur une petite élévation. Élytres ayant leurs angles huméraux saillants, leur extrémité arrondie, presque toute leur surface criblée de points enfoncés et garnie d'écailles grises ou fauves comme celles des autres parties du corps, présentant simplement dans sa partie moyenne, trois lignes longitudinales réunies avant l'extrémité de l'élytre, deux espaces entre la première et la seconde ligne, et une autre oblique entre la seconde et la troisième plus élevés, d'un noir brillant, offrant seulement quelques points épars. Les jambes antérieures garnies d'une rangée de dentelures. Tout le dessous du corps glabre et fortement ponctué.

Cette espèce ne paraît pas rare à la Nouvelle-Zélande. Bien que la figure de l'Atlas de cet ouvrage ait été publiée avant les descriptions de MM. White et Burmeister, nous avons cru devoir abandonner le nom inscrit sur la planche, d'autant plus que d'autres espèces du même groupe se rencontrent à la Nouvelle-Zélande.

SYNDESITES. — *SYNDESITÆ.*

GENRE FIGULUS.

Mac-Lay, *Horæ Entomologicæ*, t. I, p. 110. — Blanchard. — Burm., etc.

Les Figulus, reconnaissables entre tous ceux du même groupe à leurs yeux divisés par les bords de la tête, à leurs mandibules relevées en pointe de

chaque côté, ont un aspect particulier dû à leur forme cylindrique et à leur corps d'un beau noir lisse et brillant. Ils habitent les régions les plus chaudes de l'Afrique, les Indes orientales et l'Océanie. Nous en décrivons une ici de l'archipel des Amis.

FIGULUS INSULARIS. †

Pl. 9, fig. 14.

Niger, nitidus; vertice foveolato, punctato, subbituberculato; prothorace antice tuberculato, fovea media oblonga, punctata; elytris profunde punctato-striatis.

Long. 12-15 millim.

Corps d'un noir profond assez brillant. Tête largement creusée en dessus, ayant des points gros et espacés, en arrière et sur le sommet deux tubercules médiocrement élevés, et au devant de chaque œil, une dilatation anguleuse très-prononcée. Prothorax lisse, luisant, présentant au bord antérieur un petit tubercule arrondi, au milieu une fossette ovalaire garnie de quelques gros points irréguliers et inégaux, et près de chaque angle antérieur une excavation également ponctuée. Élytres ayant chacune dix cannelures remplies par de gros points extrêmement rapprochés les uns des autres, avec les intervalles lisses et convexes. Métasternum strié dans son milieu. Jambes antérieures munies au côté externe de cinq ou six dentelures courtes et obtuses.

Cette espèce a été trouvée à Vavao, l'une des îles de l'archipel des Amis. Le *Platycerus foveicollis* Boisd., *Faune de l'Océanie*, p. 238, provenant de l'île Tongatabou est probablement de cette espèce, mais c'est seulement la localité qui rend probable pour nous cette similitude.

Famille des PIMÉLIIDES (PIMELIIDÆ).

Tribu I. PIMELIINÆ.

NYCTÉLIITES. — *NYCTELIITÆ.*

GENRE NYCTELIA.

Latreille.

Ce genre est composé d'espèces américaines, répandues dans les endroits sablonneux. Ces insectes représentent dans le Nouveau-Monde nos Pimélies et nos Erodius. Nous décrivons ici l'une des espèces les plus remarquables du genre.

NYCTELIA MULTICRISTATA.

Pl. 10, fig. 1.

Lata, nigra, obesa; capite fere lævi; clypeo crebre punctato; elytris hemisphæricis, postice caudatis, undique transversim multicristatis, lateribus crenulatis; antennis pedibusque nigris; prothorace lato, brevi, passim læviter impresso.

Long. 22 millim.

Nyctelia multicristata Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoolog.* — t. V, p. 141.

Corps très-élargi, médiocrement convexe, entièrement d'un beau noir d'ébène. Tête lisse, brillante, ayant seulement quelques légères dépressions, avec le chaperon un peu échancré et fortement ponctué. Antennes noires. Prothorax une fois plus large que long, lisse, ayant son bord postérieur, décrivant une

double sinuosité; ses angles très-saillants et aigus et les bords latéraux arrondis. Écusson canaliculé dans son milieu. Élytres convexes, de forme presque hémisphérique, prolongées en arrière, en forme de queue triangulaire, carénées et crénelées sur les côtés, avec toute leur surface couverte de crêtes ondulées, étroites et assez irrégulières : toutes dirigées obliquement du bord externe à la suture; ces crêtes, très-rapprochées les unes des autres, sont au nombre de vingt et quelques sur chaque élytre, présentant quelques points épars et laissant entre elles des espaces profonds mais très-étroits. Pattes noires avec les jambes granuleuses. Abdomen ayant ses premiers segments granuleux et un peu striés.

Cette espèce a été découverte au Port-Famine; elle ressemble à quelques-unes des Nyctélies du nord de la Patagonie que nous avons décrites dans le voyage dans l'Amérique méridionale de M. Alcide d'Orbigny, mais elle se distingue de toutes par les crêtes si nombreuses et si rapprochées de ses élytres.

PRAOCITES. — *PRAOCITÆ.*

GENRE PRAOCIS.

Eschscholtz, *Zoologischer Atlas.*

Ce genre est essentiellement américain. Nous en décrivons ici deux espèces de l'extrémité sud de l'Amérique méridionale, qui, par leur forme aplatie et les côtes de leurs élytres, diffèrent beaucoup des espèces qui habitent les régions situées plus au nord.

PRAOCIS REFLEXICOLLIS.

Pl. 10, fig. 2.

Obscure fusco-rufescens; prothorace medio anguste carinato;

lateribus reflexis, rufescentibus; elytris fusco-luteis, tuberculatis, sutura costaque irregulariter elevatis.

Long. 7-8 millim.

PRAOCIS REFLEXICOLLIS Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 203.

Corps un peu convexe, d'un brun rougeâtre et terreux. Tête courte, un peu inégale, très-faiblement ponctuée. Antennes roussâtres. Prothorax sensiblement convexe, brun, finement ponctué, dilaté de chaque côté et légèrement relevé, et offrant dans son milieu une carène étroite d'une nuance rougeâtre. Élytres brunâtres couvertes d'une matière d'un aspect terreux et de tubercules émoussés, peu saillants, ayant en outre leur bord sutural relevé et une carène médiane tuberculeuse, s'effaçant avant leur extrémité. Pattes d'un rougeâtre terreux.

Cet insecte a été découvert, par l'expédition du Pôle-Sud, au Port-Famine (détroit de Magellan).

PRAOCIS DEPRESSA.

Pl. 10, fig. 3.

Planus, piceo-rufescens; capite parce punctato; prothorace densius punctato, angulis anticis porrectis; elytris punctatis, anguste bicarinatis, carinis apice oblitteratis.

Long. 12 millim.

PRAOCIS DEPRESSA Guérin, *Revue zool. Soc. cuviér.* (1841), p. 215, et Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 203.

Corps plan, entièrement d'un brun sale tirant un tant soit peu sur le rougeâtre. Tête lisse ayant seulement des points épars, mais très-enfoncés, avec le chaperon échancré et séparé de la tête par une forte dépression. Prothorax large, très-échancré en avant, dilaté sur les côtés, presque plan en dessus et fortement ponctué, avec les intervalles lisses; les angles antérieurs très-avancés. Élytres planes, offrant des points épars,

et ayant chacune deux carènes étroites, mais très-saillantes, effacées vers la base et terminées brusquement avant l'extrémité. Pattes de la couleur générale du corps.

Cette espèce a été recueillie, comme la précédente, au Port-Famine.

AKISITES. — *AKISITÆ.*

GENRE EMALODERA.

Blanchard in d'Orbigny, *Voyage dans l'Amérique méridionale*, *Ins.*, p. 195.

Nous avons établi ce genre pour une espèce du nord de la Patagonie; depuis est venue s'ajouter l'espèce du détroit de Magellan, que nous décrivons ci-dessus. Les *Emalodera* avoisinent les *Scotobius*, mais ils s'en distinguent complétement par leur corps plus étroit et plus épais, leurs palpes presque cylindriques, leur prothorax plan en dessus, arrondi sur les côtés et aux angles, etc.

EMALODERA OBESA.

Pl. 10, fig. 9.

Nitide nigra, punctatissima; capite transversim impresso; prothorace breviusculo, antice paulo emarginato, undique dense punctato; elytris thorace multo latioribus, sat brevibus, crassiusculis, posticis subtus unispinosis.

Long. 14 millim.

SCOTOBIUS OBESUS Guérin, *Revue Zool. soc. cuv.* (1841), p. 215. — EMALODERA OBESA Solier in Gay, *Historia de Chile—Zoologia*—t. V,

p. 182.—EMALODERA MULTIPUNCTATA Cutis, *Transact. of the Linnean Society*, t. XIX, part. 2, p. 46, pl. 41, fig. 8.

Corps assez épais, entièrement d'un noir luisant. Tête médiocrement ponctuée, offrant sur le sommet un sillon transversal, et plus en avant un autre limitant le chaperon. Antennes noires ayant leur troisième article allongé, épaissi vers le bout; le quatrième court, les suivants de forme lenticulaire et les quatre derniers notablement plus larges que les précédents. Prothorax d'un tiers plus large que long, arrondi sur les côtés, un peu échancré en avant, avec ses angles arrondis, presque plan en dessus, légèrement inégal et criblé de points assez petits, mais serrés. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, assez courtes, bombées et ventrues, ayant leur surface inégale et une ponctuation serrée, et en outre des stries assez faibles entre lesquelles on distingue vers les côtés des rangées de petits tubercules. Pattes assez robustes d'un noir brillant, avec les cuisses assez renflées; les antérieures et surtout les postérieures présentant en dessous, assez près de l'extrémité, une petite pointe conique. Abdomen ayant ses premiers segments fortement striés dans le sens longitudinal.

Cette espèce a été rencontrée au Port-Famine (détroit de Magellan); elle est plus petite et d'une forme plus ramassée que celle que nous avons fait connaître dans le voyage dans l'Amérique méridionale, de M. d'Orbigny.

TRIBU II. ASIDINÆ.

COSSYPHITES. — *COSSYPHITÆ.*

GENRE CILIBE.

De Brême, *Essai monographique et iconographique de la tribu des Cossyphides*, part. I, p. 37.

Ce genre comprend un nombre assez restreint d'espèces habitant l'Océanie; ces espèces ont été décrites et figurées dans un travail spécial, publié il y a une dizaine d'années par M. le marquis de Brême.

CILIBE ELONGATUS.

Pl. 10, fig. 4 et 5.

Nigro-fuscescens, elongatus, glaber, lævis, nitidus; capite porrecto, antice angustiori; prothorace convexo, angusto, subtilissime punctato, margine postico recto; elytris oblongis, acuminatis, punctatis, substriatis.

Long. 12-13 millim.

CILIBE ELONGATUS De Brême, *Essai monogr. et iconogr. de la tribu des Cossyphides*, p. 38, pl. 7, fig. 8.

Corps allongé, étroit, entièrement d'un brun foncé. Tête un peu avancée, légèrement rétrécie antérieurement, convexe en dessus, avec le chaperon un peu échancré. Palpes testacés. Antennes de cette dernière nuance, courts, ayant leurs quatre derniers articles velus et sensiblement aplatis. Prothorax plus large que long, peu convexe, luisant, finement ponctué, arrondi latéralement et un peu échancré de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, avec le bord postérieur droit et le disque très-étroit, sensiblement concave; les angles de l'échancrure n'atteignant guère que le bord des yeux. Élytres ovalaires, acuminées à leur extrémité, moins luisantes que le prothorax, convexes surtout en arrière, ayant une ponctuation fine et irrégulière, et chacune huit ou neuf côtes extrêmement faibles, à peine distinctes. Pattes également noirâtres avec les jambes un peu rugueuses. Tout le dessous du corps ponctué et luisant.

Cette espèce a été découverte à l'île Vavao (Archipel des Amis), et non pas à la Nouvelle-Guinée comme le dit M. de Brême. Elle est très-distincte de toutes ses

congénères par sa forme allongée et ses élytres presque lisses.

CILIBE GRANULOSUS.

Pl. 10, fig. 6.

Nebuloso-fuscus, elongatus, acuminatus, glaber; capite porrecto, acuminato; prothorace subconvexo, rugoso, disco angusto, rugoso; elytris granulatis, obsolete multicostatis, disco fere obsoleto.

Long. 13 millim.

CILIBE GRANULOSUS de Brême, *Essai monogr. et iconogr. de la tribu des Cossyphides*, part. 1, p. 39, pl. 7, fig. 5. — White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 11.

Assez semblable au précédent par la forme générale, mais d'un brun un peu plus clair et beaucoup plus terne. Tête un peu avancée et amincie antérieurement, assez fortement ponctuée. Antennes velues, d'un brun clair, avec les derniers articles sensiblement aplatis. Prothorax fortement ponctué, guère plus large que long, médiocrement convexe, faiblement arrondi sur les côtés et à peine échancré au-dessus des angles postérieurs, ayant le bord postérieur droit, et offrant très-près de ce bord trois dépressions faibles, surtout celle du milieu; le disque concave et très-étroit, et les angles antérieurs n'atteignant que la moitié de la longueur de la tête. Élytres d'un brun plus roux que les autres parties du corps, parallèles, un peu prolongées en pointe, convexes postérieurement, finement granulées et rugueuses, ayant en outre chacune neuf côtes longitudinales, peu saillantes, dont la troisième et la cinquième un peu plus marquées que les autres vers la base; le disque très-étroit et relevé, et la suture un peu saillante. Pattes brunâtres, avec les jambes un peu rugueuses comme chez l'espèce précédente. Tout le dessous du corps luisant et ponctué.

Cette espèce a été prise à Otago, Nouvelle-Zélande.

CILIBE PHOSPHUGOIDES.

Pl. 10, fig. 7.

Vix convexus, fusco-niger, glaber; capite porrecto, dense punctulato; prothorace fere plano, angulis anticis cum posticis productis, subtiliter densissimeque punctato, marginibus paulo reflexis, rufescentibus; elytris dense punctulatis, vix striatis, limbo reflexo.

Long. 15-16 millim.

CILIBE PHOSPHUGOIDES White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 11.

Corps oblong, assez large, à peine convexe, entièrement d'un noir brunâtre peu brillant et entièrement glabre. Tête assez avancée, presque tronquée en avant, couverte d'une ponctuation extrêmement fine et serrée. Antennes assez longues, d'un brun roussâtre, avec leurs cinq derniers articles lenticulaires. Prothorax beaucoup plus large que long, ayant ses quatre angles prolongés et aigus; son disque presque plan et large; ses bords latéraux un peu relevés et d'une teinte plus roussâtre, toute sa surface couverte d'une ponctuation très-fine et extrêmement serrée, et présentant une impression transversale près du bord postérieur. Élytres un peu plus larges que le thorax, sensiblement convexes, rétrécies graduellement en arrière, ayant leur disque large, leurs bords latéraux étroits et un peu relevés, et toute leur surface couverte, comme le prothorax, d'une ponctuation fine, des plus serrées, avec la trace de quelques stries. Pattes brunes, luisantes, avec les tarses plus roussâtres. Abdomen ponctué et luisant.

Cette espèce a été prise à Otago, à la Nouvelle-Zélande. Elle est bien distincte des précédentes par sa forme plus plane, son thorax et ses élytres plus élargies, etc.

GENRE PTEROHÆLEUS.

De Brême, *Essai monogr. et iconogr. de la tribu des Cossyphides*, part. 1, p. 27 (1842).

Ce genre ne se compose jusqu'à présent que d'un petit nombre d'espèces de la Nouvelle-Hollande. Nous décrivons la seule qui ait été recueillie au nord de ce continent.

PTEROHÆLEUS INSULARIS.

Pl. 10, fig. 8.

Ovatus, fusco-nigrescens, glaber; capite porrecto; prothorace lævi, postice bisinuoso, disco lævi, angusto; angulis posticis productis, recurvatis; elytris subnitidis, costis numerosis mediocriter elevatis, interstitiis punctatis.

Long. 15 millim.

PTEROHÆLEUS INSULARIS De Brême, *Essai monogr. et iconogr. de la tribu des Cossyphides*, part. 1, p. 30, pl. 3, fig. 6.

Corps ovalaire, entièrement d'un noir brunâtre, glabre. Tête avancée, arrondie, avec le front lisse, sensiblement convexe. Antennes noirâtres, glabres, ayant leurs cinq derniers articles courts et aplatis, le dernier presque arrondi. Prothorax peu convexe, lisse, un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, sinueux postérieurement, avec le disque étroit et aplati; les angles antérieurs n'atteignant pas la moitié de la longueur de la tête, et les postérieurs prolongés et sensiblement recourbés en dedans. Élytres ovalaires, sinueuses à leur base, à peine rétrécies vers l'extrémité, peu convexes, offrant des côtes nombreuses, médiocrement saillantes, surtout vers le disque et vers la partie postérieure; les intervalles présentant deux rangées de points enfermés; le disque plat, lisse, aussi large que celui du prothorax, la suture lisse. Pattes brunes, luisantes, avec les

cuisses dilatées. Tout le dessous du corps d'un brun noirâtre terne.

Cette espèce se distingue notablement de toutes ses congénères par sa forme ovalaire et par les côtes nombreuses de ses élytres. Elle se trouve à Rafles-Bay sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande; de sorte que le nom d'*insularis* qui lui a été appliqué par l'auteur de la Monographie des Cossyphides ne lui convient guère.

Tribu III. TENEBRIONINÆ.

OPATRITES. — *OPATRITÆ.*

GENRE OPATRUM.

Fabricius, *Systema Eleutheratorum.*

OPATRUM ÆQUATORIALE. †

Pl. 10, fig. 10 et 11.

Ovatus, planiusculus, nigrescens, undique luteo-tectus; antennis fuscis, parce pilosis; prothorace lato, angulis anticis productis, marginibus planis; elytris striatis; instertitiis convexis.

Long. 9-12 millim.

Corps assez large, ovalaire, presque plan, noirâtre et entièrement revêtu, comme la plupart des espèces de ce groupe, d'une sorte de pubescence d'une couleur boueuse. Tête dilatée sur les côtés, tronquée en avant, sensiblement rugueuse en dessus. Antennes d'un brun un peu ferrugineux, ayant leur premier article assez court, le second très-petit, le troisième long

et cylindrique, les quatre suivants plus courts et un peu plus épais, et les quatre derniers presque lenticulaires et pubescents. Prothorax beaucoup plus large que long, peu convexe avec les côtés plans, les angles antérieurs avancés au delà des yeux, et le bord postérieur sinueux. Élytres striées avec des intervalles sensiblement convexes. Pattes noirâtres, granuleuses, hérissées de poils rares, avec les jambes antérieures aplaties et élargies vers le bout. Abdomen fortement ponctué, faiblement pubescent.

Cette espèce a été prise à Banjer-Massin, sur la côte sud de l'île de Bornéo.

OPATRUM MOLUCCANUM. †

Pl. 10, fig. 12.

Latiusculum, subplanum, nigrescens, parce obscureque luteo tectus; antennis mediocribus, fusco-ferrugineis; prothorace lato, angulis quatuor prominentibus, supra granuloso; elytris subtilissime granulosis, sat fortiter striatis.

Long. 8 millim.

Corps assez large, presque plan, de couleur noirâtre avec une sorte de pubescence grisâtre sale, peu serrée. Tête rugueuse, dilatée sur les côtés et tronquée en avant. Antennes assez courtes d'un brun ferrugineux, ayant leur troisième article médiocrement long; les suivants sont plus courts, et les cinq derniers de forme lenticulaire. Prothorax faiblement convexe, large, avec ses bords aplatis, ses angles antérieurs et postérieurs saillants et aigus, et sa surface finement granuleuse et pubescente. Élytres très-peu plus larges que le thorax, peu convexes, granuleuses et très-légèrement pubescentes dans toute leur étendue, avec des stries fines mais assez profondes. Pattes d'un brun ferrugineux, couvertes de fines granulosités. Abdomen noir, fortement ponctué, assez luisant, très-légèrement pubescent.

Cette espèce a été rencontrée à l'île d'Amboine.

OPATRUM DENTICOLLE. †

Pl. 10, fig. 13.

Ovatum, nigrescens, obscure pubescens; antennis ferrugineis, apice vix incrassatis; prothorace postice recto, lateribus crenulato, angulis anticis valde porrectis; elytris granulosis, pilosellis, quadricarinatis.

Long. 10 millim.

Corps ovalaire, noirâtre, avec une pubescence d'un gris noirâtre peu serrée. Tête rugueuse, tronquée en avant, avec une très-forte impression transversale entre les yeux. Antennes assez longues, d'un brun ferrugineux, poilues, ayant leur premier article court, le second très-petit, le troisième grand, presque cylindrique, tous les suivants lenticulaires, grossissant à peine vers l'extrémité, le dernier seul plus gros et ovalaire. Prothorax une fois plus large que long, rugueux, peu convexe, ayant une petite impression longitudinale en arrière et une autre transversale plus en avant, ses côtés aplatis, ses bords latéraux crénelés, son bord postérieur coupé droit et ses angles antérieurs très-avancés. Élytres de la largeur du thorax, presque parallèles, arrondies au bout, sensiblement convexes, granuleuses dans toute leur étendue, et présentent chacune quatre carènes n'atteignant pas l'extrémité, mais la première et la troisième se rejoignant au bout. Pattes granuleuses, d'un brun tirant sur le ferrugineux, avec les jambes assez grêles. Abdomen noir, ponctué et rugueux.

Cette espèce est propre à la Tasmanie.

OPATRUM VILLIGER. †

Pl. 10, fig. 15.

Oblongus, parum convexus, totus piceus, parce cinereo-pilosus; antennis nigrescentibus; prothorace immarginato, crebre

punctato, piloso; elytris striatis, interstitiis dense subtiliterque punctatis.

Long. 8 millim.

Corps oblong, presque plan, entièrement d'un brun noirâtre uniforme et revêtu d'une pubescence grisâtre peu serrée. Tête ponctuée et poilue, avec la lèvre supérieure et les palpes plus roussâtres. Antennes noirâtres, légèrement velues, mais d'une nuance plus rousse à leur base, renflées très-graduellement depuis leur troisième article jusqu'à leur extrémité, avec leur dernier article ovalaire et pointu. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, sans rebord sensible, sinueux en arrière, avec les angles médiocrement saillants, ayant en dessus une ponctuation extrêmement serrée et des poils grisâtres assez courts. Élytres ovalaires, peu convexes, à peine plus larges que le thorax, ayant des stries bien marquées, sans ponctuation et les intervalles finement chagrinés et poilus. Pattes assez épaisses, de la couleur générale du corps, avec les tarses plus roux. Abdomen assez luisant, ayant une ponctuation fine et serrée et une légère pubescence.

Cette espèce a été prise à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande. Elle est d'une forme qui la rapproche un peu de l'*Opatrum rusticum* Brullé, du midi de l'Europe, mais elle est néanmoins beaucoup plus courte et un peu plus élargie proportionnellement.

GENRE CESTRINUS.

Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1842), p. 172.

Ce genre, voisin des *Opatrum*, dont il se distingue surtout par l'absence d'ailes sous les élytres, par les antennes plus grêles, par le chaperon à peine échancré et par les jambes antérieures sans dilatation, a été établi pour quelques espèces de la Nouvelle-Hollande.

CESTRINUS LONGUS. †

Pl. 40, fig. 14.

Longiusculus, nigrescens, fere glaber; antennis sat elongatis, fusco-rufis, pilosis, apice paulo incrassatis; prothorace fere quadrato, plano, rugosis angulis mediocriter prominentibus; elytris elongatis striato-crenulatis.

Long. 8-9 millim.

OPATRUM LONGUM, *in Tabula nostra.*

Corps étroit, allongé, d'un noir terne et presque glabre. Tête assez petite, rugueuse, ayant au-dessus du chaperon un sillon transverse bien marqué. Antennes noires, peu renflées vers le bout, ayant leur troisième article une fois plus long que le quatrième, celui-ci et le cinquième à peu près égaux, les autres lenticulaires. Prothorax étroit presque aussi long que large, échancré en avant, à peine rebordé latéralement, sensiblement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs saillants, très-peu convexe en dessus, ponctué et fortement chagriné dans toute son étendue. Élytres oblongues, à peine plus larges que le thorax, ayant des stries profondes, ponctuées et crénelées et les intervalles convexes, fortement chagrinées. Pattes d'un noir brunâtre, granuleuses, légèrement velues, avec les cuisses sensiblement renflées. Abdomen criblé de très-gros points.

Cette espèce se trouve à la Tasmanie. Elle nous paraît avoir de grands rapports avec le *Cestrinus trivialis* Erichson, mais la pubescence brune et serrée qu'il accorde à son espèce et la couleur des antennes ne nous permet pas de la rapporter à l'insecte décrit par l'entomologiste de Berlin.

GENRE EPILASIUM.

Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. II.

Ce genre, indiqué d'abord par Dejean et dont nous avons donné pour la première fois les principaux caractères dans l'ouvrage ci-dessus cité, ne comprenait qu'une espèce de la Guyane. Celle que nous décrivons ici en diffère sensiblement par le corps plus convexe et le chaperon beaucoup plus échancré, mais le seul individu en notre possession est dans un très-mauvais état de conservation, ce qui ne nous permet pas de l'étudier complétement.

EPILASIUM INCISUM. †

Pl. 10, fig. 16.

Ovatum, nigrescens, sordide fusco-pubescens; clypeo valde emarginato; prothorace undique dense granuloso; elytris apice attenuatis, striato-granulatis, fusco-pilosis.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire très-médiocrement convexe, d'un noir obscur et recouvert d'une pubescence courte d'un brun sale. Tête une fois plus large que longue, granuleuse en dessus, avec le chaperon profondément échancré. Antennes d'un brun noirâtre. Prothorax large, court, arrondi sur les côtés, sinueux en arrière, ayant les angles antérieurs avancés, et toute sa surface criblée de granules extrêmement serrés. Élytres à peu près de la largeur du thorax à leur base, amincies vers le bout, offrant des granulations disposées en séries longitudinales et plus ou moins marquées sous la pubescence d'un brun sale qui couvre entièrement les élytres. Pattes épaisses, noirâtres, granuleuses, avec les tarses plus roux.

Cette espèce a été prise à l'île Gouam.

GENRE OPATRINUS.

Latreille, *Règne animal*, t. V, p. 17 (1827).

On remarque dans ce genre, tel qu'il est circonscrit actuellement, un certain nombre d'espèces provenant de diverses régions, mais qui bien certainement ne devront pas toutes rester ensemble quand on les aura mieux étudiées. Nous en décrivons ici une qui a un aspect assez particulier.

OPATRINUS LATICOLLIS. †

Pl. 11, fig. 8.

Latus, aterrimus; capite creberrime punctato, antennis totis nigris, gradatim incrassatis; prothorace lato, confertissime subtilissimeque punctato; elytris sulcato-punctatis, interstitiis subtiliter punctatis, transversim impressis.

Long. 16 millim.

Corps large, peu convexe, entièrement d'un noir sombre. Tête couverte d'une ponctuation fine et extrêmement serrée, avec le chaperon un peu échancré. Antennes épaisses, entièrement noires, moins longues que la tête et le thorax réunis, ayant le troisième article beaucoup plus long que le suivant, tous les autres allant en augmentant graduellement d'épaisseur, le dernier en ovale, court et pointu. Prothorax d'un tiers plus large que long, arrondi sur les côtés, peu échancré en avant, sinueux en arrière, à angles saillants, peu convexe en dessus, présentant sur toute sa surface une ponctuation fine et extrêmement serrée. Écusson très-petit, avec une forte impression transversale. Élytres un peu plus larges que le thorax, peu convexes, ayant des sillons fortement ponctués et un peu crénelés et les intervalles finement pointillés avec des impressions transversales. Pattes entièrement noires, médiocrement fortes. Ab-

domen assez brillant, très-ponctué et légèrement pubescent à sa base.

Cette espèce est d'une forme beaucoup plus élargie que la plupart des *Opatrinus*, elle a été prise à Coupang sur la côte de l'île de Timor.

TENEBRIONITES. — *TENEBRIONITÆ.*

GENRE ZOLODINUS.

Ce genre est fondé sur la seule espèce de la Nouvelle-Zélande que nous décrivons ici. Il présente les caractères suivants :

Corps allongé, atténué en arrière, très-peu convexe, tête assez petite, avec le chaperon arrondi, sans échancrure. Mandibules fortes, assez courtes. Palpes maxillaires très-grands, avec le dernier article très-sécuriforme. Lèvre inférieure petite, échancrée, avec les palpes très-petits, à dernier article ovalaire. Antennes presque filiformes, à peine élargies vers le bout, ayant le troisième article un peu plus long que les autres, les quatre suivants égaux et les quatre derniers plus courts. Prothorax presque carré, à peine convexe, coupé droit à sa base, avec les angles saillants. Pattes assez longues avec les cuisses peu renflées.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Zophobas*, de Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. II, p. 15, comprenant exclusivement des espèces américaines, mais nous avons cru devoir l'en distinguer, à raison de la forme aplatie du corps, de celle des antennes dont les

derniers articles ne sont ni aplatis ni élargis comme chez les *Zophobas*, etc.

ZOLODINUS ZELANDICUS. †

Pl. 11, fig. 7.

Elongatus, piceus, glaberrimus, sat nitidus, capite punctato-rugoso; antennis piceis, articulo ultimo apice rufo; prothorace crebre punctato, plaga media lævi, foveolaque postica transversa; elytris sulcato-punctatis, interstitiis angustis convexis.

Long. 18-20 millim.

ZOPHOBAS ZELANDICUS, *in Tabula nostra.*

Corps étroit, allongé, à peine convexe, parfaitement glabre et entièrement d'un noir brunâtre, assez luisant. Tête rugueuse et très-fortement ponctuée. Palpes rougeâtres avec la base du dernier article d'un brun noir. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis, noirâtres avec le dernier article en grande partie rougeâtre. Prothorax presque carré, un peu arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs saillants et dirigés en dehors; la surface très-peu convexe, criblée de gros points enfoncés devant, plus écartés vers la partie médiane, laissant même un petit espace tout à fait lisse au milieu, et offrant en arrière une dépression ou une fossette transversale. Écusson large, très-court finement ponctué. Élytres très-peu plus larges que le thorax à leur base, amincies graduellement jusqu'au bout, avec les épaules carrées et saillantes, des sillons garnis de très-gros points et les intervalles étroits, convexes, présentant de distance en distance de petites lignes transversales. Pattes de la couleur générale du corps, avec les cuisses médiocrement renflées. Abdomen noir, luisant, avec une ponctuation fine et assez serrée.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Zélande.

GENRE NYCTOBATES.

Guérin, *Magasin de Zoologie* (1833).

Ce genre comprend une série d'espèces d'assez grande taille, répandues dans les diverses parties de l'Asie australe. Nous décrirons ici l'une des plus petites qui aient encore été rencontrées.

NYCTOBATES ÆQUATORIALIS. †

Pl. 11, fig. 11.

Ovatus, totus ater; capite dense subtiliterque punctato; prothorace lato, lateralibus basique sinuato, medio impresso, undique punctato; elytris ovatis, parum convexis, striato-punctatis, striis apice conjunctis, interstitiis dense subtilissimeque punctatis.

Long. 18 millim.

Corps ovalaire, très-peu convexe, entièrement d'un noir peu brillant. Tête criblée de très-petits points et offrant une faible carène au côté interne de chaque œil. Antennes épaisses, grossissant graduellement vers le bout, moins longues que la tête et le thorax réunis, noires avec leur portion basilaire tirant sur le roussâtre. Prothorax plus large que long, très-peu convexe, sans échancrure en avant, sinueux en arrière, offrant au bord latéral une dilatation un peu au delà du milieu, présentant une large impression longitudinale et médiane et sur toute sa surface des points très-fins et très-serrés. Écusson semi-circulaire, très-finement chagriné. Élytres ovalaires, amincies en arrière, faiblement convexes, avec des stries fortement ponctuées, ces stries se réunissant deux à deux à leur extrémité en commençant par les plus externes pour arriver aux plus internes; les intervalles offrant une ponctuation serrée, d'une extrême finesse. Pattes d'un noir assez brillant, avec les cuisses

notablement renflées. Abdomen ayant une ponctuation fine et serrée.

Cette espèce a été prise à Banjer-Massin, sur la côte sud de l'île de Bornéo; elle se rapproche du *Nyctobates impressus* (*Tenebrio impressus* Fabr.), mais elle est plus petite, plus ovalaire, beaucoup plus brillante, etc.

GENRE TENEBRIO.

Linné. — Fabricius. — Latreille, etc.

Nous rattachons à ce genre, dont le type est un insecte très-commun dans notre pays, le *Tenebrio molitor*, quelques espèces de la Nouvelle-Hollande qui devront sans doute former de nouvelles divisions.

TENEBRIO HUMILIS.

Pl. 11, fig. 9.

Subdepressus, nigro-piceus; prothorace dense punctato, basi utrinque impresso; elytris sulcato-punctatis, interstitiis angustis, convexis, alternis paulo elevatioribus.

Long. 13-14 millim.

Tenebrio humilis Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1842), p. 174.

A peu près de la forme du *Tenebrio molitor*, mais plus petit, beaucoup plus déprimé et entièrement d'un noir brunâtre assez terne. Antennes brunes, avec leurs premiers articles plus noirs. Tête ayant une ponctuation serrée et le chaperon un peu échancré. Prothorax un peu plus large que long, très-échancré en avant, arrondi sur les côtés, tronqué en arrière, assez déprimé en dessus, très-ponctué et offrant une légère impression longitudinale près de chacun des angles postérieurs. Écusson faiblement ponctué. Élytres déprimées, un peu plus larges que

le thorax, ayant des sillons ponctués et les intervalles étroits, convexes, alternativement plus élevés et très-finement ponctués. Sternum garni d'une fine pubescence fauve.

Cette espèce habite la Tasmanie.

TENEBRIO NIGERRIMUS. †

Pl. 11, fig. 10.

Oblongus, vix convexus, totus nigerrimus, sat nitidus; capite dense subtiliterque punctato, linea impressa semi-circulari; prothorace sensim convexo, nitido, subtilissime punctato, basi tri-impresso, angulis acutis; elytris oblongis, profunde sulcato-punctatis, interstitiis valde convexis.

Long. 15-22 millim.

Corps oblong, beaucoup plus large proportionnellement que le *Tenebrio molitor*, très-peu convexe, entièrement d'un noir intense et assez brillant. Tête criblée de points très-fins et présentant une impression transversale semi-circulaire circonscrivant le chaperon. Antennes assez courtes, moins longues que la tête et le corselet réunis, épaisses, avec leurs quatre derniers articles poilus, de forme élargie et formant une massue oblongue. Prothorax un peu plus large que long, sensiblement convexe, brillant, très-finement pointillé dans toute son étendue, ayant trois impressions à sa base, une médiane et deux latérales, les bords latéraux arrondis, les angles antérieurs avancés, le bord postérieur sinueux et les angles saillants et pointus. Écusson semi-circulaire, ayant une ponctuation d'une extrême finesse. Élytres notablement plus larges que le thorax, presque parallèles, arrondies au bout, sensiblement convexes, luisantes, ayant chacune neuf sillons très-fortement ponctués, se réunissant à l'extrémité, et les intervalles lisses et relevés en côtes arrondies. Pattes assez fortes, courtes, avec les cuisses un peu renflées. Abdomen brillant, très-finement pointillé.

Cette espèce n'est pas rare à la Tasmanie; elle est

connue dans les collections sous le nom que nous lui avons conservé.

ULOMITES. — *ULOMITÆ.*

GENRE ULOMA.

Laporte de Castelnau, *Histoire des Animaux articulés* (*Ins. Coléopt.*, t. II (1837).

Ces insectes, qui ont un corps cylindrique, des antennes un peu perfoliées et dilatées à partir du sixième article et une tête souvent cornue chez les mâles, sont répandus dans des régions du monde très-différentes. Nous en décrivons ici deux de l'Océanie.

ULOMA ENCAUSTA.

Pl. 11, fig. 4 ♂ et 5 ♀.

Piceus, nitidus; capite punctato, maris cornuto; clypeo emarginato; antennis pedibusque fuscis; prothorace fere quadrato, maris cornuto; elytris sulcato-punctatis, interstitiis costatis.

Long. 10 millim.

ULOMA INSULARIS, *in Tabula nostra.*—ULOMA ENCAUSTA Fairmaire, *Revue et Magasin de Zoologie par la Société cuviérienne* (1849).

Corps d'un brun noirâtre très-luisant. Tête excavée chez le mâle, lisse avec une corne plus ou moins élevée au bord antérieur et le chaperon échancré, entièrement unie chez la femelle. Antennes d'un brun ferrugineux. Prothorax presque carré, très-peu plus large que long, arrondi sur les côtés, excavé antérieurement chez le mâle et présentant de chaque côté de l'excavation une corne courte, obtuse, avancée et un peu dirigée en dedans. Élytres convexes, parallèles, arrondies au bout, gé-

néralement d'un brun plus ferrugineux que le thorax, avec des stries très-fortement ponctuées, et les intervalles lisses et très-peu convexes. Pattes d'un brun ferrugineux ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été prise à l'île Vavao, dans l'archipel des Amis.

ULOMA LÆVICOSTATA. †

Pl. 11, fig. 6.

Oblongus, latiusculus, piceus, nitidus; capite inermi, antice posticeque transversim impresso; prothorace lato, parum convexo, antice foveolato, inermi; elytris striato-punctatis.

Long. 13 millim.

Corps oblong, plus large que chez la plupart des espèces de *Uloma*, médiocrement convexe, entièrement d'un brun noirâtre, très-luisant. Tête lisse, offrant une impression transversale au-dessus du chaperon et une plus large en arrière. Antennes très-élargies vers le bout, entièrement d'un brun rougeâtre. Prothorax notablement plus large que long, peu convexe, sensiblement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, lisse en dessus, ayant une ponctuation extrêmement fine, près du bord antérieur, une large fossette arrondie, mais aucune apparence de corne, et près du bord postérieur, sur la ligne médiane, une petite fossette rugueuse. Élytres de la largeur du thorax, arrondies à l'extrémité, presque planes en dessus, d'un brun brillant, avec des stries finement ponctuées et les intervalles parfaitement lisses. Pattes entièrement d'un brun rouge, et tout le dessous du corps aussi foncé que le dessus.

Cette espèce a été rencontrée à la Nouvelle-Zélande.

Famille de DIAPÉRIDES (DIAPERIDÆ).

Tribu I. BOLITOPHAGINÆ.

BOLITOPHAGITES. — *BOLITOPHAGITÆ.*

GENRE BOLITOPHAGUS.

Fabricius. — Latreille, etc.

BOLITOPHAGUS AMICORUM.

Pl. 11, fig. 2.

Longiusculus, obscure nigrescens, opacus; capite rugoso; ore, antennis pedibusque rufescentibus; prothorace rugoso, lateribus crenulato; elytris punctato-striatis, interstitiis carinato-interruptis.

Long. 6-7 millim.

Bolitophagus amicorum Fairmaire, *Revue et Magasin de Zoologie par la Société cuviérienne* (1849).

Corps d'un noir brunâtre, terne en dessus, tirant un peu plus sur le roussâtre en dessous. Tête très-rugueuse, avec le chaperon presque tronqué. Antennes roussâtres de même que les parties de la bouche. Prothorax presque une fois plus large que long, arrondi sur les côtés et légèrement crénelé, bisinué en arrière, avec les angles antérieurs très-avancés, et les angles postérieurs courts, mais saillants; la surface médiocrement convexe, extrêmement rugueuse et présentant au milieu une légère impression longitudinale. Écusson granuleux. Élytres ternes, presque parallèles, arrondies au bout, ayant chacune neuf carènes souvent interrompues, surtout les dorsales; les inter-

valles garnis de petits tubercules disposés en séries longitudinales. Pattes roussâtres. Tout le dessous du corps d'un noir un peu plus brunâtre que le dessus.

Cette espèce a été prise à l'île Vavao, dans l'archipel des Amis.

BOLITOPHAGUS ANGULIFERUS. †

Pl. 11, fig. 3.

Longiusculus, fuscescens, undique fusco-cinereo vestitus; antennis pedibusque fuscescentibus; prothorace lato, grosse tuberculato; elytris undique tuberculatis, tuberculis nonnullis majoribus, cinereis, plaga laterali obscuriori.

Long. 4 millim.

Corps assez allongé, parallèle, brunâtre et entièrement revêtu d'une pubescence courte et serrée d'un brun grisâtre. Tête grisâtre; antennes d'un roux obscur. Prothorax une fois plus large que long, aplati sur les côtés, un peu crénelé sur les bords, convexe au milieu, avec quelques gros tubercules, ayant son bord postérieur presque droit et ses angles antérieurs très-saillants. Écusson petit, écailleux. Élytres de la même largeur que le prothorax, parallèles, déclives et arrondies à l'extrémité, ayant de nombreux petits tubercules disposés en séries longitudinales irrégulières et quelques-uns épars plus gros, principalement dans leur moitié postérieure. Toute leur surface pubescente, d'un gris brunâtre avec un large espace presque triangulaire d'un brun plus obscur, situé contre le bord latéral. Pattes d'un roussâtre obscur, avec la base des cuisses noire. Tout le dessous du corps d'un brun noirâtre et garni de poils gris moins serrés qu'en dessus.

Cette petite espèce a été rencontrée à la Nouvelle-Zélande.

Tribu II. DIAPERINÆ.

GENRE DIPHYRHYNCHUS.

Fairmaire, *Essai sur les Coléoptères de la Polynésie*, p. 41; *Revue et Magasin de Zoologie par la Société cuviérienne* (1849).

Ce genre a été fondé uniquement pour l'espèce figurée dans l'Atlas de cet ouvrage et décrite ici.

DIPHYRHYNCHUS CHALCEUS.

Pl. 11, fig. 19 ♂ et 20 ♀.

Breviter ovatus, totus æneus; capite maris bidentato, fœminæ vix emarginato; antennis fusco-rufis; elytris convexis, striatis, æneis, limbo rufescenti; pedibus rufo-æneis.

Long. ♂ 5-6 millim., ♀ 6-7 millim.

Oplocepha chalcea, *in Tabula nostra.* — Diphyrhynchus chalceus Fairmaire, *Essai sur les Coléoptères de la Polynésie*, p. 42; *Revue et Magasin de Zoologie* (1849).

Corps court, ovalaire, assez convexe, entièrement bronzé. Tête presque lisse, ayant une ponctuation des plus fines et à peine distincte sous un assez fort grossissement; le chaperon très-échancré chez le mâle et formant deux dents avancées, à peine échancré au contraire chez la femelle. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du prothorax réunis, assez poilues, roussâtres avec les quatre derniers articles plus obscurs. Prothorax au moins une fois plus large que long, un peu rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés, coupé droit à la base, notablement convexe et sans ponctuation distincte. Écusson large, triangulaire, parfaitement lisse. Élytres ovalaires, convexes, avec des stries bien marquées et à peine ponctuées et les intervalles unis, entièrement bronzées avec le bord latéral inférieur

roussâtre. Pattes assez fortes, avec les jambes antérieures très-élargies et denticulées au bord interne, entièrement d'un roux à reflet bronzé. Tout le dessous du corps couvert d'une ponctuation serrée.

Chez cette espèce les femelles sont toujours notablement plus grosses que les mâles. Cet insecte n'est pas rare dans les îles Vavao et Tongatabou de l'archipel des Amis.

GENRE PLATYDEMA.

Laporte et Brullé, *Monographie du genre Diapéris*, p. 26; *Annales des Sciences naturelles*, 1re série.

PLATYDEMA OBLONGA. †

Pl. 12, fig. 1.

Oblonga, obscure ænea; antennis rufescentibus, prothorace fere lævi, subtiliter punctato, basi bisinuato; elytris ovatis, æneo-viridibus, nitidis, striato-punctatis.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire, d'un bronzé obscur. Tête large, finement ponctuée, avec le chaperon arrondi. Antennes d'un brun rougeâtre, de même que les parties de la bouche, ayant leur troisième article presque aussi court que le suivant, et les quatre derniers élargis, formant une massue allongée. Prothorax beaucoup plus large que long, un peu rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés, bisinueux en arrière, avec les angles postérieurs saillants, médiocrement convexe en dessus, d'un bronzé noirâtre très-luisant et couvert d'une ponctuation fine et assez serrée. Élytres ovalaires, guère plus larges que le thorax à leur base, avec les angles huméraux saillants d'un bronzé beaucoup plus vert et plus rougeâtre que les autres parties du corps, ayant des stries assez faibles, mais fortement ponctuées, et les intervalles

plans et parfaitement lisses. Pattes bronzées avec les jambes et les tarses tirant sur le roussâtre.

Cette espèce a été prise à Vavao dans l'archipel des Amis.

GENRE EPILAMPUS.

Dalman. — CEROPRIA Laporte et Bullé.

Ce genre comprend particulièrement des espèces de l'Inde et des îles de la Sonde. Nous en décrivons une de Bornéo.

EPILAMPUS VIOLACEUS. †

Pl. 12, fig. 3.

Oblongus, totus violaceus, nitidus; capite antice paulo emarginato; antennis pedisbusque nigro-violaceis; prothorace punctato, angulis posticis acutis; elytris striato-punctatis.

Long. 13-14 millim.

Corps oblong, épais, entièrement d'un beau violet brillant. Tête large très-finement ponctuée, un peu échancrée en avant, violette et nuancée de bleu. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, d'un noir violacé. Prothorax presque carré, arrondi aux angles antérieurs et sur les côtés, avec les angles postérieurs saillants et dirigés en dehors, et le bord basilaire sinueux, très-finement ponctué en dessus, violet et nuancé de bleu. Élytres oblongues, amincies vers l'extrémité, assez convexes, ayant de fortes stries ponctuées et les intervalles parfaitement lisses. Pattes d'un noir violacé.

Cet insecte a été pris à Banjer-Massin, sur la côte sud de l'île de Bornéo.

Famille des HÉLOPIIDES (HELOPIIDÆ).

GENRE HELOPS.

Fabricius. — Latreille, etc.

HELOPS OBLONGIUSCULUS. †

Pl. 11, fig. 13.

Oblongus, fusco-æneus, pilosellus; antennis pedibusque fusco-rufescentibus; prothorace punctato, antice lateribusque rotundato; elytris striato-punctatis.

Long. 7 millim.

Corps assez allongé, oblong, entièrement d'un brun bronzé et garni çà et là de petits poils blanchâtres. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax guère plus large que long, ponctué, arrondi sur les côtés et aux angles antérieurs. Élytres guère plus larges que le thorax, oblongues, presque parallèles, assez convexes avec de fortes stries ponctuées et les intervalles lisses. Pattes roussâtres.

Cet insecte a été pris au port Famine, dans le détroit de Magellan.

GENRE DOLPHUS. †

Nous ne pouvons plus malheureusement donner tous les caractères de ce nouveau genre, ni même lui assigner sa véritable place, l'individu unique rapporté par M. le Dr Jacquinot, ayant été détruit par le dessinateur.

DOLPHUS GLOBIPENNIS. †

Pl. 11, fig. 12.

Nigro-æneus, pilosellus; antennis pedibusque obscure rufis; prothorace lato, fortiter punctato; elytris globulosis, haud striatis, undique fortiter punctatis.

Long. 4-5 millim.

Corps court, très-épais, entièrement d'un noir bronzé et garni d'un fin duvet. Tête large, ponctuée, arrondie en avant. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax une fois plus large que long, échancré en avant, coupé droit à sa base, arrondi sur les côtés, très-convexe en dessus et fortement ponctué. Élytres larges, courtes, très-convexes, globuleuses, luisantes, sans stries, mais criblées de points et garnies d'un fin duvet. Pattes d'un brun roussâtre.

Cet insecte a été pris au port Famine, dans le détroit de Magellan.

GENRE LEPISPILUS.

Westwood, *Arcana entomologica*, t. I, p. 44.

Ce genre a pour type l'espèce que nous décrivons ici.

LEPISPILUS SULCICOLLIS.

Pl. 11, fig. 14.

Niger, vel piceo-niger; prothorace lato, punctato-ruguloso, medio sulcato, basi bi-impresso, lateribus parce albido-piloso; elytris sæpe magis fusco-rufis, punctato-fossulatis, punctis maculaque laterali albido-pilosis.

Long. 12-15 millim.

HELOPS SULCICOLLIS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de*

l'Océanie (*Coléopt.*), pl. 7, fig. 5. — HELOPS SULCICOLLIS, *in Tabula nostra*.— LEPISPILUS SULCICOLLIS Westwood, *Arcana entomologica*, t. I, p. 44, pl. 12, fig. 4.

Corps ovalaire entièrement noir ou d'un noir brunâtre. Tête inégale en dessus, fortement ponctuée, poilue sur le sommet. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis, noirâtres avec leurs premiers articles plus roux, le troisième beaucoup plus long que les autres, et les quatre derniers lenticulaires. Prothorax large, avec les angles antérieurs très-avancés et les postérieurs aigus et dirigés en dehors, les côtés arrondis et la surface sensiblement convexe, présentant une ponctuation très-serrée, un large sillon médian, deux impressions au bord basilaire et des petits poils blanchâtres sur les côtés. Écusson pubescent. Élytres ordinairement plus brunâtres que les autres parties du corps, ovalaires, assez convexes, criblées de très-petits points, offrant de petites fossettes peu prononcées, disposées en séries longitudinales, un grand nombre de taches punctiformes formées de duvet blanchâtre, ainsi qu'une tache plus grande placée dans un enfoncement vers le milieu du bord latéral. Pattes brunes très-légèrement pubescentes, avec les cuisses notablement renflées. Abdomen finement ponctué et pubescent.

Cette espèce ne paraît pas rare à la Tasmanie.

GENRE TANYCHILUS.

Newman, *Entomological Magazine*, t. V.

Ce genre fondé pour quelques espèces australasiennes, se distingue, au premier abord, de tous les autres Hélopiides par un corps très-aplati, un prothorax carré; des élytres planes et terminées en pointe; des antennes à peine élargies vers le bout, avec des articles un peu en forme de cône renversé, etc.

TANYCHILUS METALLICUS.

Pl. 11, fig. 15.

Supra æneus, subtus fusco-nigrescens; capite subtiliter punctato, plaga media lævi; prothorace lævi, postice foveolato; elytris striato-punctatis, striis viridibus, interstitiis oblongo-tuberculatis.

Long. 9-10 millim.

TANYCHILUS METALLICUS White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 12.

Corps entièrement bronzé, plus brunâtre en dessous qu'en dessus. Tête large, courte, arrondie en avant, très-finement ponctuée, avec un espace entièrement lisse dans son milieu et une impression transversale sur le chaperon. Antennes n'atteignant pas la base du prothorax, d'un brun roux, de même que les palpes. Prothorax presque carré, à peine convexe, avec les angles antérieurs arrondis et les angles postérieurs à peu près droits; sa surface très-finement ridée et présentant près du bord postérieur deux petites fossettes. Écusson très-court et arrondi. Élytres à peine plus larges que le thorax, presque planes, mais abaissées vers leur extrémité, ayant des stries ponctuées fort rapprochées, mais extrêmement fines, et dans les intervalles de très-légères nodosités oblongues. Pattes bronzées avec les jambes et surtout les tarses tirant sur le roussâtre. Abdomen lisse et brillant.

Cette espèce ne paraît pas très-rare à Akaroa, à la Nouvelle-Zélande.

GENRE RYGMODUS.

White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 11 (1846).

Ce genre, fondé pour deux espèces de la Nouvelle-Zélande, avoisine les Amarygmus.

RYGMODUS PEDINOIDES.

Pl. 11, fig. 16.

Nigro-æneus; prothorace lateribus complanato, margine postico bifoveolato; elytris striato-punctatis.

Long. 8 millim.

RYGMODUS PEDINOIDES White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 12.

Corps ovalaire, entièrement d'un bronzé obscur. Tête couverte d'une fine rugosité. Antennes roussâtres, avec les trois derniers articles formant la massue plus noirs. Prothorax arrondi en avant et sur les côtés, tronqué à sa base, assez convexe en dessus, uni, ayant une ponctuation assez serrée d'une extrême finesse et visible seulement sous un assez fort grossissement. Écusson petit, court et assez large. Élytres ovalaires, sensiblement élargies au milieu et très-amincies vers l'extrémité, médiocrement convexes en dessus avec des stries ponctuées et interrompues de distance en distance et les intervalles plans, très-finement chagrinés. Pattes entièrement d'un brun rouge. Abdomen tantôt de cette couleur, tantôt plus foncé, avec une ponctuation serrée et très-fine.

Cette espèce ne paraît pas être très-rare aux îles Auckland.

GENRE PSEUDHELOPS.

Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne.*

Ce genre a été établi pour la seule espèce que nous décrivons ici.

PSEUDHELOPS TUBERCULATUS.

Pl. 11, fig. 17.

Ovatus, convexus, obscure æneus, subtus piceo-niger; os,

pite prothoraceque subtiliter punctatis; elytris ovatis, convexis, postice subacuminutis, subtiliter punctatis, striis oblongo-punctatis, postice tuberculatis.

Long. 8 millim.

PSEUDHELOPS TUBERCULATUS Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 125.

Corps ovalaire, très-convexe, rappelant beaucoup la forme de l'*Helops caraboides* de notre pays, mais beaucoup plus petit et plus rétréci en arrière, entièrement d'un bronzé obscur en dessus et d'un noir brunâtre en dessous. Tête finement ponctuée, ayant deux faibles impressions transversales. Antennes entièrement roussâtres. Prothorax une fois plus large que long, court, un peu conique néanmoins avec le bord antérieur arrondi et le bord postérieur sinueux, assez convexe en dessous, criblé de points fins et très-serrés. Écusson punctiforme. Élytres courtes, ovalaires, très-bombées, un peu acuminées en arrière, finement ponctuées, ayant des élévations transverses irrégulières se confondant les unes avec les autres, et vers l'extrémité, trois ou quatre tubercules plus ou moins apparents; les élytres sont entièrement d'un vert bronzé ou cuivreux avec les parties saillantes de couleur noirâtre. Pattes d'un brun noir avec les tarses roussâtres. Tout le dessous du corps noirâtre et très-ponctué.

Cette espèce a été rapportée assez abondamment des îles Auckland. Sur la planche de cet ouvrage, l'insecte a été représenté d'une forme trop allongée.

GENRE ADELIUM.

Kirby, etc.

Ce genre, caractérisé principalement par un corps oblong, des antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, presque filiformes, à articles cylindriques dont le dernier oblong, le prothorax cordiforme, échancré en avant, et les élytres ova-

laires est propre à la Nouvelle-Hollande et à la Polynésie. Il comprend une très-belle série d'espèces, parmi lesquelles beaucoup encore sont restées inédites.

ADELIUM IMPRESSUM.

Pl. 11, fig. 18.

Ovatum, fœmina subventricosa, totum viridi-æneum, nitidum; prothorace transverso, lateribus rotundato, undique punctato; elytris punctato-substriatis, punctis nonnullis majoribus, interstitiis obsolete punctatis.

Long. 11-12 millim.

ADELIUM IMPRESSUM Guérin, *Voyage de la Coquille.* — ADELIUM ABBREVIATUM Boisd., *Faune de l'Océanie.* — ADELIUM CISTELOIDES Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1842), t. I, p. 176.

Corps ovalaire, convexe, un peu ventru chez la femelle, entièrement d'un bronzé brillant, mais plus noir en dessous. Tête finement pontuée, un peu inégale en dessus. Antennes d'un brun ferrugineux avec leurs quatre premiers articles d'un noir bronzé. Prothorax plus large que long, peu convexe, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs saillants et obtus, ayant toute sa surface ponctuée avec quelques points disséminés beaucoup plus gros que les autres et offrant quelques petits poils. Écusson triangulaire avec une strie médiane. Élytres guère plus larges que le thorax chez le mâle, plus larges et plus arrondies sur les côtés chez la femelle, avec des séries de points profonds sur des stries très-faibles, dont quelques-uns irréguliers et extrêmement gros; les intervalles légèrement convexes et très-finement ponctués. Pattes bronzées ou noirâtres avec les tarses bruns. Abdomen finement ponctué.

Cette espèce est assez commune à la Tasmanie.

GENRE TITÆNA.

Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1848), p. 178.

Ce genre ne se compose actuellement que d'un

petit nombre d'espèces de la Nouvelle-Hollande. C'est le type que nous décrivons.

TITÆNA COLUMBINA.

Pl. 12, fig. 2.

Cylindrica, violacea, punctata, nitida, parce albido-pilosa; antennis piceis; capite prothoraceque rugosis, margine antico viridi; elytris fortiter punctatis, violaceis, sutura viridi.

Long. 11-12 millim.

STRONGYLIUM RUGOSUM, *in Tabula nostra.* — TITÆNA COLUMBINA Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1842), p. 179, pl. 4, fig. 9.

Corps cylindrique, entièrement d'un beau violet assez brillant et parsemé de très-petits poils blanchâtres. Tête criblée de très-gros points; le chaperon ayant une ponctuation plus fine et son bord antérieur verdâtre. Antennes entièrement brunâtres. Prothorax un peu plus large que long, arrondi à la base et sur les côtés, presque droit au bord antérieur, criblé de gros points enfoncés, et ayant sa portion antérieure et son bord postérieur d'un vert doré. Écusson petit, noirâtre. Élytres cylindriques, un peu plus larges que le thorax, arrondies à l'extrémité, criblées de très-gros points enfoncés, disposés en séries longitudinales très-rapprochées les unes des autres, et revêtues d'un fin duvet, entièrement d'un beau violet avec le bord sutural et le bord latéral d'un vert brillant. Pattes d'un noir bronzé avec les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses d'un brun roussâtre. Abdomen fortement ponctué, violet et nuancé de verdâtre.

Cette espèce est particulière à la Tasmanie.

GENRE AMARYGMUS.

Dalman, *Analecta entomologica* (1825).

Ce genre comprend une très-belle série d'espèces,

toutes particulières à la Nouvelle-Hollande. Peu d'entre elles ont été décrites, nous en faisons connaître ici quelques-unes encore inédites.

AMARYGMUS FULGIDITESSELLATUS. †

Pl. 12, fig. 4.

Ovatus, convexus, nitide viridis vel viridi-cyaneus, subtus nigrescens; antennis nigris; prothorace, margine postico fulgido; elytris fortiter striato-punctatis, viridibus, parte laterali plus minusve rubro-ignea.

Long. 6 millim.

Corps ovalaire, assez convexe en dessus, d'un vert éclatant, plus ou moins bleuâtre et en dessous d'un noir brunâtre. Tête très-finement pointillée, verte, avec son sommet plus ou moins doré. Antennes assez minces, de la longueur de la moitié du corps, entièrement noirâtres, de même que les pièces de la bouche. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, sinueux en arrière, lisse en dessus, d'un vert plus ou moins doré, avec une large bordure postérieure souvent d'un beau rouge violacé. Écusson triangulaire, vert. Élytres ovalaires, assez convexes, ayant chacune neuf stries profondes, fortement ponctuées, d'un beau vert, tirant plus ou moins sur le bleuâtre et présentant vers leur milieu et quelquefois vers leur base, un espace plus ou moins considérable d'un rouge violacé éclatant. Pattes d'un brun noirâtre, avec les tarses et l'extrémité des jambes d'une nuance roussâtre. Abdomen noir, très-finement pointillé.

Cette jolie petite espèce est assez voisine de l'*Amarygmus cuprarius* Fabr. Mais elle est au moins deux fois plus petite; elle a été découverte à Banjer-Massin sur la côte sud de l'île de Bornéo.

AMARYGMUS TUBERCULIGER. †

Pl. 12, fig. 5.

Ovatus, convexus, totus niger; antennis gracilibus, longis, nigris vel piceis, articulo ultimo ovato; elytris fortiter striato-punctatis, interstitiis dense subtiliterque punctatis.

Long. 9-10 millim.

AMARYGMUS TUBERCULIGER Fairmaire, *Essai sur les Coléoptères de la Polynésie*. p. 46; *Revue et Magazin de Zoologie de la Société cuviérienne* (1849).

D'une forme ovalaire, médiocrement large, assez convexe, entièrement d'un noir peu luisant. Tête très-finement chagrinée, avec les yeux grands, ne laissant entre eux au milieu de la tête qu'un espace linéiforme. Antennes assez grêles, ayant au moins la longueur des deux tiers du corps, noirâtres ou d'un brun très-obscur; leur troisième article allongé, les suivants allant en décroissant de longueur, les cinq derniers notablement épaissis et le dernier de tous d'une forme ovoïde. Prothorax médiocrement large, sensiblement rétréci en avant, avec son bord postérieur légèrement sinueux, peu convexe en dessus, très-finement chagriné dans toute son étendue avec une petite ligne médiane, quelquefois à peine distincte. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres un peu plus larges que le thorax, ovalaires assez bombées, ayant de fortes stries régulièrement ponctuées, et les intervalles couverts de tubercules extrêmement petits et serrés; pattes grêles, très-longues, surtout les antérieures, noires avec les tarses plus bruns. Abdomen ayant une ponctuation serrée et des stries longitudinales bien marquées vers les côtés.

Cette espèce a été prise à l'île Vavao (Archipel des Amis).

AMARYGMUS RUFICRURUS †.

Pl. 12, fig. 6.

Ovatus, convexus, totus fusco-æneus, nitidus; capite punctulato, virescenti-æneo; antennis fuscis, basi rufescentibus; prothorace æneo, subtilissime punctato; elytris striatis, striis apice cunjunctis, fortissime punctatis.

Long. 10-11 millim.

Corps parfaitement ovalaire, très-convexe, entièrement d'un brun plus ou moins verdâtre et très-brillant. Tête d'un vert bronzé, finement ponctuée. Antennes assez grêles, de la longueur des deux tiers du corps, peu épaissies vers leur extrémité, avec leur dernier article oblong, d'un brun obscur avec toute leur portion basilaire roussâtre. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, un peu sinueux en arrière, d'un bronzé verdâtre brillant, ayant une ponctuation assez serrée et extrêmement fine. Écusson triangulaire, ponctué à sa base. Élytres bombées, sensiblement amincies en arrière, d'une nuance un peu plus brune que le thorax, ayant chacune neuf stries assez faibles mais garnies de très-gros points. Ces stries, à l'exception de la marginale, se réunissant deux à deux à l'extrémité, la suturale et la submarginale se rapprochant tout à fait à l'extrémité de l'élytre et ainsi de suite jusqu'aux deux plus internes, qui se réunissent loin de cette extrémité. Pattes assez fortes, ayant des cuisses sensiblement renflées, d'un roux assez luisant avec les genoux plus noirs. Abdomen d'un roux bronzé et finement ponctué.

Cette espèce est voisine de l'*Amarygmus metallicus*, décrit par M. Guérin, *Voyage de la Coquille*, mais cette dernière est d'une nuance différente avec le prothorax plus étroit et les stries des élytres très-finement ponctuées.

Notre insecte a été pris aux îles Arrow.

AMARYGMUS COLUMBINUS. †

Pl. 12, fig. 7.

Ovatus, subtus nigrescens, supra æneus; capite angusto, nigro-æneo, inter oculos carinato; antennis pedibusque nigris; prothorace lævi, nigro, opaco; elytris viridi-cupreis, columbinis, seriato-punctatis, interstitiis planis, lævibus,

Long. 12-13 millim.

Corps large, ovalaire, noir, plus ou moins bronzé en dessus. Tête étroite, lisse, carénée entre les yeux, d'un noir bronzé, Yeux très-grands laissant entre eux un espace très-étroit. Antennes assez longues, entièrement noires, peu renflées sur le bout, avec le dernier article assez allongé et terminé en pointe. Prothorax une fois plus large que long, arrondi sur les côtés, légèrement sinueux en arrière, presque plan en dessus, parfaitement lisse, entièrement d'un noir opaque ou d'un vert bronzé obscur. Écusson de cette dernière nuance, lisse, petit et de forme triangulaire. Élytres larges, convexes, arrondies sur les côtés et à l'extrémité, entièrement d'un vert bronzé assez clair et plus ou moins rougeâtre, ayant chacune huit lignes de points enfoncés très-rapprochés les uns des autres, mais sans stries; les intervalles parfaitement plans, avec une ponctuation d'une extrême finesse, visible seulement sous un grossissement assez considérable. Pattes assez fortes, ponctuées et entièrement d'un noir brillant. Tout le dessous du corps également noir, ayant quelquefois des reflets bronzés. Abdomen couvert d'une ponctuation fine et serrée.

Ce bel insecte a été rencontré à Rafles-Bay sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

FAMILLE DES CANTHARIDIDES (CANTHARIDIDÆ).

TRIBU I. LAGRIINÆ.

LAGRIITES, — *LAGRIITÆ*.

GENRE LAGRIA.

Fabricius. — Latreille, etc.

Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces disséminées sur presque tout l'ancien continent, mais il est probable qu'une étude approfondie de tous les caractères conduira à former plusieurs divisions dans ce groupe naturel. Nous en décrivons ici quatre espèces. M. Leguillou en a décrit une sous le nom de *Lagria aureopilosa* de Triton-Bay à la Nouvelle-Guinée (*Revue zoologique*, *Soc. cuviér.*, p. 228, 1841), qui se rapproche de la *Lagria pulchella* mais qui est de plus petite taille et d'une coloration différente.

LAGRIA GRANDIS.

Pl. 12, fig. 9.

Crassiuscula, villosa, tota rufo-testacea, dense subtiliterque punctata; elytris pallidioribus, basi violaceis, vel violaceo-virescentibus; antennis pedibusque piceis vel nigris.

Long. 12 millim.

LAGRIA GRANDIS Schœnherr, *Synon. Ins. App.*, p. 9 (1817). — LAGRIA RUFESCENS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, p. 286 (1832). — LAGRIA RUFESCENS Latr., *in Tabula nostra*

De la forme genre de la *Lagria villosa* d'Europe, mais proportionnellement plus épaisse et une fois plus grande, entièrement d'un roux testacé et garnie d'une fine pubescence. Tête rugueuse, poilue, plus rembrunie surtout en dessus que les autres parties du corps. Antennes ayant au moins la longueur de la moitié du corps, noires, avec les trois premiers articles roussâtres à leur base, et le dernier sensiblement renflé plus long que les deux précédents réunis. Prothorax un peu plus large que long, coupé droit en avant et en arrière, notablement dilaté sur les côtés vers le milieu, peu convexe en dessus, entièrement d'un roux sombre, criblé de gros points et garni de poils grisâtres. Écusson exactement de la même nuance. Élytres une fois plus larges à leur base que le thorax, terminées chacune en pointe obtuse, médiocrement convexes, couvertes dans toute leur étendue d'une ponctuation rugueuse très-serrée, d'un jaune roussâtre avec leur portion basilaire violacée et quelquefois d'un violacé tirant sur le verdâtre. Pattes velues, noirâtres avec les cuisses renflées, ayant leur base d'un testacé roussâtre, les jambes arquées et les tarses d'un brun rougeâtre. Tout le dessous du corps d'un roux testacé brillant.

Cette espèce ne paraît pas rare à la Tasmanie.

LAGRIA CONCOLOR. †

Pl. 12, fig. 10.

Oblonga, tota obscure cyanea, longe denseque cinereo-pilosa; antennis nigris; prothorace angusto, transversim plicato; elytris creberrime punctatis, dense villosis.

Long. 7 millim.

D'une forme oblongue, assez étroite, entièrement d'un bleu obscur et revêtue de poils longs et serrés d'un gris cendré. Tête petite, ponctuée, noirâtre et poilue. Antennes noires, moins longues que la moitié du corps, très-poilues, ayant leur dernier article ovoïde, moins long que les deux précédents réunis. Prothorax beaucoup plus long que large, coupé droit, en

avant et en arrière, un peu dilaté sur les côtés, peu convexes, ayant sept ou huit plis transversaux très-marqués, et une pubescence serrée. Écusson petit, noirâtre. Élytres ayant à leur base plus d'une fois la largeur du thorax, terminées chacune en pointe, médiocrement convexes, d'un bleu foncé dans toute leur étendue, avec une ponctuation extrêmement serrée et assez profonde, et en outre une pubescence grise qui recouvre toute la surface des élytres. Pattes noires, très-velues, avec les cuisses très-médiocrement renflées et d'un bleu violacé. Tout le dessous du corps d'un noir bleuâtre et pubescent.

Cette petite espèce bien différente de toutes celles décrites d'ailleurs, principalement pour la forme du prothorax, a été trouvée à Singhapoore.

LAGRIA PULCHELLA.

Pl. 12, fig. 11.

Ovata, convexa, nigro-cærulescens, pube cinerea vestita; antennis vel totis nigrescentibus, vel basi rufescentibus; prothorace angusto, dense cinereo-villoso; elytris convexis, creberrime punctatis, violaceis, maculis nigris, basi dense pubescentibus.

Long. 6-12 millim.

LAGRIA PULCHELLA Guérin, *Voyage de la Coquille de Duperrey, Zool.*, t. II, p. 104. *Ins.*, pl. 5, fig. 5.

Corps d'un noir bleuâtre et revêtu d'une fine pubescence grisâtre. Tête petite, arrondie, finement chagrinée et velue. Antennes assez grêles, de la longueur de la moitié du corps, soit entièrement noires, soit noires avec les premiers articles roussâtres, ayant leur dernier article long, aussi mince que les précédents et terminé en pointe. Prothorax étroit, surtout antérieurement, sensiblement conique, coupé droit à sa base, légèrement dilaté sur les côtés, peu convexe en dessus, ponctué et revêtu d'une pubescence serrée d'un gris cendré. Écusson également velu. Élytres deux fois plus larges que le thorax très-convexes,

fortement ponctuées, un peu inégales, d'un violet brillant avec le bord sutural quelquefois verdâtre, et trois rangées transversales irrégulières de taches arrondies noires ou d'un violet noirâtre. Les élytres ayant en outre une fine pubescence grise, plus serrée vers l'extrémité et toute la partie basilaire revêtue de cette pubescence plus jaunâtre, plus épaisse et limitée exactement en arrière et un peu obliquement de la suture au bord externe. Pattes légèment velues, noires, avec les cuisses peu renflées. Tout le dessous du corps d'un noir bleuâtre, pubescent avec l'extrémité de l'abdomen plus roussâtre.

Cette espèce avait déjà été recueillie à Dorey sur la côte de la Nouvelle-Guinée; elle a été retrouvée à Triton-Bay, par l'expédition au pôle sud.

LAGRIA DIMIDIATA. †

Pl. 12, fig. 12.

Ovata, convexa, nigra, pube cinerea vestita; antennis piceis; prothorace angusto, conico, dense sericeo; elytris convexis, punctatis, viridi-cupreis, nitidissimis, basi cinereo-pubescentibus; pedibus nigris.

Long. 11-12 millim.

Cette espèce est très-semblable, quant à la forme, à la précédente; elle est cependant un peu plus convexe. Tout le corps noir et revêtu d'une fine pubescence cendrée. Tête petite, très-finement chagrinée, noire, un peu velue, ayant deux légères fossettes dans son milieu. Antennes grêles, de la moitié de la longueur du corps, entièrement d'un brun obscur. Prothorax rétréci antérieurement, coupé droit à sa base, peu convexe, d'un noir terne et finement soyeux. Écusson noir. Élytres larges, très-bombées, ayant dans toute leur étendue une ponctuation médiocrement serrée, d'un beau vert brillant, cuivreux antérieurement, avec leur portion basilaire plus noire et revêtue d'une pubescence très-serrée d'un gris blanchâtre. Pattes noires, peu velues avec les cuisses minces. Tout le dessous du corps noir et

plus ou moins garni d'une pubescence cendrée avec l'extrémité de l'abdomen roussâtre.

Cette belle espèce, la plus éclatante parmi les Lagries connues jusqu'à présent, a été rencontrée à l'île Vavao (Archipel des Amis).

TRIBU II. MORDELLINÆ.

RHIPIPHORITES. — *RHIPIPHORITÆ.*

GENRE PELECOTOIDES.

Laporte de Castelnau.

Ce genre a été fondé sur quelques espèces de l'Amérique du Sud. L'insecte que nous décrivons ici nous a paru en être trop voisin pour le distinguer génériquement.

PELECOTOIDES MURINUS. †

Pl. 12, fig. 13.

Convexus, lateribus compressus, fuscus, undique cervino-sericeus; elytris postice angustis, cervinis, lateribus obscurioribus.

Long. 8 millim.

Corps voûté, très-comprimé latéralement, brunâtre et entièrement revêtu d'une pubescence serrée couleur chamois. Tête petite, amincie en avant, entièrement cachée sous le thorax avec les pièces buccales roussâtres. Antennes de cette dernière couleur. Prothorax voûté, conique, décrivant une double sinuosité à sa base; sa partie moyenne formant une sorte de lobe au devant de l'écusson; toute sa surface poilue. Écusson très-petit, arrondi au bout. Élytres rabattues sur les côtés, de la largeur du

thorax à leur base, rétrécies graduellement jusqu'au bout et terminées en pointe, revêtues de la même pubescence que les autres parties du corps, avec les côtés et l'extrémité plus rembrunis. Pattes roussâtres, légèrement pubescentes. Tout le dessous du corps pubescent.

Cette espèce a été prise à Triton-Bay, Nouvelle-Guinée.

GENRE RHIPIPHORUS.

Fabricius. — Latreille, etc.

Ce genre, composé d'espèces à antennes pectinées, à partir de leur deuxième article et à élytres terminées en pointe, tel qu'il est circonscrit jusqu'ici dans tous les ouvrages d'entomologie comprend un grand nombre d'espèces disséminées dans toutes les régions du monde.

RHIPIPHORUS BIGUTTATUS. †

Pl. 12, fig. 14.

Niger, opacus; capite elevato, rugoso, palpis rufis; prothorace ruguloso, pilosello, postice tuberculato; elytris nigris, sericeis, macula versus basin rufa.

Long. 11-12 millim.

Corps entièrement d'un noir terne. Tête très-élevée, formant une sorte de tubercule sur le sommet, très-rugueuse en dessus, avec la face fortement ponctuée et les palpes roussâtres. Antennes noirâtres. Prothorax allongé, très-conique, assez convexe, chagriné et revêtu de poils couchés noirs et serrés, avec un tubercule lisse, tout à fait au devant de l'écusson. Élytres très-amincies, ponctuées et rugueuses, d'un noir terne, ayant chacune seulement une petite tache transversale d'un roux rougeâtre sombre, placée sur la ligne médiane et assez rapprochée

de la base. Pattes entièrement noires, ponctuées et rugueuses. Tout le dessous du corps d'un noir assez brillant, et fortement ponctué.

Cette espèce qui diffère beaucoup de toutes celles que nous connaissons d'ailleurs, par ses élytres amincies et sa coloration, a été recueillie par M. le dr Jacquinot, à Ternate, îles Banda.

MORDELLITES. — *MORDELLITÆ.*

GENRE MORDELLA.

Linné. — Fabricius. — Latreille, etc.

MORDELLA BIMACULATA.

Pl. 12, fig. 15.

Postice valde attenuata, tota nigra; antennis pedibusque concoloribus; prothorace convexo, sæpe basi apiceque pilis albidis variegato; elytris nigro-sericeis, fasciola postica interrupta, albida.

Long. 8-12 millim.

MORDELLA BIMACULATA Guérin, *Voyage de la Favorite* (*Magasin de Zoologie*). — MORDELLA LUCTUOSA Solier *in* Gay, *Historia de Chile. — Zoologia* — t. V, p. 269.

Corps assez élancé, très-aminci d'avant en arrière, entièrement noir et soyeux. Tête large, sensiblement bombée et présentant un faible sillon dans son milieu. Antennes entièrement noirâtres. Prothorax presque une fois plus large que long, très-arrondi sur les côtés, sensiblement déprimé de chaque côté près du bord postérieur, noir, soyeux, ayant chez certains individus des poils blanchâtres dans la portion antérieure, et de chaque côté, près du bord postérieur. Écusson arrondi, garni d'un duvet souvent noir, quelquefois en partie blanchâtre. Élytres amincies

graduellement de la base à l'extrémité, avec une élévation au-dessus de l'épaule, noires et soyeuses dans toute leur étendue, présentant chacune, vers les deux tiers postérieurs, une tache transverse formée de poils blancs, plus ou moins large, suivant les individus et ayant toujours l'apparence d'une bande transversale interrompue au milieu. Chez certains individus il existe en outre une tache à peu près semblable, mais plus faible vers le tiers antérieur des élytres. Pattes entièrement noires. Abdomen d'un noir assez brillant, offrant sur les côtés et à chacun des segments une tache plus ou moins apparente formée de duvet blanc.

Cette espèce n'est pas rare dans une grande partie du Chili.

MORDELLA PLURINOTATA. †

Pl. 12, fig. 16.

Postice mediocriter attenuata, nigra, opaca; prothorace multi-albido-guttato; elytris, singulo quinque maculato; pedibus nigris, femorum basi cinerascenti; sterno abdomineque lateribus albido-maculatis.

Long. 8 millim.

Corps très-médiocrement aminci en arrière, entièrement d'un noir terne. Tête très-convexe, garnie en avant de poils d'un blanc grisâtre. Antennes d'un brun noirâtre. Prothorax convexe, arrondi sur les côtés, noir, avec des taches formées de duvet d'un blanc jaunâtre sale, deux au bord antérieur, une rangée de quatre plus en arrière, dont les latérales en forme d'arcs, deux très-petites au milieu et quatre au bord postérieur, dont les latérales plus grandes que toutes les autres. Écusson noir. Élytres moins larges que le thorax à leur base, amincies graduellement et terminées au bout, noires, soyeuses, ayant chacune cinq taches ou points formés de duvet d'un blanc jaunâtre, une contre l'écusson, une autre au centre vers la base, et près le bord externe un très-petit point, une autre tache au milieu de l'élytre, rapprochée de la suture et une dernière dans la

partie postérieure. Pattes noires, avec la portion basilaire des cuisses garnie de duvet d'un gris cendré. Tout le dessous du corps noir avec des taches blanchâtres de chaque côté du thorax et de l'abdomen.

Cette espèce a été prise à Warou sur la côte de l'île Céram (Moluques).

Tribu III. CANTHARIDINÆ.

CANTHARIDITES. — *CANTHARIDITÆ.*

GENRE ZONITIS.

Fabricius. — Latreille, etc.

ZONITIS ANGULIFERUS. †

Pl. 12, fig. 17 et var. fig. 18.

Elongatus, læte testaceus; labro, mandibularum apice, palpis, antennis pedibusque nigris; prothorace angusto, lateribus anguloso-dentato; elytris vel testaceis, macula baseos apiceque cyaneis vel totis cyaneis.

Long. 11-12 millim.

Corps étroit, élancé, d'un testacé roussâtre, très-luisant. Tête étroite, très-ponctuée, testacée, avec la lèvre supérieure, l'extrémité des mandibules et les palpes noirs. Antennes filiformes, de la longueur du corps, entièrement noires. Prothorax assez petit, rétréci en avant, dilaté sur les côtés un peu en arrière du milieu en une espèce de grosse dent courte et obtuse, entièrement testacé, parfaitement lisse et brillant. Écusson également testacé et finement chagriné. Élytres longues, parallèles, flexibles, arrondies à l'extrémité, brillantes, très-finement

pointillées dans toute leur étendue, tantôt d'une couleur testacée roussâtre comme les autres parties du corps avec une tache commune en arrière de l'écusson et le quart postérieur de leur longueur d'un bleu métallique; tantôt en totalité de cette couleur. Pattes toujours entièrement noir. Tout le dessous du corps d'un testacé roussâtre comme le dessus et en général d'une nuance un peu plus vive.

Cette espèce a été prise à Vavao dans l'archipel des Amis. M. Fairmaire (Essai sur les Coléoptères de la Polynésie, p. 30) pense qu'elle doit se rapporter au *Zonitis angularis* Fabr. Entomol. Syst., t. II, p. 47, de l'île d'Amsterdam. Mais la description de Fabricius, indiquant le corps comme plus brun en dessous, nous laisse à cet égard dans une grande incertitude.

FAMILLE DES CURCULIONIDES (CURCULIONIDÆ).

TRIBU I. BRUCHINÆ.

ANTHRIBITES. — *ANTHRIBITÆ.*

GENRE ANTHRIBUS.

Fabricius. — Latreille, etc.

Ce grand genre naturel est aujourd'hui divisé en plusieurs généralement adoptés aujourd'hui. Les espèces que nous décrivons ici appartiennent aux genres.

GENRE XENOCERUS.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionid.*

Ce genre, extrêmement remarquable par l'allongement du corps et par les antennes d'une longueur démesurée chez les mâles, est composé de quelques espèces de l'Inde, des Philippines, des îles de la Sonde et des Moluques; nous en décrivons ici une des plus remarquables, provenant de ce dernier archipel.

XENOCERUS SEMILUCTUOSUS. †

Pl. 13, fig. 1 mâle, fig. 2 femelle.

Elongatus, niger; capite supra niveo; antennis maris, longissimis, nigris, articuli quarti basi nivea, fœminæ dimidio

corporis longitudine nigris, articulorum tertii quintiquè basi articulisque septimo et octavo totis niveis; prothorace maris albo-trivittato, fœminæ fere toto niveo; elytris nigris, maris vitta suturali fasciaque pone medium conjunctis niveis, fœminæ parte antica tota nivea, humeris punctisque duobus nigris.

Long. ♂ 20-22 millim., ♀ 20 millim.

Voisin du *Xenocerus flagellatus* Schœnh.; de la même forme, mais d'une taille un peu supérieure. D'un noir velouté. Tête un peu étranglée et offrant une forte impression transversale entre les antennes, revêtue en dessus d'une pubescence blanche très-serrée, laissant seulement une étroite ligne médiane, deux petites marques sur le sommet et le bord basilaire de couleur noire. Mandibules noires, ayant en dessus une touffe de poils d'un gris fauve. Antennes du mâle quatre fois aussi longues que le corps, noires, avec la moitié basilaire du cinquième article revêtu d'une pubescence blanche, le premier article court, le second très-long et un peu arqué, le troisième court, le quatrième le plus long de tous, le cinquième deux fois plus court, tous les suivants longs et grêles et garnis de petites pointes; les antennes de la femelle guère plus longues que la moitié du corps, assez épaisses, à articles presque égaux, noires avec la base du quatrième et du cinquième article et la totalité des septième et huitième d'un blanc de neige. Prothorax d'un tiers plus long que large, arrondi sur les côtés, tronqué à la base, ayant une carène transversale rapprochée du bord basilaire. Celui du mâle, noir, offrant au milieu une large bande blanche s'étendant de la base à l'extrémité, de chaque côté une ligne s'arrêtant à la carène transverse, et les côtés en dessous couverts d'une pubescence blanche. Celui de la femelle entièrement blanc avec le bord latéral et deux espaces seulement à la base, noirâtres. Écusson blanc, ponctiforme. Élytres d'environ un tiers plus larges que le thorax, parallèles, arrondies au bout, ayant de fines stries ponctuées en partie cachées sous la pubescence. Celles du mâle noires, avec une large bande suturale, rejoignant une plus large bande transversale inégale et dentée en avant, d'un beau blanc de neige. Celles de la femelle avec leur portion basilaire, une grande tache humérale et une

tache ponctiforme assez rapprochée de la suture de couleur noire. Pattes fortes, noires, avec les cuisses rougeâtres, et la portion basilaire de chacun des articles des tarses et la presque totalité du premier revêtues de poils blancs. Abdomen noir ayant un peu de duvet blanc au bord postérieur de chaque segment et deux points également blancs sur le pygidium.

Cette belle espèce a été découverte à l'île d'Amboise (Moluques).

GENRE ANTHRIBUS

PROPREMENT DIT.

ANTHRIBUS ARCIFERUS. †

Pl. 13, fig. 3 ♀.

Oblongus, niger, subtus totus albido-pubescens; rostro albido-vestito; capite, lineis lateralibus duabus niveis; antennis fœminæ nigris, articulis septimo et octavo albis; prothorace albo-trivittato; elytris nigris, macula humerali, arcu postico, vittaque suturali postice recurva usque ad marginem exteriorem.

Long. 12 millim.

Nous décrivons cette espèce d'après une seule femelle, le reste nous est inconnu. Corps noir, entièrement revêtu en dessous d'une pubescence blanche. Tête blanche ayant de chaque côté une ligne blanche contournant les yeux ; le rostre un peu étranglé et revêtu d'une légère pubescence blanche. Antennes assez épaisses, guère plus longues que la moitié du corps, noires, avec leurs septième et huitième articles entièrement blancs. Prothorax d'un tiers plus long que large, ayant une carène transversale rapprochée du bord basilaire et trois bandes longitudinales blanches, d'égale largeur et régnant dans toute sa longueur, l'une médiane, les deux autres latérales. Écusson blanc. Élytres d'environ un tiers plus larges que le thorax, parallèles, arrondies à l'extrémité, ayant de faibles stries ponctuées, en grande partie masquées par la pubescence, noires, ayant une tache allongée, de forme irré-

gulière au-dessus de l'épaule, très-près du bord postérieur un arc en continuité sur les élytres et de plus une bande suturale, se contournant vers les deux tiers de sa longueur et formant ainsi une bande transversale et descendant obliquement pour se terminer un peu au-dessus du bord latéral. Ces lignes et ces taches d'un beau blanc. Pattes noires, garnies d'une légère pubescence blanche, à l'exception de l'extrémité des jambes et de l'extrémité de chacun des articles des tarses. Abdomen blanc en dessous, le pygidium noir avec deux lignes blanches.

Cette femelle est un peu plus ramassée que celle de l'espèce précédente et que celles de la plupart des autres Xenocerus. Elle a été prise à Warou, sur la côte de l'île Céram (Moluques).

XENOCERUS ARCIFERUS. †

Pl. 13, fig. 4.

Oblongo-ovatus, nigrescens, parce cinereo-squamulosus; antennis piceis; capite crebre punctato, lateribus albido-squamoso; prothorace fere rotundato, rugoso-punctato; elytris breviusculis, seriato-punctatis, basi rugosis, fascia arcuata albida.

Long. 11-12 millim.

Corps oblong, entièrement d'un noir terne et parsemé d'écailles grisâtres. Tête rugueuse criblée de gros points, garnie d'écailles blanches sur les côtés ainsi que le rostre; celui-ci court et large, en parfaite continuité avec la tête. Antennes grêles, brunes, avec leurs trois derniers articles brusquement élargis, aplatis et plus noirâtres. Prothorax arrondi, presque globuleux, tronqué à sa base, extrêmement rugueux, avec des écailles grisâtres placées dans le fond des rugosités. Élytres guère plus larges que le thorax, parallèles, assez courtes, arrondies au bout, sensiblement convexes, rugueuses à leur base, et offrant des stries fortement ponctuées. Toute leur surface couverte d'écailles grisâtres, peu serrées, si ce n'est à l'extrémité, mais présentant vers leur tiers antérieur une bande blanchâtre en

forme d'arc un peu interrompue au milieu. Pattes noirâtres, garnies d'une pubescence grise, laissant des annulations noirâtres plus ou moins manifestes. Tout le dessous du corps écailleux.

Cette espèce a été trouvée à l'île San-Georges, archipel Salomon.

Tribu II. ATTELABINÆ.

ATTELABITES. — *ATTELABITÆ.*

GENRE APODERUS.

Olivier, *Entomologie*, t. V.

Les espèces de ce genre, dont les antennes sont composées de douze articles avec les quatre derniers formant une massue, sont disséminés en Europe et en Asie ; nous en décrivons ici une espèce répandue dans une grande partie de l'Inde.

APODERUS UNICOLOR.

Pl. 13, fig. 5.

Rufus; capite postice vix attenuato, cylindrico, mediocriter elongato; sterno concolore; pedibus totis rufis.

Long. 6-7 millim.

Attelabus cygneus, *in Tabula nostra.* — Attelabus unicolor Oliv., *Entom.*, t. V, g. 81, pl. 17, tab. 1, fig. 23. — Apoderus unicolor Schœnherr, *Genera et Species Curculionid.*, t. I, p. 190.

Corps entièrement d'un roux rougeâtre, très-brillant. Tête cylindrique, médiocrement longue, peu atténuée en arrière, parfaitement lisse et luisante en dessus. Antennes de la même couleur que les autres parties du corps, mais un peu plus clai-

res, surtout la massue. Prothorax assez convexe, très-lisse, avec un sillon transversal près du bord antérieur et un autre près du bord postérieur. Élytres offrant des stries fortement ponctuées, avec les intervalles lisses, le troisième et le cinquième seulement relevés en côte à la base. Sternum rougeâtre comme les autres parties du corps. Pattes également de la même nuance en totalité.

C'est par erreur que sur la planche de l'Atlas de cet ouvrage cette espèce avait été rapportée à la femelle de l'*Apoderus cygneus* de Fabricius; elle en diffère beaucoup, non-seulement par ses élytres plus lisses, avec des points moins gros, mais aussi par la couleur du sternum et des cuisses, ces parties étant noires chez l'*A. cygneus*. Notre insecte a été pris à Banjer-Massin, sur la côte de l'île de Bornéo.

GENRE RHINOTIA.

Kirby, *Century of Insects*—*Transactions of the Linnean Society*—t. XII.

Ce genre, remarquable par un corps étroit et allongé, des antennes assez grêles, composées de onze articles, un rostre cylindrique avancé et un peu arqué et des élytres très-longues, presque linéaires et arrondies à leur extrémité, comprend seulement quelques espèces de la Nouvelle-Hollande.

RHINOTIA DERMESTIVENTRIS.

Pl. 13, fig. 6.

Elongatus, fuscus, supra fusco-pilosus, subtus albo-sericeus; rostro nigro, ruguloso; antennis ferrugineis; prothorace antice

constricto, medio sulcato, rugoso; elytris postice sensim ampliatis, subtiliter tuberculatis, fuscis, fascia ante medium maculisque sparsis nigrescentibus.

Long. 11-12 millim.

BELUS FUSCICULARIS, *in Tabula nostra.* — RHINOTIA DERMESTIVENTRIS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, p. 301. — Schœnherr, *Genera et Species Curculionid.*, t. I.

Corps allongé, brun, revêtu en dessus d'une pubescence de même couleur, notablement nuancé, et en dessous d'un duvet blanc. Tête courte, un peu creusée dans son milieu, granuleuse et garnie de poils d'un brun roussâtre, formant en arrière deux petits faisceaux. Rostre long, cylindrique convexe en dessus, très-finement chagriné et entièrement noir. Prothorax étranglé antérieurement, très-sinueux en arrière et un peu prolongé au milieu au devant de l'écusson, ayant un sillon médian, de petites granulosités sur toute sa surface, et une pubescence d'un brun plus ou moins varié de roux. Antennes ferrugineuses, avec les derniers articles plus bruns. Élytres guère plus larges que le thorax à leur base, notablement élargies vers l'extrémité, arrondies au bout et élevées à leur base, garnies de granulosités dans toute leur étendue avec une pubescence d'un brun roussâtre plus ou moins mélangée de petits faisceaux de poils noirâtres et une bande transversale de cette couleur située un peu avant le milieu. Pattes épaisses, brunes, granuleuses, avec les jambes et les tarses plus roux que les cuisses. Sternum entièrement revêtu de poils blancs. Abdomen brun, plus roux à l'extrémité, parsemé de poils blancs formant de petits bouquets sur les côtés.

Cette espèce habite la Tasmanie.

GENRE PACHYRA.

Hope, *Transactions of the Linnean Society*, 1833.

Ce genre comprend également des espèces de la Nouvelle-Hollande, voisines des *Rhinotia*, mais d'une

forme moins allongée et plus élargie, avec le rostre court comparativement.

PACHYRA CINEREA.

Pl. 13, fig. 7.

Fuscus, undique cinereo-tectis; rostro nigro, breviusculo; antennis rufis, apice obscurioribus; elytris striato-punctatis, dense cinereo-squamulosis, fasciola pone medium pallidiori.

Long. 8 millim.

BELUS CINEREUS, *in Tabula nostra.*

Corps de la même forme que le *Pachyra australis* Hope, mais d'une taille bien inférieure. Entièrement d'un brun plus ou moins obscur et revêtu en totalité d'écailles et de poils d'un gris cendré. Tête oblongue, poilue. Rostre à peu près de la même longueur que la tête, épais, noir et pubescent à sa base. Antennes d'un roux vif avec la massue plus rembrunie. Prothorax petit, sensiblement conique, peu convexe, sillonné dans son milieu et garni d'écailles grisâtres. Élytres une fois plus larges que le thorax à leur base, avec les épaules saillantes et obtuses, peu élargies en arrière et arrondies au bout. Leur surface garnie de stries ponctuées très-rapprochées avec les intervalles notablement élevés, et entièrement garnies d'écailles serrées d'un gris cendré; ces écailles formant au delà du milieu une bande transversale d'un gris plus pâle. Pattes roussâtres, écailleuses. Tout le dessous du corps couvert d'écailles serrées d'une forme plus oblongue que celles de la partie supérieure.

Cette petite espèce a été prise à la Tasmanie.

Tribu III. CURCULIONIDÆ.

PACHYRHYNCHITES. — *PACHYRHYNCHITÆ.*

GENRE PACHYRHYNCHUS.

Germar, *Species Insector. Novæ* (1824).

Ce genre, très-reconnaissable à des élytres voûtées, à des antennes courtes à massue ovalaire et à des cuisses renflées avec des jambes courbes, est composé essentiellement d'espèces des îles Philippines. Les naturalistes de l'expédition au pôle sud en ont découvert une très-différente des premières dans l'archipel Salomon.

PACHYRHYNCUS BIPLAGIATUS.

Pl. 13, fig. 8.

Niger, nitidus; rostro crasso, apice lateribusque viridi-squamoso; prothorace lævi, medio sulcato, lateribus parce viridi-squamoso; elytris costatis, rugosis, plaga rubra, maculis punctisque viridisquamosis.

Long. 15 millim.

Pachyrhynchus biplagiatus Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 216.

Corps épais, d'un noir brillant. Tête large, un peu inégale, avec des écailles verdâtres, formant de chaque côté une tache à l'entour des yeux. Rostre épais, avec des écailles vertes sur les côtés et à l'extrémité, formant ainsi quatre petites taches. Antennes épaisses, entièrement noires, avec des poils grisâtres peu serrés. Prothorax convexe, lisse, brillant, très-faiblement

ponctué, avec un sillon médian en arrière, parsemé d'écailles d'un vert pâle, sur les côtés et dans le sillon médian. Élytres très-convexes, ventrues, surtout chez la femelle, noires, avec un très-large espace, arrondi, d'un rouge bois, des côtes assez prononcées et les intervalles ponctués, inégaux et rugueux. Chaque élytre présentant à la base trois taches écailleuses d'un vert clair disposées en rangées transversales, en arrière quelques points de même couleur, rapprochés de la suture, et dans toute la partie postérieure un grand nombre de taches et de points semblables, celles du bord externe allongées et figurant une ligne interrompue. Pattes noires, parsemées d'écailles et de petits poils verdâtres. Le dessous du corps présentant de même des écailles vertes, groupées principalement sur les côtés.

Cette belle espèce a été découverte par les naturalistes de l'expédition au pôle sud dans l'île de San-George, groupe des îles Salomon.

GENRE OCLANDIUS. †

Ce genre nouveau, fondé sur la seule espèce que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps épais, ovalaire. Tête bombée. Rostre large, en continuité parfaite avec la tête, un peu plus long qu'elle, échancré à l'extrémité, presque plan en dessus ou légèrement caréné. Mandibules épaisses et très-recourbées. Antennes fortes, à peu près de la longueur de la tête et du thorax réunis, insérées dans des fossettes latérales presque droites, ayant leur tige ou scape assez court et renflé à l'extrémité en forme de massue ; le premier article du funicule médiocrement long et épaissi au bout, le second plus court, les cinq suivants presque globuleux, et les trois derniers formant une massue épaisse ova-

laire et terminée en pointe. Prothorax un peu plus large que long, tronqué à la base et à l'extrémité, un peu rétréci en avant et sensiblement dilaté au milieu sur les côtés. Écusson arrondi, très-petit. Élytres larges, ovalaires, rétrécies et arrondies à l'extrémité, avec les épaules arrondies. Pattes fortes avec les cuisses inermes et renflées en massue, les jambes antérieures arquées et ciliées en dedans et tous les tarses très-dilatés.

Ce genre est voisin des *Ryssocarpus*, mais il en diffère beaucoup par le rostre sans cannelures, par les antennes plus fortes et plus courtes, par la forme du prothorax, par les épaules arrondies et par les tarses plus courts et plus larges.

OCLANDIUS CINEREUS. †

Pl. 13, fig. 17.

Crassus, cinereo-squamulosus; capite convexo, punctulato, parce squamoso, medio foveolato; rostro lato; antennis piceis, prothorace parce squamoso, medio sulcato; elytris sat ventricosis, striato-punctatis, dense cinereo-vestitis.

Long. 20-22 millim.

RYSSOCARPUS CINEREUS, *in Tabula nostra.*

Corps assez épais, entièrement d'un brun foncé assez luisant et plus ou moins garni d'écailles grisâtres. Tête large, convexe, faiblement ponctuée, parsemée d'écailles grises et offrant au milieu du front une fossette oblongue. Rostre large, en continuité parfaite avec la tête, un peu plus long qu'elle, presque plan, écailleux et offrant une étroite carène médiane. Antennes brunes, avec la tige très-renflée en massue à son extrémité, le premier article du funicule assez long, et renflé graduellement de la base à l'extrémité, le troisième de même forme, mais un

peu plus court, les cinq suivants lenticulaires et les trois derniers formant une massue ovalaire. Prothorax guère plus long que large, tronqué à la base et à l'extrémité, dilaté et un peu inégal sur les côtés, sensiblement étranglé en avant, médiocrement convexe en dessus, faiblement ponctué, parsemé d'écailles grisâtres et sillonné dans son milieu. Écusson écailleux ponctiforme. Élytres presque une fois plus larges que le thorax, ovalaires, convexes, avec des stries ponctuées assez fines, dans toute leur étendue, une pubescence d'un gris cendrée, formant sur les côtés une ou deux lignes longitudinales plus claires. Pattes robustes, un peu plus rougeâtres que les autres parties du corps, poilues et légèrement écailleuses, avec les cuisses renflées et les jambes denticulées; les antérieures assez fortement arquées. Tout le dessous du corps très-légèrement écailleux.

Cette belle espèce a été découverte aux îles Auckland.

BRACHYDÉRITES. — *BRACHYDERITÆ.*

GENRE GONIPTERUS.

Schœnherr, *Curcul. Dispos. meth.*, p. 456, et *Genera et Species Curcul.*, t. VI, p. 461.

Ce genre est propre à la Nouvelle-Hollande. Nous décrivons ici une espèce qui peut en être considérée comme le type.

GONIPTERUS EXARATUS.

Pl. 14, fig. 8.

Piceo-niger, supra parce subtus dense albido-squamosus; fronte sulcata; prothorace rugoso-punctato, vitta dorsali dense squamosa; elytris seriato-punctatis, humeris, tuberculoque laterali elevatis.

Long. 10 millim.

GONIPTERUS EXARATUS Schœnherr, *Genera et Species Curculionid.*, t. VI, p. 462.

D'un brun plus ou moins noirâtre. Tête ponctuée, revêtue d'écailles blanchâtres avec le front large sillonné, de même que le rostre à sa base. Celui-ci épais et en parfaite continuité avec la tête. Antennes d'un brun ferrugineux, avec de petits poils blanchâtres. Prothorax un peu plus large que long à sa base, aminci antérieurement, bisinueux en arrière, médiocrement convexe en dessus, rugueux, ponctué et parsemé d'écailles blanchâtres; celles-ci plus serrées au milieu et formant une ligne longitudinale. Écusson très-écailleux. Élytres un peu triangulaires, une fois plus larges que le thorax à leur base, rétrécies graduellement vers l'extrémité et arrondies au bout, voûtées en dessus, présentant des séries longitudinales de points enfoncés de forme oblongue; les stries s'effaçant vers le bout; les intervalles ayant vers la base des impressions transversales, le second en partant de la suture présentant une callosité de même que le dernier au-dessous de l'épaule qui est elle-même gibbeuse. Toute la surface des élytres parsemée d'écailles blanchâtres plus serrées vers la base que partout ailleurs. Pattes fortes, assez courtes, d'un brun ferrugineux, garnies d'écailles blanches, avec les jambes très-crénelées et les antérieures un peu arquées. Tout le dessous du corps noirâtre, revêtu d'écailles blanches; le sternum muni de chaque côté au devant des pattes postérieures d'un tubercule recourbé.

Cette espèce n'est pas rare à la Tasmanie.

GENRE PSELOPHAX.

White, *Voyage of Erebus and Terror*, *Ins.*, p. 15.

Ce genre a été fondé par quelques espèces de la Nouvelle-Zélande. Nous décrivons l'une d'elles.

PSELOPHAX SULCATUS.

Pl. 14, fig. 7.

Piceus, fusco-pilosus; rostro lato, granuloso; prothorace conico, antice foveolato, fusco-trivittato; elytris sexcarinatis, interstitiis seriato-punctatis.

Long. 10 millim.

PSELOPHAX SULCATUS White, *Voyage of Erebus and Terror, Ins.*, p. 15.

Corps ovalaire, entièrement d'un brun noirâtre obscur et garni d'une pubescence d'un brun grisâtre. Tête large, légèrement déprimée dans son milieu, poilue et écailleuse. Rostre guère plus long que la tête, large, plan en dessus, noir et finement rugueux. Antennes épaisses, courtes, à peine aussi longues que la tête, d'un brun sombre et poilues; la tige ou le scape renflé en massue, le premier article du funicule conique, le second assez long et presque cylindrique, les suivants très-courts et les trois derniers formant une massue ovale. Prothorax une fois plus large que long, conique, échancré en avant, coupé presque droit en arrière, peu convexe en dessus, faiblement sillonné dans son milieu, ayant en avant une impression transversale assez prononcée et toute la surface finement rugueuse et couverte d'écailles d'un brun sale. Élytres guère plus larges que le thorax, un peu étranglées au delà du milieu et arrondies au bout, ayant chacune six carènes irrégulières, les dorsales plus élevées que les latérales, les intervalles garnis de séries de points et toute la surface revêtue d'écailles d'un brun grisâtre plus ou moins serrées suivant les parties; on remarque en outre sur les côtés des poils de même couleur, assez longs. Pattes robustes, noirâtres, ponctuées et pubescentes. Tout le dessous du corps poilu.

Cette espèce a été rencontrée à Akaroa, sur la côte de la Nouvelle-Zélande.

CLÉONITES. — *CLEONITÆ.*

GENRE ATERPUS.

Schœnherr, *Curculionidum Dispositio methodica*, p. 56, et *Genera et Species Curculionidum*, t. II, p. 250.

Ce genre se compose seulement de quelques espèces de la Nouvelle-Hollande. Nous décrivons ici l'une d'entre elles.

ATERPUS CULTHRATUS.

Pl. 14, fig. 7.

Oblongo-ovatus, crassus, nigrescens, luteo-squamosus; capite rotundato, rostro brevi; antennis obscuris, luteo-squamosis; prothorace valde rugoso, antice bicristato; elytris costulatis, seriatim tuberculatis, tuberculis majoribus nigro-pilosis.

Long. 10 millim.

CURCULIO CULTHRATUS Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. II, p. 556. — Oliv., *Entomol.*, t. V, genre 83, fig. 157. — CURCULIO BICRISTATUS Fabr., l. c., p. 517. — ATERPUS CULTHRATUS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, p. 357. — Schœnherr, *Genera et Species Curculion.*, t. II, p. 252.

Corps épais, d'un noir brunâtre et en grande partie rêvetu d'écailles d'un gris jaunâtre. Tête arrondie, presque globuleuse, sillonnée dans son milieu et chargée d'écailles fauves. Rostre court, un peu étranglé, ayant de très-grandes fossettes antennaires, écailleux à sa base, noir à l'extrémité. Antennes épaisses, d'un brun obscur, poilues et écailleuses, ayant leur scape un peu renflé, le premier article du funicule allongé, les suivants très-courts et lenticulaires et la massue courte, ovale et épaisse. Prothorax convexe, plus long que large, arrondi sur les côtés, sinueux à sa base, ayant ses angles antérieurs avan-

cés, toute sa surface criblée de petits tubercules, et offrant antérieurement deux crêtes légèrement arquées. Élytres assez larges, convexes, coupées presque carrément à leur base, amincies postérieurement, présentant des carènes assez saillantes, avec les intervalles remplis par des rangées de très-gros points; chaque élytre ayant en outre quatre gros tubercules garnis de poils noirs, deux près de la base, le plus gros au delà du milieu et le dernier plus en arrière. La surface des élytres parsemée d'écailles d'un gris jaunâtre, mais complétement couvertes dans leur partie postérieure. Pattes robustes, entièrement écailleuses ainsi que tout le dessous du corps.

Cet insecte n'est pas rare aux environs de Hobart-Town, à la Tasmanie.

GENRE GROMILUS.

Ce genre, assez voisin des *Listroderes*, mais d'une forme beaucoup plus grêle, ne comprend encore que deux ou trois espèces de la Polynésie.

GROMILUS INSULARIS. †

Pl. 14, fig. 11.

Angustiusculus, oblongus, totus obscure piceus, parce fusco-pilosus; rostro breviusculo antennisque rufescentibus; prothorace obsolete sulcato; elytris striato-punctatis, interstitiis planis.

Long. 5-6 millim.

Ce petit insecte est d'une forme oblongue, assez étroit, entièrement d'un brun noirâtre sale avec des poils brunâtres et épars. Rostre à peu près de la longueur de la tête, uni, roussâtre. Antennes de cette même couleur, avec leur scape assez épais, le premier article du funicule allongé, les suivants lenticulaires et poilus et la massue courte et très-renflée. Pro-

thorax cylindrique, beaucoup plus large que long, coupé droit à sa base et à son extrémité, faiblement sillonné dans son milieu et légèrement pubescent. Élytres ovalaires assez étroites, presque planes en dessus, déclives vers le bout, ayant des stries ponctuées assez fines, les intervalles plans et toute leur surface garnie de poils rares d'un brun sale. Pattes assez longues, noirâtres, poilues, avec les cuisses notablement renflées. Tout le dessous du corps noir et presque lisse.

Cette espèce a été prise aux îles Auckland.

GENRE ADIORISTUS.

Waterhouse, *Annals and Magazine of Natural History* (1842). — Blanchard in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 336.

Ce genre comprend une petite série d'espèces, très-voisines des *Listrodères*, mais d'une forme plus étroite. Celles que l'on connaît proviennent du Chili et de Magellan (Voir Blanchard in Gay, *Historia de Chile*). C'est une de cette dernière contrée que nous décrivons ici.

ADIORISTUS MAGELLANICUS. †

Pl. 14, fig. 10.

Oblongus, nigrescens, fusco-pilosus; antennis rufo-piceis; rostro carinato; prothorace dense punctulato; elytris elongatis, punctato-striatis, totis cinereo-pilosis, pilis albidis nonnullis intermixtis.

Long. 11 millim.

LISTRODERES MAGELLANICUS, *in Tabula nostra.*

Corps étroit, allongé, entièrement revêtu de poils d'un gris cendré brunâtre. Tête ponctuée, pubescente. Rostre assez long, rugueux, présentant trois carènes longitudinales, dont l'inter-

médiaire beaucoup plus saillante que les latérales. Antennes d'un brun roussâtre, velues, assez grêles avec la massue oblongue. Prothorax court, d'environ un tiers plus large que long, arrondi sur les côtés, droit à sa base, criblé sur toute sa surface de points enfoncés, avec une légère pubescence brunâtre. Élytres étroites, oblongues, assez convexes, à peine plus larges que le thorax dans leur milieu, ayant des stries fortement ponctuées, toute leur surface revêtue uniformément d'une pubescence très-serrée d'un gris brunâtre avec quelques poils entremêlés le long des stries. Pattes noirâtres, pubescentes, avec les cuisses assez fortement renflées.

Cette espèce est très-voisine de l'*Adioristus angustatus* (Waterhouse, *Annals and Magaz. of Nat. Hist.* (1842), p. 125 et Blanchard in Gay, *Historia de Chile, Zoologia*, t. V, p. 352), mais elle est proportionnellement plus allongée et ses élytres ne présentent pas de taches blanchâtres comme chez cette dernière. Elle a été trouvée au port Famine dans le détroit de Magellan.

Nous devons dire que la figure de l'atlas de cet ouvrage est très-défectueuse, quant à la coloration générale et à la forme des pattes; inutile d'ajouter qu'elles sont en réalité garnies d'une pubescence soyeuse et non pas hérissées comme le dessinateur s'est plu à les représenter.

GENRE CYLYDRORHINUS.

Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne*, t. II, p. 303 (1837).

Ce genre, fondé pour les espèces que nous décrivons ici, est caractérisé principalement par un corps ovalaire; un rostre épais, incliné et échancré

à l'extrémité, des antennes moyennes, avec le scape ou la tige renflé à l'extrémité, le premier article du funicule allongé, les suivants diminuant de longueur et s'élargissant, la massue oblongue; le prothorax court, large et souvent dilaté sur les côtés; les élytres convexes et ovalaires et les pattes fortes, avec les cuisses médiocrement renflées.

CYLYDRORHINUS TESSELLATUS.

Pl. 13, fig. 18.

Cinereo-æneescens, nitide sericeus; capite medio albido-lineato; prothorace paulo impresso, cinereo-variegato, lateribus subbidentato; scutello albo, lineola media obscura; elytris costatis, æneescentibus, sutura, vitta laterali limboque externo albidis, maculisque cinereis.

Long. 20-22 millim.

CYLYDRORHINUS TESSELLATUS Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne*, t. II, p. 303 (1837).—Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 365.

Corps ovalaire, couvert d'une pubescence serrée d'un gris bronzé. Tête bombée, ayant une ligne blanche dans son milieu. Rostre caréné avec les bords latéraux d'un gris blanchâtre. Antennes noirâtres, avec leur extrémité d'un brun fauve. Prothorax large, ayant une impression médiane et une autre transversale près du bord antérieur; ses côtés dilatés en forme de dents obtuses; toute sa surface d'un gris ardoisé, mélangé de gris clair principalement sur les côtés où cette nuance forme deux lignes longitudinales. Élytres voûtées, d'un gris ardoisé parfaitement soyeux, ayant des stries ponctuées, avec les intervalles élevés en forme de côtes, le bord sutural, une large ligne latérale et le bord externe d'un beau blanc et en outre quatre rangées transversales de petites taches d'un gris clair. Pattes bronzées, garnies de poils blancs courts de même que le bord postérieur des segments de l'abdomen.

Ce joli Curculionide a été découvert au port Famine, dans le détroit de Magellan.

CYLYDRORHINUS LINEATUS.

Pl. 13, fig. 19.

Æneescens, sericeus, pilis albidis variegatus; capite cum rostro pallide cinereo-vestito; prothorace brevi, lato, æneo-albidoque variegato; elytris convexis, sulcatis, singulo vittis tribus albidis.

Long. 22-23 millim.

CYLYDRORHINUS LINEATUS Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 355.

Corps ovalaire, très-convexe, exactement de la même forme que chez l'espèce précédente. Tête gibbeuse ayant deux petits tubercules sur le front, et toute sa surface uniformément revêtue de même que le rostre de poils d'un gris blanchâtre. Antennes noirâtres. Prothorax court, large, plan mais fortement ponctué, d'un gris bronzé, mélangé de poils d'un gris blanchâtre. Écusson de la même couleur, avec une petite ligne médiane. Élytres voûtées, bronzées, soyeuses, ayant des stries ponctuées, avec les intervalles élevés en forme de côtes et offrant chacune trois larges lignes longitudinales blanchâtres et en outre des taches de la même couleur sur les côtés. Pattes couvertes de poils blancs de même que presque tout le dessous du corps.

Cette espèce a été rencontrée dans la même localité que la précédente.

CYLYDRORHINUS CLATHRATUS. †

Pl. 13, fig. 20.

Breviter ovatus, niger, dense cinereo-sericeus; capite piloso, rostro leviter carinato; prothorace lato, lateribus obtuse angu-

lato, supra punctato-scabroso, linea media sublevi; elytris latis, striato-punctatis, cinereo-sericeis, maculis parvulis nigris et pallidis.

Long. 11-12 millim.

CYLYDRORHINUS CLATHRATUS Blanch. in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 356.

Corps plus court que chez les espèces précédentes, ovalaire, épais, noir, mais revêtu d'une pubescence serrée d'un gris cendré. Tête convexe, légèrement poilue, de même que le rostre; celui-ci rugueux et faiblement caréné dans son milieu. Antennes brunes, pubescentes. Prothorax beaucoup plus large que long, anguleux sur les côtés, fortement rugueux et ponctué, légèrement velu et offrant dans son milieu une petite ligne sensiblement élevée, presque lisse, mais irrégulière. Élytres courtes, larges, voûtées, ayant des stries régulières profondément ponctuées et revêtues d'une pubescence grisâtre très-serrée, avec de petites taches pâles disposées sur des lignes noires le long des stries, ce qui fait paraître les élytres comme treillagées. Pattes noires, revêtues de poils blanchâtres peu serrés.

Comme les espèces précédentes, cet insecte a été rencontré au port Famine, dans le détroit de Magellan.

CLÉONITES. — *CLEONITÆ.*

GENRE EUPHOLUS.

Guérin, *Voyage de la Coquille.*

Ce genre, l'un des plus beaux de la famille des Curculionides, ne comprend que quelques espèces australasiennes.

EUPHOLUS PETITII.

Pl. 13, fig. 10.

Totus læte denseque viridisquamosus; antennis viridibus, clava nigra; elytris nitide viridibus, basi fasciisque quatuor nigris; pedibus viridibus, femorum apice læte cæruleis; abdomine, segmentorum margine maculisque duabus nigris.

Long. 30-35 millim.

EUPHOLUS PETITII Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 216.

Corps entièrement revêtu d'écailles extrêmement serrées d'un vert d'émeraude éclatant. Tête légèrement bombée, souvent un peu dégarnie d'écailles à son sommet. Rostre deux fois plus long que la tête, profondément sillonné dans son milieu, légèrement dilaté au bout et fortement échancré. Antennes fortes, preque aussi longues que la tête et le corselet réunis, écailleuses, vertes et poilues, avec leur massue noire. Prothorax guère plus large que long, sensiblement étranglé en avant, arrondi sur les côtés, et légèrement sinueux en arrière. Toute sa surface d'un vert métallique, mat et chatoyant, avec une forte dépression longitudinale dans le milieu. Élytres plus larges que le thorax, ovalaires, ayant les épaules saillantes et obtuses, un tubercule en arrière et leur partie terminale rétrécie, leur surface médiocrement convexe, avec des stries garnies de gros points, entièrement revêtue d'écailles serrées comme les autres parties du corps, mais avec leur bord basilaire et quatre bandes transversales plus ou moins larges, d'un noir luisant, la première légèrement ondulée, en arrière des épaules, la seconde vers le milieu, la troisième en général plus étroite que les deux autres, vers les deux tiers postérieurs, et la dernière en forme d'arc, à la base de la partie rétrécie des élytres. Chez certains individus, cette dernière bande n'existe pas. Pattes vertes, avec l'extrémité des cuisses d'un beau bleu d'outremer. Abdomen vert ayant le bord des segments et deux taches latérales d'un noir luisant.

Cette magnifique espèce, l'une des plus belles de la famille des Curculionides, a été découverte par les naturalistes de l'expédition au pôle sud, à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE GEONEMUS.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. II, p. 289.

Ce genre, tel qu'il est circonscrit actuellement, outre une espèce européenne et quelques américaines, contient une série de très-beaux insectes particuliers à la Polynésie. Nous en décrivons plusieurs de cette dernière division, la plupart particuliers aux îles Arrow.

GEONEMUS INSIGNIS.

Pl. 13, fig. 11.

Niger; rostro elongato, apice dilatato, parce viridisquamoso; antennis viridibus, apice nigris; prothorace rugoso, viridi, granulis nigris; elytris parce squamosis fortiter striato-punctatis.

Long. 20-24 millim.

GEONEMUS INSIGNIS Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 125.

Corps d'un beau noir, mais plus ou moins garni d'écailles vertes, suivant les parties. Tête noire médiocrement convexe. Rostre allongé, rugueux, présentant deux carènes, dilaté à son extrémité, noir, avec de très-rares écailles vertes. Antennes assez grêles, plus longues que la tête et le thorax réunis, plus ou moins écailleuses avec leur extrémité toujours noire. Prothorax guère plus large que long, faiblement échancré en avant, un peu sinueux en arrière, légèrement dilaté sur les côtés, rugueux en dessous, sillonné dans son milieu plus ou moins garni d'écailles vertes, avec de petits tubercules noirs. Élytres ova-

laires beaucoup plus larges que le thorax, assez bombées, ayant leurs épaules saillantes et obtuses, de profondes stries, criblées de gros points, avec des intervalles un peu inégaux, noires, très-peu écailleuses, mais offrant sur le troisième intervalle, en partant de la suture, une bande longitudinale verte, interrompue au milieu, une bande semblable sur le côté régnant seulement dans la moitié postérieure, une autre très-petite plus interne, et deux rangées transversales de petites taches se rejoignant sur le côté, toutes formées d'écailles d'un vert doré pâle. Chez beaucoup d'individus, ces lignes et ces taches usées par le frottement ont disparu. Pattes robustes, entièrement vertes, avec de très-petits tubercules noirs. Tout le dessous du corps uniformément revêtu d'écailles vertes avec de très-petits points noirs.

Cette très-belle espèce a été découverte à Banda, île Ternate.

GEONEMUS PLAGIATUS. †

Pl. 13, fig. 12.

Ovatus, niger, supra parce cinereo-squamosus; rostro medio sulcato; antennis cinereis, clava nigra; prothorace rugoso; elytris fortiter striato-punctatis, plaga baseos fasciaque apicis cinereo-squamosis; pedibus cinereis.

Long. 23-24 millim.

Corps ovalaire notablement plus large chez la femelle que chez le mâle, et garni d'écailles d'un gris cendré un peu verdâtre, quelquefois un peu doré. Tête médiocrement bombée, presque lisse. Rostre large, sillonné dans son milieu, légèrement poilu. Antennes médiocrement épaisses, velues, d'un gris cendré, avec la massue noire. Prothorax, coupé presque droit au bord antérieur, à peine sinueux en arrière, légèrement dilaté sur les côtés, fortement rugueux en dessus, et légèrement écailleux. Écusson couvert d'écailles d'un gris clair. Élytres ovalaires convexes, noires, luisantes, garnies de très-petits poils peu

serrés, ayant des séries de gros points, un grand espèce basilaire, une large bande transversale s'étendant souvent en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité de l'élytre, formées d'écailles d'un gris verdâtre ou à reflets cuivreux chez certains individus. Pattes robustes, écailleuses, d'un gris de perle avec de nombreux petits tubercules noirs. Tout le dessous du corps revêtu d'écailles exactement de la même nuance que celle des pattes et pointillé de noir.

Ce bel insecte a été pris à la baie Lombo, aux îles Arrow.

GEONEMUS SORDIDUS. †

Ovatus, convexus, nitidus, supra parcissime pilosellus, subtus cinereo vel viridi-squamosus; rostro tricarinato; antennis cinereis, clava nigra; prothoracè ruguloso; scutello albido; elytris nigris, fortiter striato-punctatis, sutura limboque externo aut albido aut viridi-squamosis.

Long. ♂ 22 millim., ♀ 26 millim.

Corps ovalaire, convexe, d'un noir brillant, ayant en dessus de très-petits poils rares et garni en dessous d'écailles soit grisâtres, soit d'un vert assez brillant. Tête médiocrement convexe, légèrement écailleuse. Rostre large, un peu inégal, présentant trois carènes longitudinales, légèrement poilu en dessus, écailleux en dessous. Antennes longues, assez grêles, écailleuses, grises ou verdâtres avec leur massue noire. Prothorax très-peu plus large que long, surtout chez le mâle, très-peu sinueux en arrière, rugueux en dessus et parsemé d'écailles. Écusson blanchâtre, écailleux. Élytres ovalaires, convexes avec les épaules saillantes et obtuses, garnies de stries avec de très-gros points oblongs, entièrement d'un noir brillant avec de très-petits poils rares, et une ligne suturale et marginale formée d'écailles soit blanchâtres, soit d'un vert clair. Pattes revêtues d'écailles de la même nuance, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été rencontrée dans la même localité que la précédente. Elle est voisine de celle-ci,

mais outre les différences de coloration, elle est un peu plus oblongue, avec les rugosités du prothorax plus fines, et le rostre caréné au lieu d'être sillonné.

GEONEMUS ANGUSTUS. †

Pl. 13, fig. 14.

Angustior, niger, cinereo-squamulosus; rostro medio plano, lateribus subcarinato; prothorace rugoso; elytris subcinereis, seriato-punctatis, punctis profundis.

Long. 20 millim.

Corps proportionnellement plus allongé que chez les espèces précédentes, noir et faiblement garni d'écailles d'un gris cendré. Tête lisse, médiocrement convexe. Rostre large, finement pointillé, légèrement poilu, presque plan au milieu, avec les côtés relevés en carènes arrondies. Antennes écailleuses, cendrées, avec leur massue noire. Prothorax fortement rugueux, très-légèrement parsemé d'écailles. Écusson d'un gris cendré. Élytres oblongues, convexes, avec les épaules obtuses, entièrement noires, sans taches ni lignes colorées, ayant simplement de très-petits poils rares et quelques écailles très-clairsemées, outre de fines stries, avec des points très-enfoncés. Pattes garnies d'écailles cendrées et de très-petits tubercules noirs. Tout le dessous du corps écailleux et pointillé de noir.

Cette espèce, voisine de la précédente, est plus étroite et très-distincte non-seulement par l'absence de lignes marginales sur les élytres mais aussi par le rostre dépourvu de carène médiane, par le prothorax plus fortement rugueux, les stries des élytres plus faibles, etc. Elle provient de la même localité.

GEONEMUS AZUREIPES. †

Pl. 13, fig. 15 ♂ et 16 ♀.

Ovatus, nigrescens, totus supra cinereo, subtus azureo-squamosus; rostro bicarinato; prothorace rugoso, medio carinato, undique squamoso; elytris seriato-punctatis, punctis nigrescentibus, linea basilari fasciolisque duabus azureis.

Long. ♂ 16-17 millim., ♀ 21-22.

♂ Geonemus azureipes, *in Tabula nostra.* — ♀ Geonemus zonatus.

Corps ovalaire, épais, assez ventru chez la femelle, noirâtre, mais complétement revêtu d'écailles en dessus d'un gris plus ou moins doré, en dessous d'une teinte azurée. Tête écailleuse, verdâtre. Rostre un peu creusé au milieu, avec les bords latéraux, relevés en carènes. Antennes grisâtres avec leur massue noire. Prothorax un peu arrondi sur les côtés, peu sinueux à sa base, couvert de fortes rugosités et offrant dans le milieu une très-étroite carène. Toute sa surface chargée d'écailles grises, dont quelques-unes verdâtres dans le milieu. Élytres bombées, ovalaires, ventrues chez la femelle, ayant de fines stries avec de gros points enfoncés de couleur noirâtre. Toute leur surface revêtue d'écailles d'un gris cendré tirant plus ou moins sur le doré ou le roussâtre suivant les individus, et présentant une petite ligne longitudinale à la base, une tache humérale et deux petites bandes transversales plus ou moins interrompues, quelquefois réduites à une seule tache, surtout les premières, toutes d'un gris bleuâtre azuré. Pattes pointillées de noir et couvertes d'écailles nuancées, bleuâtres, verdâtres ou dorées. Tout le dessous du corps garni d'écailles des mêmes nuances.

Ce bel insecte a été, comme les précédents, rencontré à la baie Lambo, aux îles Arrow. Il est très-voisin du *Geonemus striatopunctatus* Guér. (*Voyage de la Coquille*) de la Nouvelle-Guinée, mais ce dernier

ne présente pas de carène médiane sur le prothorax, il est entièrement d'une couleur d'un gris brunâtre sombre, etc.

PHYLLOBIITES. — *PHYLLOBIITÆ.*

GENRE MILLOCERUS.

Schœnherr.

Ce genre remarquable par des antennes longues et grêles à premier article aussi long que la tête et par des cuisses en massue et dentées, comprend un certain nombre d'espèces des Indes orientales, toutes d'assez petite taille. Nous en décrivons ici une de Borneo demeurée inédite jusqu'à présent.

MILLOCERUS PRUINOSUS. †

Pl. 15, fig. 20.

Ovatus, fuscus, albido-squamulosus; antennis nigrescentibus, albido-pilosis; prothorace linea media albida; elytris sulcato-punctatis, fusco-pilosis, squamulis adspersis, sutura, lateribus apiceque condensatis.

Long. 8 millim.

Corps entièrement d'un brun foncé et revêtu en grande partie d'écailles blanchâtres. Tête entièrement écailleuse, parsemée de petits poils bruns, plus grisâtre en avant, et présentant un sillon étroit dans son milieu. Antennes noirâtres, ayant la tige garnie d'écailles et de poils brunâtres et le funicule de poils blanchâtres. Prothorax un peu conique, sinueux à sa base, revêtu d'écailles grisâtres, avec une bande dans son milieu blanchâtre, ainsi que les côtés. Écusson noirâtre. Élytres ovalaires, convexes, avec des stries fortement ponctuées, et toute leur sur-

face parsemée de petits poils bleus et surtout d'écailles blanchâtres, ces écailles plus serrées sur certains points couvrent irrégulièrement la partie postérieure et forment une grande tache latérale et une ligne suturale inégale. Pattes brunes, garnies de poils blancs; les cuisses très-renflées et armées d'une pointe. Tout le dessus du corps revêtu d'écailles blanches.

Cette espèce se rapproche du *Millocerus marculus* de Schœnherr, mais elle est un peu plus grande et très-distincte par ses stries et toute sa coloration. Elle a été prise à Banjer-Massin, sur la côte sud de l'île de Bornéo.

OTIORHYNCHITES. — *OTIORHYNCHITÆ.*

GENRE ELYTRURUS.

Boisduval, *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie.*

Ce genre a été fondé sur deux espèces remarquables par leurs élytres terminées en pointes spatuliformes, leurs cuisses peu renflées et leurs jambes crénelées. L'une (*E. Lapeyrousei* Boisd.) n'a été rencontrée qu'à l'île de Vanikoro; la seconde (*E. cinctus* Boisd.)

Nous en décrivons ici une troisième, voisine de la première et propre aux îles Viti.

ELYTRURUS DURVILLEI. †

Pl. 13, fig. 9.

Sat elongatus, obscure niger, rostro crasso, parce punctato; antennis nigrescentibus; prothorace dense granulato; elytris subplanis, seriato-granulatis, apice caudatis, rugosis.

Long. 13-17 millim.

Corps assez allongé et aplati, entièrement d'un noir sombre. Tête presque lisse. Rostre large, lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Antennes assez fortes, entièrement noires. Prothorax plus long que large, coupé droit, à la base et à l'extrémité un peu arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, couvert de petites granulosités. Élytres élargies vers leur milieu, amincies postérieurement en forme de queue de poisson, très-peu convexes en dessus, carénées latéralement, striées et chargées dans dans toute leur étendue de petites granulosités; leur extrémité pointue et rugueuse. Pattes noires, rugueuses avec les cuisses postérieures très-renflées. Le dessous du corps d'un noir plus brillant que le dessus, avec des points épars.

Cette espèce est tout à fait intermédiaire entre les *Elytrurus Lapeyrousei* et *cinctus*, plus allongée et aussi aplatie que ce dernier, elle l'est moins que le premier. Elle a été découverte à Lebouka aux îles Viti.

GENRE ISOMERINTHUS.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. VII, pars 1, p. 242. — SPHÆNOPTERUS Guérin. — OTIORHYNCHUS Boisd.

Ce genre est composé d'espèces appartenant aux îles Philippines et surtout aux îles de l'océan Pacifique. Les recherches des naturalistes de l'expédition au Pôle sud ont beaucoup augmenté ce genre.

ISOMERINTHUS GUTTIGER. †

Pl. 15, fig. 9.

Niger, parce albido-squamosus; capite rostroque squamosis; antennis elongatis, nigrescentibus; prothorace rugoso, vittis duabus albidis, medio interruptis; elytris sulcatis, fortiter

punctatis, nigris, linea basilari, fasciolis duabus lineolaque postica albidis.

Long. 7 millim.

Corps bombé, d'un noir intense, avec certaines parties revêtues d'écailles blanchâtres. Tête écailleuse. Rostre sans étranglement, guère plus long que la tête et également écailleux. Antennes grêles, plus longues que la tête et le prothorax réunis, noirâtres, un peu pubescentes, ayant le scape presque aussi long que le funicule, le premier article allongé et la masse ovalaire. Prothorax arrondi, très-convexe, granuleux dans toute son étendue, noir avec deux larges bandes blanchâtres, interrompues au milieu et une tache de même couleur de chaque côté. Élytres bombées, ovalaires, fortement striées, ponctuées et granuleuses dans toute leur étendue, d'un noir assez brillant, avec une ligne longitudinale basilaire rapprochée de la suture, deux bandes transversales formées de taches irrégulières, le bord sutural en arrière et une petite ligne postérieure formée d'écailles blanches. Pattes noires, légèrement écailleuses, avec les cuisses renflées. Tout le dessous du corps garni d'écailles blanches peu serrées.

Cette jolie espèce a été prise à Triton-Bay sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

ISOMERINTHUS TESSELLATUS. †

Pl. 15, fig. 10.

Niger, parce albido-squamosus; antennis nigris, pubescentibus; prothorace fortiter granuloso, lateribus albido-squamoso; elytris nigris, striatis, granulatis, plus minusve albido-squamosis, fascia media lævi.

Long. 7-8 millim.

Très-voisin du précédent, mais proportionnellement plus allongé, noir et garni d'écailles blanchâtres. Tête écailleuse avec le sommet nu. Rostre plus rétréci que chez l'espèce précédente. Antennes un peu plus longues, noires avec une pubescence d'un

blanc grisâtre. Prothorax arrondi sur les côtés, couvert de petits tubercules, et revêtu d'écailles blanchâtres, excepté dans sa portion médiane. Élytres ovalaires, convexes, amincies postérieurement, noires, striées, avec les intervalles munis de tubercules très-saillants et assez espacés; leur surface revêtue d'écailles blanches plus ou moins serrées, formant souvent comme des taches irrégulières, avec une bande médiane, interrompue à la suture et un espace vers l'extrémité toujours nus. Pattes écailleuses, ayant les cuisses très-renflées. Tout le dessous du corps écailleux et ponctué.

Cette espèce, très-distincte de la précédente par sa forme, par les tubercules de son prothorax et par les écailles qui la recouvrent en grande partie a été rencontrée à la baie Lombo, aux îles Arrow.

ISOMERINTHUS ELEGANS.

Pl. 15, fig. 11.

Ovatus, niger, undique aureo-viridi squamosus; antennis nigrescentibus, scapo viridi-squamoso; prothorace granulato, vittis tribus nudis; elytris striato-punctatis, viridibus, fasciis tribus macularibus nudis; pedibus aureo-squamosis.

Long. 5 millim.

COPTORHYNCHUS ELEGANS Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 191.

De la même forme que les précédents, mais un peu plus court proportionnellement, noir et entièrement recouvert d'écailles serrées d'un beau vert clair et doré. Tête écailleuse, ainsi que le rostre avec les côtés nus. Antennes grêles, longues, noirâtres, avec le scape couvert d'écailles vertes, et le funicule simple garni d'une fine pubescence grisâtre. Prothorax arrondi sur les côtés, très-convexe, granuleux, vert, avec une ligne médiane et une plus petite de chaque côté entièrement nues. Élytres ovales

très-convexes, avec de fortes stries ponctuées, vertes et offrant trois bandes transversales comme formées de taches ou d'espaces irréguliers complétement nus. Pattes chargées d'écailles cuivreuses, vertes seulement à la base des cuisses. Tout le dessous du corps revêtu d'écailles d'un beau vert doré.

Cette charmante petite espèce a été découverte à Ternate, îles Banda, dans l'archipel des Moluques.

ISOMERINTHUS QUADRILINEATUS. †

Pl. 15, fig. 12.

Ovatus, nigrescens, undique cinereo-squamosus; antennis piceis, pubescentibus; prothorace punctato-granulato, squamoso; elytris ovatis, medio dilatatis, striatis, interstitiis tuberculatis, cinereis, lineolis transversis lateralibus duabus nudis.

Long. 7 millim.

Corps ovalaire épais, noirâtre et entièrement revêtu d'écailles d'un gris cendré, brunâtre clair. Tête chagrinée, écailleuse, ainsi que le rostre avec les côtés nus, seulement un peu pubescents. Antennes plus épaisses que chez les précédents, brunâtres et finement soyeuses. Prothorax arrondi sur les côtés, bombé, entièrement revêtu d'écailles grises avec de nombreux petits tubercules noirs et saillants. Élytres très-bombées et élargies au milieu, surtout chez la femelle, fortement striées, garnies de petits tubercules pilifères, entièrement d'un gris cendré un peu nuancé, avec deux ou trois petites lignes de chaque côté, transversales et irrégulières, noires, étant dépourvues d'écailles. Pattes fortes, écailleuses et poilues, entièrement grises avec un anneau plus clair vers l'extrémité des cuisses. Tout le dessous du corps revêtu d'écailles grises un peu dorées.

Cette espèce, comme la précédente, a été rencontrée à l'île Ternate.

ISOMERINTHUS ELONGATUS. †

Pl. 15, fig. 13.

Oblongus, nigrescens, undique cinereo-squamosus; antennis crassiusculis, pubescentibus; prothorace squamoso, dense granulato; elytris striatis, tuberculatis, parce pilosis, cinereo-squamosis, lateribus albidis.

Long. 7 millim.

Corps tout à fait oblong, noir, mais revêtu d'écailles d'un gris clair. Tête couverte d'écailles de cette nuance, mais peu serrées. Rostre également écailleux et caréné dans son milieu. Antennes plus épaisses proportionnellement que chez les espèces précédentes, écailleuses et pubescentes. Prothorax oblong, médiocrement convexe, écailleux avec de nombreux petits tubercules lisses, s'élevant entre les écailles. Élytres oblongues, striées, couvertes de granules, pubescentes et garnies d'écailles grises, plus blanches sur les côtés; ces écailles, plus ou moins serrées par places, donnent aux élytres un aspect marbré. Pattes également écailleuses et pubescentes, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce, notablement différente des autres *Isomerinthus* par sa forme plus oblongue, a été prise à l'île Mindanao, aux Philippines.

ISOMERINTHUS LINEOLATUS. †

Pl. 15, fig. 14.

Ovatus, niger, supra fere nudus, subtus albo-squamosus; rostro squamoso; antennis piceis; prothorace grosse punctato; elytris ovatis, profunde striato-punctatis; lineola baseos, altera laterali, linea suturali margineque laterali postice albo-squamosis; pedibus rufis.

Long. 4-5 millim.

Corps ovalaire, assez ramassé, noir. Tête striée, nue. Rostre

couvert d'écailles blanches. Antennes de la longueur des deux tiers du corps, légèrement pubescentes, d'un brun obscur, avec leur massue noire. Prothorax oblong, peu convexe, sensiblement rétréci en avant, nu et criblé de très-gros points enfoncés. Élytres courtes, ovales, bombées, noires, avec la suture plus roussâtre, finement chagrinées, ayant des stries ponctuées profondes, et en outre une petite ligne basilaire, rapprochée de la suture, une autre latérale située vers le milieu, une ligne suturale et une autre marginale en arrière formée d'écailles blanches. Pattes nues, d'un roux assez vif avec les tarses rembrunis. Tout le dessous du corps noir et garni d'écailles blanches.

Cette petite espèce a été prise à Lebouka, aux îles Viti.

ISOMERINTHUS RUFIPES. †

Pl. 15, fig. 15.

Oblongo-ovatus, obscure niger, supra parce, subtus sat dense viridi-squamosus; rostro basi constricto; antennis nigrescentibus; prothorace rugoso; elytris seriato-granulatis; pedibus rufis.

Long. 6-7 millim.

Corps ovalaire oblong, d'un noir assez sombre. Tête rugueuse. Rostre sensiblement étranglé à sa base avec quelques écailles vertes, plus serrées sur les côtés et en dessous. Antennes longues, assez fortes, d'un brun noirâtre et légèrement pubescentes. Prothorax oblong, un peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés, médiocrement convexe, couvert de petits tubercules, et offrant dans les intervalles quelques rares écailles vertes. Élytres ovalaires, amincies vers le bout, ayant des séries longitudinales de petits tubercules extrêmement régulières et quelques rares écailles vertes. Pattes épaisses, d'un roux vif avec les tarses rembrunis. Tout le dessous du corps noir et garni d'écailles vertes assez serrées.

Cette espèce a été rencontrée, comme la précédente, à Lebouka, aux îles Viti.

ISOMERINTHUS CAUDATUS.

Pl. 15, fig. 16.

Ovatus, niger, parce pallide cinereo-squamosus; antennis elongatis, sat gracilibus; prothorace dense tuberculato, parce rugoso; elytris seriatim tuberculatis, plagiatim squamosis, postice tuberculo suturali caudiformi instructis.

Long. 8-10 millim.

COPTORHYNCHUS CAUDATUS Guérin, *Revue zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 192.

Corps ovalaire, noir et médiocrement garni d'écailles d'un gris blanchâtre. Tête écailleuse en dessus, ainsi que le rostre; celui-ci proportionnellement plus étroit que chez la plupart des autres *Isomerinthus*. Antennes grêles, ayant au moins la longueur des deux tiers du corps, d'un brun foncé, avec leur massue oblongue assez grêle et pubescente. Prothorax bombé, régulièrement arrondi sur les côtés, médiocrement écailleux, mais chargé de petits tubercules très-rapprochés les uns des autres. Élytres convexes, ovales, assez ventrues, convexes, pourvues en arrière d'un prolongement sutural, ayant l'apparence d'une sorte de queue, couvertes de petits tubercules disposés en séries longitudinales, et garnies d'écailles grisâtres, répandues assez uniformément dans leur milieu, mais formant sur les côtés comme trois bandes, dont deux rapprochées de l'extrémité. Pattes fortes, écailleuses et pubescentes, avec la portion médiane des cuisses presque nue. Le dessous du corps médiocrement écailleux.

Cette espèce a été trouvée à la baie Triton, à la Nouvelle-Guinée.

GENRE PSOMELES.

Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zoologie*, t. II, pars 2, p. 121.

Ce genre, très-voisin du précédent, a été établi

aussi pour quelques espèces de la Nouvelle-Hollande et de la Polynésie.

PSOMELES OBLONGUS. †

Pl. 15, fig. 17.

Oblongus; nigrescens, undique cinereo-tectus; antennis elongatis, fusco-rufis, apice obscurioribus; prothorace granulato, medio longitudinaliter impresso; elytris convexis, striato-punctatis; pedibus rufescentibus.

Long. 5 millim.

Corps oblong, noirâtre, mais complétement revêtu d'écailles très-serrées, d'un gris cendré. Tête unie, écailleuse. Rostre notablement étranglé à sa base, convexe en dessus. Antennes assez grêles, presque aussi longues que le corps, poilues, ayant la tige et le premier article du funicule très-long, d'un brun roussâtre, mais plus obscures à l'extrémité. Prothorax un peu plus long que large, tronqué à sa base et à son extrémité, arrondi sur les côtés, médiocrement convexe en dessus, granuleux et offrant dans son milieu un sillon assez faible. Élytres ovalaires, convexes avec des stries fortement ponctuées, entièrement revêtues d'écailles cendrées, mais légèrement nuancées de brun. Pattes poilues, d'un brun roussâtre, avec les cuisses surtout d'un roux plus vif et très-fortement renflées en massue.

Cette petite espèce provient de la Tasmanie.

PSOMELES PLAGIATUS. †

Pl. 15, fig. 18.

Ovatus, nigrescens, parce cinereo-squamosus; rostro leviter constricto, squamoso; antennis elongatis, nigrescentibus, sericeis; prothorace granuloso; elytris ovatis, striatis, interstitiis subtili-

ter tuberculatis, cinereo-squamosis, fascia pone medium lævi; femoribus clavatis.

Long. 5-6 millim.

Corps ovalaire, noir, entièrement revêtu d'écailles grisâtres peu serrées. Tête peu convexe, écailleuse. Rostre légèrement étranglé, très-faiblement sillonné. Antennes assez grêles, beaucoup plus longues que la tête et le thorax réunis, d'un brun noirâtre et garnies d'une fine pubescence grise; le scape surtout très-long et très-peu renflé au bout; le funicule à peine aussi long; ses deux premiers articles assez courts, les suivants allant en décroissant de longueur et la massue oblongue. Prothorax plus long que large, tronqué à sa base, arrondi sur les côtés, assez convexe en dessus, garni d'écailles grises et couvert de très-petits tubercules noirs. Élytres parfaitement ovales, convexes, fortement striées avec les intervalles hérissés de petits tubercules, revêtues entièrement d'écailles grises, à l'exception d'une bande transversale située un peu au delà du milieu et légèrement rétrécie vers la suture. Pattes fortes, noires, pubescentes, avec les cuisses renflées en massue. Tout le dessous du corps médiocrement garni d'écailles.

Cette espèce, moins allongée que la précédente, en est bien distincte par tous ses caractères; elle a été rencontrée à la baie Triton sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE CELEUTHETES.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. VII, pars I, p. 250. — SPHÆROMUS ejusdem, *loc. cit.*, t. II, p. 537.

Ce genre, comme les précédents, est composé seulement d'un petit nombre d'espèces de l'Océanie; elles sont remarquables par leur forme ramassée et par leurs élytres élargies et aplaties en dessus. Les naturalistes de l'expédition au pôle sud en ont décou-

vert plusieurs. Nous décrivons celle qui a été représentée.

CELEUTHETES CINERASCENS. †

Pl. 15, fig. 6.

Latus, nigrescens, undique dense cinereo-squamosus; rostro lato, basi transversim impresso, apice nigro; antennis validis, cinereo-squamosis; prothorace dense granulato; elytris lateribus subcarinatis, fortiter striato-punctatis, interstitiorum punctis pilo brevi albido instructis.

Long. 7 millim.

Corps ramassé, élargi, noirâtre, mais complétement revêtu d'écailles serrées d'un gris cendré, légèrement fauve. Tête légèrement granuleuse. Rostre large, séparé de la tête par une impression transversale, sillonné dans son milieu, écailleux à sa base, noir à son extrémité. Antennes fortes, plus longues que la tête et le corselet réunis, écailleuses et garnies de très-petits poils blanchâtres, ayant leur scape presque cylindrique, les deux premiers articles du funicule assez longs, les autres courts et la massue ovalaire d'une couleur plus brune. Prothorax plus long que large, tronqué à sa base, arrondi sur les côtés, médiocrement convexe en dessus, écailleux et couvert de rugosités. Élytres larges, déprimées en dessus, presque carénées latéralement, ayant des stries avec de gros points enfoncés; les intervalles garnis de petits points portant chacun un poil blanc extrêmement court; toute la surface des élytres revêtue uniformément d'écailles grises. Pattes robustes, écailleuses, d'un gris brunâtre comme les autres parties du corps, avec une annulation un peu plus claire.

Cette espèce a été rencontrée à la baie Lombo, aux îles Arrow; elle est très-voisine du *C. echinatus*, Fabr. (*Ot. australis*, Boisd. Voy. de *l'Astrol.*), de la Nouvelle-Guinée, mais elle est d'une nuance grise

plus fauve, avec les élytres beaucoup plus déprimées en dessus et plus carénées sur les côtés.

GENRE TRIGONOPS.

Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 128.

Ce genre, établi pour une espèce des îles Salomon, provenant de l'expédition au pôle sud, présente les caractères suivants :

Corps court, ramassé. Rostre court, légèrement étranglé à sa base, séparé du tronc par un sillon transversal, ayant une élévation conique à son extrémité et les fossettes antennaires larges, un peu dessus. Antennes médiocrement longues, assez grêles, ayant la tige assez épaisse, arquée, sans renflement terminal, et le funicule mince, à articles un peu coniques diminuant graduellement de longueur; les derniers formant une massue ovalaire. Pattes longues avec les cuisses très-renflées vers le bout.

TRIGONOPS CÆRULESCENS. †

Pl. 15, fig. 5.

Brevis, latiusculus, niger, undique cæruleo-squamosus; rostro basi constricto; antennis nigris, pilosis, vix cæruleo-squamosis; prothorace crasso, squamoso; elytris profunde striato-punctatis, interstitiis cæruleo-squamosis.

Long. 7 millim.

Corps court, ramassé, assez large, noir, mais partout recouvert d'écailles d'un bleu clair, généralement peu serrées. Tête bombée, écailleuse, très-légèrement sillonnée dans son milieu.

Rostre assez étroit, séparé de la tête par un profond sillon en forme de V, et ayant les fossettes antennaires très-larges. Antennes fortes, beaucoup plus longues que la tête et le thorax réunis, noires, garnies de poils de la même couleur, et offrant sur le funicule quelques rares écailles bleues, la massue ovalaire et pubescente. Prothorax assez convexe, un peu rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés, tronqué à la base, à peine sillonné au milieu, un peu rugueux et parsemé d'écailles bleu clair, laissant apercevoir entre elles la couleur noire du fond. Élytres courtes, élargies au milieu, ventrues, mais assez planes en dessus avec des stries garnies de très-gros points enfoncés; les intervalles revêtus d'écailles bleues, de telle sorte que les élytres paraissent bleues avec des points noirs en creux. Pattes épaisses, également couvertes d'écailles bleues, surtout les cuisses : celles-ci très-renflées; les jambes et les tarses ciliés de poils noirs. Tout le dessous du corps revêtu d'écailles d'un bleu plus brillant que celles du dessus.

Cette jolie petite espèce a été rencontrée à l'île San George, archipel Salomon. M. Guérin a décrit sous le nom de *Trigonops rugosus* une espèce voisine de celle-ci, provenant de la même localité, d'où elle a été rapportée également par les naturalistes de l'expédition au pôle sud. Le *Tr. rugosus* est entièrement noir.

GENRE COPTORHYNCHUS.

Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 191.

Ce genre, très-voisin des *Otiorhynchus*, mais surtout distinct par le rostre présentant en dessus une sorte de crête avec l'extrémité tronquée, se compose actuellement de quelques espèces propres aux archipels de l'océan Pacifique.

COPTORHYNCHUS OSTENTATUS.

Pl. 15, fig. 7.

Oblongus, niger, aureo-viridi-squamosus; rostro constricto; antennis nigris, pilosis, funiculo parce viridi-squamoso; prothorace sat angusto, rugoso, parce squamoso; elytris striato-punctatis, squamis aureo-viridibus, in lineis approximatis dispositis; pedibus cupreo-squamosis.

Long. 9 millim.

OTIORHYNCHUS OSTENTATUS, *Genera et Species Curculionid.*, t. II, p. 583.

Corps d'une forme oblongue, noir et entièrement garni d'écailles d'un vert doré. Tête médiocrement écailleuse. Rostre assez étroit, séparé de la tête par une profonde impression en forme de V. Antennes longues, noires, garnies de poils noirs, avec quelques écailles vertes sur le funicule. Celui-ci à peine renflé au bout, tous les articles du funicule oblongs et la massue ovale. Prothorax beaucoup plus long que large, assez convexe, sensiblement dilaté au milieu sur les côtés, rugueux et parsemé d'écailles d'un vert brillant. Élytres parfaitement ovales, très-convexes, ayant des stries ponctuées, les intervalles très-rugueux et des écailles vertes groupées de manière à former de petites lignes interrompues, soit qu'on les considère en long ou en travers. Pattes fortes ayant les cuisses renflées, et toutes garnies d'écailles vertes cuivreuses et blanchâtres, entremêlées. Tout le dessous du corps couvert d'écailles vertes.

Cet insecte habite les îles Philippines. Nous le décrivons d'après des individus recueillis dans l'île Mindanao.

COPTORHYNCHUS TERNATENSIS.

Pl. 15, fig. 8.

Oblongus, niger, albido-squamosus; capite crasso, postice

bifoveolato, rostro constricto; prothorace oblongo, rugoso, fortiter granuloso; elytris ovatis, subcaudatis, rugosis, tuberculis transversim confusis.

Long. 9-10 millim.

COPTORHYNCHUS TERNATENSIS Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 191.

Corps oblong, noir, parsemé de petites écailles blanches ou légèrement verdâtres, suivant les individus, arrondies et très-petites. Tête courte, épaisse, rugueuse, présentant une large fossette, en arrière de l'insertion de chaque antenne. Rostre séparé du front par une profonde impression angulaire. Antennes longues, noires, pubescentes, avec quelques écailles verdâtres ou blanchâtres sur le funicule. Prothorax ovalaire très-rugueux et couvert de petits tubercules lisses, arrondis et assez rapprochés les uns des autres. Élytres ovalaires, amincies vers l'extrémité, un peu en forme de queue, convexes, rugueuses et garnies de gros tubercules mal alignés et se confondant plus ou moins les uns avec les autres dans le sens transversal. Pattes noires, avec la base des cuisses fauve : celles-ci inermes et très-renflées.

Cette espèce, très-distincte de la précédente par la couleur blanche de ses écailles, par les tubercules de son thorax et de ses élytres et par l'absence de stries régulières, a été découverte à l'île Ternate (archipel Banda).

GENRE SPHÆRORHINUS.

Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 127.

Ce genre, caractérisé principalement par des antennes terminées en une massue assez épaisse et par un rostre ayant son extrémité très-renflée et de forme sphérique, a été établi par M. Guérin pour la seule espèce que nous décrivons ici.

SPHÆRORHINUS VILLOSUS.

Pl. 15, fig. 19.

Elongatus, obscure niger; antennis fuscis; prothorace ruguloso, lateribus cinereo-squamoso; elytris angustis, rugulosis, striato-punctatis, lateribus parce squamosis, posticeque longe pilosis.

Long. 6 millim. 1/2 — 8 millim.

SPHÆRORHINUS VILLOSUS Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 127. — Fairmaire, *Essai sur les Coléoptères de la Polynésie*, p. 56. — *Revue et Magazin de Zoologie* (1849).

Corps oblong, d'un noir ou d'un brun foncé obscur. Tête très-rugueuse, finement carénée dans son milieu. Rostre très-court, séparé par une forte dépression. Antennes au moins aussi longues que la tête et le corselet réunis, pubescentes, entièrement brunes, ayant le scape un peu renflé au bout, les articles du funicule assez grêles, et la massue ovale et pubescente. Prothorax allongé, convexe, un peu rétréci en avant, convexe, très-rugueux, parsemé d'écailles : celles-ci plus serrées formant une ligne d'un blanc jaunâtre de chaque côté. Élytres oblongues, amincies à l'extrémité, garnies de stries ponctuées avec les intervalles rugueux, plus ou moins couvertes d'écailles d'un gris jaunâtre, formant quelquefois des lignes longitudinales et ayant, en outre, leur partie postérieure revêtue d'une pubescence soyeuse, de couleur grisâtre. Pattes d'un brun rougeâtre et garnies de petits poils gris. Sternum parsemé d'écailles d'un blanc verdâtre, plus serrées de chaque côté, de manière à former une grande tache. Abdomen brun, également parsemé d'écailles verdâtres sur ses deux premiers segments.

Cette espèce a été trouvée à Vavao, dans l'archipel des Amis.

GENRE ELYTROGONUS.

Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 126.

Ce genre, fondé par M. Guérin pour une espèce de la Nouvelle-Guinée rapportée par l'expédition au pôle sud (*E. griseus*), se rapproche des *Otiorhynchus;* mais il en est distingué par des antennes robustes avec la tige très-courte, un rostre court et épais avec les fossettes antennaires très-larges, par des élytres larges, présentant une forte carène humérale.

ELYTROGONUS GRISEUS.

Pl. 15, fig. 1 var. fig. 2.

Niger, cinereo-squamosus: rostro medio carinato; prothorace squamoso, tuberculis minutis nigris; elytris latis, postice subcaudatis, lateribus carinatis, subtiliter punctatis, tuberculis nudis, seriatim dispositis.

Long. 4-5 millim.

ELYTROGONUS GRISEUS Guérin, *Revue Zoologique par la Société cuviérienne* (1841), p. 126.

Corps assez court, ramassé, noirâtre, mais entièrement revêtu d'écailles très-serrées, soit d'un gris cendré, soit d'un gris brunâtre. Rostre présentant une petite carène longitudinale dans son milieu. Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis, garnies d'écailles grises et de poils plus noirâtres. Prothorax un peu rétréci en avant, écailleux dans toute son étendue, avec de nombreux tubercules lisses, très-petits et ayant l'apparence d'autant de points noirs. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, avec les épaules rabattues et anguleuses et une carène latérale antérieurement, rétrécies brusquement vers l'extrémité et terminées ainsi en une sorte de queue.

Toute leur surface écailleuse, finement ponctuée avec des séries longitudinales de petits tubercules saillants, noirs, étant dépourvus d'écailles. Pattes écailleuses, grises, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été prise à Lebouka, aux îles Viti.

ELYTROGONUS VARICOSUS. †

Pl. 14, fig. 3.

Oblongus, nigrescens, cinereo-squamosus; rostro carinato; prothorace valde inæquali, foveolato; elytris parallelis, postice lateribus profunde emarginatis, carinatis, interstitiis late foveolatis.

Long. 9 millim.

Corps oblong, noirâtre, garni d'écailles d'un gris obscur. Rostre caréné. Prothorax plus long que large, inégal en dessus, les inégalités formant des espèces de fossettes. Élytres médiocrement larges, assez longues, parallèles, ayant sur le côté, vers l'extrémité, une très-large échancrure, et en dessus des carènes longitudinales, étroites et inégales avec les intervalles présentant de larges fossettes placées à la suite les unes des autres. Pattes noirâtres, finement soyeuses.

Cette espèce a été prise au port Famine dans le détroit de Magellan; elle n'appartient pas, bien évidemment au genre *Elytrogonus;* elle nous paraît même se rapprocher beaucoup des *Listroderes*. Mais le seul individu recueilli par M. H. Jacquinot ayant été détruit par le peintre, il nous est impossible de bien caractériser cet insecte.

GENRE OTIORHYNCHUS.

Germar. — Latreille. — Schœnherr.

Ce genre, comme on le sait, est composé essen-

tiellement d'espèces européennes. Nous en décrivons ici deux de la Polynésie, qui devront probablement en être séparées, surtout la seconde, que son mauvais état de conservation ne nous a pas permis d'étudier suffisamment.

OTIORHYNCHUS ROTUNDIPENNIS. †

Pl. 15, fig. 4.

Ovatus, nigrescens, sordide cinereo-squamosus; antennis pubescentibus; prothorace rugoso, squamoso; elytris sat brevibus, convexis, squamosis, striato-punctatis, interstitiis subtiliter tuberculatis.

Long. 7 millim.

Corps court, ramassé, convexe, noirâtre et entièrement revêtu d'écailles d'un gris sale. Rostre court, étranglé, ayant ses fossettes antennaires très-larges. Antennes longues avec le scape légèrement arqué à sa base, sans renflement vers le bout, couvert dans toute sa longueur d'écailles et de poils d'un gris brunâtre; le funicule à peine aussi long que le scape, à articles grêles presque égaux et nus, et la massue parfaitement ovale et pubescente à l'extrémité. Prothorax plus long que large, aminci antérieurement, arrondi sur les côtés, tronqué à sa base, convexe en dessus, couvert de granulosités et parsemé d'écailles d'un gris sale. Élytres courtes, convexes, très-renflées, revêtues d'écailles grises, ayant de fortes stries ponctuées, et dans les intervalles des rangées de petits tubercules noirs. Pattes épaisses avec les très-cuisses renflées, garnies dans toute leur longueur d'écailles et de petits poils grisâtres. Tout le dessous du corps plus ou moins écailleux.

Cette espèce a été trouvée à Vavao, dans l'archipel des Amis.

OTIORHYNCHUS NODULOSUS. †

Pl. 15, fig. 3.

Oblongus, nigrescens, undique dense cinereo-lateo-squamosus; rostro lato, medio sulcato; prothorace granulato, parce piloso; elytris striato-punctatis, lateribus nodosis, supra singulo, nodulis tribus oblongis.

Long. 10 millim.

Corps oblong, noirâtre, mais complétement revêtu d'écailles d'un gris jaunâtre terreux. Rostre large, assez court, sillonné au milieu. Antennes écailleuses et pubescentes. Prothorax plus long que large, arrondi sur les côtés, granuleux, avec quelques petits poils épars. Élytres ovalaires, noduleuses et tuberculeuses latéralement, ayant en dessus des stries fortement ponctuées, ayant chacune trois nodosités lisses et de forme oblongue : l'une située à la base, l'autre vers le milieu et plus latératement, et la dernière plus en arrière sur la même ligne que la première. Pattes assez fortes, écailleuses et légèrement soyeuses.

Le peintre a perdu l'étiquette portant la localité de cet insecte.

Tribu IV. RHYNCHENIDÆ.

ERIRHINITES. — *ERIRHINITÆ.*

GENRE RHINARIA.

Kirby, *Transactions of the Linnean Society*, t. XII, p. 430. — Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. III, p. 481. — Pelolorhinus ejusd.

Ce genre est composé d'une petite série d'espèces de la Nouvelle-Hollande.

RHINARIA PUSIO.

Pl. 14, fig. 2.

Oblonga, nigrescens, parce fusco-squamulosus; rostro nigro, punctato-rugoso; antennis nigris, basi ferrugineis; prothorace rugoso, parce squamoso; elytris striato-punctatis, interstitiis tuberculatis, parce, apice densius ferrugineo-squamosis.

Long. 7-8 millim.

PELOLORHINUS PUSIO Schœnherr, *Genera et Species Curculionid.*, t. VI, pars 2, p. 127. — RHINARIA PUSIO ejusd., *loc. cit.*, t. VII, pars 1, p. 367.

Corps oblong, noirâtre, parsemé d'écailles brunes ou ferrugineuses. Tête un peu rugueuse. Rostre lisse, noir, assez luisant, finement pointillé. Antennes noirâtres, un peu pubescentes, avec la tige plus roussâtre. Prothorax convexe, rétréci antérieurement, conique, chargé de petites granulosités et parsemé d'écailles ferrugineuses. Écusson très-écailleux, d'une nuance assez pâle. Élytres oblongues, convexes, amincies à l'extrémité, ayant des stries ponctuées et de petits tubercules nombreux dans les intervalles, parsemées d'écailles d'un brun ferrugineux; ces écailles plus serrées en arrière, couvrant toute la partie postérieure des élytres. Pattes rugueuses, hérissées d'écailles grises et roussâtres. Tout le dessous du corps également couvert d'écailles des mêmes nuances.

Cette espèce ne paraît pas être rare à la Tasmanie.

GENRE PLATYURUS.

Ce genre, fondé pour l'espèce que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps assez épais, cylindrique. Tête globuleuse. Rostre droit, épais, assez long. Antennes insérées un peu au delà du milieu du rostre, courtes, épaisses,

ayant la tige courte et un peu renflée au bout, les articles du funicule, à l'exception du premier presque conique et la massue ovalaire et pubescente. Prothorax court, arrondi antérieurement, sinueux à sa base. Écusson allongé, triangulaire. Élytres parallèles, assez longues, déclives à l'extrémité. Pattes égales, très-courtes, épaisses, avec les tarses élargis et les cuisses mutiques en dessous.

Ce genre se rapproche des Alcides et un peu des Strongylorhinus, mais il en diffère par la forme de toutes les parties du corps, la brièveté des antennes et des pattes.

PLATYURUS BREVICORNIS. †

Pl. 14, fig. 12.

Sat elongatus, crassus, fuscescens, vel nigrescens, squamis albidis et ferrugineis vestitus; capite rostroque squamosis; prothorace inæquali, punctato, basi fortiter bisinuato, ferrugineo-squamosis, lituris pallidioribus; elytris basi sinuatis, postice callosis, apice declivis, striato-punctatis, albidis, postice fuscescentibus.

Long. 8 millim.

Corps assez long, cylindrique, parallèle, assez épais, noir ou brunâtre, mais entièrement revêtu d'écailles blanchâtres ou d'un ferrugineux clair. Tête de cette dernière nuance, ainsi que le rostre. Antennes également écailleuses, d'un roux blanchâtre. Prothorax plus large que long, arrondi antérieurement, inégal sur les côtés, fortement bisinué à la base, peu convexe en dessus, offrant plusieurs dépressions en avant, et près du bord postérieur, dans toute son étendue, des points enfoncés, espacés et une ligne médiane; sa surface revêtue d'écailles d'un ferrugineux pâle avec plusieurs petites lignes plus pâles, principalement au bord antérieur, et une plus grande au milieu en forme de croix. Écusson écailleux, blanchâtre. Élytres fortement bi-

sinuées à leur base, écailleuses en arrière et brusquement déclives vers le bout, ayant des stries ponctuées avec trois des intervalles un peu élevés en forme de côtes arrondies; leur surface garnie d'écailles d'un blanc sale; la partie postérieure seule variée de brun et de ferrugineux. Pattes courtes, uniformément garnies d'écailles d'un gris pâle, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été trouvée à la Tasmanie.

GENRE ALCIDES.

Dalman. — Schœnherr, *Curcul. Dispos. meth.*, p. 270, et *Genera et species Curcul.*, t. III, p. 608.

Ce genre est assez nombreux en espèces répandues dans l'Afrique australe, les Indes et l'Océanie. Toutes sont d'une forme étroite et allongée, presque linéaire.

ALCIDES NOTATUS. †

Pl. 14, fig. 17.

Elongatus, angustus, niger; rostro sensim curvato, subtilissime punctato; prothorace valde rugoso, lateribus albido-squamoso; elytris haud latioribus, elongatis, striato-punctatis, maculis duabus baseos, fasciola pone medium alteraque postica albidis.

Long. 10-11 millim.

Corps long, étroit, parallèle, noir. Tête convexe, lisse, très-finement pointillée. Rostre légèrement courbé, cylindrique, assez long, luisant, très-finement ponctué. Antennes moins longues que la tête avec le rostre, entièrement d'un brun assez luisant, avec la massue courte, épaisse et un peu pubescente. Prothorax cylindrique, tronqué à sa base, extrêmement rugueux, avec les côtés revêtus d'écailles blanchâtres très-serrées. Élytres à peine plus larges que le thorax, parallèles, arrondies

au bout, noires, ayant des stries garnies de très-gros points enfoncés, de forme oblongue, et présentant à leur base deux taches à la suite l'une de l'autre; un peu au delà du milieu une bande transversale, quelquefois interrompue, et près de l'extrémité une autre bande plus faible : toutes formées d'écailles blanchâtres. Pattes d'un brun noir et très-légèrement pubescentes. Tout le dessous du corps de cette même nuance et assez luisant.

Cette espèce a été découverte à la baie Lombo, aux îles Arrow. Elle est très-voisine de l'*Alcides dealbatus*, Boisd. (*Voyage de l'Astrolabe*), provenant de la Nouvelle-Guinée; mais cette dernière est toute saupoudrée d'écailles blanches; elle est proportionnellement plus courte, avec le rostre plus grêle, etc.

ALCIDES AUSTRALIS.

Pl. 14, fig. 18.

Oblongo-elongatus, niger, subtus albidus; prothorace dense punctato, albo-trivittato; elytris striato-punctatis, albo-bivittatis.

Long. 10-15 millim.

Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 423, pl. 7, fig. 18. — Schœnherr, *Genera et Species Curculion.*, t. VIII, p. 54.

Corps cylindrique, médiocrement long, noir en dessus et revêtu en dessous d'écailles d'un blanc jaunâtre. Tête courte, lisse, finement ponctuée avec une impression médiane. Rostre étroit, cylindrique, ayant presque la longueur de la moitié du corps, luisant, finement ponctué. Antennes à peu près de la longueur du rostre, entièrement noires, avec la massue pubescente. Prothorax conique, arrondi sur les côtés, bisinueux à sa base, convexe, très-ponctué, rugueux et présentant trois bandes longitudinales formées d'écailles blanchâtres : une au milieu et une de chaque côté. Élytres un peu rétrécies graduellement de

la base à l'extrémité, d'un noir luisant, avec de très-gros points enfoncés, de forme oblongue, et offrant chacune deux bandes longitudinales formées d'écailles blanchâtres, se rejoignant à l'extrémité. Pattes longues, surtout les antérieures; les cuisses renflées en massue et munies d'une épine en dessous.

Cette espèce ne paraît pas être rare à la Nouvelle-Guinée; elle a été recueillie à Dorey et à la baie Triton.

ALCIDES ALBOLITURATUS. †

Pl. 14, fig. 19.

Niger, nitidus, rostro elongato; prothorace crebre punctato, vitta laterali alba; elytris subtiliter striato-punctatis, linea arcuata postscutali, vitta media obliqua lineolisque duabus posticis albis.

Long. 10-11 millim.

Corps de la même forme que le précédent, proportionnellement un peu plus étroit, entièrement noir ou d'un brun noirâtre. Tête convexe, très-finement pointillée, avec une impression médiane sur le front. Rostre cylindrique, guère plus long que la tête et le corselet réunis, finement ponctué. Antennes grêles, à peu près de la longueur du rostre, d'un brun luisant avec la massue pubescente. Prothorax conique, arrondi sur les côtés, bisinueux à sa base, fortement ponctué et rugueux avec une bande latérale, un peu oblique, formée d'écailles blanches très-serrées. Élytres de la même largeur que le prothorax, médiocrement rétrécies vers le bout, ayant de fines stries ponctuées: les premières du côté de la suture, offrant une petite excavation à leur base. En outre, il existe sur chaque élytre une petite ligne oblique près de la suture; en arrière de l'écusson, une bande oblique vers le milieu, partant du bord externe et n'atteignant pas la suture, et deux petites lignes longitudinales en arrière : l'une rapprochée de l'autre, l'autre plus petite placée près du bord externe; toutes formées d'écailles d'un beau blanc. Pattes noirâtres, luisantes, avec les cui ses renflées et munies d'une épine en dessous. Le dessous du corps noir avec

le milieu du prothorax; les côtés du méso et métathorax, et le bord postérieur des segments de l'abdomen, revêtus d'écailles blanches.

Cette espèce a été prise aux îles Arrow; elle est très-voisine de l'*Alcides elegans*, Guérin, de la Nouvelle-Guinée; mais son corselet est moins élargi, ses élytres moins déprimées à la base, ses lignes blanches plus petites, etc.

ALCIDES ALBOCINCTUS.

Pl. 14, fig. 20.

Crassiusculus, niger, subtus parce albo-squamosus; rostro lævi, elongato; prothorace punctato-rugoso, lateribus, marginibus anticis cum posticis albo-squamosis; elytris fortiter striato-punctatis, nigris, macula postscutali fasciisque duabus albo-squamosis.

Long. 10-15 millim. absque rostro.

Corps proportionnellement plus épais et plus convexe que les précédents, entièrement d'un noir assez brillant. Tête très-finement pointillée et légèrement déprimée au milieu du front. Rostre cylindrique, ayant la longueur de la moitié du corps, lisse, luisant un peu marqué. Antennes moins longues que le rostre, entièrement noires, avec le funicule renflé au bout, et la massue courte, ovale et un peu pubescente. Prothorax beaucoup plus large que long, étranglé antérieurement, convexe en dessus, ponctué et rugueux, et ayant de chaque côté son bord antérieur et son bord postérieur garnis d'écailles blanches. Élytres de la largeur du thorax à sa base, parallèles, arrondies au bout, convexes, ayant des stries avec de gros points oblongs et les intervalles lisses, offrant en outre une tache transversale commune en arrière de l'écusson, et deux bandes transversales formées d'écailles blanches : l'une interrompue vers la suture située vers le tiers antérieur, l'autre entière placée vers les deux tiers postérieurs. Pattes noires, luisantes, ponctuées, très-lon-

gues, surtout les antérieures, avec les cuisses renflées en massue et munies d'une épine en dessous, et les jambes comprimées et un peu dilatées au milieu. Le dessous du corps noir, avec de très-petites écailles d'un blanc jaunâtre au milieu et sur les côtés du thorax, ainsi qu'au bord postérieur des segments de l'abdomen.

Cette belle espèce très-variable par sa taille, a été trouvée à Ternate, îles Banda.

CRYPTORHYNCHITES. — *CRYPTORHYNCHITES.*

GENRE CRYPTORHYNCHUS.

Illiger. — Schœnherr. — Latreille, etc.

Nous décrivons ici deux espèces de ce genre nombreux dont l'une est particulière à l'un des petits archipels de l'océan Pacifique.

CRYPTORHYNCHUS CLATHRATUS. †

Pl. 14, fig. 4.

Ovatus, convexus, piceus, parcissime cinereo-squamosus; rostro striato; antennis ferrugineis, clava obscuriori; prothorace medio carinato, undique crebre punctato-rugoso; elytris sulcato-punctatis, interstitiis anguste costatis.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire, assez convexe, entièrement d'un brun noirâtre et parsemé de quelques écailles grisâtres. Tête étroite, avec les yeux en couvrant la plus grande partie. Rostre une fois plus long que la tête, cylindrique, un peu arqué, ponctué et finement strié, noirâtre. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du rostre, ferrugineuses, finement ciliées, avec la massue

courte, épaisse, noirâtre et pubescente, Prothorax convexe, plus large que long, rétréci en avant, très-arrondi sur les côtés, légèrement bisinué à sa base, criblé de très-gros points enfoncés, présentant quelques écailles grises, avec les intervalles inégaux et une carène médiane, étroite, régnant de la base à l'extrémité. Élytres un peu plus larges que le thorax, rétrécies vers l'extrémité et arrondies au bout, entièrement d'un brun un peu plus rougeâtre que les autres parties du corps, ayant des sillons fortement ponctués et les intervalles relevés en carènes, étroites, avec quelques écailles grises disséminées, mais plus nombreuses cependant sur les côtés que vers le milieu. Pattes noirâtres, très-rugueuses, avec les cuisses munies d'une épine en dessous vers le milieu et un peu échancrées au delà de l'épine. Tout le dessous du corps criblé de gros points enfoncés avec une écaille grise dans chacun d'eux.

Cette espèce a été rencontrée à la baie Lombo, aux îles Arrow.

CRYPTORHYNCHUS SIRIUS.

Pl. 14, fig. 5.

Elongatus, subcylindricus, niger, fusco-squamosus; prothorace antice constricto elytrisque tomento nigro-cinereoque variegatis, his dorso, interrupto-carinatis, postice tuberculo valido instructis; femoribus dentatis.

Long. 12 millim.

CRYPTORHYNCHUS SIRIUS Erichson, *Archiv für Naturgeschichte* (1842), p. 202.

Corps allongé, presque cylindrique, noir, et revêtu d'écailles brunes. Tête fortement ponctuée, avec le front peu convexe et le rostre à peine de la longueur du corselet, presque droit, légèrement aminci vers le bout, rugueux et écailleux. Antennes brunes, assez courtes, avec le premier article du funicule court et un peu conique, le second allongé, les quatre suivants presque égaux et les quatre derniers formant une massue oblongue.

Prothorax globuleux, étranglé antérieurement, assez arrondi sur les côtés, convexe en dessus, couvert d'écailles brunes et de quelques-unes noires, mélangées, ayant quatre tubercules, disposés au milieu en série transversale et offrant une tache bifide au devant de l'écusson, de couleur blanche, ainsi qu'un point de chaque côté. Écusson couvert d'écailles blanches. Élytres rétrécies vers l'extrémité, convexes en dessus, avec des stries ponctuées, et des écailles brunes parsemées de noires, et mélangées de grises; le troisième intervalle des stries, élevé en forme de carène à la base et au milieu, ainsi que le cinquième à la base; le quatrième, offrant en outre un très-petit tubercule près de l'extrémité, et le troisième un plus gros. Pattes assez allongées, garnies d'écailles brunes, les cuisses armées en dessous d'une petit dent.

Cette espèce habite la Tasmanie.

GENRE EUTHYRHINUS.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. IV, p. 271.

Ce genre a été établi sur une seule espèce de la Nouvelle-Hollande (*Curculio meditabundus*, Fab., *Cryptorhynchus monachus*, Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*). Nous en décrivons une nouvelle des îles Arrow.

EUTHYRHINUS TESSELLATUS. †

Pl. 14, fig. 6.

Ovatus, nigrescens, dense cinereo-testaceo-squamosus; rostro cylindrico, lævi, nigro, subtilissime punctato; prothorace antice constricto, cinereo-testaceo-variegato; elytris apice acutis, fortiter striato-punctatis, dense squamosis, cinereo, fusco testaceoque variegatis.

Long. 10-11 millim.

Corps ovale, noirâtre, et revêtu d'écailles extrêmement ser-

rées, d'un gris cendré, ou d'une nuance testacée ou brunâtre. Tête globuleuse, grise, avec les côtés un peu testacés. Rostre assez long, cylindrique, très-peu courbé, lisse, d'un noir luisant, sans écailles, ponctué à l'extrémité, très-finement dans le reste de sa longueur. Antennes assez grêles, de la longueur du rostre, brunes, avec le scape plus ferrugineux et la massue oblongue. Prothorax fortement rétréci, antérieurement arrondi en avant, légèrement sinueux à sa base, un peu granuleux, grisâtre avec les côtés et quelques maculatures plus testacées. Écusson très-petit, arrondi. Élytres à peine plus larges que le thorax, prolongées chacune à l'extrémité en une épine fine et assez longue, ayant des stries fortement ponctuées, et toute la surface couverte d'écailles extrêmement petites et serrées, et affectant des nuances grises, testacées et brunâtres, formant ainsi des marbrures. Pattes écailleuses, d'un gris jaune, comprimées; les antérieures notablement plus longues que les autres. Tout le dessous du corps uniformément d'un gris terreux.

Cette espèce a été prise à la baie Lombo, aux îles Arrow.

GENRE RHYEPHENES.

Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. IV, p. 312. — CRYPTORHYNCHUS Erichson. — TYLODES Guérin. — PHYSOTHORAX Solier.

Ce genre remarquable paraît jusqu'ici être exclusivement propre au Chili (*Voir* Blanchard in Gay, *Historia de Chile* — *Zoologia* — t. V, p. 404, etc.). Six espèces sont décrites aujourd'hui.

RHYEPHENES LÆVIROSTRIS.

Pl. 14, fig. 16.

Breviusculus, totus niger, immaculatus; rostro elongato, paululum rugoso; prothorace undique tuberculato, tuberculis confluentibus; elytris brevibus, convexis, carinato-tuberculatis.

Long. 10 millim.

RHYEPHENES IMMACULATUS, *in Tabula nostra.*— RHYEPHENES LÆVIROSTRIS Gay et Solier, *Ann. de la Société entomolog. de France*, t. VIII, et Blanchard in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V.

Corps assez court, épais, entièrement d'un noir intense, sans aucune tache. Tête fortement ponctuée, avec le rostre assez long, faiblement élargi vers le bout, ponctué et offrant quelques petites rugosités. Antennes entièrement noires, avec les deux premiers articles du funicule assez longs et égaux, les suivants lenticulaires et poilus, les derniers formant une massue épaisse et de forme ovalaire. Prothorax plus large que long, un peu rétréci en avant, très-convexe, chargé de tubercules confondus les uns avec les autres, formant des lignes irrégulières plus ou moins concentriques. Élytres à peine de la largeur du thorax, avec les épaules saillantes, très-courtes, très-convexes, déclives vers le bout, ayant des carènes de tubercules très-élevées et très-rapprochées les unes des autres, avec les intervalles plus ou moins profonds et inégaux. Pattes très-longues, granuleuses, ciliées de poils noirs.

Cette espèce habite une assez grande partie du Chili.

GENRE ACALLES.

Schœnherr, *Curculionidum Dispositio methodica*, p. 295, et *Genera et Species Curculionidum*, t. IV, p. 325.

Ce genre est très-nombreux en espèces de divers pays. Nous en décrivons une ici qui offre en même temps certains caractères des *Tylodes*.

ACALLES PALLENS. †

Pl. 14, fig. 1.

Ovatus, nigrescens, undique dense pallide cinereo-squamosus; rostro rugoso, plano; antennis gracilibus, nigrescentibus,

clava oblonga; prothorace lato, subtiliter granuloso; elytris leviter granulosis, striato-punctatis.

Long. 10 millim.

Corps ovalaire, noirâtre, mais complétement revêtu d'écailles fines, extrêmement serrées, d'un gris terreux pâle. Tête présentant un petit sillon dans son milieu. Rostre assez long, aplati, parallèle, très-peu courbé, rugueux, presque nu à son extrémité, écailleux dans le reste de sa longueur. Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le rostre réunis, d'un brun obscur, avec la massue oblongue, pointue et pubescente. Prothorax, beaucoup plus large que long, un peu rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés, coupé droit à sa base, convexe en dessus, chargé de très-petits tubercules, entièrement écailleux, ayant un très-faible sillon dans son milieu. Élytres de la même largeur que le corselet à leur base, courtes, rétrécies et arrondies au bout, un peu gibbeuses au milieu, ayant des stries ponctuées bien prononcées, les intervalles granuleux et toute leur surface uniformément revêtue d'écailles d'un gris cendré terreux comme les autres parties du corps. Pattes égales, fortes, granuleuses, entièrement couvertes d'écailles grises de même que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été trouvée à la baie Lombo, aux îles Arrow. Elle est très-voisine de l'*Acalles obesus* (*Tylodes obesus* Boid., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom.*, t. II, p. 438), de la Nouvelle-Hollande; mais elle est notablement moins renflée.

CIONITES. — *CIONITÆ.*

GENRE MECOPUS.

Dalman.— Schœnherr, *Genera et Species Curculionidum*, t. VIII, pars 2.

Ce genre ne comprend jusqu'ici qu'une petite série

d'espèces de l'Inde, des îles de la Sonde, etc. Nous en décrivons une nouvelle, de l'île de Timor.

MECOPUS ANNULIPES. †

Pl. 14, fig. 14.

Nigrescens, fusco albidoque squamosus; capite globuloso, nudo, rostro subtiliter ruguloso; antennis gracilibus, nigris, funiculo albido-annulato; prothorace nigro, squamis obscure fulvis variegato; elytris carinatis, striatis, squamulis fusco-fulvis nonnullisque albidis variegatis; pedibus nigris, albido-variegatis.

Long. 8 millim. absque rostro.

De la même forme générale que les autres espèces du genre, médiocrement large, entièrement noir, et garnie d'écailles de couleurs variées, brunes, fauves, blanches. Tête nue, globuleuse, noire, lisse. Rostre long, grêle, arqué, finement rugueux, écailleux seulement à sa base. Antennes minces, plus longues que le rostre, noires, avec les articles du funicule garnis à leur extrémité de petits poils blancs et la massue ovalaire, entièrement noire. Prothorax large, échancré en avant, fortement bisinueux en arrière, un peu inégal en dessus, noir et nuancé par des écailles d'un brun fauve avec le bord postérieur blanc au devant de l'écusson. Ce dernier également couvert d'écailles blanches. Élytres graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité, et arrondies au bout chacune séparément, inégales en dessus, ayant des stries ponctuées, et dans les intervalles d'étroites carènes denticulées; leur surface noire variée par des écailles d'un brun fauve, et par quelques autres blanches entremêlées; on remarque en outre, près du bord latéral, quelques petits points blancs. Pattes longues, surtout les postérieures, comprimées, rugueuses, noires; les cuisses dentées en dessous, parsemées d'écailles blanches, laissant une ou deux annulations noires vers le bout; les jambes ayant leur extrémité garnie d'écailles blanches, et les tarses entièrement noirs. Le dessous du corps couvert d'écailles blanches, excepté au milieu du sternum et de l'abdomen.

Cette espèce a été prise à Coupang sur la côte de l'île de Timor, et non pas à la Nouvelle-Zélande, comme cela a été indiqué par erreur sur la planche où elle est représentée.

GENRE SCHŒNHERRIA. †

Ce nouveau genre, fondé sur l'espèce seule que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps assez court, aplati en dessus. Tête globuleuse. Rostre assez long, grêle, droit, parfaitement cylindrique, avec les fossettes antennaires très-étroites. Prothorax très-conique, presque droit à son extrémité, large et très-sinueux à sa base, un peu prolongé et échancré au devant de l'écusson. Ce dernier oblong. Élytres courtes, guère plus larges que le thorax à leur base, avec les épaules arrondies, ainsi que l'extrémité. Pattes assez longues, à peu près égales, avec les cuisses renflées en massue et inermes en dessous ; les jambes faiblement arquées, assez grêles, et les tarses élargis.

Ce genre avoisine les Mecopus ; mais il en diffère par la forme de presque toutes les parties, la forme du rostre, du prothorax, des élytres, des pattes, etc.

SCHŒNHERRIA BREVIPENNIS. †

Pl. 14, fig. 15.

Breviusculus, supra fere planus, nigrescens; capite lævi, subtilissime punctato, margine oculorum albido-sericeo; prothorace subtilissime ruguloso, nitido, vitta laterali lata, albo-squamosa; scutello albo-squamoso; elytris striato-punctatis, rugulosis, parce albido-squamosis; pedibus ferrugineis.

Long. 5 millim.

Corps court, ramassé, presque plan en dessus, noirâtre, assez luisant. Tête globuleuse, très-finement pointillée, avec le tour des yeux garni de petites écailles blanchâtres. Rostre très-finement strié [1]. Prothorax plus long que large, très-rétréci graduellement vers le sommet, large à sa base, fortement sinueux, un peu convexe en dessus, très-finement chagriné, noir, parsemé d'écailles blanches près du bord postérieur, et ayant de chaque côté, un peu en dessous une très-large bande blanche longitudinale. Écusson garni d'écailles blanches. Élytres d'un brun foncé, rougeâtre, très-finement chagrinées, parsemées d'écailles blanches, et ayant des stries ponctuées assez fortes. Pattes ferrugineuses avec les jambes et les tarses plus rembrunis. Tout le dessous du corps, noir, avec les côtés du thorax, le milieu du pro et du mésothorax et tout l'abdomen, revêtu d'écailles blanches.

Cette petite espèce a été rencontrée dans l'île de Vanikoro.

GENRE CIONUS.

Clairville. — Latreille. — Schœnherr, etc.

Ce genre, composé particulièrement d'espèces européennes, nous en a offert une de la Nouvelle-Hollande, qui toutefois devra probablement former un genre particulier.

CIONUS FERRUGATUS. †

Pl. 14, fig. 13.

Breviusculus, crassus, nigrescens, squamis ferrugineis et flavidis variegatis; rostro rugoso; prothorace conico, rugoso, antice quadrituberculato, medio leviter sulcato, lineis lateralibus ferrugineo-squamosis, postice flavidis; elytris striato-punctatis, tuberculatis, lineis transversalibus ferrugineis, fasciaque postica albida.

Long. 8 millim. absque rostro.

[1] Les antennes manquent dans le seul individu en notre possession.

Corps court, très-épais, entièrement noirâtre. Tête chagrinée, avec le bord interne des yeux garni d'écailles ferrugineuses. Rostre long, assez large, peu courbé, nu, rugueux dans toute son étendue. Antennes grêles, noirâtres, poilues, avec la massue ovale. Prothorax très-conique, sinueux à sa base, convexe, rugueux, faiblement sillonné, au milieu, avec quatre tubercules disposés en carré près du bord antérieur, noir, avec deux lignes latérales étroites, obliques, formées d'écailles ferrugineuses, devenant d'un jaune pâle en arrière, offrant en outre quelques écailles éparses des mêmes couleurs. Élytres courtes, larges, gibbeuses, avec les épaules saillantes et obtuses, de larges sillons garnis de très-gros points, et chacune sept tubercules disposés sur trois lignes transverses rapprochées de la suture, trois sur la première et deux sur la seconde et la troisième; les élytres noires, parsemées d'écailles jaunâtres à leur base, ayant leur extrémité et deux ou trois lignes transversales couvertes d'écailles ferrugineuses, ainsi que les tubercules; en arrière, il existe en outre une bande transversale formée d'écailles blanchâtres. Pattes épaisses, garnies d'écailles ferrugineuses; les cuisses munies d'une épine en dessous. Le dessous du corps également écailleux.

Cette espèce provient de la Tasmanie.

Famille des TROGOSSITIDES (TROGOSSITIDÆ).

GENRE GYMNOCHILA.

Gymnocheila Gray. — White.

Ce genre est fondé sur deux espèces de la Nouvelle-Zélande ; c'est le type que nous décrivons ici.

GYMNOCHILA NIGROSPARSA.

Pl. 11, fig. 1.

Nigrescenti-æneo ; capite punctato, ruguloso ; prothorace paulo obscure virescenti, crebre punctato, plagis duabus lævibus, lateribus squamoso ; elytris punctatis, seriato-crenulatis, cinereo-squamulosis, maculis sparsis, nudis, fuscis, vel-nigrescentibus.

Long. 12 millim.

Gymnocheila nigrosparsa White, *Voyage of Erebus and Terror-Ins.* p. 17. — Opatrum fasciolatum, *in Tabula nostra.*

Corps large, noirâtre ou brunâtre, un peu bronsé. Tête rugueuse, très-fortement ponctuée, glabre. Antennes d'un brun roussâtre. Prothorax large, surtout en avant, coupé droit au bord antérieur, avec les angles très-avancés, arrondi sur les côtés et un peu rétréci en arrière, légèrement convexe en dessus, avec les bords aplatis et un peu relevés, ayant quelques reflets bronzés et verdâtres, criblé de gros points enfoncés, ayant deux petites plaques lisses et luisantes et les côtés garnis d'écailles grisâtres. Élytres larges, rebordées latéralement, arrondies au bout, un peu convexes en dessus, ayant de petites carènes étroites, régulièrement crénelées, et sur les côtés des rangées de petits tubercules ; les intervalles chagrinés ; toute la

surface des élytres brune, revêtue d'écailles d'un gris clair, avec des espaces nus, ayant l'apparence de taches brunes, éparses sur un fond gris. Pattes d'un brun noirâtre, avec les jambes et les tarses plus ferrugineux. Tout le dessous du corps noirâtre, très ponctué et très-légèrement pubescent.

Cette espèce paraît être assez répandue à la Nouvelle-Zélande. M. White en décrit une autre espèce du même pays sous le nom de *G. sobrina.*

Famille des CÉRAMBYCIDES (CERAMBYCIDÆ).

Tribu I. PRIONINÆ.

GENRE MICROPLOPHORUS.

Blanchard, in *Historia de Chile*, por Cl. Gay — *Zoologia* — t. V, p. 454.

Ce genre a été établi pour l'espèce décrite ci-dessous, à laquelle est venue s'ajouter une espèce du Chili, dont la femelle seule est connue. Ce genre présente les caractères suivants :

Corps élancé. Tête courte, yeux saillants, gros, n'étant séparés l'un de l'autre que par un espace très-étroit en dessus comme en dessous. Mandibules très-petites, faiblement dentées en dedans, ayant seulement leur extrémité courbée et aiguë. Mâchoires moyennes, offrant deux lobes bien distincts, l'externe large et terminé en brosse, l'interne très-petit, les palpes courts et épais, avec leur dernier article large et arrondi à l'extrémité. Lèvre inférieure presque carrée, un peu rentrée sur les côtés et faiblement échancrée au bord antérieur; ses palpes grêles et assez longs. Antennes presque aussi longues que le corps chez les mâles, assez grêles, ayant à chaque article, depuis le troisième jusqu'au dixième, un rameau latéral long et grêle; plus courtes chez les femelles, avec leurs derniers articles pourvus d'une dilatation courte

et presque dentiforme. Prothorax petit, étroit, présentant deux épines de chaque côté, l'une à l'angle antérieur, l'autre vers le milieu. Écusson étroit, assez large, arrondie à l'extrémité. Élytres notablement plus larges que le thorax, longues, parallèles, avec les épaules assez saillantes et l'angle sutural muni d'une petite épine. Pattes assez longues, assez grêles, complétement inermes dans les deux sexes ; les tarses ayant leur premier article moins long que les deux suivants réunis, et le dernier à peu près de la même longueur.

Ce genre se rapproche des *Trichoderes ;* mais pour la conformation de ses antennes et la forme du prothorax il diffère beaucoup de tous les autres Prionines connus.

MICROPLOPHORUS MAGELLANICUS.

Pl. 16, fig. 1 ♂ et 2 ♀.

Fulvescens, parce pubescens ; capite rugoso, medio impresso; antennis maris flabellatis, fœminæ dentatis; prothorace medio trinodoso, lateribus bispinoso, spinis brevibus, præsertim in fœmina; scutello rugoso ; elytris pallide fulvescentibus, rugulosis, anguste tricostatis; pedibus concoloribus.

Long. 30 millim.

MICROPLOPHORUS MAGELLANICUS Blanchard in Gay, *Historia de Chile — Zoologia* — t. V, p. 456.

Tout l'animal d'un fauve assez clair, avec la tête et le prothorax un peu plus foncé. Tête ponctuée et un peu rugueuse, légèrement sillonnée dans son milieu, ayant une légère pubescence en avant et sur les côtés. Antennes de la couleur générale du corps, atteignant presque l'extrémité des élytres chez le mâle, mais ne dépassant guère leur milieu chez la femelle.

Chaque article, depuis le troisième jusqu'au dixième, pourvu à son extrémité d'un rameau latéral et oblique plus long que l'article lui-même; le dernier grêle et plus long que le précédent; les troisième et quatrième articles simples chez la femelle, et les autres offrant une dentelure assez marquée. Prothorax rugueux, légèrement velu, ayant en avant une impression transversale; dans le milieu, trois nodosités assez apparentes, et sur les côtés deux petites pointes : l'une à l'angle antérieur et l'autre vers le milieu; toutes les deux assez saillantes chez le mâle, mais très-petites chez la femelle. Écusson lisse et un peu excavé dans son milieu. Élytres d'un fauve plus pâle et plus roux que le prothorax et l'écusson, finement chagrinées dans toute leur étendue, mais un peu plus fortement à la base que partout ailleurs, offrant, en outre, trois faibles côtes ou lignes élevées assez apparentes, mais complétement atténuées aux deux extrémités. Sternum pubescent. Pattes de la couleur générale du corps, revêtues d'une fine villosité. Abdomen lisse.

Cette belle espèce a été découverte au port Famine.

Tribu II. CERAMBYCINÆ.

PHORACANTHITES.—*PHORACANTHITÆ.*

GENRE PHORACANTHA.

Newman, *Entomological Magazine.*

PHORACANTHA ALLAPSA.

Pl. 16, fig. 3.

Elongatus, angustus, fuscus; antennis pedibusque testaceo-rufis; prothorace mammillato, haud spinoso; elytris basi crebre punctatis, fasciis macularibus duabus lineolaque apicis flavis.

Long. 23 millim.

Phoracantha allapsa Newman. The Entom., p. 4.

Corps étroit, allongé, d'un brun assez brillant. Tête garnie d'une pubescence grisâtre. Antennes plus longues que le corps, d'un testacé roussâtre. Prothorax presque une fois plus long que large, rétréci antérieurement, mamelonné dans sa moitié postérieure, avec un tubercule médian peu élevé, mais plus saillant que les autres, et une pubescence grisâtre, particulièrement aux bords antérieur et postérieur, et sur les côtés. Élytres très-longues, une fois plus larges que le thorax à leur base, d'un brun luisant, criblées de gros points enfoncés dans les deux tiers de leur longueur, ayant deux bandes jaunes transversales formées chacune par trois taches allongées plus ou moins juxtaposées : la première située vers la base, et la seconde au milieu, et en outre, à l'extrémité, une petite ligne longitudinale, de la même couleur jaune. Pattes d'un testacé roussâtre comme les antennes, avec les cuisses assez fortement renflées. Abdomen glabre, d'un brun roussâtre très-luisant.

De la Tasmanie.

GENRE PHLYCTÆNODES.

Newman, *Entomological Magazine*, t. V, p. 20.

Ce genre, fondé pour l'espèce que nous décrivons ici, est voisin des *Phoracantha*, dont il se distingue surtout par des antennes inermes, une tête courte et un prothorax armé de chaque côté d'une épine recourbée en arrière.

PHLYCTÆNODES PUSTULOSA.

Pl. 16, fig. 4.

Elongatus, fere cylindricus, totus fuscus, obscurus, palpis antennisque rufescentibus; prothorace supra quadrituberculato; elytris parallelis, fuscis, parce pubescentibus; pedibus rufis.

Long. 25 millim.

PHLYCTÆNODES PUSTULOSA Newman. Ent. Mag., t. 5, p. 20. — PHORACANTHA FUSCESCENS, *in Tabulâ nostra.*

Corps allongé, parallèle, entièrement d'un brun obscur. Tête couverte d'une très-fine pubescence. Palpes roussâtres. Antennes de la même nuance, à peu près de la longueur du corps. Prothorax un peu plus long que large, sensiblement élargi au milieu, couvert d'une pubescence très-fine et très-courte, et offrant dans son milieu quatre tubercules pointus disposés en carré. Élytres plus larges que le prothorax, tout à fait parallèles, arrondies à leur extrémité, entièrement d'un brun mat, un tant soit peu plus clair à l'extrémité qu'à la base. Pattes d'un roussâtre testacé, avec les cuisses médiocrement renflées. Abdomen de la couleur des pattes et très-luisant.

De la Tasmanie.

GENRE TESSAROMMA.

Newman, *Entomblogical Magazine*, t. V.

Ce genre, distingué surtout des précédents par une tête plus large que le thorax; des antennes inermes, avec leur premier article très-gros; un prothorax très-mammelonné et muni d'une épine de chaque côté, et des cuisses très-renflées, a pour type l'espèce suivante.

TESSAROMMA UNDATUM.

Pl. 16, fig. 5.

Elongatus, rufescens, sericeus; capite angusto, medio sulcato; antennis crassiusculis, rufis, sericeis; prothorace nodoso, supra bituberculato, lateribus dentato; elytris parallelis, apice truncatis, rufis, pube albido-argentea variegatis, fasciola postica nigrescenti; pedibus rufis, femoribus clavatis, medio nigrescentibus.

Long. 15-16 millim.

TESSAROMMA UNDATUM Newman, *Entomological Magazine*, t. V, p. 20.

Corps étroit, allongé, roussâtre, soyeux. Tête étroite, sillonnée dans son milieu. Yeux très-saillants. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, filiformes, inermes, soyeuses, entièrement roussâtres assez claires avec la base des premiers articles un peu rembrunie; le premier très-renflé assez court, le second très-petit, le troisième et le quatrième moins longs que les suivants. Prothorax presque une fois plus long que large, étranglé en avant et en arrière, gibbeux au milieu, ayant en dessus deux tubercules coniques, et de chaque côté une pointe aiguë; touto sa surface garnie d'une fine pubescence grisâtre. Écusson très-petit, arrondi au bout. Élytres longues, parallèles, coupées carrément à leur base, avec les angles huméraux obtus, tronquées à leur extrémité, sans épines aux angles de la troncature, planes en dessus et rabattues sur les côtés, ayant chacune quatre rangées longitudinales de très-petits tubercules, piligères : toute leur surface d'un roux violacé, avec des marbrures formées par un duvet d'un gris argenté, et en arrière une bande transversale mal déterminée, formée par une fine pubescence noirâtre. Pattes égales, rousses, finement soyeuses; les cuisses très-renflées en massue et noirâtres au milieu; les jambes brunâtres dans leur portion moyenne. Sternum brun avec une fine pubescence grisâtre. Abdomen roux.

Cette espèce paraît être assez répandue à la Tasmanie. On la trouve ordinairement sur les fleurs d'Eucalypte.

URACANTHITES. — *URACANTHITÆ.*

GENRE BRACHYTRIA.

Newman, *Entomological Magazine*, t. V.

Ce genre, bien remarquable par un corps déprimé

en dessus, une tête courte, des mandibules très-petites, des antennes filiformes moins longues que le corps, avec les troisième et quatrième articles beaucoup plus courts que les suivants, un prothorax muni d'une petite dent latérale, un écusson allongé, des élytres déprimées, avec les épaules saillantes et l'extrémité arrondie, des pattes assez grêles, avec les cuisses très-peu renflées, etc., ne comprend encore qu'un très-petit nombre d'espèces propres à la Nouvelle-Hollande. C'est le type que nous décrivons ici. Une espèce est désignée par M. Newman sous le nom de *B. latebrosa* (*the Entomologist*, p. 95).

BRACHYTRIA GULOSA.

Pl. 17, fig. 3.

Depressa, nigrescens, parce albido-pubescens; capite miniaceo; antennis piceis; prothorace ruguloso, nigro, margine antico miniaceo; elytris piceis, rugulosis, bicostulatis, fascia lata sinuata flavida.

Long. 16-17 millim.

CALLIDIOMORPHUS DEPRESSUS, *in Tabula nostra.* — BRACHYTRIA GULOSA Newm., *Entomological Magazine*, t. V.

Corps déprimé en dessus, noirâtre, avec un très-fin duvet blanchâtre. Tête finement ponctuée, entièrement d'un rouge vermillon, de même que les parties de la bouche. Antennes plus longues que le corps, d'un brun noirâtre. Prothorax aussi large que long, avec les côtés arrondis, plan en dessus, très-ponctué, un peu rugueux, ayant en arrière un sillon arqué, de couleur noirâtre avec le bord antérieur, et le commencement d'une petite ligne longitudinale d'un rouge vermillon comme la tête; mais cette portion rouge s'étend plus ou moins, suivant les individus, et disparaît même quelquefois. Élytres planes en dessus, presque une fois plus larges que le prothorax, de con-

sistance assez faible, chagrinées dans toute leur étendue, avec deux côtes longitudinales étroites, régnant dans toute leur longueur, le bord sutural et le bord externe relevés, presque aussi saillants que les deux côtes médianes. La couleur des élytres est d'un brun noirâtre devenant plus clair vers l'extrémité, avec une large bande d'un jaune pâle, commençant au milieu du bord externe, se rétrécissant ensuite et remontant le long de la suture jusqu'en arrière de l'écusson. Pattes noires avec les cuisses médiocrement renflées. Tout le dessous du corps d'un noir luisant, avec le sternum garni d'un duvet blanchâtre.

De la Tasmanie.

GENRE DIATOMOCEPHALA. †

Blanchard, *Catal. de la coll. entom. du Muséum* (partie inédite).

Ce genre comprend une petite série d'espèces de l'Inde et de l'Océanie. Il présente les caractères suivants :

Corps oblong. Tête un peu avancée. Mandibules courbées et aiguës à l'extrémité, inermes en dedans. Mâchoires assez courtes, très-ciliées; leurs palpes médiocrement longs, avec leur dernier article sécuriforme. Lèvre inférieure, large, évasée, un peu bilobée; ses palpes plus courts, mais de la même forme que les maxillaires. Antennes inermes, filiformes, plus longues que le corps chez les mâles, au moins aussi longues chez les femelles. Prothorax plus long que large, faiblement tuberculé sur les côtes. Élytres oblongues, arrondies et inermes à leur extrémité. Pattes moyennes, avec les cuisses notablement renflées en massue.

Ce genre est surtout voisin des *Copturus* et *Strongylurus*, de Hope; mais chez ces derniers la tête est

plus avancée, les palpes sont renflées au bout, les antennes sont aplaties, etc. Deux espèces, voisines de celle que nous plaçons ici, se trouvent décrites par M. Fairmaire, *Essai sur les Coléoptères de la Polynésie*, p. 89 et 90, extrait de la *Revue et Magasin de Zoologie;* l'une, *Hesperophanes simplex*, de Schœnherr, *Syn. Ins. append.;* l'autre, *Hesperophanes guttaticollis*, Fairm., de Taïti.

DIATOMOCEPHALA MACULATICOLLIS. †

Pl. 16, fig. 9.

Tota pallide fusca, subnitida, parce breviterque pilosa; prothorace rugoso, maculis quatuor cum scutello albido-sericeis; elytris punctatis, breviter pilosis; pedibus fusco-rufis.

Long. 13-14 millim.

Corps oblong, uniformément d'un brun clair assez brillant. Tête un peu inégale en dessus, légèrement pubescente. Antennes d'un brun roussâtre, beaucoup plus longues que le corps. Prothorax presque carré, avec les côtés arrondis, ponctué en dessus et un peu rugueux, avec une ligne médiane lisse, et aux quatre angles une tache ovalaire assez grande, formée par un duvet très-serré, d'un blanc jaunâtre. Écusson court et arrondi, revêtu de la même pubescence que les taches du prothorax. Élytres oblongues, atténuées vers le bout, avec l'extrémité arrondie et les épaules assez saillantes, ayant aussi une ponctuation assez forte à leur base, s'affaiblissant graduellement et disparaissant avant leur extrémité; toute leur surface revêtue, en outre, de très-petits poils grisâtres peu-serrés. Pattes légèrement pubescentes, brunes, avec les cuisses roussâtres et médiocrement renflées. Tout le dessous du corps d'un brun luisant, plus foncé que sur la partie dorsale.

De l'île Samoa.

RHOPALOPHORITES. — *RHOPALOPHORITÆ.*

GENRE CYLINDREPOMUS. †

Blanchard, *Catal. de la coll. entom. du Muséum* (partie inédite).

Ce genre, fondé principalement en vue de l'espèce que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps étroit, grêle. Tête très-bombée, avec le front vertical. Mandibules aplaties, tranchantes, courbées, palpes allongés, surtout les maxillaires, avec leur dernier article ovoïde, pointu au bout. Antennes très-grêles, une fois plus longues que le corps chez les mâles, avec le premier article court et notablement renflé, le second très-petit, le troisième une fois plus long au moins que les suivants, les autres presque égaux. Prothorax plus long que large, cylindrique, convexe en dessus. Élytres aplaties, parallèles, amincies chacune vers l'angle sutural, et terminées en pointe grêle. Pattes longues, grêles, à peu près égales, avec les cuisses aplaties et médiocrement élargies.

CYLINDREPOMUS NIGROFASCIATUS. †

Pl. 17, fig. 2.

Angustus, parallelus, undique cinereo-sericeus ; antennis pedibusque rufis ; prothorace cylindrico ; elytris acuminatis, cinereo-sericeis, limbo externo, macula subhumerali, fascia media, maculaque ante apicem nigris.

Long. 13 millim.

Corps étroit, allongé, parallèle, noir, mais presque complé-

tement revêtu d'une pubescence d'un gris cendré clair. Tête assez large avec le front très-saillant. Lèvre supérieure roussâtre, de même que les palpes. Mandibules d'un noir brillant. Antennes une fois plus longues que le corps, ayant leur premier article court et renflé, roussâtres avec leurs derniers articles plus noirs. Prothorax cylindrique, d'un tiers plus long que large, avec deux sillons transversaux : l'un près du bord antérieur, l'autre près du bord postérieur. Élytres notablement plus larges que le prothorax, presque planes en dessus, très-parallèles et terminées en pointe aiguë, couvertes d'une pubescence cendrée comme les autres parties du corps, avec une grande tache allongée au-dessous de l'épaule, une large bande transversale au milieu, une grande tache remontant du côté de la suture, et tout le bord externe d'un noir velouté. Pattes grêles, roussâtres avec l'extrémité des jambes et les tarses noirâtres. Tout le dessous du corps couvert de la même pubescence grise que le dessus, avec les côtés du sternum plus blancs.

Ce joli insecte a été trouvé à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

CALLIDIITES. — *CALLIDIITÆ.*

GENRE CLYTUS.

Fabr. — Latr. — Gory. — Lap. de Casteln., etc.

CLYTUS AUREICOLLIS. †

Pl. 16, fig. 6.

Elongatus, niger ; capite pubescenti ; antennis pedibusque nigris ; prothorace oblongo, rufo-sericeo ; elytris nigris, apice breviter spinosis, macula media communi flava.

Long. 18-19 millim.

Corps étroit, allongé, d'un noir obscur. Tête revêtue d'une

fine pubescence d'un gris soyeux. Palpes roussâtres. Antennes noires. Prothorax oblong, rétréci en avant et en arrière avec les côtés arrondis, entièrement revêtu d'une pubescence très-serrée d'un roux doré vif. Élytres un peu plus larges que le thorax, parallèles, tronquées obliquement à l'extrémité et munies à l'angle externe d'une très-petite épine, entièrement d'un noir mat, avec une tache médiane et commune, d'un jaune pâle, ayant son sommet arrondi et sa base presque droite. Sternum garni d'une pubescence d'un gris argenté, avec une ligne latérale d'un jaune pâle. Pattes noires, ayant les cuisses allongées, surtout les postérieures, et médiocrement renflées. Abdomen noir, avec ses deux premiers segments revêtus d'une pubescence grise comme le sternum.

Ce bel insecte a été découvert à l'île San George (Archipel Salomon).

CLYTUS TRIZONATUS. †

Pl. 16, fig. 7.

Breviusculus, cylindricus, cinereo-virescenti sericeus; antennis obscure fuscis; prothorace sericeo, punctis nigris duobus; elytris, maculis latis, nigris tribus.

Long. 11 millim.

Corps assez court, cylindrique, revêtu d'une fine pubescence très-serrée, d'un gris verdâtre. Tête pubescente. Antennes d'un brun obscur. Prothorax à peine plus long que large, convexe et arrondi sur les côtés, entièrement pubescent, avec deux points noirs dans son milieu, parfaitement arrondis. Écusson grisâtre. Élytres tronquées à leur extrémité, avec l'angle externe un peu saillant, d'un gris verdâtre clair, ayant chacune trois très-grandes taches noires : l'une en forme de demi-cercle régnant au-dessous de l'épaule, la seconde médiane, de forme triangulaire et se continuant jusqu'à la suture avec celle du côté opposé, et la troisième située un peu avant l'extrémité, de même forme que la précédente, mais un peu moins large et ne touchant pas

la suture. Pattes assez courtes, avec les cuisses très-peu renflées, entièrement d'un brun noirâtre. Tout le dessous du corps revêtu d'une fine pubescence serrée, d'un gris argenté.

Cet insecte, qui appartient à la division du *Clytus arbusci*, a été trouvé à Triton-Bay sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE HESPEROPHANES.

Serville, *Essai d'une classification de la famille des Longicornes; Annales de la Société entomologique de France*, t. III. — CALLIDIUM Autor., veter. — PHACODES Newman.

Ce genre, qui a pour type l'*H. griseus*, Fabr., d'Europe, renferme aussi, outre plusieurs espèces africaines, la suivante, qui est propre à la Nouvelle-Hollande.

HESPEROPHANES OBSCURUS.

Pl. 17, fig. 13.

Crassus, elongatus, parallelus, totus fuscus; capite sulcato, cinereo-villoso; antennis ciliatis; prothorace crebre punctato, cinereo-sericeo, plagis quinque lævibus; elytris tuberculatis, pube cinerea vel albida variegatis.

Long. 25-28 millim.

CALLIDIUM OBSCURUM Fabr., *Entom. Syst.*, t. II, p. 348, et *Syst. Eleuth.*, t. II, p. 333. — PHACODES LENTIGINOSUS Newman, *The Entomologist*, p. 7 (1841).

Corps long, assez épais, presque cylindrique, entièrement d'un brun plus ou moins ferrugineux, avec une pubescence grisâtre. Tête sillonnée entre les antennes, ponctuée et soyeuse. Antennes plus longues que le corps chez les femelles, brunes, pubescentes; leurs troisième, quatrième et cinquième articles

ayant une petite épine à leur angle externe. Prothorax convexe, très-arrondi sur les côtés, un peu rétréci en arrière, très-ponctué, garni d'une pubescence grise et offrant une impression médiane, plus en avant deux petites plaques saillantes, et en arrière, deux lignes obliques lisses et luisantes. Écusson couvert d'une pubescence jaunâtre. Élytres légèrement rebordées, latéralement tronquées à l'extrémité avec une petite épine, d'un brun plus roussâtre que les autres parties du corps avec des points et de très-petits tubercules très-serrés vers la base, quelques tubercules épars beaucoup plus gros que les autres, et en outre une pubescence blanchâtre formant des marbrures et souvent une espèce de bande transversale dans le milieu. Pattes roussâtres, pubescentes, avec de très-petits espaces lisses sur les cuisses. Tout le dessous du corps soyeux.

Cet insecte n'est pas rare à la Tasmanie.

GENRE CALLIDIUM.

Fabricius. — Olivier. — Latreille, etc.

CALLIDIUM ZELANDICUM.

Pl. 17, fig. 4.

Parallelus, subdepressus, omnino pallide fuscus, parce breviterque cinereo-sericeus ; antennis fusco-rufis, corpore longioribus ; prothorace sericeo, linea media postice oblitterata, punctis duobus mediis lineisque duabus postice elevatis, lævibus; elytris punctato-rugulosis, sericeis.

Long. 16-17 millim.

Corps parallèle, assez déprimé en dessus, entièrement d'un brun clair et revêtu d'un fine pubescence grisâtre peu serrée. Tête finement rugueuse et pubescente. Antennes plus longues que le corps, d'un brun roussâtre. Prothorax un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, sensiblement convexe en dessus, avec une ligne médiane élevée, lisse, partant du bord an-

térieur et ne s'étendant pas jusqu'au bord postérieur, deux points glabres également, situés sur la ligne moyenne, et en arrière de chaque point une autre petite carène lisse, atteignant le bord postérieur. Élytres plus larges que le corselet, planes en dessus, arrondies au bout, finement chagrinées et soyeuses dans toute leur étendue, avec une petite longitudinale à peu près médiane, légèrement saillante. Pattes d'un brun roussâtre ainsi que tout le dessous du corps.

D'Akaroa (Nouvelle-Zélande).

CALLIDIUM FLAVOMACULATUM. †

Pl. 16, fig. 8.

Modice latum, planum, fusco-rufescens; capite granuloso, parce sericeo; antennis rufis; prothorace convexo, dense subtilissimeque granuloso; elytris versus basin crebre punctatis, parce setosis, testaceo-rufis, fasciis nigrescentibus; pedibus rufis.

Long. 8-9 millim.

Corps aplati, médiocrement large, entièrement d'un brun roux. Tête de cette couleur sans aucune trace de sillon, très-finement granulense, ayant quelques poils épars. Antennes plus longues que le corps, rousses, finement soyeuses. Prothorax un peu plus long que large, convexe, arrondi sur les côtés, un peu rétréci à la base, entièrement d'un roux foncé, ayant dans toute son étendue une granulosité fine et serrée, et au milieu un très-faible sillon. Élytres aplaties en dessus, amincies et arrondies au bout, criblées de points enfoncés dans leur portion antérieure, presque lisses en arrière, garnies de quelques poils rares, d'une couleur testacée roussâtre, avec une ligne longitudinale partant de l'épaule et rejoignant une double bande transversale laissant entre elle un petit espace et le bord latéral roussâtre, et plus en arrière une autre large bande transversale remontant sur la suture; ces bandes noirâtres. Pattes rousses, poilues, avec les cuisses fortement renflées en massue. Tout le dessous du corps roux n'ayant que quelques poils rares.

Cet insecte se rencontre à la Tasmanie.

TMÉSISTERNITES. — *TMESISTERNITÆ.*

GENRE COPTOMMA.

Newman, *Annals of natural History*, t. V, p. 18. — CALLIDIUM Fabr. — Olivier.

Ce genre a pour type l'espèce de la Nouvelle-Zélande que nous décrivons ici.

COPTOMMA VARIEGATUM.

Pl. 17, fig. 1.

Nigrescens, parce albido vel flavido-pubescens; capite bilineato; prothorace quadrilineato, elytris flavido vel albido-irroratis.

Long. 16-25 millim.

CALLIDIUM VARIEGATUM Fabr., *Entom. Syst.*, t. II, p. 325, et *Syst. Eleuth.*, t. II, p. 340. — Oliv., *Entom.*, t. IV, p. 5, tab. V, fig. 58. — COPTOMMA VITTICOLLE Newman, *Annals of natural History*, t. V, p. 18. — COPTOMMA VARIEGATUM White, *Voyage of Erebus and Terror*, *Ins.*, p. 20.

Corps aminci postérieurement, noirâtre, brillant. Tête courte, ayant sur le sommet deux lignes de poils blancs ou jaunâtres. Antennes beaucoup plus longues que le corps, même chez la femelle, un peu rugueux, parsemé de duvet blanchâtre et offrant quatre lignes longitudinales formées d'une semblable pubescence. Élytres rétrécies graduellement vers le bout et arrondies à l'extrémité, noires, quelquefois bronzées, ayant deux étroites carènes et une foule d'atomes blancs ou jaunâtres dans toute leur étendue, avec les espaces lisses plus élevés. Pattes noires, pubescentes, avec les cuisses postérieures offrant une annulation soyeuse. Le dessous du corps légèrement velu avec un duvet plus serré, formant des taches de chaque côté.

Cette espèce paraît être assez abondamment répandue à la Nouvelle-Zélande.

GENRE CRINOTARSUS. †

Ce genre est fondé sur la seule espèce que nous décrivons ici ; il présente les caractères suivants :

Corps allongé, aminci postérieurement. Tête assez avancée. Lèvre supérieure grande, arrondie en avant. Mandibules courbées et aiguës à leur extrémité. Palpes maxillaires allongés, assez grêles, à articles presque égaux, le dernier oblong, terminé en pointe. Lèvre inférieure très-élargie vers le haut, avec la languette profondément échancrée et les palpes plus courts que les maxillaires et plus renflés vers le bout. Antennes une fois plus longues que le corps, avec le premier article assez court et renflé en massue, le second très-petit, le troisième cylindrique, le plus long de tous, les autres allant en décroissant de longueur. Prothorax plus long que large, aplati en dessus, échancré en avant, dilaté de chaque côté en une pointe. Écusson arrondi. Élytres plus larges que le thorax à leur base, amincies graduellement vers le bout, et terminées chacune séparément en pointe. Pattes minces, allongées, surtout les antérieures, avec les tarses de devant beaucoup plus élargis que les autres et très-ciliés.

Ce type offre un aspect très-particulier ; il se rapproche bien évidemment des *Coptomma* et des *Tmesisternus ;* mais il en diffère beaucoup non-seulement par la grande longueur des antennes, l'élargissement des tarses antérieurs, la forme singulière du prothorax, mais par presque tous ses caractères.

CRINOTARSUS PLAGIATUS. †

Pl. 16, fig. 10.

Fuscus, capite medio leviter sulcato, fronte luteo-tomentosa, antennis fulvo-fuscis; prothorace sericeo, linea media lævi; elytris fuscis, cinereo-sericeis, plaga communi baseos nitida, lineisque quatuor elevatis, lævibus; tarsis anticis longe ciliatis.

Long. 22-23 millim.

Corps allongé, entièrement d'un brun fauve. Tête légèrement pubescente en dessus, avec un faible sillon dans son milieu, et tout le front couvert d'une tomentosité d'un jaune sale, avec quelques parties saillantes dénudées. Antennes entièrement d'un brun fauve, garnies d'une très-fine pubescence grisâtre, au moins une fois plus longues que le corps chez le mâle. Prothorax d'environ un tiers plus long que large, plat en dessus, rugueux, pubescent, avec une ligne médiane lisse, échancré au bord antérieur, rétréci en avant, et offrant de chaque côté, vers le milieu du bord latéral, une pointe conique assez forte. Écusson arrondi. Élytres plus larges que le thorax à leur base, une fois plus longues, un peu convexes, rétrécies graduellement jusqu'au bout, et terminées en pointe chacune séparément, avec leurs épaules saillantes, arrondies, granuleuses, presque toute leur surface revêtue d'une fine pubescence grisâtre, avec un grand grand espace commun placé en arrière de l'écusson, bifide postérieurement, lisse et d'un brun rougeâtre, très-luisant, et en outre, quatre lignes longitudinales élevées, très-étroites, luisantes, granuleuses seulement à leur base. Pattes entièrement de la couleur du corps, revêtues d'un fin duvet soyeux, grisâtre, et les tarses antérieurs ciliés de longs poils fauves. Tout le dessous du corps soyeux sur les côtés avec de nombreux petits espaces lisses.

Nous décrivons cette remarquable espèce d'après un seul individu mâle trouvée à Balaou.

GENRE HETEROCLYTOMORPHA. †

Ce genre, établi pour la seule espèce que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps médiocrement allongé, un peu pisciforme. Tête courte. Lèvre supérieure large. Mandibules courtes terminées en pointe obtuse. Palpes maxillaires, ayant leur dernier article ovalaire, pointu. Lèvre inférieure élargie, avec la languette arrondie et les pattes de la même forme que les maxillaires. Antennes filiformes plus longues que le corps, avec leur premier article ovalaire, renflé comme chez les *Tmesisternus*. Prothorax court, large, denté sur les côtés. Élytres assez larges, ayant les épaules obtuses et l'extrémité tronquée, avec l'angle externe prolongé en une large pointe. Pattes assez longues, avec les cuisses peu renflées.

Ce type paraît avoisiner surtout les *Tmesisternus*; mais la brièveté de la tête, la longueur des antennes, la forme convexe et arrondie latéralement du prothorax, la forme des élytres, lui donnent un aspect particulier.

HETEROCLYTOMORPHA QUADRINOTATA. †

Pl. 17, fig. 10.

Fusco-rufescens; capite punctato-rugoso; antennis concoloribus; prothorace crebre punctato, lateribus sericeo, fortiter dentato; elytris crebre punctatis, apice longe spinosis, maculis quatuor punctisque duobus pallide fulvo-sericeis.

Long. 20 millim.

Corps assez large, entièrement d'un brun rougeâtre. Tête ponctuée et rugueuse, légèrement sillonnée dans son milieu, presque glabre. Antennes de la même couleur que le corps, à peine ciliées. Prothorax beaucoup plus large que long, arrondi sur les côtés avec une forte pointe médiane criblée de gros points, ayant une lisse au milieu et les parties latérales garnies d'une légère pubescence d'un fauve clair. Élytres de la même couleur que les autres parties du corps, tronquées et mucronées à leur extrémité, criblées de gros points, souvent confondus les uns avec les autres, ayant chacune une tache humérale, un ou deux petits points latéraux, et une grande tache irrégulière vers les deux tiers postérieurs des élytres, formées d'un duvet de nuance chamois; principalement sur les côtés on remarque encore des poils semblables au fond des points enfoncés. Pattes glabres rougeâtres. Le dessous du corps d'un brun foncé avec les côtés revêtus d'une pubescence d'un gris cendré.

Ce curieux insecte a été découvert aux îles Salomon.

GENRE TMESISTERNUS.

Latreille, *Règne animal*, t. IV, p. 121.

Ce genre, pour Latreille, comprenait diverses espèces qui sont devenues pour les entomologistes modernes des types génériques. Tel qu'il est circonscrit maintenant, il comprend des insectes à corps large, un peu pisciforme, à lèvre inférieure courte, à antennes assez grêles, plus courtes que le corps, à prothorax large, sinueux en arrière, dentelé latéralement, etc.

Ces Cérambyciens sont particuliers à la Polynésie. Jusque dans ces derniers temps on n'en connaissait pas plus de trois ou quatre espèces; mais les recherches des naturalistes et chirurgiens de l'expédition au pôle sud ont beaucoup accru ce nombre.

TMESISTERNUS ADSPERSUS. †

Pl. 16, fig. 18.

Latus, subplanus, nigro-æneus; capite sulcato, lateribus albido-piloso; antennis basi nigris, apice fuscis; prothorace lateribus grosse punctato, albido-piloso; elytris grosse punctatis, plaga basilari lævi, maculis fasciolisque duabus albido-sericeis.

Long. 22 millim.

TMESISTERNUS MARMORATUS, *in Tabula nostra.*

Corps assez large, presque plan, entièrement d'un noir bronzé, et marbré de blanc grisâtre formé par un duvet fin et serré. Tête fortement sillonnée dans son milieu, ayant quelques gros points épars, et les côtés garnis de tomensité blanchâtre, plus ou moins entrecoupée. Antennes assez grêles, de la longueur des deux tiers du corps, d'un brun roussâtre, avec le premier article plus noir. Prothorax court, une fois plus large que long, faiblement bidenté de chaque côté, la seconde dent surtout, obtuse et un peu saillante, lisse au milieu, ayant au contraire de gros points sur les côtés, et une tomentosité blanchâtre formant des marbrures. Écusson lisse, avec les bords latéraux soyeux. Élytres larges, avec les épaules saillantes et arrondies, et l'extrémité fortement échancrée, parsemées de gros points, avec un large espace lisse en arrière de l'écusson, ayant chacune deux lignes longitudinales élevées, une légère pubescence cendrée au milieu, et dans leur portion postérieure, de nombreuses petites taches irrégulières, et plus en arrière, deux lignes transversales sinueuses formées par une tomentosité d'un blanc grisâtre. Pattes noires, épaisses; les cuisses renflées ayant en dessus une très-fine pubescence grisâtre, et les jambes ciliées à l'extrémité. Tout le dessous du corps tomenteux de chaque côté.

Cette espèce, l'une des plus belles du genre, a été rencontrée à la baie Lombo, aux îles Arrow. Nous

avons dû changer le nom qu'elle portait sur la planche de l'Atlas de cet ouvrage; il avait été employé précédemment par M. Guérin pour désigner une autre espèce du même genre.

TMESISTERNUS BIARCIFERUS. †

Pl. 16, fig. 12.

Fuscus; capite testaceo-fulvo-sericeo; antennis piceis; prothorace crebre punctato, parce piloso, lateribus dentato; elytris apice truncatis, punctatis, linea pallido-sericea arcuato-triangulari.

Long. 18 millim.

Corps plan, d'un brun obscur et revêtu d'une fine pubescence fauve. Tête fortement ponctuée, profondément sillonnée dans son milieu avec les bords du sillon relevés et lisses, et les côtés garnis de poils d'un fauve rosé clair. Lèvre brune, ciliée. Mandibules noires. Antennes ayant les deux tiers de la longueur du corps, entièrement d'un brun très-foncé, et légèrement pubescentes. Prothorax une fois plus large que long, presque plan en dessus, avec de très-gros points assez espacés et une fine pubescence fauve, et les côtés offrant antérieurement une sorte de lobule obtus, et vers le milieu, une dent assez forte. Écusson pubescent. Élytres un peu convexes, tronquées à l'extrémité avec les angles un peu saillants, parsemées de gros points, principalement sur les côtés et à la base, ayant deux faibles lignes longitudinales élevées, toute leur surface garnie d'une très-fine pubescence fauve, formant des marbrures, principalement sur les côtés et une sorte de bande sinueuse en arrière, présentant chacune une ligne formée de poils d'un fauve clair, partant du bord externe au-dessous de l'épaule, se dirigeant obliquement vers le milieu de la suture, se recourbant ensuite pour atteindre de nouveau le bord externe, vers les trois quarts de la longueur de l'élytre, de manière à former, avec celle du côté opposé, une grande X. Pattes brunes, marbrées par une pubescence d'un gris fauve. Tout le dessous du corps également pubescent avec sa portion médiane lisse.

Cette espèce a été prise à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

TMESISTERNUS SULCATIPENNIS. †

Pl. 16, fig. 19.

Fuscus, capite fulvo-roseo-sericeo; antennis piceis; prothorace rugoso-punctato, parce sericeo, lateribus bidentato; elytris apice truncatis, fortiter punctatis, tricostulatis, fusco-sericeis, fasciolis valde dentatis pallidioribus.

Long. 17 millim.

Corps entièrement d'un brun obscur. Tête profondément sillonnée dans son milieu, avec les bords du sillon lisses et saillants, ayant quelques gros points épars, et une pubescence serrée, d'un fauve rose clair. Antennes entièrement d'un brun obscur et médiocrement ciliées. Prothorax court, aplati, très-fortement ponctué et rugueux, finement pubescent, offrant de chaque côté deux dents assez fortes, l'une antérieure et l'autre médiane, en partie masquée en dessus par une dilatation arrondie du corselet. Écusson pubescent. Élytres un peu convexes, tronquées à l'extrémité, avec les angles de la troncature peu saillants, parsemées de gros points, excepté dans la partie postérieure, ayant le bord sutural et deux lignes longitudinales, se rejoignant au bout, relevées en forme de côtes, garnie dans toute leur étendue d'une fine pubescence brune, avec des parties plus claires, formant des lignes transversales irrégulières sinueuses et dentelées, plus ou moins apparentes. Pattes marbrées par une pubescence d'un brun foncé et d'un gris pâle. Le dessous du corps également marbré avec le milieu lisse.

Cette espèce, assez semblable à la précédente par sa forme générale, provient également de la côte de la Nouvelle-Guinée.

TMESISTERNUS OBSOLETUS. †

Pl. 16, fig. 20.

Angustior, fuscus, cervino-sericeus; capite medio sulcato, fulvo-roseo-sericeo; antennis fuscis; prothorace punctato, lateribus subbidentato, elytris versus apicem attenuatis, oblique truncatis, fortiter punctatis, cervineo-sericeis, maculis irregularibus.

Long. 15-18 millim.

Corps plus étroit et plus aminci postérieurement que chez les espèces précédentes, entièrement d'un brun obscur, et revêtu d'une fine pubescence serrée d'un gris fauve. Tête sillonnée dans son milieu, couverte, excepté sur le sillon, de poils courts et serrés d'un fauve rosé. Antennes entièrement d'un brun obscur, très-légèrement velues. Prothorax guère plus large que long, un peu rétréci antérieurement, revêtu d'une fine pubescence d'un gris fauve avec une ligne médiane lisse, un peu élevée, et des points enfoncés épars, assez gros, et sur les bords latéraux, une dent obtuse assez près du bord antérieur, et une pointe assez saillante au delà du milieu. Écusson pubescent. Élytres amincies graduellement vers le bout, tronquées obliquement à l'extrémité, un peu convexe en dessus, revêtues d'une pubescence d'un gris chamois, avec des points enfoncés principalement sur les côtés, deux lignes élevées très-faibles et des espaces lisses formant des marbrures, des taches ou des lignes transversales interrompues, une oblique vers le tiers antérieur de leur longueur, une très-irrégulière au delà du milieu, et une plus effacée en arrière. Pattes d'un brun foncé et luisant, avec une très-légère pubescence grise. Tout le dessous du corps soyeux sur les côtés, avec de nombreux espaces lisses, maculiformes.

Cette espèce, comme les précédentes, provient de la Nouvelle-Guinée.

TMESISTERNUS RUGOSICOLLIS. †

Pl. 16, fig. 11.

Angustiusculus, piceo-niger; capite medio sulcato, parce fulvo-sericeo; antennis nigrescentibus; prothorace plano, glabro, nigro, fortiter punctato, lateribus subbidentato; elytris sat convexis, apice truncatis, punctatis, fusco-sericeis, fasciis angustis arcuatis, flavido-sericeis.

Long. 17 millim.

Corps assez étroit, entièrement noirâtre. Tête sillonnée dans son milieu, avec quelques gros points épars et des marbrures formées de poils fauves. Antennes noires, légèrement ciliées. Prothorax un peu plus long que large, aminci antérieurement, noir, glabre, ponctué irrégulièrement, ayant sur les côtés deux très-petites dents : l'une antérieurement, l'autre au delà du milieu, et sur un plan un peu inférieur. Écusson pubescent. Élytres sensiblement convexes, tronquées obliquement à l'extrémité, avec les angles de la troncature un peu saillants, noirâtres et garnies d'une légère pubescence fauve, formant quelques marbrures plus pâles, assez fortement ponctuées, ayant des lignes élevées très-faibles et deux lignes transversales, étroites, formées par une pubescence d'un blanc jaunâtre, l'une située vers les deux tiers de leur longueur, arquée, mais devenant presque droite vers la suture; l'autre placée vers les deux tiers, descendant obliquement de la suture, au bord externe. Pattes noires, garnies d'un duvet soyeux de couleur grise. Le dessous du corps offrant sur les côtés un duvet semblable formant des marbrures.

Cette espèce est bien voisine de la suivante, mais elle en est très-distincte par sa couleur et surtout par le corselet, ainsi que par les élytres plus convexes, etc. Comme les précédentes, elle a été trouvée à Triton-Bay, sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

TMESISTERNUS TRIVITTATUS.

Pl. 16, fig. 15.

Fuscus; capite medio sulcato, fulvo-sericeo; antennis fusco-rufescentibus; prothorace punctato, pilis fulvis variegato; elytris punctatis, fusco-sericeis, pilis fulvis basi apiceque variegatis, fasciis duabus angustis flavo-albidis, postica valde arcuata.

Long. 17-18 millim.

TMESISTERNUS TRIVITTATUS Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zoologie*, t. II. — TMESISTERNUS BICINCTUS Boisduv., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom. et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 473.

Corps médiocrement large. Tête faiblement sillonnée dans son milieu, garnie de poils d'un fauve roussâtre clair, offrant quelques gros points épars. Antennes grêles, presque aussi longues que le corps chez le mâle. entièrement d'un brun tirant un peu sur le roussâtre et très-faiblement ciliées. Prothorax sensiblement plus large que long, un peu rétréci antérieurement, à peine convexe en dessus, parsemé de gros points, ayant une très-faible carène au milieu, et des poils fauves formant des marbrures sur un fond brun. Écusson pubescent. Élytres plus larges que le corselet à leur base, avec les épaules arrondies, un peu rétrécies graduellement vers l'extrémité, tronquées au bout, avec les angles de la troncature saillants, légèrement convexes en dessus, fortement ponctuées et très-faiblement striées, couvertes, dans toute leur étendue, d'une pubescence brunâtre, avec des poils fauves, formant des marbrures à la base, sur les côtés, à l'extrémité et quelques-unes au milieu, et en outre, deux bandes transversales étroites, formées par des poils d'un blanc jaunâtre, la première située vers le tiers antérieur, un peu arquée sur les côtés, la seconde placée vers les deux tiers, très-arquée, dirigée obliquement de la suture au bord externe. Pattes noirâtres, très-finement soyeuses. Tout le dessous du corps de la même couleur, lisse au milieu, avec une fine pubescence grise sur les côtés, marbrée par des poils fauves.

Cette espèce habite la Nouvelle-Guinée. M. Boisduval fait remarquer avec raison que le nom de *Trivittatus* ne lui convient en aucune façon; c'est le motif qui l'a porté à le changer en celui de *Bicinctus*.

TMESISTERNUS BIZONATUS. †

Pl. 16, fig. 16.

Nigrescens; capite medio sulcato, flavido-serico; antennis nigrescentibus; prothorace punctato, pilis cinereis et flavidis variegato; elytris punctatis, cinereo-sericeis, pilis flavidis paulo variegatis, fasciis duabus angustis, postica mediocriter arcuata, lineaque postica obsoleta flavescentibus.

Long. 15 millim.

TMESISTERNUS TRIVITTATUS, *in Tabula nostra.*

Corps médiocrement large. Tête faiblement sillonnée dans son milieu, garnie de poils d'un gris jaunâtre, offrant quelques gros points épars. Antennes grêles, presque aussi longues que le corps chez le mâle, noirâtres, finement soyeuses. Prothorax sensiblement plus large que long, un peu rétréci antérieurement, à peine convexe en dessus, parsemé de gros points, parfaitement lisse au milieu, et ayant, excepté sur la ligne médiane, des poils gris et jaunâtres, formant des marbrures sur un fond noir; les côtés présentant en avant une dent obtuse, et une autre aiguë au delà du milieu. Élytres plus larges que le corselet à leur base, presque parallèles, tronquées à l'extrémité, avec les angles émoussés, légèrement convexes en dessus, fortement ponctuées, n'ayant qu'une strie assez faible près de la suture, garnies d'une pubescence grisâtre dans toute leur étendue, avec des poils jaunâtres à la base et un peu à l'extrémité formant quelques marbrures, et en outre deux bandes transversales étroites, formées de poils jaunâtres; la première presque droite située vers le tiers antérieur, la seconde régulièrement et médiocrement arquée, placée vers les deux tiers; on remarque

encore en arrière une faible ligne irrégulière de la même couleur. Pattes noires, finement soyeuses. Tout le dessous du corps de cette couleur, lisse au milieu, revêtu d'une pubescence cendrée sur les côtés, avec quelques poils fauves sur l'abdomen.

Cette espèce provient, comme les précédentes, de la Nouvelle-Guinée. C'est à tort qu'elle a été indiquée sur la planche de l'Atlas de cet ouvrage comme une variété du *T. trivittatus*. Elle en diffère non-seulement par sa coloration, mais aussi par la forme plus parallèle des élytres, par leur troncature, par l'absence de stries, par la direction de leurs bandes transversales, etc.

TMESISTERNUS HIEROGLYPHICUS. †

Angustus, fusco-piceus, cinereo-sericeus; capite medio sulcato; antennis piceis; prothorace punctato, cinereo-sericeo, lateribus vix dentato; elytris sericeis, punctatis, truncatis, angulo externo spinoso, lineis transversalibus dentatis pallidis antice fusco-adumbratis, maculisque posticis flavescentibus.

Long. 17-18 millim.

Corps étroit, comparativement à presque toutes les autres espèces du genre, d'un brun obscur et en grande partie d'une pubescence d'un gris cendré assez sombre. Tête sillonnée dans son milieu, entièrement pubescente avec quelques points épars. Antennes brunes, légèrement ciliées. Prothorax un peu plus large que long, un peu rétréci antérieurement, très-fortement ponctué, garni d'une pubescence grise dans toute son étendue, offrant dans son milieu une très-faible carène, et sur les côtés deux dentelures très-peu saillantes. Élytres plus larges que le corselet à leur base avec les épaules arrondies, rétrécies vers le bout, tronquées obliquement à l'extrémité avec l'angle externe prolongé en épine, fortement ponctuées en dessus, revêtues d'un duvet gris, offrant antérieurement une ligne transverse,

dentelée, pâle, se bifurquant au premier angle; une seconde ligne dentée au delà du milieu; l'une et l'autre ombrées de brun en avant, présentant chacune, en outre, deux taches jaunâtres près de l'extrémité, entourées de quelques marbrures brunes. Pattes d'un brun noirâtre, finement soyeuses. Le dessous du corps lisse au milieu, couvert sur les côtés d'une pubescence grise serrée, avec de petits espaces lisses formant de gros points.

Comme les espèces précédentes, celle-ci a été trouvée à la baie Triton, sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

TMESISTERNUS RUFIPES. †

Pl. 16, fig. 13.

Oblongus, fusco-piceus, cinereo-sericeis; antennis fusco-rufis; capite cinereo-bivittato; prothorace punctato, sericeo, leviter tricarinato; elytris dense apice bidentatis, punctatis, sericeis, plaga baseos, lineisque longitudinalibus et transversalibus, lævibus; pedibus rufis.

Long. 10-11 millim.

Corps médiocrement large, entièrement d'un brun plus obscur, et garnie en partie d'une pubescence grise. Tête sillonnée au milieu, finement ponctuée, ayant en dessus deux lignes et trois espaces au bord antérieur revêtus de poils cendrés. Antennes entièrement d'un brun roussâtre. Prothorax plus large que long, rétréci antérieurement, sans dents sur les côtés, ponctué, soyeux, avec trois petites carènes longitudinales lisses. Élytres un peu convexes, tronquées obliquement avec les angles de la troncature saillants, fortement ponctuées, avec des lignes élevées et une pubescence grise, entrecoupée par des espaces nus, laissant ainsi à la base comme une grande tache commune, lisse et luisante, et ensuite des lignes longitudinales et transversales, faisant paraître le duvet gris sous la forme de taches disposées en séries. Pattes nues, entièrement roussâtres.

Le dessous du corps lisse au milieu et couvert de poils cendrés sur les côtés.

Cette espèce, différente de tous les autres *Tmesisternus* par sa tête plus courte, son prothorax sans dents, etc., a été trouvée à la baie Lombo, aux îles Arrow.

TMESISTERNUS POLITUS. †

Pl. 16, fig. 17.

Nigro-æneus; capite sulcato, parce punctato, fulvo-sericeo; antennis nigrescentibus; prothorace lato, parce grosseque punctato, fulvo-sericeo, linea media lævi, lateribus bidentato; elytris æneis, nitidis, parcissime punctatis, fasciolis macularibus quatuor apiceque albido-sericeis.

Long. 20 millim.

Corps d'un noir bonzé, brillant, médiocrement large. Tête sillonnée dans son milieu, ayant quelques points épars et une pubescence d'un fauve roussâtre, plus ou moins serrées par places et formant ainsi des espèces de taches. Antennes entièrement noirâtres, finement soyeuses. Prothorax beaucoup plus large que long, ayant de gros points et, comme la tête, une pubescence d'un fauve roussâtre, avec une ligne lisse au milieu, et deux dents de chaque côté, l'une antérieure, saillante mais obtuse, et l'autre médiane et aiguë. Écusson lisse avec son bord pubescent. Élytres sensiblement convexe, tronquées à l'extrémité, mais dépourvues d'épines, entièrement d'un bronzé verdâtre très-brillant, avec quelques points épars et quatre lignes transversales, et un espace apical, formé de petites taches irrégulières de duvet d'un blanc jaunâtre. Pattes noires. Le dessous du corps de cette couleur avec les côtés garnis de duvet d'un jaune roussâtre.

Cette belle espèce a été, comme la plupart des autres *Tmesisternus*, recueillie à la baie Triton.

TRIBU III. LAMIINÆ.

ACANTHOCINITES. — *ACANTHOCINITÆ.*

GENRE PHLÆOPSIS.

Blanchard, *Catal. de la coll. entom. du Muséum* (partie inédite).

Nous avons formé ce genre pour la seule espèce décrite ci-après. Il présente les caractères suivants :

Corps aplati. Tête courte. Mandibules aplaties. Palpes grêles, terminés en pointe obtuse. Antennes filiformes, assez grêles, finement velues, beaucoup plus longues que le corps. Prothorax un peu plus large que long, muni de chaque côté d'une pointe aiguë. Élytres aplaties, tronquées carrément à leur base, arrondies à leur extrémité. Pattes assez courtes, avec les cuisses renflées en massue.

Ce genre est voisin surtout des *Lagochirus* de Serville, mais il en diffère par l'aplatissement du corps, par les antennes plus écartées à leur insertion, la face beaucoup plus courte, les élytres parallèles et moins tronquées à l'extrémité, etc.

PHLÆOPSIS PUBESCENS. †

Pl. 17, fig. 12.

Fuscus, cinereo-sericeus; antennis fulvis, basi articulorum cinereo-sericeis; prothorace supra bituberculato, cinereo, medio fusco; elytris passim tuberculatis, seriatim punctatis, litura subhumerali nigrescenti.

Long. 9 millim.

ACANTHODERUS PUBESCENS, *in Tabula nostra.*

Corps aplati, brun, presque entièrement revêtu d'une pubescence d'un gris tirant sur le fauve. Tête sillonnée dans son milieu. Antennes fauves, soyeuses, avec le premier article en totalité et les suivants dans leur portion basilaire revêtus d'une pubescence grise. Prothorax offrant une faible carène médiane, deux petits tubercules dans sa portion centrale, et de chaque côté une épine aiguë plus rapprochée de la base que du sommet, ayant sa portion antérieure brunâtre. Ecusson soyeux, blanchâtre. Élytres très-ponctuées, offrant quelques petits tubercules épars, dont trois ou quatre plus saillants que les autres placés sur la ligne médiane de chaque élytre. Toute leur surface d'un gris marbré de brunâtre, avec une ligne arquée au-dessous de l'épaule, de couleur noirâtre et bordée de blanchâtre en arrière. Pattes brunâtres, garnies d'un duvet gris, avec la portion médiane des cuisses plus obscure.

Cette petite espèce a été trouvée à l'île San-Georges (archipel Salomon).

MESOSITES. — *MESOSITÆ.*

GENRE PROSOPLUS.

Blanchard, *Catal. de la coll. entom. du Muséum* (partie inédite).

Ce genre, que nous avons établi pour quelques espèces des archipels de l'océan Pacifique, des îles de la Sonde et des îles Mascareignes, présente les caractères suivants :

Corps assez étroit, convexe, presque parallèle. Tête courte, inclinée. Mandibules larges, tranchantes, sans dents au côté interne. Palpes cylindriques, avec le dernier article allongé, terminé en pointe obtuse. Lèvre inférieure étroite, un peu en forme de losange cilée au bout, à peine échancrée. Antennes assez grê-

les, peu ciliées, à peine plus longues que le corps chez les mâles, un peu plus courtes chez les femelles, ayant leur premier article sensiblement renflé, le second très-petit, le troisième et les suivants assez longs, tous à peu près égaux. Prothorax presque cylindrique, ayant une petite dent aiguë de chaque côté. Écusson court et large, semicirculaire. Élytres parallèles, avec les épaules un peu saillantes, et l'extrémité très-légèrement tronquée. Pattes égales, assez courtes, avec les cuisses un peu renflées et les tarses élargis.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Coptops*, mais il en diffère par un corps plus étroit, des palpes plus minces, des antennes beaucoup plus grêles et à peine ciliées, etc. Nous y rapportons, outre l'espèce que nous décrivons ici, et diverses espèces inédites, le *Acanthocinus hollandicus* Boisd., *Faune de l'Océanie*, t. II, p. 491.

PROSOPLUS SINUATOFASCIATUS. †

Pl. 17, fig. 14.

Cylindricus, angustiusculus, niger, pube cinerea mediocriter vestitus; prothorace parce grosseque punctato, medio glabro; elytris punctatis, parce cinereo-sericeis, maculis sparsis fulvo-sericeis.

Long. 9 millim.

LEIOPUS SINUATOFASCIATUS, *in Tabula nostra.*

Corps cylindrique assez convexe, noirâtre, mais en grande partie revêtu d'une pubescence d'un gris cendré. Tête soyeuse, un peu ponctuée, ayant sur le sommet un sillon bien marqué. Antennes brunâtres, finement pubescentes. Prothorax présen-

tant quelques gros points épars, et une petite dent de chaque côté, située avant le milieu, la portion médiane entièrement glabre et les côtés garnis d'une pubescence grise et fauve. Écusson très-légèrement velu. Élytres un peu plus larges que le thorax, médiocrement convexes, fortement ponctuées dans leurs deux tiers antérieurs, d'un brun noirâtre, couvertes d'une fine pubescence grise peu serrée, avec de petites taches formées par un duvet fauve, et une bande transversale sinueuse, dentelée, située au dela du milieu. Pattes brunâtres, pubescentes, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette petite espèce a été rencontrée à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

GENRE PRIONETA. †

Ce genre, qui ne comprend encore que quelques espèces inédites, présente les caractères suivants :

Corps oblong, presque cylindrique, assez convexe. Tête épaisse avec la face plane. Mandibules médiocres, terminées en pointe recourbée et aiguë. Palpes assez allongés, ayant leur dernier article ovoïde, terminé en pointe obtuse. Antennes écartées à leur insertion, filiformes, à peine aussi longues que le corps, ayant leur premier article assez épais, le troisième assez long et les suivants allant en décroissant graduellement de longueur. Prothorax à peine aussi long que large, convexe en dessus, arrondi sur les côtés. Écusson semi-circulaire. Élytres bombées, sensiblement rétrécies et déclives en arrière, arrondies à l'extrémité. Pattes assez fortes, avec les cuisses très-médiocrement renflées.

Ce genre se rapproche des *Mesosa*, mais il en diffère beaucoup par la forme générale du corps, par les

antennes plus épaisses et plus courtes, les élytres plus étroites et amincies en arrière, par la forme du prothorax, etc.

PRIONETA ALBOSIGNATA. †

Pl. 17, fig. 11.

Oblonga, fusco-testacea, sericea; antennis concoloribus; prothorace punctato, sericeo; elytris punctatis, subcostulatis, sericeis, fasciolis irregularibus albidis.

Long. 12-14 millim.

Corps de forme oblongue, entièrement d'un brun testacé assez clair et garni d'une fine pubescence. Tête sillonnée dans son milieu et ponctuée. Antennes de la couleur générale du corps, avec la base des derniers articles plus blanchâtre. Prothorax convexe très-arrondi sur les côtés, ponctué sur toute sa surface. Écusson soyeux, lisse. Élytres de la même nuance que les autres parties, fortement ponctuées, surtout à leur base, offrant dans cette portion une petite élévation, et près de la suture deux ou trois lignes un peu élevées, et présentant deux ou trois bandes transversales ondulées, irrégulières, imparfaitement délimitées, de couleur blanchâtre. Pattes entièrement couvertes d'une pubescence d'un fauve testacé. Tout le dessous du corps revêtu de la même pubescence avec des points épars.

Cette espèce a été prise sur la côte de l'île d'Amboine.

LAMIITES. — *LAMIITÆ.*

GENRE MONOHAMMUS.

Serville, *Essai d'une classification de la famille des Longicornes; Annales de la Société entomologique de France.*

Ce genre, fondé principalement en vue de quel-

ques espèces d'Europe, en comprend plusieurs disséminées dans les différentes régions du monde. Nous en décrivons ici quelques-unes de l'Australie.

MONOHAMMUS RUSTICATOR.

Pl. 17, fig. 5.

Crassiusculus, nigrescens, undique dense cinereo-tomentosus, prothorace brevi, punctato, lateribus fortiter unispinoso; elytris punctatis, tomentosis, paulo marmoratis.

Long. 22-28 millim.

CERAMBYX RUSTICATOR Fabr., *Syst. Eleuther.*, t. II, p. 294.

Corps assez épais, médiocrement allongé, entièrement revêtu d'une tomentosité d'un gris cendré. Tête parsemée sur le devant de points noirs. Antennes beaucoup plus longues que le corps, brunâtres et couvertes, comme le corps, d'une pubescence grisâtre. Prothorax court, beaucoup plus large que long, assez fortement ponctué, avec les pointes latérales droites et très-fortes. Élytres médiocrement allongées, beaucoup plus larges que le thorax à leur base, sensiblement atténuées, et arrondies au bout, ayant une ponctuation assez forte, s'effaçant vers l'extrémité, et sur toute leur surface une tomentosité grise, avec de petits espaces irréguliers plus ou moins dénudés qui les comme marbrées. Pattes pubescentes, ainsi que tout le dessous du corps.

Cet insecte a été trouvé à Warou (île Céram); il ne diffère pas d'autres individus rencontrés dans les îles de la Sonde.

MONOHAMMUS HOLOTEPHRUS.

Pl. 17, fig. 6.

Nigrescens, undique pube cinerea-argentea variegata vestitus; prothorace linea media signaturisque lateralibus pallidioribus,

antennis longissimis, rufescentibus; elytris basi latis, apice, attenuatis, breviter unispinosis, dense cinereo-argenteo-sericeis variegatis.

Long. 22-25 millim.

LAMIA HOLOTEPHRA Boisd., *Faune de l'Océanie et Voyage de l'Astrolabe, Entom.*, t. II, p. 498, pl. 8, fig. 3.

Corps médiocrement allongé, noirâtre, entièrement couvert d'une pubescence d'un gris cendré à reflets argentés. Tête ayant les antennes, deux points blanchâtres, et sur la face des points enfoncés, noirs, épars. Antennes deux fois plus longues que le corps, roussâtres, avec l'extrémité de chaque article noir. Prothorax un peu plus large que long, ayant au milieu une ligne droite et sur les côtés quelques marbrures d'un gris plus clair et argenté; la pointe latérale droite, et très-épaisse à sa base. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, avec les épaules très-saillantes, atténuées vers le bout et terminées par une très-petite pointe, ayant leur moitié antérieure fortement ponctuée et toute leur étendue couverte d'une pubescence grisâtre avec quelques marbrures plus obscures et des reflets argentés. Pattes noirâtres, pubescentes, ainsi que tout le dessous du corps.

Cet insecte a été trouvé également à Warou (île Céram). M. Boisduval l'indique comme ayant été recueilli au Havre-Carteret à la Nouvelle-Irlande. Chez cette espèce, la tête et le prothorax sont proportionnellement plus allongés que chez la précédente, et les élytres sont plus courtes.

MONOHAMMUS FULVOIRRORATUS. †

Pl. 17, fig. 7.

Nigrescens, cinereo-testaceo-sericeus; capite basi denudato; antennis longissimis, nigris; prothorace oblongo, convexo, lateribus rotundato, inermi; elytris apice rotundatis, punctatis, cinereis, guttis sparsis testaceo-fulvis.

Long. 32 millim.

Corps noirâtre, mais entièrement revêtu d'une fine pubescence d'un fauve grisâtre. Tête assez longue, dénudée à sa base, pubescente dans tout le reste de son étendue, profondément sillonnée dans son milieu, et offrant quelques gros points épars sur la face. Mandibules noires. Palpes brunâtres. Antennes beaucoup plus longues que le corps, noires, avec une très-fine pubescence grise, seulement sur leurs premiers articles, les autres lisses et assez brillants. Prothorax un tant soit peu plus long que large, convexe, arrondi sur les côtés, avec un très-petit tubercule; sa surface sensiblement chagrinée, un peu ponctuée, revêtue d'une pubescence d'un brun fauve, assez clairsemée, ayant une impression transversale en avant, une autre en arrière et une faible carène longitudinale et médiane. Écusson soyeux. Élytres beaucoup plus larges que le thorax à leur base, avec les épaules très-saillantes et arrondies, graduellement rétrécies jusqu'à l'extrémité et arrondies au bout, médiocrement convexes en dessus, toutes pubescentes avec des taches d'un fauve clair, éparses et irrégulières, finement ponctuées dans toute leur étendue, avec de petits tubercules noirs à leur base et des points plus gros que les autres. Pattes longues, surtout les antérieures, noires, et garnies d'un fin duvet grisâtre; les cuisses antérieures un peu rugueuses et les jambes tuberculées en dedans et terminées par une forte épine. Tout le dessous du corps garni d'une pubescence fauve.

Ce bel insecte, qui diffère notablement des autres *Monohammus* par la forme du prothorax, et qui devra peut-être constituer un genre particulier, a été pris comme les précédents à Warou, sur la côte de l'île Céram.

GENRE GNOMA.

Fabricius, *System. Eleutherat.*, t. II, p. 315 (1801).

Ce genre, extrêmement remarquable par l'allongement du prothorax et par la grande dimension des antennes, ne comprend que quelques espèces de

l'Inde et de l'Australie. Nous en faisons connaître une nouvelle.

GNOMA ALBOTESSELLATA.

Pl. 17, fig. 8.

Mediocriter elongata, nigra, sat nitida; prothorace transversim strigato, lineola baseos albida; scutello albo; elytris thorace latioribus, basi punctatis, fasciolis macularibus albidis duabus, altera obsoleta subhumerali, altera versus medium magis determinata.

Long. 28 millim.

Corps médiocrement allongé et assez épais, comparativement à l'espèce typique du genre (*Gnoma giraffa*, Fabr.) entièrement d'un noir assez brillant. Tête sillonnée entre les antennes. Celles-ci d'environ un tiers plus longues que le corps, noires, avec leurs quatrième, cinquième et sixième articles couverts à leur base d'une fine pubescence blanchâtre. Prothorax à peu près cylindrique, environ une fois plus long que large, présentant dans toute sa longueur des plis transversaux très-prononcés et très-serrés, et à sa base une petite ligne blanche longitudinale. Écusson blanc. Élytres d'environ un tiers plus larges que le thorax, très-fortement ponctuées à leur base et jusque vers leur portion moyenne; offrant quelques atomes dispersés irrégulièrement, et deux bandes transversales droites, blanchâtres, formées de taches irrégulières plus ou moins juxtaposées; la première peu apparente, située en arrière des épaules et la seconde plus distincte vers le milieu. Pattes longues, surtout les antérieures, noires et revêtues d'une légère pubescence grisâtre. Abdomen noir avec le bord postérieur de chaque segment blanchâtre.

Cette espèce a été trouvée à Amboine.

GENRE PARAGNOMA. †

Ce genre, que nous établissons pour la seule espèce décrite ci-après, se rapproche beaucoup des *Gnoma*, mais il en diffère trop néanmoins pour ne pas l'en distinguer. Il présente les caractères suivants :

Corps médiocrement allongé, assez large. Tête courte, avec la face plane. Mandibules longues, tranchantes. Palpes cylindriques avec leur dernier article oblong, terminé en pointe obtuse. Antennes beaucoup plus longues que le corps, filiformes ; leur premier article très-épais. Prothorax sans pointes latérales, presque cylindrique, à peine aussi long que large. Élytres larges, avec les épaules saillantes, terminées par une épine. Pattes longues, surtout les antérieures.

Ce genre se distingue donc principalement des *Gnoma* par la largeur du corps, la brièveté du prothorax et la présence d'une épine à l'extrémité de chaque élytre.

PARAGNOMA ACUMINIPENNIS. †

Pl. 17, fig. 9.

Niger, parce fulvo-sericeus; capite lateribus albido-sericeo; antennis fusco-nigris; prothorace transversim strigato, fulvo-lineato; elytris nigris, rugoso-punctatis, fulvo-irroratis, plaga postica oblonga albida.

Long. 25 millim.

Corps noir, faiblement garni d'une pubescence fauve. Tête

profondément sillonnée dans son milieu, légèrement pubescente, avec les côtés de la face couverts d'un duvet blanchâtre. Mandibules noires. Palpes brunâtres. Antennes beaucoup plus longues que le corps, au moins chez le mâle, noires à leur base, plus brunes dans le reste de leur longueur. Prothorax à peine plus long que large, offrant des rides transversales confuses, et présentant quatre bandes longitudinales mal délimitées et formées par un duvet de couleur fauve. Écusson lisse au milieu et pubescent sur les côtés. Élytres noires, granuleuses à leur base, fortement ponctuées, mais avec la ponctuation s'affaiblissant vers l'extrémité, ayant les épaules saillantes, des taches irrégulières, formées de duvet fauve dans toute leur portion basilaire, de petites taches blanchâtres vers l'extrémité et un grand espace de même nuance situé vers les deux tiers postérieurs et un peu de côté. Pattes longues, noires, marbrées par un duvet fauve. Tout le dessous du corps garni d'une pubescence grise et fauve et d'apparence vermiculée.

Cette belle espèce a été découverte à la baie Lombo, aux îles Arrow.

SAPERDITES. — *SAPERDITÆ.*

GENRE GLENEA.

Newman, *The Entomologist*, p. 301. — SPHENURA Laporte de Castelnau, *Histoire des Animaux articulés*, *Ins.*, t. II, p. 489. — STIBARA Hope.

Ce genre est composé essentiellement d'espèces d'assez petite taille, et de couleurs variées, appartenant principalement à l'Inde et aux îles de la Polynésie. Nous en faisons connaître une nouvelle.

GLENEA VIRIDINOTATA. †

Pl. 17, fig. 17.

Nigra, capite viridi-lineato; antennis corpore longioribus; prothorace linea media læte viridi lineisque lateralibus pallidioribus; scutello viridi; elytris versus apicem attenuatis, linea laterali maculisque sex viridibus.

Long. 10-11 millim.

Corps d'un noir intense. Tête ayant sur le sommet deux petites lignes d'un vert brillant, le bord antérieur et tout le contour des yeux d'un vert plus pâle. Mandibules et palpes noirs. Antennes grêles, beaucoup plus longues que le corps, entièrement noires. Prothorax cylindrique un peu plus long que large, ayant dans son milieu une ligne d'un vert vif régnant dans toute sa longueur, une ligne latérale et les côtés d'un vert blanchâtre. Écusson vert. Élytres larges à leur base, avec leurs épaules très-saillantes, très-atténuées vers le bout, et leur extrémité tronquée et munie d'une épine à l'angle externe, offrant une ligne latérale et chacune trois taches d'un vert clair très-vif; la ligne latérale partant de l'épaule et n'atteignant pas l'extrémité; la première tache oblique placée un peu en arrière de l'écusson, la seconde transverse, située un peu avant le milieu et la troisième apicale. Sternum garni d'une pubescence d'un vert clair à l'exception d'un large espace de chaque côté. Pattes noires, légèrement pubescentes, ayant les cuisses médiocrement renflées. Abdomen noir avec tous les anneaux bordés de blanc en arrière.

Cette espèce a été rencontrée aux îles Arrow.

GENRE HATHLIA.

APOMECYNA, 2e div., Serville, *Nouvelle classification des Longicornes; Annales de la Société entomologique*, t. IV, p. 78.

Nous rapportons à ce genre, établi sur quelques

insectes d'Afrique, une espèce de la Nouvelle-Hollande, dont la forme est plus grêle, mais du reste très-semblable à celle des premiers.

HATHLIA GRACILIS. †

Pl. 17, fig. 18.

Angusta, nigra, pube cinerea vestita; capite crebre punctato; antennis nigris; prothorace cylindrico, punctato, lateribus sericeo; elytris apice acutis, striato-punctatis, undique sericeis.

Long. 10 millim.

Corps étroit, presque cylindrique, noir, et en grande partie revêtu d'une pubescence d'un gris cendré. Tête globuleuse, presque nue, criblée de gros points. Antennes filiformes, entièrement noires. Prothorax beaucoup plus long que large, convexe, un peu rétréci en arrière, rugueux et extrêmement ponctué, garni de duvet gris sur les côtés et en arrière. Écusson court et large, un peu soyeux. Élytres cylindriques, allongées, guère plus larges que le thorax à leur base, terminées l'une et l'autre en pointe obtuse, convexes en dessus, ayant des stries fortement ponctuées, et dans toute leur étendue une pubescence d'un gris cendré; leur couleur noire à la base devient brune vers l'extrémité. Pattes noirâtres, peu velues. Abdomen noir, finement soyeux.

Cette petite espèce a été prise à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

GENRE CORETHROPHORA. †

Blanchard, *Catalogue de la collect. entomol. du Muséum* (partie inédite).

Ce nouveau genre, assez voisin des Saperdes, présente les caractères suivants :

Corps court, ovalaire. Tête épaisse avec le front convexe et la face assez courte. Mandibules petites, aiguës au bout. Palpes assez grêles, ayant leur dernier article ovoïde. Antennes filiformes, velues, plus longues que le corps, ayant leur premier article épais et le quatrième garni d'un faisceau de poils. Prothorax cylindrique, à peine aussi long que large, arrondi sur les côtés. Élytres parallèles, assez courtes, arrondies au bout. Pattes assez fortes avec les cuisses un peu renflées.

Ce genre se distingue nettement de tous les autres Saperdites par la brièveté du corps, la forme du prothorax, les antennes plumeuses, etc.

CORETHROPHORA SEMILUCTUOSA. †

Pl. 17, fig. 15.

Nigra; antennis plumosis; capite lato, epistomate vittaque verticis albidis; prothorace cylindrico, vitta media lata lineaque laterali albis; elytris punctatis, sutura antica, fascia media, margine apicali punctoque albis.

Long. 13-14 millim.

Corps oblong, noir. Tête large, bombée, avec un étroit sillon frontal, ayant toute la partie inférieure et une large bande longitudinale sur le sommet entièrement blanches; cette coloration étant due à la présence d'un duvet très-court et extrêmement serré. Prothorax cylindrique, un peu plus long que large, légèrement rétréci en avant, noir, avec une large bande médiane, une ligne latérale un peu courbée en dedans, vers la base, et les côtés d'un blanc pur. Antennes guère plus longues que le corps, noires, avec la base du troisième et du quatrième articles, et la totalité du cinquième, revêtues de petits poils blancs, et, en outre, le quatrième article, dans la plus grande

partie de sa longueur, garni d'un large pinceau de poils noirs et soyeux. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, parallèles, ayant leurs épaules un peu saillantes et leur extrémité arrondie, assez convexes en dessus, noires, ponctuées et très-finement chagrinées dans toute leur étendue, offrant un peu au delà de leur milieu une bande blanche transversale remontant sensiblement vers la suture, en rejoignant une ligne suturale également blanche, s'étendant depuis la base des élytres jusqu'à cette bande. En outre, on remarque à l'extrémité une petite bordure blanche et trois points, dont deux très-petits. Pattes noires finement pubescentes. Le corps couvert en dessus, de chaque côté, d'une villosité blanche.

Cet insecte a été découvert à Warou (île Céram).

GENRE CALLIMETOPUS. †

Blanchard, *Catalogue de la collect. entomol. du Muséum* (partie inédite).

Ce genre qui avoisine les Saperdes, plus encore que le précédent, offre les caractères suivants :

Corps épais, parallèle. Tête courte, très-large. Mandibules fortes, aplaties, tranchantes. Palpes épais, avec leur dernier article ovoïde. Antennes très-écartées, insérées sur les côtés de la tête, épaisses, moins longues que le corps, ayant leur premier article médiocrement long et épais, le second très-petit, les troisième et quatrième assez allongées, presque égaux; tous les suivants extrêmement courts, n'offrant réunis, guère plus de longueur que le troisième article. Prothorax cylindrique à peine aussi long que large. Élytres parallèles arrondies au bout, ayant les épaules proéminentes. Pattes fortes, assez courtes.

La largeur de la tête, et surtout la singulière conformation des antennes, distinguent complétement ce genre de tous les autres Saperdites. Nous n'en connaissons que l'espèce suivante :

CALLIMETOPUS PANTHERINUS. †

Pl. 17, fig. 16.

Breviusculus, latus, undique testaceo-cinereo-pubescens; capite latissimo, linea media nigra; antennis cinereis, apice nigris; prothorace, linea media atomisque sparsis nigris; elytris, fascia angusta pone medium punctisque numerosis sparsis nigris.

Long. 15-16 millim.

Corps assez court, large, très-peu convexe, entièrement revêtu d'une pubescence extrêmement serrée d'un gris testacé. Tête très-large, un peu chagrinée, ayant dans son milieu une ligne longitudinale noire un peu saillante. Palpes et mandibules noirs. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, ayant leurs quatre premiers articles cendrés, l'extrémité du quatrième et tous les suivants complétement noirs. Prothorax plus large que long, cendré, avec une ligne noire médiane et des atomes épars également noirs. Élytres plus larges que le thorax, parallèles, avec les épaules rabattues et l'extrémité arrondie, entièrement d'un gris testacé clair, avec une étroite bande noire légèrement sinueuse placée au dela du milieu, et un grand nombre de points noirs irréguliers, dispersés dans toute leur étendue. Pattes couvertes de la même pubescence grisâtre que les autres parties, de même que tout le dessous du corps.

Cet insecte a été trouvé à Warou (île Céram).

TRIBU IV. LEPTURINÆ.

GENRE STENODERUS.

Latreille, *Règne animal de Cuvier, etc.*

Ce genre, comme le savent tous les entomologistes, est représenté par quelques espèces de la Nouvelle-Hollande.

STENODERUS GRAMMICUS.

Pl. 17, fig. 19.

Totus rufescens, antennis concoloribus; prothorace noduloso; elytris fulvis, granulosis, lineis longitudinalibus duabus flavis.

Long. 12 millim.

STENODERUS GRAMMICUS Newman, *Annals of Natural History*, t. V, p. 21.

Corps grêle, allongé, d'un roux terne. Tête oblongue, un peu excavée entre les antennes. Antennes filiformes, moins longues que le corps, même chez le mâle, et entièrement rousses. Prothorax une fois plus long que large, rétréci antérieurement, finement rugueux, dilaté sur les côtés en arrière, un peu excavé au milieu et offrant quatre petites nodosités. Écusson roux comme le thorax. Élytres longues, parallèles, rétrécies et obtuses à l'extrémité, ponctuées et chagrinées dans toute leur étendue, entièrement d'un fauve roussâtre, ayant leur bord sutural élevé et chacune deux carènes longitudinales lisses d'un jaune paille, ainsi que le bord externe. Pattes d'un roux plus grisâtre que les autres parties du corps et garnies d'un très-fin duvet, ainsi que l'abdomen.

Cette espèce ne paraît pas être rare à la Tasmanie.

GENRE MACRONES.

Newman, *The Entomologist*, p. 33 (1841).

Ce genre, très-remarquable par l'extrême minceur du corps, par l'allongement de la tête, par la forme raccourcie des élytres, un peu à la manière des *Stenopterus*, est propre à la Nouvelle-Hollande.

MACRONES ELONGATICEPS.

Pl. 17, fig. 20.

Rufus; capite concolore, punctato; prothorace bituberoso, toto rufo; elytris pallidioribus, lineis elevatis duabus, pedibus nigrescentibus, femoribus rufescentibus.

Long. 17 millim.

Corps grêle, d'un roux assez terne. Tête avancée, entièrement de la couleur générale du corps, fortement ponctuée en dessus. Antennes noirâtres, rousses à l'extrémité. Prothorax entièrement roux, noduleux sur les côtés, offrant aussi en dessus deux nodosités et une ponctuation assez fortes. Écusson de la même nuance que le prothorax. Élytres d'un jaune clair, beaucoup moins longues que l'abdomen, amincies au bout, ponctuées en dessus et présentant chacune deux lignes saillantes. Pattes noires, avec les cuisses rougeâtres.

Cette espèce, qui ne paraît guère différer du *Macrones exilis* Newm. que par sa coloration, provient comme celui-ci de la Tasmanie.

Famille des CHRYSOMÉLIDES (CHRYSOMELIDÆ).

Tribu I. CRIOCERINÆ.

CRIOCERITES. — *CRIOCERITÆ.*

GENRE CRIOCERIS.

Geoffroy. — Fabr. — Latr., etc.

CRIOCERIS SEMILIMBATA. †

Pl. 18, fig. 3.

Crassa, testacea; antennis basi concoloribus, apice obscurioribus; prothorace medio constricto, vix convexo, basi transversim impresso; elytris latis, nigris, nitidis, margine laterali antico testaceo, subtilissime striato-punctatis, striis duabus suturalibus, basi grosse punctatis.

Long. 10-11 millim.

Corps épais, très-large, entièrement testacé, probablement d'un roux vif durant la vie. Tête carénée sur le front, et ayant une forte dépression longitudinale en dessus. Antennes plus longues que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles roux, le deuxième, le troisième et le quatrième très-courts, ayant leur extrémité noirâtre; tous les autres longs, à peu près égaux, et devenant graduellement plus obscurs. Prothorax peu convexe, étranglé au milieu, lisse, entièrement d'un testacé luisant, et offrant une dépression transversale près du bord

postérieur. Élytres une fois plus larges que le prothorax, médiocrement convexes, entièrement d'un noir brillant, luisantes, avec le petit bord marginal testacé dans la portion basilaire, et des stries ponctuées extrêmement fines; les deux les plus rapprochées de la suture, ayant seules, dans leur moitié antérieure, de gros points enfoncés. Pattes entièrement testacées, avec les cuisses postérieures très-grosses et inermes. Abdomen testacé comme les autres parties du corps.

Cette belle espèce a été découverte à la baie Triton, sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

CRIOCERIS PAPUANA.

Pl. 18, fig. 1.

Ovata, luteo-testacea; prothorace postice fortiter constricto; elytris convexis, subtiliter punctato-striatis, nitidis, sive violaceis, basi rufis; pedibus testaceo-rufis, femoribus posticis subtus dente valido armatis, cum abdomine violascentibus.

Long. 6-7 millim.

CRIOCERIS PAPUANA Lacordaire, *Monographie des Coléopt. subpentamères de la famille des Phytophages*, t. I, p. 341. — LEMA BICOLORA Boisduval, *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 352, pl. 8, fig. 8.

Corps assez court, d'un testacé rougeâtre. Tête lisse. Antennes filiformes ayant les deux tiers de la longueur du corps, leurs quatre premiers articles roussâtres, les deux suivants de la même nuance avec leur extrémité noirâtre, et les derniers entièrement noirs. Prothorax très-convexe, très-fortement étranglé en arrière, entièrement d'un roux luisant. Élytres très-brillantes, rousses à leur base et violacées dans le reste de leur étendue, ayant de très-fines stries ponctuées, et une forte impression transversale sur la suture et à l'origine de la portion violacée. Pattes d'un testacé roussâtre, avec les cuisses postérieures munies en dessous d'une forte dent et de couleur viola-

cée, au moins vers l'extrémité. Abdomen entièrement de cette dernière nuance.

Cette petite espèce est propre à la Nouvelle-Guinée ; nous la décrivons d'après des individus recueillis à la baie Triton.

CRIOCERIS NIGROZONATA. †

Pl. 18, fig. 4.

Ovata, tota testacea, nitida ; antennis nigris, basi testaceis ; prothorace lævi, convexo, postice constricto, transversim impresso ; elytris concoloribus, subtiliter striato-punctatis, fascia postica sutura interrupta nigrescenti ; pedibus totis testaceis.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire, assez semblable, quant à la forme, à notre *Crioceris merdigera* d'Europe, entièrement d'un testacé brillant, mais probablement d'une teinte rouge vermillon pendant la vie. Tête présentant une profonde impression en forme de V. Antennes noirâtres, avec les quatre premiers articles et la base du cinquième de couleur testacée, le second article très-petit, tous les suivants assez longs et à peu près égaux. Prothorax convexe, lisse, étranglé en arrière et offrant une profonde impression transversale. Élytres ovalaires, de la même nuance que les autres parties du corps, ayant des stries fines avec des points bien marqués, et offrant en arrière, près de l'extrémité, une bande transversale noirâtre, sinueuse, rétrécie extérieurement, interrompue à la suture, ne touchant pas le bord externe. Pattes entièrement testacées, luisantes, avec les cuisses médiocrement renflées et inermes.

Cette espèce, comme les précédentes, a été rencontrée à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

CRIOCERIS DICHROA. †

Pl. 18, fig. 2.

Oblonga, rufa; antennis concoloribus, postice paulo obscurioribus; prothorace basi constricto, medio transversim impresso; elytris totis cyaneis nitidis, sat fortiter striato-punctatis; pedibus totis rufis.

Long. 6-7 millim.

Corps oblong, entièrement d'un roux obscur. Tête très-déprimée au milieu du front, avec quelques points épars; les mandibules noires. Antennes filiformes, entièrement roussâtres et garnies d'une très-fine pubescence. Prothorax roux, assez étroit, étranglé en arrière avec une profonde impression transversale et une autre moins profonde, plus en avant. Élytres parallèles, arrondies au bout, médiocrement convexes, entièrement d'un bleu foncé luisant, avec des stries garnies de très-gros points enfoncés et les intervalles convexes, lisses. Pattes entièrement de la même nuance que les autres parties du corps, finement pubescentes; les cuisses postérieures inermes. Abdomen roux, comme les autres parties du corps.

Cette espèce a été prise à Banjer-Massin, sur la côte méridionale de l'île Bornéo.

Tribu II. HISPINÆ.

GENRE BOTRYONOPA.

Chevrolat.— Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. II, p. 181 (1841).

Ce genre, principalement caractérisé par des antennes entièrement cylindriques, par un prothorax presque carré, un peu rétréci en avant, des mandibules peu élargies, des élytres allongées, presque

parallèles, et des cuisses sans renflement, n'a offert jusqu'ici que peu d'espèces. Celle que nous décrivons ici est considérée par quelques entomologistes comme le type d'une division particulière désignée sous le nom de *Callistola*.

BOTRYONOPA SPECIOSA.

Pl. 18, fig. 5.

Aurantiaca; capite antennisque nigris; prothorace aurantiaco, macula antica nigra; elytris striato-punctatis, costulatis, aurantiacis, fascia lata antica apiceque cyaneis; tibiis genibusque nigris.

Long. 13 millim.

HISPA SPECIOSA Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 535.

Corps aplati, oblong, lisse, brillant, d'une couleur orangé. Tête ponctuée en dessus, sillonnée au milieu, noire, avec la face d'un jaune orangé. Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, entièrement noires. Prothorax rétréci en avant, anguleux sur les côtés, presque carré en arrière, fortement ponctué en dessus, d'un jaune orangé luisant, avec une tache noire presque cordiforme située au bord antérieur. Écusson allongé, noir. Élytres un peu élargies en arrière, rebordé latéralement, ayant les épaules tronquées obliquement; sur leur surface, des séries de gros points enfoncés, et les intervalles relevés en côtes. La couleur des élytres est la même que celle des autres parties du corps, avec leur tiers postérieur et une très-large bande transversale antérieure d'un beau bleu éclatant, à reflets verdâtres et violacés. Pattes jaunâtres, avec l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses noirs en dessus; les jambes postérieurs seules entièrement noires. Le dessous du corps d'un jaune orange, avec les côtés du métathorax et le milieu de l'abdomen, à sa base, de couleur noire.

Cette belle espèce a été prise par le M. le Dr Jacquinot à la baie Triton, sur la côte de la Nouvelle-Guinée. Elle est indiquée par M. Boisduval comme ayant été trouvée à l'île Waigiou.

GENRE PROMECOTHECA.

Ce genre, dont nous ne connaissons encore que deux espèces de la Polynésie, présente les caractères suivants :

Corps allongé, assez étroit, parallèle. Tête très-courte. Palpes ayant le dernier article renflé. Antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps, ayant le premier article court et assez renflé, le second petit, le troisième cylindrique et allongé, les suivants moins longs et presque égaux entre eux et le dernier terminé en pointe aiguë. Prothorax guère plus long que large, dilaté ou mamelonné sur les côtés. Écusson arrondi au bout. Élytres, longues parallèles, arrondies à l'extrémité. Pattes assez fortes; les cuisses antérieures et intermédiaires renflées, les postérieures plus grêles et plus longues; les tarses élargis, surtout les antérieurs.

Ce genre que l'on doit placer près des *Botryonopa*, en diffère par tous ses caractères : la largeur de la tête, la minceur des antennes, la forme du thorax, etc., etc.

PROMECOTHECA CŒRULEIPENNIS. †

Pl. 18, fig. 6.

Rufescens; antennis nigris, articulo primo rufo; prothorace toto rufo, lateribus lobato, basi transversim sulcato; scutello

concolore; elytris cyaneo-virescentibus, dense grosseque punctatis; pedibus rufis, tarsis nigrescentibus.

Long. 10 millim.

Corps allongé, d'un roux clair et vif. Tête courte, avec le front sillonné transversalement; les mandibules noires. Antennes cylindriques, ayant au moins la longueur de la moitié du corps, noires, avec le premier article roux. Prothorax complétement de cette couleur, luisant, faiblement caréné au milieu, dilaté de chaque côté et arrondi, rétréci en arrière, et offrant très-près du bord basilaire un profond sillon transversal. Écusson roux. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, quatre fois plus longues, parallèles, arrondies au bout, d'un bleu foncé, avec la portion basilaire plus verte, criblées de très-gros points enfoncés, disposés en séries longitudinales, avec les intervalles élevés de manière à simuler des rides transversales. Pattes de la couleur générale du corps; les cuisses un peu renflées, les jambes légèrement courbées et les tarses assez larges, surtout les antérieurs et de couleur noirâtre. Abdomen entièrement roussâtre.

Cette belle espèce a été rencontrée à Vavao, dans l'archipel des Amis.

GENRE CEPHALOLEIA.

Chevrolat. — Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. II, p. 182 (1845).

Ce genre, établi pour quelques espèces américaines, remarquables par des antennes épaisses et presque cylindriques, avec le premier article assez grand, par le prothorax très-lisse et souvent presque carré, nous a offert une espèce de l'ancien continent, qui ne diffère guère des premières que par un prothorax plus petit, des élytres rebordées latéralement et quelques différences de proportions dans les articles des antennes.

CEPHALOLEIA JANTHINA. †

Pl. 18, fig. 7.

Ovata, læte rufa; antennis nigris, basi rufis; prothorace vix punctato; elytris violaceis, basi apiceque rufis, seriato-punctatis; pedibus totis rufis.

Long. 11-12 millim.

Corps de forme ovalaire, très-peu convexe, entièrement d'un roux clair et luisant. Tête petite, lisse, sillonnée dans son milieu entre les antennes. Celles-ci parfaitement cylindriques, amincies vers le bout, d'un noir brillant, avec leur base roussâtre; leur premier article un peu plus épais que les autres, le second petit, le troisième très-long, les suivants allant un peu en décroissant de longueur, les trois derniers un peu velus et le terminal grêle et aigu. Prothorax guère plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés en avant, sensiblement élargi à sa base, lisse en dessus, n'ayant que quelques points épars, assez gros sur les parties latérales. Élytres larges ovalaires, tronquées un peu obliquement à leur base, arrondies au bout, ayant leur bord latéral relevé et presque plan, d'une couleur violet foncé, avec leur portion basilaire et leur extrémité de la même nuance rousse que les autres parties du corps; ces élytres offrant des points enfoncés disposés en lignes arquées à la base. Pattes entièrement d'un roux clair, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette belle espèce a été découverte à Mankassar (îles Célèbes).

Tribu III. CASSIDINÆ.

IMATIDIITES. — *IMATIDIITÆ.*

GENRE HOPLIONOTA.

Hope, *Coleopterist's Manual*, t. III, p. 153. — Boheman, *Monographia Cassidarum*, t. I, p, 70.

Ce genre comprend une petite série d'espèces provenant particulièrement de Madagascar, de l'Afrique australe, des îles de la Sonde et des Moluques. Nous en décrivons ici une de ce dernier archipel, découverte par les naturalistes de l'expédition au Pôle sud.

HOPLIONOTA MOLUCANA.

Pl. 18, fig. 8.

Rotundata, parum convexa, supra nigra, subtus rufo-testacea; prothorace punctato, antice utrinque tenuiter flavo-marginato; elytris crebre punctato-striatis prope suturam, carinula sat elevata, pone medium flexa ibique ramulos duos transversos in discum emittente.

Long. 6 millim. 1/2.

HOPLIONOTA MOLUCANA Boheman, *Monographia Cassidarum*, t. I, p. 34 (1850).

Corps arrondi, peu convexe, d'un noir très-médiocrement brillant en dessus, et d'un roux testacé en dessous. Tête d'un noir opaque, ayant une ponctuation fine et serrée, et sur le sommet un sillon médian. Les parties de la bouche d'un roux testacé. Antennes courtes, assez grêles, également d'un roux testacé, ayant leurs cinq derniers articles plus renflés et plus obscurs que les autres et formant une massue. Prothorax court, deux fois plus large que long, fortement échancré en avant, légèrement denticulé, avec les angles postérieurs arrondis, et sa surface peu convexe, avec les bords aplatis, d'un noir assez obscur, ayant une ponctuation lâche et fine au milieu, mais beaucoup plus forte sur les côtés. Écusson triangulaire, presque lisse, d'un brun roussâtre. Élytres entièrement noires, un peu plus larges que le thorax à leur base, légèrement sinueuses antérieurement, avec les épaules médiocrement saillantes et obtuses, arrondies à leur extrémité, peu convexes en dessus, ayant des stries ponctuées, et près de la suture une petite carène, fléchie vers le milieu et envoyant au côté externe deux

rameaux transverses; leurs bords latéraux aplatis et légèrement ponctués. Pattes d'un roux testacé, avec les crochets des tarses ferrugineux. Abdomen faiblement ponctué et d'un roux brillant.

Cette petite espèce provient de l'île d'Amboine (Moluques).

GENRE ASPIDOMORPHA.

Hope, *Coleopterist's Manual*, t. III.

Ce genre, l'un des plus nombreux de la famille des Cassidides, comprend surtout beaucoup d'espèces de l'Inde et de la Polynésie.

ASPIDOMORPHA CELEBENSIS. †

Pl. 18, fig. 9.

Flava; antennis concoloribus; thorace immaculato; elytris striato-punctatis, nigro maculatis, margine trifasciato.

Long. 12 millim.

ASPIDIMORPHA MILIARIS, *in Tabula nostra.*

Corps orbiculaire, d'un jaune paille assez luisant. Tête d'une nuance un peu plus sombre, avec les mandibules noires. Antennes entièrement d'un jaune pâle. Prothorax lisse, sans taches, ayant son bord un peu reticulé. Élytres arrondies, avec des stries ponctuées, assez fortement marquées; parsemées de taches noires, deux à la base, sur chacune, quatre vers le milieu, dont une rapprochée de la suture, trois en arrière, quelques petits points latéraux, et une petite ligne suturale postérieure également noire. En outre, le large bord de chaque élytre offre trois larges bandes transversales, deux à la base, très-peu séparées l'une de l'autre, la première couvrant le bord

antérieur et la troisième placée en arrière. Tout le dessous du corps est jaunâtre ainsi que les pattes.

Cette espèce a été trouvée à Makassar (îles Célèbes). Sur la planche de l'Atlas de cet ouvrage elle a été indiquée comme une simple variété de l'*A. miliaris* Fabr., mais elle en diffère notablement par les stries et les points des élytres beaucoup plus profonds, par la forme du corps plus arrondi, par la disposition des taches des élytres et surtout par les bandes marginales beaucoup plus grandes et occupant une autre situation au moins la seconde.

ASPIDOMORPHA ELEVATA.

Pl. 18, fig. 10.

Pallide flavescens, nitida; antennis flavis, articulo ultimo nigro; prothorace toto flavo; elytris punctatis, fuscis, dente suturali, cum apice et limbo flavo.

Long. 10-11 millim.

CASSIDA ELEVATA Fabr., *Syst. Eleutherat.*, t. I, p. 399.

Corps d'un jaune pâle assez luisant. Antennes de la même nuance, avec le dernier article brun ou noirâtre. Prothorax lisse, luisant, sans taches, ayant son bord antérieur presque arrondi. Écusson d'un jaune un peu plus roussâtre. Élytres ponctuées, les points disposés en séries longitudinales; brunes ou noirâtres, avec une bordure jaunâtre, de même qu'une grande pointe suturale conique, s'élevant à la base des élytres. Tout le limbe d'une jaune très-pâle, luisant, très-finement réticulé et très-légèrement plissé. Pattes d'un jaune clair ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce provient de Sumatra. Dans les collec-

tions on y rapporte généralement des individus de Java et de Manille, dont les élytres sont plus orbiculaires, moins rembrunies et plus excavées d'espace en espace. Au reste, tous ces insectes doivent présenter pendant la vie une belle couleur d'or.

ASPIDOMORPHA ADHÆRENS.

Pl. 18, fig. 11.

Flavo-rufescens; antennis apice nigrescentibus; scutello nigro; elytris flavo-rufescentibus, seriato-punctatis, margine lato vittaque postice cum margine coeunte atris.

CASSIDA ADHÆRENS Weber, *Observ. Insect.*, p. 51. — Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 400.

Long. 11 millim.

Corps large, sensiblement atténué en arrière, entièrement d'un jaune roux luisant. Tête d'une nuance plus terne avec les mandibules noires. Antennes jaunes, ayant leur deux ou trois derniers articles noirâtres. Prothorax arrondi antérieurement, lisse, luisant, ordinairement un peu plus roux que les autres parties du corps. Écusson lisse, tout noir. Élytres assez bombées, garnies de séries longitudinales de points enfoncés, assez profondes, et munies en arrière de l'écusson d'un tubercule sutural peu saillant, de la même couleur que les autres parties du corps, ayant une bande longitudinale couvrant l'angle huméral, se recourbant un peu en dedans, en se rétrécissant, pour se diriger ensuite en dehors et rejoindre le bord du limbe, qui est également noir et très-large; ses angles latéraux un peu avancés et arrondis. Pattes entièrement d'un jaune roux, de même que tout le dessous du corps.

Cette jolie espèce, qui est voisine de la précédente par sa forme générale, diffère beaucoup de toutes ses congénères par son système de coloration. Chez quel-

ques individus, la bande des élytres est un peu interrompue à sa jonction avec le bord. Cet insecte a été rencontré aux îles Arrow. Fabricius l'indique des îles de l'océan Pacifique, mais sans préciser la localité.

ASPIDOMORPHA ASTROLABIANA. †

Pl. 18, fig. 13.

Flavo-rufescens nitida; antennis apice nigrescentibus; scutello flavo; elytris seriato-punctatis, nigris, tuberculo suturali valido maculaque laterali flavo-rufis, limbo flavo, nigro bifasciato.

Long. 10-11 millim.

Corps presque arrondi, sensiblement moins rétréci en arrière que chez l'espèce précédente, également d'un jaune roux luisant. Tête de la même nuance avec les mandibules noires. Antennes jaunes, ayant leurs deux ou trois derniers articles noirâtres. Prothorax large et arrondi au bord antérieur, lisse et luisant. Écusson d'un jaune roux. Élytres garnies de séries longitudinales de points enfoncés assez profonds, noires, ayant en arrière de l'écusson un grand tubercule sutural au moins aussi élevé que chez l'*A. elevata* de couleur roussâtre, ainsi qu'une tache située vers le milieu du bord latéral. Tout le limbe d'un jaune roussâtre, avec une large bande transversale noire couvrant toute sa portion basilaire, une autre plus étroite en arrière et la ligne suturale également noire. Pattes entièrement d'un jaune roux. Le dessous du corps de la même nuance avec le bord des derniers segments de l'abdomen plus ou moins noirâtre.

Cet insecte se place auprès des espèces décrites plus haut. Il a été trouvé à la baie Triton, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

ASPIDOMORPHA PUNCTUM.

Pl. 18, fig. 12.

Fere rotundata, flavo-rufa, nitida; elytris subtiliter striato-punctatis, fasciis duabus, punctoque suturali medio nigris.

Long. 8-10 millim.

CASSIDA PUNCTUM Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 401. — Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 541. — Var. CASSIDA AUSTRALASIÆ et C. NOVÆGUINENSIS Boisd., *loc. cit.*, p. 537.

Corps plus arrondi que chez les espèces précédentes, entièrement d'un roux clair et luisant. Tête plus pâle avec les mandibules noires. Antennes jaunes, ayant leurs derniers articles noirâtres. Prothorax très-luisant. Écusson roussâtre. Élytres de la même nuance, garnies de très-fines stries ponctuées, très-légèrement élevées en arrière de l'écusson, offrant à la base une bande transversale, ne touchant ni l'écusson ni le bord sutural, se recourbant sur l'épaule et descendant sur le côté, au moins jusqu'au tiers de la longueur de l'élytre; vers le milieu un point ou une tache suturale plus ou moins grande, suivant les individus; en arrière, une large bande transversale également noire, souvent échancrée près de la suture par la couleur roussâtre du fond des élytres, et quelquefois complétement divisée et déchiquetée. Le limbe offre de même deux larges bandes transversales en continuité avec celles du disque des élytres et une ligne suturale noire. Les pattes et tout le dessous du corps d'un jaune roux.

Cette jolie espèce, très-répandue à la Nouvelle-Guinée, aux îles Arrow et dans plusieurs autres îles voisines, offre de nombreuses variétés dans les maculatures des élytres. Quelquefois la bande intérieure est divisée par une tache jaune sur l'épaule, de même que la bande du limbe dans son milieu. Quelquefois

la bande postérieure est réduite à quelques traits irréguliers, tandis que chez certains individus elle s'étend sur une grande portion des élytres.

ASPIDOMORPHA PHILIPPINENSIS. †

Pl. 18, fig. 14.

Convexa, testaceo-fulva; antennis apice nigris; prothorace rugoso, disco nigro-bimaculato; elytris fortiter punctatis, interstitiis costatis, undecim nigro-maculatis.

Long. 8 millim.

Corps peu élargi, atténué postérieurement, d'une couleur testacée fauve. Antennes de cette nuance avec leur extrémité noirâtre. Prothorax médiocrement large, arrondi antérieurement, rugueux vers le limbe treillagé, et deux points noirs sur le disque très-écartés l'un de l'autre. Écusson roussâtre, un peu rugueux. Élytres très-fortement ponctuées, avec les intervalles relevés en côtes un peu irrégulières, envoyant quelques branches transversales. Le disque des élytres très-convexe, avec un tubercule sutural en arrière de l'écusson; ce tubercule noir, de même que cinq taches sur chaque élytre, l'une sur l'épaule, deux au bord latéral et deux vers la ligne moyenne, l'une, au milieu, de forme oblongue, et l'autre placée en arrière; le limbe rugueux, treillagé, plus pâle que le disque, médiocrement large et anguleux à sa base. Pattes fauves, le dessous du corps de cette nuance avec une tache sternale et quelques petites lignes noires sur l'abdomen.

Cette espèce a été rapportée de Sumatra. On la rencontre aussi aux îles Philippines, ce qui lui a fait donner le nom que nous avons conservé, sous lequel elle est nommée dans plusieurs collections. Cette espèce, de même que les suivantes, n'appartient pas à la même division que celles décrites plus haut. M. Boheman, suivant toute probabilité, devant faire

paraître prochainement la fin de sa *Monographie des Cassides*, il nous a semblé qu'il pourrait y avoir inconvénient à former ici de nouvelles coupes génériques.

ASPIDOMORPHA IMPRESSA. †

Pl. 18, fig. 15.

Convexa, sat rotundata, testaceo-rufa; prothorace, fascia nigra medio interrupta; elytris striato-punctatis, costa baseos arcuata ad suturam ramulum emittente, singulo maculis tribus, fascia postica fasciisque limbi duabus nigris.

Long. 9-10 millim.

Corps convexe, arrondi, d'un testacé roussâtre, luisant. Antennes roussâtres dans leur moitié antérieure et noirâtres dans le reste de leur étendue. Prothorax un peu inégal, ayant à sa base une très-large bande transversale noire, interrompue dans son milieu. Écusson fauve. Élytres très-convexes, ayant des stries garnies de gros points enfoncés, leur bord sutural élevé, et à la base, une côte tortueuse, envoyant un rameau transversal, rejoignant la suture. Le limbe peu distinct du disque. Sur chaque élytre on remarque des bandes et de grandes taches noires, la plus petite tache à la base, près de l'écusson; plus en arrière, une tache latérale plus grande touchant par un trait à une tache du limbe; au delà du milieu, et, rapprochée de la suture, une troisième tache arrondie, et en arrière une large bande irrégulière descendant le long de la suture et se continuant d'autre part sur le limbe. Pattes testacées, avec la base des cuisses, surtout aux postérieures, et les genoux noirâtres. Le dessous du corps d'un testacé pâle, avec la plus grande partie du sternum et tout le milieu de l'abdomen de couleur noire.

Cette curieuse espèce a été rencontrée à la baie Triton sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

ASPIDOMORPHA TRIVITTATA.

Pl. 18, fig. 8.

Rotundata, sat convexa, pallide flava; antennis apice nigrescentibus; prothorace immaculato; elytris fortiter striato-punctatis, lineola baseos, vitta sublaterali dentata, vitta suturali lineolisque transversis posticis duabus nigris.

Long. 6 millim.

CASSIDA TRIVITTATA Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 396.

Corps arrondi, assez convexe, d'un jaune pâle ou verdâtre. Antennes jaunes, avec leur extrémité rembrunie ou noirâtre. Prothorax lisse, luisant, sans taches. Élytres arrondies, avec des stries garnies de points enfoncés, espacés, et ornées de lignes noires, une suturale irrégulière, ne s'étendant guère au delà du milieu; une très-petite ligne basilaire, une bande presque latérale très-déchiquetée disparaissant avant l'extrémité et en arrière deux petits traits transversaux. Pattes entièrement d'un testacé pâle, ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce paraît varier beaucoup par l'étendue des lignes noires. Nous la décrivons d'après des individus recueillis à Makassar, sur la côte de Célèbes. Fabricius l'indique comme rapportée de la Nouvelle-Cambrie. Elle ressemble beaucoup par son aspect général à quelques-unes de nos petites Cassides d'Europe.

GENRE CASSIDA.

Linné. — Fabr. — Oliv. — Latr., etc.

Ce genre, comme le savent tous les entomologistes, est réduit aujourd'hui à un nombre d'espèces fort restreint, appartenant pour la plupart à l'Europe.

CASSIDA ANGULIFERA. †

Pl. 18, fig. 17.

Ovata, rufa; antennis apice nigris; prothorace medio nigro-bimaculato; elytris fortiter striato-punctatis, macula suturali, punctis mediis, maculis lateralibus, margine antico limbi fasciaque postica nigris.

Long. 9-10 millim.

Corps ovalaire, d'un roux clair assez vif. Antennes de cette nuance avec leurs quatre ou cinq derniers articles noirs. Prothorax un peu anguleux, roux, ayant deux gros points noirs arrondis au milieu du disque. Écusson roux, très-finement pointillé. Élytres ayant de fortes stries ponctuées, une excavation vers la base et une plus grande sur le côté. Chaque élytre offre un petit point noir près de l'écusson, une tache basilaire ne couvrant pas toute l'épaule, une tache suturale presque cordiforme en arrière de l'écusson, trois ou quatre points au milieu et deux taches latérales; la postérieure se continuant avec une bande transversale du limbe. Le limbe est assez étroit, avec ses angles avancés et aigus; son bord antérieur est noir et très-étroit. Pattes entièrement d'un testacé roux ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce a été trouvée comme la précédente à Makassar sur la côte de l'île Célèbes.

Tribu IV. CHRYSOMELINÆ.

EUMOLPITES. — *EUMOLPITÆ.*

GENRE CALLIDEMUM.

Ce nouveau genre, dont nous ne connaissons que

l'espèce décrite ici, a beaucoup de l'aspect des *Amarygmus*, mais il appartient en réalité à une toute autre famille. Il présente les caractères suivants :

Corps épais et élargi. Tête large avec les yeux latéraux, très-écartés l'un de l'autre. Mandibules courtes et épaisses. Palpes courtes avec leur dernier article renflé et ovalaire. Antennes plus longues que la moitié du corps, assez grêles, à peine épaissies vers l'extrémité, ayant leur troisième article un peu plus long que le suivant, tous les autres à peu près égaux, et le dernier ovalaire, terminé en pointe. Prothorax court, très-large, presque plan, très-échancré en avant, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs saillants et le bord postérieur sinueux. Écusson triangulaire, obtus. Élytres très-larges, très-bombées, arrondies à l'extrémité, avec les épaules gibbeuses. Prosternum avancé en pointe droite. Pattes assez longues avec les cuisses médiocrement renflées, les jambes presque droites, et les tarses assez larges, ayant leur premier article une fois plus long que le second.

Ce genre diffère beaucoup de tous les autres Eumolpites par l'élargissement de la tête et du prothorax, ainsi que par la plupart de ses autres caractères.

CALLIDEMUM VIRIDE. †

Pl. 12, fig. 8.

Latus, convexus, totus viridi-æneus; capite medio sulcato, antennis nigris, apice fulvo-tomentosis; prothorace parce punctato; elytris striato-punctatis: interstitiis lævissimis, pedibus nigro-æneis.

Long. 10-11 millim.

Corps large, bombé, entièrement d'un vert bronzé. Tête courte, verte, lisse, sillonnée dans son milieu, avec le chaperon un peu relevé, rugueux et cuivreux. Mandibules noires, ponctuées et rugueuses. Antennes grêles, au moins aussi longues que la moitié du corps, noires, velues vers l'extrémité, avec le dernier article garni d'un duvet fauve. Prothorax court, plus d'une fois plus large que long, échancré en avant, arrondi postérieurement, avec ses angles saillants et aigus, et sa surface polie, parsemée de points enfoncés, très-peu nombreux dans le milieu. Écusson lisse, plus cuivreux que les autres parties. Élytres larges, voûtées, ayant leurs angles huméraux saillants et obtus, et chacune dix stries régulières fortement ponctuées; les intervalles parfaitement lisses. Pattes d'un noir bronzé avec des reflets violacés sur les cuisses. Tout le dessous du corps d'un bronzé plus obscur que le dessus.

Ce bel insecte a été découvert par M. le docteur Jacquinot à la baie Triton, sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

GENRE EUMOLPUS.

Kugelan. — Latr., etc.

Ce genre, déjà très-restreint par les entomologistes modernes, comprend encore un ensemble d'espèce assez hétérogènes. On y a établi plusieurs divisions; on a même formé plusieurs genres; mais la plupart étant jusqu'ici imparfaitement caractérisés ou ne l'étant pas du tout, il est difficile de rapporter toutes les espèces aux types génériques.

Les Eumolpus que nous décrivons ici paraissent appartenir à la division des *Metachroma* de Chevrolat.

EUMOLPUS VITTATUS. ✝

Pl. 19, fig. 4.

Oblongo-ovatus, rufo-ruber; antennis nigris, basi rufis; prothorace immaculato, subtilissime punctato; elytris fortiter striato-punctatis, limbo toto vittaque lata media nigris; pedibus rufis, genibus, tibiarum apice tarsisque nigris.

Long. 9 millim.

Corps ovalaire oblong, d'un roux rouge luisant. Tête ponctuée, faiblement sillonnée dans son milieu. Antennes filiformes, de la longueur de la moitié du corps, noires, avec leurs trois premiers articles roux. Prothorax un peu conique, convexe, lisse, luisant, parsemé de très-petits points. Écusson arrondi. Élytres ovalaires, ayant des stries très-fortement ponctuées s'affaiblissant du côté de la suture, et une impression assez forte vers la base; les élytres de la même couleur que les autres parties du corps, très-luisantes, avec leur bord sutural et marginal noir, ainsi qu'une large bande médiane longitudinale régnant dans toute leur longueur, offrant antérieurement une petite barre transversale, comme celle d'un *t*. Pattes de la nuance générale du corps, avec les cuisses assez fortement renflées. Les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses noirs. Tout le dessous du corps du même roux rougeâtre que le dessus.

Cette espèce a été rencontrée à Rafles-Bay sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande.

EUMOLPUS VIRIDIÆNEUS. ✝

Pl. 19, fig. 5.

Præcedenti minor undique cupreo-æneus; antennis nigrescentibus, basi rufis; prothorace lævi, vix punctato; elytris fortiter striato-punctatis; pedibus æneis, femoribus sat inflatis.

Long. 7 millim.

Corps proportionnellement un peu plus court que chez l'espèce précédente, entièrement d'un bronzé cuivreux. Tête cuivreuse, très-faiblement ponctuée. Lèvre supérieure rougeâtre. Mandibules noires. Antennes de cette dernière couleur, soyeuses, avec leurs deux premiers articles rougeâtres. Prothorax beaucoup plus large que long, très-arrondi sur les côtés, un peu sinueux en arrière, convexe en dessus, à peine ponctué, même étant vu sous un grossissement considérable, entièrement d'un bronzé à reflets cuivreux. Écusson plus cuivreux que les autres parties du corps. Élytres ovalaires, avec les épaules saillantes et obtuses, et des stries garnies de très-gros points enfoncés, dont la plus rapprochée de la suture très-courte; les intervalles entièrement lisses et polis. Pattes bronzées, avec les cuisses assez renflées et les jambes plus ferrugineuses. Tout le dessous du corps d'un vert bronzé uniforme.

Cette espèce a été prise à Rafles-Bay avec la précédente.

CHRYSOMELITES. — *CHRYSOMELITÆ.*

GENRE CHALCOLAMPRA. †

Ce genre, fondé pour l'espèce que nous décrivons ici, présente les caractères suivants :

Corps oblong-ovalaire, médiocrement convexe. Tête courte et large. Palpes courts, ayant leur avant dernier article renflé et le dernier pointu. Antennes filiformes, faiblement épaissies vers l'extrémité, à peu près de la longueur du corps; leur premier article court et épais, le second petit, ovalaire, le troisième et les suivants tous à peu près de la même longueur, s'épaississant sensiblement de la base à l'extrémité, le dernier article plus long, ovoïde. Prothorax trans-

versal, une fois plus large que long. Écusson triangulaire. Élytres ovales. Pattes simples avec les tarses assez courts. Leur second article plus petit que le premier.

Ce nouveau genre, dont le nom a été formé par M. Reiche, se place près des *Phyllocharis*; il n'en diffère même que très-peu. On l'en distingue néanmoins par la forme du corps plus ovoïde, par la forme des palpes, par celle plus ovalaire des articles des antennes, etc.

CHALCOLAMPRA CONVEXA. †

Pl. 19, fig. 6.

Tota ænea; nitida, capite parce punctato; antennis fuscis, pilosellis; prothorace punctato, medio fere lævi; elytris striato-punctatis, interstitiis lævissimis.

Long. 6 millim.

Corps entièrement d'un bronzé rougeâtre très-brillant. Tête légèrement rugueuse et faiblement ponctuée. Antennes velues, d'un brun rougeâtre, plus obscures vers le bout. Prothorax arrondi sur les côtés, peu échancré en avant, au moins une fois plus large que long, parsemé de points enfoncés assez gros, mais presque lisse au milieu. Écusson cordiforme, parfaitement lisse. Élytres ovalaires, à peine plus larges que le prothorax avec les épaules arrondies, et ayant des stries régulières fortement ponctuées, et les intervalles parfaitement polis. Pattes bronzées, avec les jambes, surtout vers l'extrémité, et les tarses d'une nuance rougeâtre. Tout le dessous du corps d'un bronzé verdâtre.

Cette espèce se trouve à la Tasmanie. Elle porte dans plusieurs collections le nom que nous lui avons conservé. Nous pensons que le *Promechus æneus*,

Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom.*, t. II, p. 576, pourrait bien être la même chose, mais la description de M. Boisduval laisse toute incertitude à cet égard.

GENRE PHYLLOCHARIS.

Dalman, *Ephem. entomol.* — Latr., etc.

Ce genre, qui ne comprend encore qu'un fort petit nombre d'espèces, toutes, du reste, parées de couleurs élégantes, n'a été observé qu'à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Guinée, aux Moluques, ou dans quelques îles voisines.

PHYLLOCHARIS CYANIPES.

Pl. 18, fig. 18.

Ferrugineo-rubra ; antennis nigro-violaceis; prothorace immaculato; elytris concoloribus, fasciis duabus latis violaceis vel cyaneis, antica ad basin sutura recurvata, postica ad apicem extensa.

Long. 8-9 millim.

CRIOCERIS CYANIPES Fabr., *Syst. Eleuth.*, t. I, p. 450. — CRIOCERIS SINUATA Oliv., *Entom. Syst.*, t. V. — PHYLLOCHARIS SINUATA Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 573. — PHYLLOCHARIS CALLIZONA Dalman.

Corps d'un rouge ferrugineux. Tête un peu excavée dans son milieu, avec les parties de la bouche ferrugineuses. Antennes épaisses, d'un bleu obscur, devenant plus noires vers l'extrémité, ayant la base de leur premier article rougeâtre chez certains individus. Prothorax large, tout à fait lisse, assez convexe, uniformément rougeâtre dans toute son étendue. Écusson noir. Élytres du même rouge ferrugineux que les autres parties du corps, finement pointillées et ornées de deux larges bandes transversales violacées ou d'un bleu foncé; la première située

vers le tiers antérieur, remontant le long de la suture jusqu'à la base ; la seconde descendant également le long de la suture, jusqu'à l'extrémité, sous la forme d'une ligne assez étroite. Pattes entièrement d'un beau bleu violacé. Le dessous du corps de la même nuance que le dessus, avec le milieu de l'abdomen d'un bleu violet.

Cette espèce paraît être assez répandue aux îles Moluques, à Amboine, particulièrement à la Nouvelle-Guinée et dans les îles qui en sont voisines.

PHYLLOCHARIS BICINCTA.

Pl. 18, fig. 19.

Rubro-ferruginea; antennis nigro-cyaneis; prothorace immaculato; scutello nigro; elytris striato-punctatis, fasciis duabus latissimis, cyaneis, prima antica, secunda ante apicem; pedibus cyaneis; sterno abdomineque concoloribus, hoc apice rufo.

Long. 9 millim.

PHYLLOCHARIS BICINCTA Guérin, *Voyage de la Coquille, Zoologie*, t. II, p. 145; ejusd. *Iconogr. du Règne animal*, pl. 49, fig. 3. — PHYLLOCHARIS IMMACULICOLLIS, *in Tabula nostra.*

Corps d'un rouge ferrugineux comme chez l'espèce précédente, d'une forme un tant soit peu plus élargie. Tête sillonnée dans son milieu, très-faiblement ponctuée. Antennes d'un bleu obscur, devenant noirâtres vers l'extrémité. Prothorax convexe, large, un peu échancré en avant. Écusson noir. Élytres garnies de fines stries ponctuées et ornées de deux très-larges bandes transversales d'un bleu violet foncé, la première couvrant le tiers antérieur des élytres, la seconde aussi large ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité, et laissant entre elle et la première un espace ayant tout au plus la moitié de sa largeur. Pattes d'un bleu obscur. Le prothorax rougeâtre en dessous; le mésothorax et le métathorax entièrement d'un bleu sombre; l'abdomen de cette même couleur avec son extrémité roussâtre.

Cette espèce, comme la précédente, se trouve aux Moluques, à la Nouvelle-Guinée, etc.

PHYLLOCHARIS KLUGII.

Pl. 19, fig. 1.

Rubro-ferruginea; antennis nigro-cyaneis; prothorace, macula postica cyanea; elytris striato-punctatis, antice maculis quatuor, postice cruce magna cyaneis.

Long. 9 millim.

PHYLLOCHARIS KLUGII Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, t. II, p. 574.

Corps de la même forme que chez les précédents et de la même couleur rougeâtre ferrugineuse. Tête faiblement ponctuée, ayant en arrière une petite tache bleuâtre. Antennes d'un bleu obscur, devenant noires vers le bout. Prothorax large, sensiblement convexe, lisse, luisant, ayant au milieu et en arrière une grande tache d'un bleu obscur. Élytres garnies de stries assez fortement ponctuées, de la même nuance que les autres parties du corps, ayant chacune vers la base deux taches bleues ou violacées, l'une basilaire assez petite, l'autre plus grande, placée de côté et plus en arrière, et en outre une très-large bande transversale de la même nuance, située vers les deux tiers postérieurs de leur longueur, s'avançant en avant le long de la suture et se prolongeant de même en arrière jusqu'à l'extrémité, pour s'étendre un peu le long du bord apical, formant ainsi une grande croix. Pattes entièrement d'un bleu obscur.

Cette espèce se rencontre à la Tasmanie.

PHYLLOCHARIS SPLENDIDA.

Pl. 19, fig. 2.

Oblonga, viridi-aurea, micans; ore ferrugineo; antennis cya-

neis, basi ferrugineis; prothorace nitido, lateribus fossulato; elytris striato-punctatis, aureo-viridibus, postice cyaneis, apiceque testaceis; pedibus viridibus; abdomine apice testaceo.

Long. 18 millim.

PROMECHUS SPLENDIDUS Boisd., *Voyage de l'Astrolabe, Entom.*, t. II, p. 575.

Corps oblong, d'un vert doré, éclatant. Tête sillonnée dans son milieu, verte en dessus, roussâtre en dessous, avec toutes les pièces de la bouche de la même nuance. Antennes minces, de la longueur de la moitié du corps, d'un bleu foncé, avec leurs deux premiers articles en partie roussâtres. Prothorax une fois plus large que long, très-peu convexe, avec ses angles un peu saillants, d'un beau vert doré uniforme, lisse au milieu, ayant sur les côtés deux gros points et quelques petites excavations irrégulières et très-prononcées. Écusson lisse, d'un vert bleuâtre. Élytres garnies de stries fortement ponctuées, s'effaçant dans la partie postérieure, où il n'existe plus qu'une très-fine ponctuation éparse, et ayant en outre, en avant, deux rangées transversales de petites excavations; les élytres d'un vert doré éclatant dans les deux tiers antérieurs de leur longueur, avec la partie postérieure de cette première portion devenant d'un bleu verdâtre, et toute leur extrémité ou le tiers postérieur environ d'un testacé roussâtre. Pattes d'un beau vert ainsi que le dessous du corps. L'abdomen seul roussâtre à son extrémité.

Cette magnifique espèce, particulière à la Nouvelle-Guinée, a été considérée par Dejean comme formant un genre particulier mentionné, mais non caractérisé, par M. Boisduval. Cet insecte, en effet, de même que le suivant, se fait remarquer par des antennes plus grêles que chez les véritables *Phyllocharis*.

PHYLLOCHARIS SPLENDENS.

Pl. 19, fig. 3.

Oblonga, cyaneo-viridis; capite toto rubro; antennis obscure

cyaneis, basi ferrugineis; prothorace supra viridi-cyaneo, lateribus excavato; elytris striato-punctatis, transverse triseriatim excavatis, cyaneis, apice testaceis.

Long. 17-20 millim.

PHYLLOCHARIS SPLENDENS Guérin, *Voyage de la Coquille, Zoologie*, t. II, p. 244 et *Iconogr. du Règne animal de Cuvier, Ins.*, pl. 49, fig. 4.

Corps de la même forme que chez l'espèce précédente ou un peu plus atténuée en arrière, d'un bleu verdâtre. Tête entièrement rougeâtre, excavée dans son milieu; les mandibules seules un peu noires à leur extrémité. Antennes filiformes d'un bleu noirâtre, avec leurs deux premiers articles rougeâtres. Prothorax lisse, d'un vert bleuâtre uniforme, n'ayant que trois ou quatre excavations ponctuées de chaque côté. Écusson lisse. Élytres garnies de stries ponctuées, s'effaçant vers l'extrémité comme chez l'espèce précédente, mais offrant trois rangées transversales de petites excavations longitudinales ne s'étendant pas jusqu'à la suture. Les deux tiers antérieurs des élytres d'un bleu violacé verdâtre assez uniforme; le tiers postérieur finement pointillé et entièrement d'un testacé roussâtre clair. Pattes vertes, avec l'origine des pattes antérieures rougeâtre. Le prothorax en dessous de cette couleur, le mésothorax et le métathorax verts. L'abdomen de la même nuance avec son extrémité testacée.

Cette belle espèce se rencontre aussi sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

TRIBU V. GALERUCIDÆ.

GENRE ADORIUM.

Fabricius. — Latreille, etc. — OÏDES Weber.

Ce genre, établi pour quelques espèces des Indes

orientales, est resté peu nombreux jusque dans ces derniers temps; il s'est trouvé considérablement augmenté par des recherches des chirurgiens de l'expédition au Pôle sud, qui en ont recueilli à la Nouvelle-Guinée une très-belle série d'espèces.

ADORIUM SEXFASCIATUM. †

Pl. 19, fig. 7.

Ovatum, modice latum, totum pallide testaceum; antennis basi testaceis, apice nigrescentibus, prothorace brevissimo; elytris, macula humerali, fasciola media abbreviata, maculaque apicis nigrescentibus; pedibus testaceis, tarsis obscuris.

Long. 9 millim.

Corps ovale, peu élargi, entièrement d'un testacé très-pâle et luisant. Tête lisse, avec un sillon étroit dans son milieu. Mandibules noires à l'extrémité. Antennes à articles à peu près égaux, le second seul très-petit, les quatre premiers testacés, avec leur extrémité rembrunie et tous les autres noirâtres. Prothorax très-court, quatre fois plus large que long, lisse en dessus avec les angles postérieurs coupés obliquement. Écusson lisse, arrondi au bout. Élytres très-finement pointillées dans toute leur étendue, ayant un rebord marginal assez prononcé, de la même nuance testacée que les autres parties du corps, offant chacune sur l'épaule une assez grande tache, au milieu une courte bande transversale n'atteignant, à beaucoup près, ni la suture, ni le bord externe, et, en arrière, une grande tache semicirculaire, dont la partie ouverte se trouve du côté de la suture, toutes de couleur noirâtre. Pattes d'un testacé pâle comme le corps, avec les tarses plus obscurs.

Cette espèce a été recueillie sur la côte de la Nouvelle-Guinée par M. d'Urville.

ADORIUM LINTEATUM. †

Pl. 19, fig. 8.

Ovatum, totum testaceum; antennis nigrescentibus, basi testaceis; prothorace medio breviter sulcato; elytris dense subtiliterque punctatis, testaceis, singulo vitta lata nigra; pedibus testaceis, tarsis obscurioribus.

Long. 7 millim.

Corps ovalaire, moins élargi que chez la plupart des autres espèces du genre, entièrement d'une couleur testacée pâle. Tête très-faiblement sillonnée dans son milieu. Antennes assez épaisses, de la longueur de la moitié du corps, leur premier article entièrement testacé, le second et le troisième de cette couleur avec leur extrémité noire; les deux suivants noirs avec leur portion basilaire testacée, tous les suivants entièrement noirs. Prothorax court, une fois plus large que long, lisse, légèrement sillonné dans son milieu, d'un testacé pâle dans toute son étendue. Écusson pâle, arrondi au bout. Élytres ovalaires, convexes, avec une ponctuation très-fine et serrée, de la même teinte testacée que les autres parties du corps et ornées d'une large bande longitudinale noire, commençant sur l'épaule et se terminant à la suture un peu avant l'extrémité. Pattes testacées, avec les tarses rembrunies.

Cette espèce a été rencontrée à la baie Triton, à la Nouvelle-Guinée.

ADORIUM QUADRINOTATUM †

Pl. 19, fig. 9.

Ovatum, sat latum, flavum, nitidum; antennis nigrescentibus, basi testaceis; prothorace lævi, vix distincte punctatis; elytris dense subtiliterque punctato, singulo maculis duabus nigris,

altera antica majore, altera fere apicali; pedibus totis testaceis.

Long. 9 millim.

Corps assez large, ovalaire, jaune très-brillant en dessus. Tête unie. Antennes noirâtres avec les cinq premiers articles testacés. Prothorax court, deux fois plus large que long, avec les angles antérieurs légèrement saillants, les postérieurs arrondis, sa surface unie, luisante, très-finement pointillée. Élytres larges, convexes, d'un jaune brillant un peu roussâtre, avec une ponctuation fine et serrée dans toute leur étendue, ayant chacune deux grandes taches noires, la plus grande placée au-dessous de l'épaule transversale, s'étendant presque jusqu'au bord externe, et l'autre plus petite située un peu avant l'extrémité. Pattes entièrement d'un testacé pâle. Le dessous du corps de cette même nuance avec le milieu du sternum plus rembruni.

L'*Adorium quadrinotatum* a été trouvé, comme le précédent, à la baie de Triton.

ADORIUM SUMATRENSE. †

Pl. 19, fig. 10.

Latum, ovatum, totum testaceum, immaculatum, supra nitidum; capite medio impresso; antennis testaceis, articulis quatuor ultimis nigrescentibus; elytris subtilissime punctatis; pedibus testaceis, tarsis obscurioribus.

Long. 8 millim.

Corps large, ovale, très-convexe, entièrement testacé, brillant en dessus, sans aucune tache. Tête sillonnée dans son milieu, avec une petite fossette sur le front. Antennes testacées, avec les trois derniers articles noirs et le précédent seulement rembruni. Prothorax court, échancré en avant un peu arrondi à la base, lisse en dessus, sans aucune dépression. Écusson

presque triangulaire, arrondi au bout. Élytres larges, voûtées, avec un rebord latéral saillant dans leur partie antérieure, offrant dans toute leur étendue une ponctuation serrée d'une extrême finesse. Pattes testacées avec les tarses plus obscurs. Tout le dessous du corps également testacé.

Cette espèce a été trouvée à Rajah-Bassa, sur la côte sud de l'île de Sumatra.

ADORIUM CONCOLOR. †

Pl. 19, fig. 11.

Ovatum, præcedenti angustior, minus convexum, rufescens; capite medio transversim impresso; antennis nigrescentibus, basi testaceis; elytris dense punctatis, rufescentibus, versus apicem obscurioribus.

Long. 8 millim.

Corps ovalaire, oblong, beaucoup moins large que le précédent et très-peu convexe, entièrement d'une nuance roussâtre testacée. Tête assez petite, ayant une forte impression transversale entre les yeux. Antennes assez grêles, noires, avec leurs quatre premiers articles testacés, ayant leur extrémité noirâtre. Prothorax échancré en avant, arrondi à la base, lisse et luisant en dessus, sans aucune dépression et à peine distinctement ponctué. Écusson arrondi au bout. Élytres ovalaires, avec un rebord latéral bien prononcé dans toute leur longueur, de la même nuance roussâtre que les autres parties du corps, avec un espace plus brun, un peu avant leur extrémité; toute leur surface criblée de points fins et très-serrés. Pattes de la même couleur que le corps, ayant les cuisses et la portion basilaire des jambes, seulement un tant soit peu plus claires.

Cet insecte a été pris, comme la plupart des autres espèce du genre, à Triton-Bay.

ADORIUM LIMBATUM.

Pl. 19, fig. 12.

Oblongo-ovatum, testaceo-rufescens, nitidum; capite lato, medio paulo deplanato; antennis testaceis, apice nigris; prothorace lævi; elytris dense subtiliterque punctatis, chalybæis, limbo externo testaceo; pedibus totis testaceo-rufis.

Long. 9-10 millim.

Corps ovalaire, oblong, médiocrement convexe, d'un testacé roussâtre très-brillant. Tête large, lisse, un peu déprimée au milieu. Antennes assez minces, plus longues que la moitié du corps, testacées, avec l'extrémité de chaque article, à partir du troisième, brune ou noirâtre, et les trois derniers articles entièrement noirs. Prothorax court, échancré en avant, coupé droit à la base, très-arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, très-lisse et luisant en dessous, sans aucune trace de sillon et entièrement d'un roux clair. Écusson de la même nuance. Élytres un peu oblongues, ayant un rebord latéral bien prononcé dans toute leur longueur, et partout une ponctuation fine et serrée, entièrement d'un beau bleu violacé, brillant, avec le rebord latéral testacé. Pattes totalement de cette couleur ainsi que tout le dessous du corps.

Cette espèce paraît être assez répandue sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée. Nous en avons une variété chez laquelle la bordure jaune des élytres ne descend pas au delà du tiers antérieur.

ADORIUM NIGRIVENTRE. †

Pl. 19, fig. 13.

Ovatum, pallide læte rufum; antennis nigris basi rufis, prothorace lævi, nitidum; elytris nitidissimis, subtilissime punc-

tatis, metallico-viridibus, lateribus violaceis; pedibus rufis, tibiis tarsisque nigrescentibus; abdomine nigro.

Long. 10-11 millim.

Corps ovalaire, d'un roux clair et brillant. Tête de cette couleur, déprimée et sillonnée dans son milieu. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps, noires, avec les trois premiers articles roussâtres. Prothorax deux fois plus large que long, très-arrondi sur les côtés, entièrement d'un roux très-luisant. Écusson de la même couleur. Élytres ovales, convexes, avec un rebord latéral très-étroit, lisses, luisantes en dessus, ayant une ponctuation d'une extrême finesse, visible seulement sous un fort grossissement, d'un vert métallique un peu bronzé, avec les côtés d'une belle nuance violacée. Pattes du même roux que le corps avec les jambes et les tarses noirâtres. Sternum entièrement roux. Abdomen complétement d'un noir brillant.

Cette belle espèce a été prise aussi à la Nouvelle-Guinée sur la côte de la baie Triton.

ADORIUM DIMIDIATUM. †

Pl. 19, fig. 14.

Ovatum, parum latum, pallide testaceum; capite medio impresso; antennis nigris, basi testaceis; elytris dense subtiliterque punctatis, parte dimidia antica limboque externo toto pallide testaceis, parte postica obscure violacea; pedibus pallide testaceis; abdomine basi testaceo, apice nigro.

Long. 8-9 millim.

Corps peu élargi, parfaitement ovale, d'une couleur testacée pâle. Tête ayant une dépression et un petit sillon médian. Antennes assez grêles, noires, avec le premier article entièrement testacé, le second et le troisième de cette nuance avec leur extrémité noirâtre, le quatrième testacé seulement à sa base. Prothorax deux fois plus large que long, sans échancrure en avant, très-arrondi sur les côtés, lisse en dessus, en totalité d'un testacé pâle. Écusson de la même couleur. Élytres ovales,

faiblement bordées au côté externe, très-finement pointillées dans toute leur étendue, ayant leur moitié antérieure et le bord externe de la couleur générale du corps et toute la portion interne d'un violacé bronzé obscur. Pattes pâles, ayant les tarses plus obscurs. Tout le dessous du corps testacé, avec la partie postérieure de l'abdomen noirâtre.

Cette espèce est encore de la même région de la Nouvelle-Guinée.

ADORIUM DICHROUM. †

Pl. 19, fig. 15.

Ovatum, pallide testaceum; antennis nigris vel piceis, basi testaceis; prothorace toto testaceo, nitido; elytris dense subtilissimeque punctatis, nigro-violaceis, parte antica arcuata limboque externo testaceis; pedibus pallide testaceis; abdomine piceo.

Long. 8 millim.

Corps ovale proportionnellement, un peu plus court que le précédent, d'une couleur testacée pâle, un peu roussâtre. Tête ayant une dépression frontale. Antennes plus longues que la moitié du corps, brunes ou noirâtres, avec les cinq premiers articles testacés, n'ayant que leur extrémité rembrunie. Prothorax lisse, brillant, sans ponctuation distincte, arrondi sur les côtés, entièrement d'un testacé roussâtre. Écusson de la même nuance. Élytres ovales, très-convexes, faiblement rebordées latéralement, ayant dans toute leur étendue une ponctuation serrée, d'une extrême finesse, d'un noir violacé brillant, avec leur portion basilaire comme une grande tache arrondie en arrière, et tout le bord externe de couleur testacée comme les autres parties du corps. Pattes de cette nuance, avec les tarses plus obscurs. Tout le dessous du thorax également testacé. Abdomen noirâtre ou d'un brun obscur.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais sa forme plus ramassée, la coloration des élytres, la

teinte générale du corps plus rousse, etc., l'en distingue au premier coup d'œil; elle a été prise aussi à la Nouvelle-Guinée.

ADORIUM RUBRUM. †

Pl. 19, fig. 16.

Ovatum, modice convexum, testaceum; capite medio depresso; antennis piceis, basi rufescentibus; prothorace scutelloque testaceis; elytris dense subtiliterque punctatis, læte rubris, fasciis duabus latis nigris, prima basilari integra, altera ante apicem lateribus abbreviata, sutura interrupta; pedibus testaceis.

Long. 12-13 millim.

Corps ovale, oblong, médiocrement convexe, d'une couleur testacée très-légèrement roussâtre. Tête de cette nuance, sillonnée dans son milieu. Antennes d'un brun foncé, quelquefois avec les derniers articles noirâtres et ordinairement les premiers roussâtres. Prothorax arrondi sur les côtés, deux fois plus large que long, très-faiblement ponctué, luisant, et entièrement d'un testacé roussâtre, ainsi que l'écusson. Élytres beaucoup plus larges, ayant un rebord latéral étroit, très-finement pointillées dans toute leur étendue, lisses, luisantes, d'un beau rouge vif un peu vermillon, avec une large bande noire, couvrant toute la base, et vers l'extrémité une grande tache également noire, figurant avec celle du côté opposé une bande transversale n'atteignant pas les bords latéraux, et interrompue à la suture. Pattes d'un testacé roussâtre clair, avec les tarses rembrunis. Tout le dessous du corps de la même teinte jaune roussâtre que les pattes.

Cette belle espèce a été prise comme les précédentes à la baie Triton; elle avoisine, par sa forme générale, l'*Adorium posticale* (Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*); mais elle est beaucoup plus grande et en diffère complétement par sa coloration.

ADORIUM BIFASCIATUM. †

Pl. 19, fig. 17.

Breviter ovatum, convexum, nitidum; capite antennisque nigris; prothorace toto testaceo; elytris valde convexis, anguste marginatis, dense punctatis, testaceis, fasciis duabus nigris, latissimis, altera versus basin, altera apicali; pedibus testaceo-rufis, tibiis tarsisque nigris; abdomine nigro.

Long. 8 millim.

Corps assez court, ovalaire, très-convexe, d'un roux testacé luisant. Tête entièrement noire, lisse, sillonnée dans son milieu. Antennes noires, ayant leurs deux premiers articles plus bruns, et les deux derniers d'une teinte roussâtre terne. Prothorax court, médiocrement large, luisant, à peine distinctement pointillé, entièrement d'un roussâtre clair. Écusson de la même nuance. Élytres ovales, assez courtes, très-convexes, avec un rebord latéral étroit, mais bien prononcé, et une ponctuation fine et serrée dans toute leur étendue, de la même couleur roussâtre pâle que le thorax, avec une très-large bande noire à la base, en arrière de l'écusson, ne couvrant pas tout à fait le bord externe, et une autre bande également noire couvrant toute l'extrémité. Pattes d'un testacé roussâtre, avec les jambes et les tarses noirâtres. Sternum testacé, avec une grande tache noire au milieu. Abdomen entièrement noir.

Cette espèce provient comme les autres de la Nouvelle-Guinée; elle a été prise à la baie Triton.

ADORIUM MARGINEGUTTATUM. †

Pl. 19, fig. 18.

Breviter ovatum, testaceo-rufescens; capite nigro; antennis nigris, basi rufescentibus; prothorace testaceo; elytris conco-

loribus, subtilissime punctatis, macula magna laterali media nigra; pedibus testaceis, tibiis tarsisque cum abdomine fuscis.

Long. 8 millim.

Corps assez court, ovalaire, d'une couleur testacée roussâtre et luisante. Tête noire, avec un très-petit sillon dans son milieu. Antennes également noires, ayant leurs deux premiers articles et la base du troisième d'un roux foncé. Prothorax court, médiocrement large, coupé droit en avant, légèrement arrondi à la base, entièrement d'un jaune fauve ou testacé et luisant. Écusson de la même couleur. Élytres ovalaires, avec un très-faible rebord latéral, très-finement pointillées dans toute leur étendue, ayant chacune sur le côté une grande tache noire de forme un peu irrégulière, ne couvrant pas le bord marginal, et en arrière une petite ligne suturale également noire. Pattes testacées, avec les jambes et les tarses brunâtres. Sternum entièrement testacé. Abdomen brun.

Cet insecte provient de la côte sud de la Nouvelle-Guinée comme les précédents.

GENRE RHAPHIDOPALPA.

Chevrolat. — Blanchard, *Histoire des Insectes*, t. II, p. 189.

Nous avons compris jusqu'ici dans ce genre les Galerucites dont les palpes labiaux sont très-renflés, les antennes longues, cylindriques, légèrement épaissies vers le bout, ayant leur troisième article plus court que le quatrième, le prothorax large, avec les angles saillants, etc.

Nous décrivons trois espèces de ce genre, deux appartiennent à une division désignée par M. Chevrolat sous le nom de *Aulocophora;* elles ont généralement le corps assez large; le premier article des

antennes peu renflé; l'autre appartient à la division des *Rhaphidopalpa* proprement dit, dont le corps est en général moins large, dont le premier article des antennes est un peu plus épais.

RHAPHIDOPALPA RUBROZONATA. †

Pl. 19, fig. 19.

Rubra; capite sulcato; antennis nigris, basi fuscis; prothorace lævi, transversim impresso; elytris nigris, nitidis, medio, fascia recta rubra; pedibus nigris.

Long. 8 millim.

Corps large, d'un rouge tirant sur le rouge brique. Tête lisse, sillonnée dans son milieu, sur le front, et offrant une sorte de bourrelet transversal entre les antennes. Mandibules noires. Antennes de cette couleur, avec leurs premiers articles plus bruns et plus luisants que les autres. Prothorax presque une fois plus large que long, rebordé sur les côtés et en arrière, lisse en dessus, entièrement rouge, sans taches, présentant dans son milieu un sillon transversal. Écusson triangulaire rouge. Élytres beaucoup plus larges que le thorax, très-finement pointillées dans toute leur étendue, mais les points n'étant visibles que sous un fort grossissement, d'un beau noir d'ébène brillant, avec une large bande transversale droite située au milieu, et d'un rouge vif comme les différentes parties du corps. Pattes entièrement noires. Tout le dessous du corps rouge; l'abdomen très-finement velu.

Cette jolie espèce, trouvée par M. le docteur Jacquinot sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée, est complétement distincte par sa coloration de toutes les autres espèces du genre.

RHAPHIDOPALPA MELANOPUS. †

Pl. 19, fig. 20.

Pallide testacea; antennis nigris, basi fuscis; thorace toto scutelloque flavis; elytris nigro-ebeninis, nitidis, immaculatis; pedibus nigris; abdomine flavescenti, apice nigro.

Long. 8 millim.

Corps d'un jaune pâle. Tête de cette nuance, plus roussâtre sur le front et marquée d'une petite fossette. Antennes noires, avec leurs premiers articles plus bruns et plus luisants que les autres. Prothorax presque une fois plus large que long, sillonné transversalement dans son milieu, entièrement d'un jaune pâle. Écusson de la même nuance. Élytres larges, surtout vers leur extrémité, entièrement d'un beau noir d'ébène brillant, sans aucune tache, avec une ponctuation assez serrée, d'une extrême finesse, visible seulement sous un assez fort grossissement. Pattes noires, avec les jambes et les tarses souvent plus brunâtres, garnies d'un très-fin duvet grisâtre. Tout le dessous du corps d'un jaune pâle, avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre.

Cette espèce est de la même forme que la précédente, un peu plus large proportionnellement que la *R. melanoptera* (*Galleruca melanoptera*, Boisd., *Voyage de l'Astrol.*, *Entom.*, t. II, p. 549, pl. 8, fig. 11), dont elle est surtout voisine par sa coloration; mais cette dernière, outre qu'elle est un peu plus grande, a les antennes, les pattes et l'abdomen entièrement jaunes. Le *R. melanopus* est propre à la Nouvelle-Guinée.

RHAPHIDOPALPA CIRCUMDATA. †

Pl. 18, fig. 20.

Oblonga, flava; antennis longis, flavis, apice fuscis; prothorace toto pallide flavo; elytris rufioribus, dense punctatis, limbo nigro; pedibus totis flavis.

Long. 8-9 millim.

Corps oblong, assez étroit, d'un jaune roux assez pâle. Tête de cette nuance avec la face plus grise. Antennes longues, poilues, jaunâtres à leur base, et d'un brun obscur, dans tout le reste de leur longueur. Prothorax un peu plus large que long, légèrement anguleux sur les côtés, marqué dans son milieu d'une légère impression transversale, entièrement d'un jaune pâle. Écusson court, de la même couleur. Élytres assez étroites, oblongues, garnies dans toute leur étendue d'une ponctuation très-serrée, et marquées d'une impression longitudinale sur le côté; d'un jaune plus roussâtre que les autres parties du corps, avec une bande latérale ne couvrant pas le bord, et toute leur extrémité de couleur noire. Pattes entièrement d'un jaune pâle, ainsi que tout le dessous du corps.

Cet insecte, comme les précédents, a été pris à la baie Triton, Nouvelle-Guinée.

ORDRE DES ORTHOPTÈRES

(ORTHOPTERA).

FAMILLE DES FORFICULIDES (FORFICULIDÆ).

GENRE FORFICULA.

Linné. — Fabricius. — Latreille.

Nous décrivons ici trois espèces de ce genre. La première n'appartient pas à la même division que les deux autres; mais comme le groupe des Forficules réclame une étude approfondie; nous ne croyons pas devoir indiquer pour ces insectes les genres particuliers auxquels appartiennent ces insectes, genres qui sont jusqu'ici rejetés par la plupart des entomologistes.

FORFICULA GRANDIVENTRIS. †

Pl. 1, fig. 1.

Robusta, fusca; capite testaceo, vel rufo, antice nigrescenti; antennis testaceis; prothorace elytris pedibusque testaceis, vel rufis; abdomine fusco, forcipibus latis, parum curvatis.

Long. 30-40 millim.

Corps assez robuste, d'un brun foncé. Tête large, aplatie, unie en dessus, testacée ou roussâtre, avec sa portion antérieure noirâtre. Lèvres et mandibules de cette dernière couleur. Palpes roussâtres. Antennes de la même nuance, assez fortes, ayant leur premier article assez grand, le second très-petit, le troisième un peu allongé, les quatre suivants presque globu-

leux, les cinq suivants oblongs et les derniers notablement plus allongés. Prothorax plus long que large, arrondi en avant et sur les côtés, légèrement échancré en arrière. Écusson grand, triangulaire. Élytres allongées, entièrement testacées ou roussâtres, très-finement rugneuses. Pattes courtes, épaisses, roussâtres, ayant les cuisses larges, carénées en dessus et en dessous, et les jambes aplaties, pouvant s'appliquer exactement dans la carène inférieure des cuisses. Abdomen d'un brun rougeâtre foncé, finement rugueux dans toute son étendue, avec le dernier segment très-grand, lisse et luisant au milieu; les pinces très-larges, carénées en dessus, presque droites, croisant l'une sur l'autre, seulement à leur extrémité.

Cette belle espèce a été recueillie à l'île San-George (archipel Salomon).

FORFICULA TASMANICA. †

Pl. 1, fig. 2.

Elongata, compressa, fusco-nigrescens, subnitida; antennis nigris, articulis 13-14que albidis; prothorace lateribus marginato, postice subrotundato, rufescenti; pedibus nigris, tarsis rufescentibus; abdomine ruguloso, forcipibus curvatis, intus dentatis.

Long. 18-20 millim.

Corps allongé, plan, d'un brun noirâtre, assez luissant. Tête surtout plus noire que les autres parties du corps, lisse, ayant simplement une impression semicirculaire. Antennes filiformes très-longues, noires, avec leurs treizième et quatorzième articles d'un blanc jaunâtre, leur premier article assez long, très-peu plus épais que les autres, lisse et luisant. Prothorax aplati, un peu plus long que large, rebordé sur les côtés, ayant les angles antérieurs saillants, et le bord postérieur arrondi et d'une teinte ferrugineuse. Élytres lisses, d'un brun noirâtre. Ailes ayant leur partie coriace, souvent un peu plus claires que les élytres. Pattes assez courtes, noires, avec les tarses testacés; les cuisses très-médiocrement renflées. Abdomen très-finement

rugueux, de la couleur générale du corps, avec le bord postérieur de chaque segment un peu ferrugineux. Les pinces allongées, grêles, écartées l'une de l'autre, croisant à leur extrémité, dentelées au côté interne.

Cette espèce appartient à la division des *Forficesila* de Serville; elle se trouve à la Tasmanie.

FORFICULA AUSTRALICA.

Pl. 1, fig. 3.

Elongata, compressa, nigra, subnitida; antennis totis nigris, prothorace lateribus marginato, postice subrotundato, ferrugineo; elytris cum alarum apice pallide rufis; pedibus nigris, tarsis testaceis; forcipibus intus denticulatis.

Long. 16-18 millim.

FORFICULA AUSTRALICA Leguillou, *Revue zoologique par la Société Cuviérienne*, p. 293 (1841).

Corps allongé, fortement aplati, d'un noir assez luisant. Tête lisse, marquée seulement en dessus d'une impression semi-circulaire. Antennes grêles, longues, devenant pubescentes vers l'extrémité, entièrement noires. Prothorax plus long que large, noir, avec son bord postérieur ferrugineux, rebordé latéralement et ayant ses angles antérieurs saillants. Élytres lisses, entièrement d'un roux clair. Ailes ayant leur partie coriace de la même nuance. Pattes courtes, assez fortes, noires, avec tous les tarses d'une couleur testacée assez claire; les cuisses assez renflées. Abdomen entièrement noir, chagriné, ayant au bord postérieur de chaque segment une rangée de petits tubercules irréguliers; les pinces longues, très-écartées à leur base, finement tuberculées, avec leur bord interne denticulé.

Cette espèce, très-voisine de la précédente par sa forme générale, mais très-distincte par la coloration de ses antennes, de ses élytres et par les rugosités de son abdomen, a été rencontrée sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

FORFICULA OCEANICA.

Pl. 1, fig. 4.

Fusco-rufescens; capite antennisque rufescentibus; prothorace rufo, postice pallidiori, macula media V *efformante; elytris fuscis; pedibus testaceis, femorum basi nigrescenti; abdomine fusco, forcipibus rufis.*

Long. 15-16 millim.

FORFICULA OCEANICA Leguillou, *Revue zoologique par la Société cuviérienne*, p. 292 (1841).

Corps d'un brun roussâtre, assez luisant. Tête lisse, entièrement rousse, marquée en dessus d'un sillon semi-circulaire. Antennes de la même nuance, un tant soit peu plus obscures vers le bout. Prothorax un peu plus long que large, très-légèrement rebordé sur les côtés, roux antérieurement, pâle sur les côtés et en arrière, offrant une tache noirâtre en forme de V. Élytres très-courtes, entièrement d'un brun rougeâtre foncé. Pattes assez fortes, d'un jaune clair, avec la moitié basilaire des cuisses noire ou brunâtre et la base des jambes un peu teintée de roux. Abdomen d'un brun roux, presque lisse, avec son dernier segment plus rougeâtre; les pinces de moyenne longueur, assez grêles, courbées à l'extrémité, très-finement denticulées en dedans, d'un roux vif, avec leur bout brun ou noirâtre.

Cette espèce, qui est de la division des Forficules proprement dites, ressemble beaucoup par sa forme générale à notre *Forficula auricularia* d'Europe. Elle a été prise à l'île Vavao, archipel des Amis.

FAMILLE DES MANTIDES (MANTIDÆ).

GENRE MANTIS.

Linné. — Fabricius. — Latreille, etc.

MANTIS COSTALIS. †

Pl. 2, fig. 1 et 2.

Testaceo-virescens; prothorace elongato, lateribus denticulato; elytris pallide fuscis, costa viridi; alis plus minusve infuscatis, costa fusco-maculatis.

Long. 7-18 cent., extens. alar. 9-13 cent.

MANTIS FUSCA, *in Tabula nostra.*

Corps allongé, d'un testacé un peu verdâtre, probablement d'un vert tendre pendant la vie. Tête large, plane entre les yeux. Antennes de la couleur générale du corps ou un peu plus brunes, moins longues que le prothorax. Ce dernier très-long, peu dilaté antérieurement, caréné dans son milieu, finement denticulé sur ses bords, surtout dans sa portion antérieure. Élytres longues, assez étroites, lancéolées, d'une teinte brunâtre pâle, avec la côte, et, chez certains individus, toute la partie antérieure d'un vert tendre. Ailes terminées en pointe, plus ou moins enfumées suivant les individus, ayant les bords des petites nervures costales transverses d'un brun foncé. Quelquefois cette couleur brune s'étendant sur toute la portion costale des ailes. Pattes de la même nuance que le corps; les cuisses et les jambes antérieures ayant leurs épines noires à l'extrémité. Abdomen allongé, assez grêle, très-lisse en dessus.

Cette espèce a été trouvée à Warou sur la côte de l'île Ceram, et à Makassar sur la côte de l'île Célèbes.

C'est tout à fait par erreur que sur la planche de cet ouvrage elle porte le nomde *Mantis fusca* Olivier. Cette dernière dénomination s'applique en réalité à une petite espèce américaine.

MANTIS FUSCESCENS. †

Pl. 1, fig. 5.

Tota fusca; prothorace antice paulo dilatato; elytris infuscatis, costa fusca, macula testacea versus nervulum subcostalem; alis hyalinis, paulo infuscatis.

Long. 5-6 cent., extens. alar. 7 cent.

De la forme générale des *Mantis sancta*, *variegata* des auteurs, mais plus petite; entièrement d'une teinte brunâtre obscure. Tête large, avec les yeux très-grands. Prothorax médiocrement long, caréné au milieu, notablement dilaté antérieurement, ayant ses bords aplatis et finement crénelés. Élytres assez courtes, ovalaires, ne dépassant pas l'abdomen, ayant leur portion costale d'un brun opaque, et toute leur partie interne brunâtre, mais d'une certaine transparence, avec une petite tache jaunâtre linéiforme épaisse, près de la grande nervure subcostale. Ailes plus courtes que les élytres, hyalines, légèrement enfumées, avec leurs nervures, leur bord costal et leur extrémité d'un brun testacé. Pattes brunes comme les autres parties du corps. Abdomen assez large.

Cet insecte a été pris à Lebouka, aux îles Viti.

MANTIS OPHTHALMICA.

Pl. 1, fig. 6.

Testaceo-fusca; capite lato, oculis grossis; prothorace brevi, ilatato, late marginato, lateribus denticulato; elytris testaceo-

fuscis, apice fusco vel nigro maculatis; alis nigro-cyaneis, costa apiceque fuscis.

Long. 45-50 millim., extens. alar. 75 millim.

MANTIS OPHTHALMICA Oliv., *Encycloped. method.*, t. VII, p. 637.

Corps court et large, d'un brun feuille morte. Tête épaisse, fort large, présentant trois nodosités sur son sommet. Yeux très-gros, occupant entièrement les côtés de la tête. Prothorax court, à peine d'un tiers plus long que large, sillonné dans son milieu, mamelonné antérieurement, bituberculeux à sa base, ayant ses bords latéraux larges, aplatis, formant en avant une pointe assez saillante, et présentant, dans presque toute leur étendue, de petits denticules très-serrés. Élytres très-larges, ovales, ne dépassant pas l'abdomen, de l'aspect de feuilles mortes, offrant vers leur extrémité de petites taches éparses, de couleur noirâtre. Ailes larges, notablement plus courtes que les élytres, d'un noir bleuâtre, comme l'acier passé au feu; leur bord costal et apical de la couleur des élytres, avec des taches éparses de la nuance générale des ailes. Pattes robustes; les cuisses antérieures très-larges, offrant au côté interne deux très-grandes taches noirâtres, l'extrémité des épines des cuisses et des jambes également noire; les pattes intermédiaires et postérieures parsemées de taches brunes ou noirâtres. Abdomen très-dilaté, brunâtre, beaucoup plus foncé dans son milieu que sur les côtés.

Cette espèce a été prise à Amboine, elle nous paraît bien se rapporter à la *Mantis ophthalmica* d'Olivier, indiquée par ce naturaliste comme étant de Coromandel; cependant sa description est si incomplète, les ailes n'étant même pas décrites, que nous conservons encore quelque doute sur l'identité spécifique de notre insecte avec le sien.

GENRE BOLIDENA. †

Ce genre présente les caractères suivants :

Corps médiocrement allongé, tête large, avec le front droit, bombé et la face très-inclinée, conique. Palpes grêles, assez allongés. Antennes minces, filiformes, de moyenne longueur. Prothorax médiocrement allongé, caréné dans son milieu, aplati sur les côtés, à bords parallèles. Élytres oblongues, étroites, plus longues que l'abdomen. Ailes un peu plus courtes que les élytres. Pattes allongées. Les cuisses antérieures nullement arquées, élargies dans leur milieu, armées en dessous d'épines très-fines ; les jambes courtes, courbées. Abdomen assez élargi.

Ce type présente un aspect très-particulier dû à la forme du prothorax et à l'emboîtement de la tête. Il se rapproche à certains égards des *Chæradodis*, sans présenter toutefois de dilatation prothoracique bien marquée. Nous ne connaissons de ce genre que l'espèce suivante.

BOLIDENA HOBSONII.

Pl. 1, fig. 7.

Tota virescens, vel testacea; prothorace parallelo, passim subtiliter granulato, marginibus denticulato; elytris concoloribus; alis hyalinis, costa testacea vel viridi.

Long. 30-32 millim., extens. alar. 50-55 millim.

MANTIS HOBSONII Leguillou, *Revue zool. Soc. cuvier.*, t. IV, p. 293 (1841). — MANTIS HOBSONII, *in Tabula nostra.*

Corps entièrement d'un vert tendre, prenant souvent après la mort une teinte jaunâtre ou testacée. Tête bombée en dessus. Yeux gros, occupant totalement les côtés de la tête. Antennes guère plus longues que la tête et le prothorax réunis, de la teinte générale du corps. Prothorax un peu cintré en avant, emboîtant complétement la tête, parallèle, très-peu rétréci vers la base, fortement caréné dans son milieu, garni çà et là de très-petits tubercules arrondis, plus serrés sur la carène que partout ailleurs, ayant ses côtés rabattus, ses bords aplatis et finement denticulés. Élytres étroites, assez longues, dépassant l'abdomen, entièrement verdâtres ou testacées. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, très-légèrement lavées de vert ou de jaunâtre, avec le bord antérieur et l'extrémité de l'une ou l'autre de ces deux nuances. Pattes de la même nuance que les autres parties du corps; les épines des cuisses et des jambes antérieures petites et noires à l'extrémité.

Cette espèce se rencontre à la Tasmanie, aux environs d'Hobart-Town.

Famille des PHASMIDES (PHASMIDÆ).

GENRE CYPHOCRANA.

Serville, *Revue méthodique de l'ordre des Orthoptères.—Annales des Sciences nat.*, t. XXII, p. 33. — Phasma auctor.

CYPHOCRANA NECYDALOIDES.

Pl. 1, fig. 8 ♀.

Virescenti rufescens; thorace subgranulato; elytris virescenti-ferrugineis; alis costa virescentibus, basi roseis, area postica fusca, hyalino-tessellata; pedibus marginibus serrulatis.

Long. ♂ 10-12 cent., ♀ 15-18 cent.

Phasma necydaloides Fabr., *Entom. Syst.*, suppl., p. 188. — *Stoll. spect.*, pl. 3, fig. 8 ♀; pl. 4, fig, 11 ♂.— Phasma maculata Oliv., *Encycl. meth.*, t. VII, p. 626 et 636. — Cyphocrania necydaloides Burm., *Handb. der Entom.*, t. II, p. 579.

Corps d'un vert roussâtre, peut-être entièrement d'un vert clair pendant la vie. Tête lisse, marquée de petites lignes plus obscures et de très-petites taches blanchâtres. Antennes verdâtres. Prothorax sillonné dans son milieu, ayant une impression transversale et deux petits tubercules rapprochés l'un de l'autre sur la ligne médiane. Prothorax offrant dans son milieu une faible ligne élevée, et sur sa surface de petits tubercules arrondis, épars, peu nombreux. Élytres verdâtres, nuancées de brun. Ailes ayant leur portion costale de cette couleur, avec la base d'un rose assez vif; toute la partie membraneuse d'un brun foncé, entrecoupée de lignes ou de taches hyalines entre les nervures. Pattes de la couleur générale du corps avec leurs bords épineux ou en dents de scie.

Cette belle espèce se trouve dans l'archipel des Mo-

luques. On l'a rapportée plusieurs fois de l'île d'Amboine; les naturalistes de l'expédition au Pôle sud, l'ont recueillie à Warou sur la côte de l'île Ceram.

GENRE PHYLLIUM.

Illiger. — Latreille. — Serv., etc.

Ce genre, l'un des plus singuliers de l'ordre des Orthoptères, nous a présenté une espèce nouvelle provenant des îles Viti. On n'en connaissait jusqu'ici qu'aux Indes orientales et dans les îles de la Sonde.

PHYLLIUM LOBIVENTRE. †

Pl. 1, fig. 9 ♂.

Gracile, testaceo-virescens; prothorace medio sulcato; elytris concoloribus; alis hyalinis, costam versus testaceis, vel virescentibus; femoribus gracilibus, extus haud dilatatis; abdomine lateribus lobulato.

Long. 35-38 millim., extens. alar. 55-58 millim.

Corps grêle, comparativement à celui des autres espèces du genre; entièrement d'une teinte jaunâtre testacée pâle, probablement d'un vert tendre pendant la vie. Tête un peu inégale en dessus, très-légèrement tuberculée. Antennes soyeuses. Prothorax marqué d'un sillon en avant. Élytres verdâtres, presque transparentes. Ailes hyalines, avec la portion antérieure légèrement lavée de jaunâtre ou de vert. Pattes de la même nuance que les autres parties du corps; les cuisses et les jambes carénées en dessus, ne présentant aucune dilatation extérieure; les cuisses antérieures offrant vers leur extrémité une petite

expansion triangulaire, légèrement dentelée; les jambes n'ayant qu'une expansion plus petite dans leur milieu; les cuisses intermédiaires et postéricures offrant une expansion analogue à celle des antérieures, mais remontant davantage vers la base; leurs jambes grêles et totalement dépourvues d'expansion. Abdomen assez étroit, ayant ses quatrième, cinquième et sixième segments dilatés sur les côtés en forme de lobes.

Cette espèce, dont nous ne connaissons que le mâle, diffère beaucoup des autres *Phyllium* déjà décrits comme le *P. siccifolium* Lin., *P. Stollii* Serv. et par l'absence d'expansions au côté externe des cuisses et des jambes et par la petitesse de celles du côté interne. Cet insecte a été pris à Lebouka-Archipel Viti.

Famille des LOCUSTIDES (LOCUSTIDÆ).

GENRE SALOMONA. †

Ce genre, que nous formons pour l'espèce seule décrite ici, présente les caractères suivants :

Corps très-épais. Tête fort grosse, avec le front avancé entre les antennes en une pointe conique un peu relevée, et la face allongée, très-oblique. Mandibules très-fortes. Palpes maxillaires longs, grêles ; leur dernier article à peine plus long que le précédent, un peu élargi et tronqué au bout. Yeux latéraux, très-gros et très-globuleux. Antennes insérées au devant des yeux, sétacées, grêles, deux ou trois fois plus longues que le corps, ayant leur premier article épais, renflé et noueux à l'extrémité, le second ovalaire, le troisième allongé et cylindrique et tous les suivants courts et filiformes. Prothorax voûté, sillonné transversalement, ayant son bord antérieur arrondi, et son bord postérieur un peu prolongé sur les élytres. Prosternum bidenté, ayant les deux dents assez écartées l'une de l'autre. Mésosternum et metasternum courts et larges. Élytres étroites, médiocrement allongées, arrondies au bout. Ailes fort larges, un peu plus courtes que les élytres. Pattes très-fortes ; les cuisses antérieures lisses, seulement bicarénées en dessous comme les antérieures et les intermédiaires, avec des épines assez petites ; toutes les jambes armées d'une double rangée d'épines. Ab-

domen oblong, avec la tarière des femelles, large et recourbée en dessus.

Ce genre, qui se rapproche des *Acanthodis*, en diffère par la plupart de ses caractères et notamment par la forme de la tête et du thorax, par les pattes simples, etc.

SALOMONA MARMORATA. †

Pl. 2, fig. 5 ♂ et 6 ♀.

Fusco-testacea, nitida; capite antice rugoso; antennis concoloribus, apice obscurioribus; elytris paulo pallidioribus, fusco-maculatis; alis hyalinis, nervulis testaceis.

Long. corp. ♂ 45 m., extens. al. 68 m.; ♀ long. 55 m., extens. al. 10 cent.

ACANTHODIS MARMORATA, *in Tabula nostra.*

Corps entièrement d'un brun testacé plus ou moins clair et luisant. Tête faiblement sillonnée en dessus, ayant sa pointe frontale moins longue que le premier article des antennes, et la face assez inégale et rugueuse, au moins dans la femelle. Antennes deux fois plus longues que le corps, de la même nuance, plus obscures seulement à l'extrémité. Prothorax un peu rugueux, avec trois impressions transversales, dont la dernière médiane et plus prononcée que les autres. Élytres testacées comme les autres parties du corps, seulement un peu plus claires, avec des taches brunes, éparses, mais plus nombreuses à la base. Ailes diaphanes, avec toutes leurs nervures d'un testacé roussâtre, de même que leur bord antérieur. Pattes d'un brun testacé roussâtre, luisantes et presque lisses. Abdomen plus clair que le thorax, avec la tarière de la femelle brune, n'ayant pas la moitié de la longueur de l'abdomen.

Cette espèce a été trouvée à l'île San-Georges, Archipel Salomon.

GENRE PHYLLOPHORA.

Thunberg, *Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*, t. V, p. 285. — Brullé. — Blanchard. — Serville, etc.

Ce genre extrêmement remarquable, ne comprend jusqu'ici que deux ou trois espèces rencontrées à la Nouvelle-Guinée.

PHYLLOPHORA SPECIOSA.

Pl. 3, fig. 1 et 2.

Læte viridis; prothorace medio carinato, marginibus fortiter spinoso, lateribus ante medium anguloso; elytris latis, totis viridibus; alis virescentibus.

Long. corp. 7 cent., extens. alar. 15 cent.

PHYLLOPHORA SPECIOSA Thunberg, *Mém. Acad, Saint-Pétersb.*, t. V, p. 286, tab. 3. — Brullé, *Hist. des Ins.*, t. IX, p. 142. — Blanchard, *Hist. des Anim articulés, Ins.*, t. III, p. 23. — Serville, *Hist. des Ins. orthopt.*, p. 502.

Corps d'un vert brillant, passant souvent au jaune après la mort de l'insecte. Tête un peu inégale en dessus. Antennes très-grêles, beaucoup plus longues que le corps. Prothorax caréné dans son milieu, ayant quelques légères impressions transversales, son extrémité aiguë, ses bords latéraux munis d'épines fines et assez longues, et anguleuses avant le milieu ; l'angle se prolongeant en une épine plus longue et plus forte que les autres. Élytres fort larges, entièrement du même vert que les autres parties du corps. Ailes assez transparentes, ayant une teinte verte assez prononcée dans toute leur étendue. Pattes longues, entièrement vertes.

Cette espèce a été trouvée sur divers points de la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

PHYLLOPHORA GRANDIS. †

Pl. 2, fig. 3.

Læte viridis; prothorace medio carinato, lateribus parum anguloso, marginibus breviter spinosis, vel crenulatis; elytris latis, totis viridibus; alis virescentibus.

Long. corp. 88 millim., extens. alar. 23-24 cent.

Corps entièrement d'un beau vert assez luisant. Tête un peu inégale en dessus. Antennes très-grêles, beaucoup plus longues que le corps. Prothorax, dans son milieu, offrant aussi une impression transversale, ayant ses côtés peu anguleux, plutôt arrondis, son extrémité aiguë, et ses bords munis de petites épines égales très-rapprochées les unes des autres, étant ainsi plutôt denticulés. Élytres très-grandes, entièrement du même vert que les autres parties du corps. Ailes très-grandes, assez transparentes, légèrement lavées de vert dans toute leur étendue. Pattes d'un vert assez foncé.

Cette belle espèce comme la précédente a été trouvée à la baie Triton sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée. Elle en est bien distincte, par sa taille plus considérable et surtout par son prothorax plus grand, plus convexe, sans angles latéraux, avec de simples crénelures marginales très-serrées, au lieu de dents aiguës.

GENRE PHANEROPTERA.

Serville, *Revue méthodique de l'ordre des Orthoptères.*

Ce genre est l'un des plus nombreux de la famille des Locustides; ses espèces sont disséminées dans la plupart des régions du monde; nous en décrivons une de la Nouvelle-Guinée.

PHANEROPTERA OCEANICA. †

Pl. 3, fig. 4.

Testaceo-livida; fronte angusta, sulcata; prothorace angusto, fere lævi; elytris oblongis, dense reticulatis; alis hyalinis.

Long. 22-25 millim., extens. alar. 65-68 millim.

Corps d'une teinte testacée, légèrement lie de vin, mais peut-être verdâtre pendant la vie. Tête assez petite, ayant le front un peu avancé et sillonné dans son milieu. Antennes longues, de la couleur générale du corps. Prothorax étroit, avec les pans latéraux arrondis. Sa partie postérieure un peu élargie et le bord arrondi; ayant en dessus un très-faible sillon médian, en avant et en arrière une légère carène et en outre deux sillons transversaux très-faibles, même peu distincts Élytres oblongues, entièrement de la même nuance que le corps, pourvues d'une réticulation des plus serrées. Ailes diaphanes avec leur extrémité seule participant de la couleur des élytres. Pattes également de la nuance générale du corps.

Cette espèce a été rencontrée sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

Famille des ACRIDIDES (ACRIDIDÆ).

TRUXALITES. — *TRUXALITÆ.*

GENRE TRUXALIS.

Fabricius. — Olivier. — Latreille, etc.

Les Truxalis forment un genre considérable dans lequel on compte plusieurs espèces répandues dans des contrées très-différentes et quelques-unes des régions les plus éloignées de l'Europe, extrêmement voisines de celles qu'on rencontre dans cette partie du monde. Les Truxalis que nous décrivons ici appartiennent à cette dernière catégorie.

TRUXALIS RAFLESII. †

Pl. 2, fig. 3 ♂ et 4 ♀.

Testacea-rosea vel virescenti-rosea; capite lineato; prothorace fortiter carinato; elytris acutis, testaceo-roseis; alis hyalinis, flavo-virescentibus.

Long. ♂ 52 mill., ext. alar. 83 mill.; long. ♀ 70 mill., ext. alar. 125 mill.

Truxalis nasutus, *in Tabula nostra.*

Corps d'une nuance rosée claire ou verdâtre, probablement de cette dernière couleur le plus ordinairement pendant la vie. Tête longue, avec l'extrémité un peu conique, ayant ses bords très-relevés, et en arrière, les lignes longitudinales communes à un grand nombre de Truxales, notablement saillantes. Antennes de la couleur générale du corps. Prothorax assez fortement caréné,

Élytres longues, étroites, d'une teinte brunâtre rosée claire, souvent d'une teinte uniforme, quelquefois avec une ligne longitudinale et noirâtre dans le milieu. Ailes transparentes d'une nuance jaune verdâtre, avec le bord costal et l'extrémité participant de la couleur des élytres. Pattes de la nuance générale du corps. Abdomen rougeâtre en dessus dans sa moitié postérieure.

Cette espèce a été prise à Rafles-Bay, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée. Elle a été indiquée sur la planche de l'atlas de cet ouvrage comme une simple variété du *Truxalis nasutus* du midi de l'Europe. On a considéré, en effet, jusqu'ici comme appartenant à cette espèce, un grand nombre de Truxalis recueillis dans différentes parties du monde ; mais un examen attentif conduit à reconnaître parmi eux des différences spécifiques qui, à la vérité, sont fort légères. Ainsi le *Truxalis Raflesii* se distingue du *Truxalis nasutus*, par la côte plus acuminée, sensiblement plus étroite et plus excavée au milieu, par ses lignes longitudinales plus saillantes, par son prothorax plus fortement caréné, par les épines des jambes beaucoup moins nombreuses, etc.

GENRE PYRGOMORPHA.

Serville, *Histoire des Insectes orthoptères*, p. 583.

Ce genre, séparé des Truxalis et même considéré par M. Serville comme une simple division de ce dernier genre, en diffère par les caractères suivants : la tête beaucoup moins avancée et terminée en pointe obtuse ; les antennes proportionnellement moins longues et très-faiblement élargies ; le prothorax assez court avec les carènes très-peu saillantes.

Ce genre se compose d'espèces de petite taille, appartenant à l'ancien continent et à l'Océanie. Le type est le *Pyrgomorpha rosea* (*Truxalis rosea* Charp.) du midi de l'Europe. L'espèce que nous décrivons ici s'en rapproche extrêmement.

PYRGOMORPHA CRENATICEPS.

Pl. 3, fig. 4 et 5.

Virescens, vel testacea; antennis pedibusque concoloribus; prothorace tricarinato, subtiliter granulato; lateribus crenulato; elytris corpore concoloribus; alis læte roseis, apice hyalinis.

Extens. alar. ♂ 42-44 millim., ♀ 68 millim.

TRUXALIS CRENATICEPS, *in Tabula nostra.*

Corps d'un vert pâle, chez certains individus d'une teinte testacée à peine verdâtre. Tête lisse en dessus, finement crénelée sur les côtés. Antennes de la nuance générale du corps, très-peu élargies. Prothorax présentant trois carènes assez faibles, et les bords latéraux fortement crénelés ; ces crénelures faisant suite à celles des côtés de la tête. Élytres étroites, amincies vers le bout et terminées en pointe aiguë, d'un vert tendre opaque avec l'extrémité plus pâle, quelquefois d'une teinte jaune sale verdâtre. Ailes beaucoup plus courtes que les élytres, d'un rose rouge à leur base, presque incolores dans le reste de leur étendue, avec toutes leurs nervures rouges. Pattes verdâtres comme les autres parties du corps.

Cette espèce se distingue de ses congénères, principalement par les crénelures de la tête et du thorax, par les antennes étroites et les élytres très-pointues. Elle a été découverte à la baie Triton sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

GENRE STENOXYPHUS. †

Blanchard, *Catalogue de la coll. entomologique du Muséum.*

Ce nouveau genre, établi pour la seule espèce décrite ci-après, présente les caractères suivants : corps de médiocre épaisseur, tête courte, presque arrondie, vue en-dessus, avec un prolongement court, de forme conique, et la face allongée et inclinée; yeux latéraux, ovalaires, très-saillants; antennes plus longues que la tête et le thorax réunis chez les mâles, un peu plus courtes chez les femelles, ayant leurs articles aplatis à partir du troisième, mais fort étroits; prothorax inégal, tuberculé latéralement, faiblement caréné; palpes cylindriques; élytres longues, étroites, étranglées à la base, brusquement terminées en pointe à l'extrémité; ailes très-grandes, arrondies, légèrement festonnées sur leurs bords; prosternum muni d'une pointe courte et droite; pattes antérieures et intermédiaires de moyenne longueur; les postérieures allongées, avec les cuisses assez épaisses, les jambes garnies de deux rangées d'épines courtes et à peu près égales, et les tarses longs et grêles, surtout leur dernier article.

Ce genre se rapproche des *Xyphicera*, mais il en diffère considérablement par presque tous ses caractères, et notamment par la forme grêle des antennes, la forme de la tête et des élytres. Selon toute apparence, on doit y rapporter, outre l'insecte que nous

décrivons ici, une espèce décrite par De Haan (*Faune des poss. néerl.*, sous le nom de *Pyryomorpha hæmatopterum*).

STENOXYPHUS VARIEGATUS.

Pl. 3, fig. 7.

Fusco virescens; capite granulato annulo flavido; prothorace tuberculato, carinis duabus curvatis; elytris pallide virescentibus, fusca-maculatis; alis subhyalinis roseis, apice infuscatis.

Extens. alar. ♂ 55 millim., ♀ 78 millim.

XIPHICERA VARIEGATA, *in Tabula nostra.*

Corps d'un brun vert, marbré. Tête fortement granuleuse en dessus, avec la face plus claire. Antennes brunâtres ayant leurs cinquième et sixième articles de couleur jaunâtre. Prothorax inégal, couvert de petits tubercules, présentant en outre de chaque côté un tubercule conique très-épais, offrant des sillons transversaux peu prononcés, et en dessus une carène médiane droite très-faibles et deux carènes latérales fortement arquées. Élytres longues, étranglées à leur base, au bord antérieur, presque arrondies au bout et terminées en une petite pointe; entièrement d'un vert pâle, presque transparentes, avec des taches et des points de couleur brune, disséminées sur toute leur surface; on remarque toujours une tache plus grande que les autres, située vers la base, au point où l'élytre s'élargit. Ailes d'un rose rougeâtre à la base, enfumées dans le reste de leur étendue, avec des taches et des lignes entièrement diaphanes le long du bord marginal. Pattes rugueuses, d'un brun verdâtre, parsemées de taches brunes ou noirâtres. Abdomen lisse, caréné en dessus, entièrement d'un vert rembruni.

Cette jolie espèce a été découverte à la baie sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

ACRIDITÉS. — *ACRIDITÆ.*

GENRE ACRIDIUM.

Geoffroy. — Olivier. — Latreille, etc. — GRYLLUS Linné. — Fabr.

Ce grand genre, tel qu'il est limité aujourd'hui par les entomologistes modernes, est encore fort nombreux en espèces. On en compte de toutes les parties du monde. Nous en décrivons ici quelques-unes provenant de localités d'où l'on n'en a encore obtenu que fort peu.

ACRIDIUM VITTIGERUM. †

Pl. 3, fig. 9.

Fusco-viridis, capite convexo, obtuso, viridi, supra testaceo, vittis lateralibus fuscis; prothorace supra testaceo, vitta laterali fusca; elytris testaceis; alis hyalinis, apice fuscescentibus; pedibus viridibus.

Long. corp. 32 millim., extens. alar. 52 millim.

Corps vert, brunâtre en dessus. Tête convexe, obtuse en avant, verte, avec sa portion supérieure d'un testacé brunâtre clair, ayant une large bande brune en arrière des yeux, et au dedans deux lignes étroites, brunes, mais pâles, se rapprochant en avant. Antennes testacées, assez grêles. Prothorax faiblement caréné, presque plan en dessus, ponctué et légèrement rugueux, avec trois sillons transversaux, d'une teinte testacée brunâtre en dessus, vert latéralement, ayant de chaque côté une très large bande brune, en continuité avec celle de la tête. Élytres d'un brun clair, avec l'extrémité presque transparente. Ailes diaphanes, légèrement enfumées, un peu brunâtres à l'extrémité et au bord costal. Pattes vertes avec un peu de noir à l'extrémité des cuisses. Abdomen verdâtre.

Cette espèce a été trouvée à la baie Triton sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée. Elle est voisine de l'*Acridium longipenne* de Geer (*Acridium hyla* Serv., *Hist. des Ins. Orthopt.*, p. 678), qui provient du Malabar. Elle appartient à la même division, bien qu'elle en soit très-distincte spécifiquement.

ACRIDIUM CINEREUM. †

Pl. 3, fig. 8.

Fusco-cinereum; capite supra lævi, facie quadricarinato; antennis pallidis; prothorace leviter transversim sulcato, medio subtiliter carinato; elytris testaceo-cinereis, nigro-irroratis.

Long. corp. 38 millim., extens. alar. 72-75 millim.

Corps d'un brun grisâtre clair. Tête lisse en dessus, convexe, obtuse en avant, avec la face pourvue de quatre fortes carènes. Antennes courtes, un peu aplaties, d'une teinte jaunâtre pâle. Prothorax large en dessus, très-finement chagriné, ayant des sillons transversaux très-peu prononcés et une fine carène longitudinale dans son milieu. Élytres d'une nuance testacée grisâtre, plus pâle, surtout vers l'extrémité, que les autres parties du corps, avec une foule de petites taches et d'atomes bruns ou noirâtres, disséminés dans toute leur étendue. Ailes hyalines, légèrement enfumées sur les bords, avec toutes les nervures noirâtres. Pattes antérieures et intermédiaires de la couleur générale du corps; les cuisses postérieures rouges en dedans, tirant sur le fauve en dehors, avec deux larges taches noirâtres au côté externe, et quelques marques brunâtres, irrégulières au côté interne; les jambes rougeâtres, avec les épines noires à l'extrémité. Abdomen d'un brun verdâtre.

Cette espèce a été rencontrée à Ténériffe.

ACRIDIUM VITTICOLLE. †

Pl. 1, fig. 10.

Testaceo-virescens; capite crasso, supra fusco, flavido-bivittato; prothorace transversim sulcato, fusco, vittis duabus flavescentibus; elytris basi testaceis, apice hyalinis.

Long. corp. 22-24 millim., extens. alar. 36-38 millim.

Corps d'un jaune verdâtre clair. Tête convexe en dessus, épaisse, obtuse, ayant une saillie frontale assez large, brune, avec deux lignes jaunes, se rapprochant l'une de l'autre, en avant, entre les yeux; la face large, carénée, un peu rugueuse, d'un vert pâle. Antennes de cette dernière nuance, courtes et assez grêles. Prothorax plus étroit que la tête, ponctué et finement chagriné en dessus, avec trois sillons transversaux d'un brun assez foncé, avec deux lignes d'un jaune sale très-légèrement arquées, faisant suite à celles de la tête. Élytres étroites, ne dépassant guère l'abdomen, d'une couleur testacée brunâtre à leur base, avec leur extrémité diaphane et toutes leurs nervures d'un brun obscur. Ailes un peu plus courtes que les élytres, hyalines, légèrement enfumées vers l'extrémité, ayant leurs nervures noirâtres. Pattes vertes ou d'un jaune verdâtre; les postérieures grandes; les cuisses brunes à l'extrémité, les jambes entièrement d'un vert assez vif, avec leurs épines noires au bout. Abdomen de la nuance générale du corps.

Cette espèce se rapproche, à beaucoup d'égards, des *Acridium* que M Serville place dans sa division des Oxya. Elle a été rencontrée à la baie Triton à la Nouvelle-Guinée.

ACRIDIUM CARENICOLLE. †

Pl. 2, fig. 7.

Pallide virescens; capite supra posticeque nigro-vittato; pro-

thorace rugoso, transversim sulcato, lateribus nigro-lineato, elytris flavescentibus, fusco-marmoratis; alis hyalinis, leviter infuscatis.

Long. corp. 5-6 cent., extens. alar. 10-11 cent.

Corps épais d'un vert pâle. Tête large, convexe, obtuse en avant, ayant de chaque côté, en arrière des yeux, une large bande noire, et plus près du milieu, une ligne grisâtre ou brunâtre. Antennes verdâtres. Prothorax d'un vert clair, rugueux, surtout en arrière, faiblement caréné au milieu, ayant des sillons transversaux profonds, et de chaque côté une large bande longitudinale noire faisant suite à celle de la tête. Élytres jaunâtres à leur base, presque hyalines à leur extrémité, marbrées de taches brunes, dont les dernières formant une série assez régulière dans le sens de la longueur de l'élytre. Ailes diaphanes, très-légèrement enfumées, avec le bord costal d'une teinte testacée et toutes leurs nervures brunes ou noirâtres. Pattes d'un testacé verdâtre; les postérieures ayant les cuisses tachetées de brun et les jambes rouges. Mésothorax, métathorax et abdomen d'un brun clair, mais peut-être verts pendant la vie.

Cette grande espèce, à peu près de la taille et du port de notre *Acridium peregrinum*, a été prise à Warou, île Céram (archipel des Moluques).

GENRE ŒDIPODA.

Latreille. — Serville, etc. — Acridium auctor veterum.

Ce genre, qui comprend la presque totalité des Criquets privés de pointes au prosternum, est représenté dans l'Océanie par plusieurs espèces. Nous en faisons connaître ici deux nouvelles.

ŒDIPODA OBSCURELLA. †

Pl. 3, fig. 10.

Fusca, obscura; capite supra medio flavido-vittato; prothorace carinato, medio lineato; elytris testaceis, apice subhyalinis, fusco-maculatis; alis hyalinis, margine infuscatis.

Long. corp. 25 millim., extens. alar. 50 millim.

Corps d'un brun assez obscur. Tête brune en dessus, avec une bande médiane d'un jaune testacé sale, la face d'un brun clair, lisse au milieu, un peu ponctuée, carénée sur les côtés. Antennes grêles, brunâtres. Prothorax d'un brun sombre, caréné dans son milieu avec une large bande jaunâtre. Élytres testacées, presque hyalines à l'extrémité, ayant vers la base une large bande longitudinale d'un brun obscur, entrecoupée par de petites lignes transparentes, et des taches brunes irrégulières et plus ou moins divisées sur toute la partie hyaline, ainsi qu'une série de petits traits bruns le long du bord costal. Ailes diaphanes, enfumées au bord avec toutes leurs nervures brunes. Pattes antérieures et intermédiaires d'un brun verdâtre; les cuisses postérieures noirâtres à l'extrémité et tachetées de noir au côté externe; les jambes et les tarses rouges.

Cet insecte, voisin de nos espèces européennes comme les *Œdipoda bisignata*, *biguttata* a été trouvé à l'île Banda (Moluques). Nous avons dû modifier son nom d'*obscura* inscrit sur la planche; cette dénomination ayant déjà été employée pour désigner une espèce du cap de Bonne-Espérance.

ŒDIPODA GUINEENSIS. †

Pl. 3, fig. 11.

Testaceo-fusca; capite medio flavido-vittato; prothorace ca-

rinato, medio flavo-lineato; elytris testaceis, apice hyalinis, medio longitudinaliter fusco-maculatis; alis hyalinis, apice paulo infuscatis.

Long. corp. 22 millim., extens. alar. 45 millim.

Corps d'une couleur testacée brunâtre assez claire. Tête épaisse, convexe en dessus, obtuse en avant de la nuance générale du corps, avec une bande médiane plus claire en dessus, bordée extérieurement par une ligne brunâtre et présentant en outre un petit trait brun en arrière de chaque œil; la face lisse et luisante. Antennes d'un jaune sale avec leur extrémité noirâtre. Élytres testacées, hyalines à leur extrémité, avec une série de grandes, brunes, entrecoupées par des lignes et des espaces transparents. Ailes hyalines, enfumées à l'extrémité et un peu tout le long du bord. Pattes d'un jaune testacé verdâtre; les cuisses postérieures rougeâtres en dessous et au côté interne, et marquées de petites taches noirâtres au côté externe; les jambes et les tarses d'un rouge pâle.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, mais avec la tête plus bombée, a été rapportée de la Nouvelle-Guinée.

ORDRE DES LÉPIDOPTÈRES
(LEPIDOPTERA).

FAMILLE DES PAPILIONIDES (PAPILIONIDÆ).

PAPILIONITES. — *PAPILIONITÆ.*

GENRE PAPILIO.

Linné. — Fabr. — Latr. — Boisd. — Blanch.

Ce genre, comprenant autrefois comme on le sait la plupart des Lépidoptères diurnes ou Achalinoptères, est présenté ici dans les limites adoptées par les entomologistes modernes.

PAPILIO ORMENUS.

Pl. 1, fig. 1 et 2 (mâle).

Alis nigris; anticis, fascia maculari obliqua versus apicem albo-flavida; posticis, fascia lata dentata flavescenti maculaque anali rubra.

Expensio alarum 10-12 cent.

PAPILIO ERECTHÆUS, *in Tabula nostra.*— PAPILIS ORMENUS Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zoologie*, t. II, p. 274, pl. 14, fig. 3. — Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom. et Faune de l'Océanie*, t. I, p. 39. — *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 214.

Corps d'un brun noirâtre. Prothorax ponctué de blanc. Ailes noires; les antérieures offrant vers le sommet une bande arquée, maculaire, composée de quatre taches d'un blanc jaunâtre ou

d'un jaune roussâtre ; les postérieures ayant au milieu une très-large bande d'un blanc jaunâtre mat, n'atteignant pas tout à fait le bord abdominal, offrant sur le côté externe une série d'échancrures, formant une suite de dents égales situées sur les nervures. En dessous, les ailes antérieures sont semblables à leur face supérieure; les postérieures sont très-noires, ayant assez près du bord une rangée de croissants bleus plus ou moins marqués, manquant même chez certains individus, quelquefois précédés de quelques groupes d'atomes blanchâtres, et une tache d'un rouge fauve, alignée avec les croissants bleus, et dans certains cas, une petite lunule de la même couleur, ou plus jaune, sur le bord de l'échancrure anale.

Cette espèce habite la Nouvelle-Guinée, les îles Arrow, etc. Nous n'en connaissons que des mâles.

PAPILIO AMBRAX.

Pl. 1, fig. 3 et 4 (mâle) et fig. 5 (femelle).

Alis anticis maris totis nigris, fœminæ, macula alba dentata; posticis maris fascia media latissima albida, fœminæ macula media antice alba, postice rufa, maculis duabus submarginibus concoloribus.

Extens. alarum 10-12 cent.

Papilio ambrax Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom. et Faune de l'Océanie*, t. I, p. 40. — *Species général des Lépidoptères*, t. 1, p. 218.

Corps noir, avec le prothorax ponctué de blanc. Ailes supérieures entièrement noires sans aucune tache chez le mâle; plus brunes chez la femelle, ayant une grande tache blanche rapprochée du bord externe et inférieure, formant en avant deux longues dents aiguës. Ailes postérieures du mâle dentées, avec les sinus blanchâtres, traversées vers le milieu par une très-large bande d'un blanc jaunâtre mat, rétrécie vers le bord abdominal qu'elle n'atteint pas tout à fait, crénelée régulièrement en dehors, à peine sinuée en dedans; chez la femelle, offrant une

bande blanche en avant, rougeâtre postérieurement, formant deux dents en dehors et renfermant une tache noire près l'angle anal, et en outre deux taches rougeâtres assez près du bord externe. En dessous, les ailes antérieures du mâle, noires comme en dessus; celles de la femelle ayant la même tache blanche, mais plus dentelée; les postérieures, chez le mâle, offrant une lunule d'un rouge fauve au-dessous de l'échancrure anale, et une autre lunule plus étroite, de la même couleur, tout à fait à l'angle anal, s'alignant avec deux ou trois groupes d'atomes d'un gris bleuâtre, à peine marquées; celles de la femelle, semblables au dessus, mais avec une rangée de cinq taches submarginales rougeâtres au lieu de deux.

Cette belle espèce n'a encore été rencontrée que sur les côtes la Nouvelle-Guinée.

PAPILIO SEVERUS.

Pl. 1, fig. 6 et 7.

Alis fusco-nigris, anticis, maculis subapicalibus flavidis; posticis longe caudatis, macula vel fascia flavida, subtus maculis cœruleis et flavidis in seriebus duabus dispositis.

Extens. alar. 12-14 cent.

PAPILIO SEVERUS Cramer, tab. 277, A.B et 278 A.B. — Godart, *Encyclop. méthod.*, t. IX, p. 68. — Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zool.*, t. II, p. 173, pl. 14, fig. 1. — Boisd., *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 212.

Corps entièrement d'un brun noirâtre. Ailes de cette couleur; les supérieures ayant vers le sommet deux ou trois raies ou taches d'un jaune pâle; les postérieures pourvues d'une longue queue, ayant, vers le milieu, une très-grande tache ou bande jaunâtre se rétrécissant en arrière. En dessous, les ailes supérieures sont semblables au-dessus; les postérieures présentent la faible indication de la tache du dessus, et une rangée marginale de taches orangées en forme de lunules, précédée par une série de croissants bleus. Abdomen sans points blancs.

Cette espèce est répandue aux îles Moluques, Amboine, Céram, etc., ainsi qu'à Célèbes et même à la Nouvelle-Guinée.

PIÉRITES. — *PIERITÆ.*

GENRE PIERIS.

Schranck. — Latreille, etc. — PONTIA Fabr. — Ochseinh., etc.

Nous décrivons ici trois espèces de ce grand genre, dont l'une a été découverte par les naturalistes de l'expédition au pôle Sud.

PIERIS JUDITH.

Pl. 1, fig. 8 et 9.

Alis anticis albis, apice nigro-marginatis, basi costaque cinereis; posticis læte flavis, margine nigro.

Extens. alar. 5-6 cent.

PAPILIO JUDITH Fabr., *Entom. syst.*, t. III, part. 1, p. 202. — DONOV, *Ins. of India.* — PIERRIS JUDITH Godart, *Encyclop. méth.*, t. IX, p. 121.— Boisd., *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 468.

Corps grisâtre, recouvert de poils d'un bleu verdâtre. Ailes antérieures blanches avec la base et la côte d'un gris cendré tirant sur le bleuâtre, la nervure médiane très-dilatée, noire, ainsi que ses rameaux secondaires, l'extrémité bordée par une bande noire assez large, entière chez certains individus, et divisée chez d'autres par trois ou quatre taches assez petites. Ailes postérieures d'un beau jaune, passant à l'orangé vers le bout, offrant une large bordure noire. En dessous, les ailes antérieures semblables au dessus, mais avec la bordure plus pâle et les taches apicales jaunes; les postérieures d'un beau jaune avec la

bordure plus large qu'en dessus, plus brunes et marquées d'une ou deux taches jaunes près de l'angle externe.

Cette espèce, qui est souvent rapportée des îles de la Sonde et principalement de Java, a été prise par MM. Hombron et Jacquinot sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

PIERIS ATHAMA. †

Pl. 1, fig. 10 et 11.

Alis flavo-albidis; anticis apice nigris, maculis tribus flavidis; posticis margine late nigris maculis marginalibus flavidis, triangularibus.

Extens. alar. 52-54 millim.

PIERIS ATHAMA Lucas, *Description de nouvelles espèces de Lépidoptères. — Revue et Magasin de Zoologie*, 1852. (Sans cit. de la pl. de cet ouvrage).

Corps noirâtre revêtu de poils d'un blanc verdâtre. Ailes d'un jaune blanchâtre; les antérieures larges au sommet, légèrement saupoudrées d'atomes brunâtres le long de la côte, et ayant tout leur sommet noir, légèrement sinueux extérieurement, divisé par trois taches de la couleur du fond; les deux supérieures rapprochées l'une de l'autre, la troisième plus écartée. Ailes postérieures ayant une large bordure noire formant quatre dents extérieurement, dont les intervalles sont remplis par des espaces triangulaires ou taches de la même nuance que le fond. En dessous, les ailes antérieures sont roussâtres à la base; leur sommet est d'un brun assez pâle, surtout vers le bout, et les taches sont un peu plus grandes; les postérieures sont d'un jaune très-pâle avec la côte plus orangée, la bande marginale d'un brun clair avec ses dentelures moins prononcées et circonscrivant cinq taches marginales de la couleur du fond.

Cette espèce, qui avoisine la *Pieris neombo*, a été prise à l'île Balaou.

PIERIS VALERIA.

Pl. 2, fig. 1 ♀.

Alis albo-virescentibus; nervulis limboque postico nigris; anticis, margine nigro maculisque albidis.

Extens. alar. 7-8 cent.

PIERIS VALERIA Godart. *Encyclop. méth.*, t. IX, p. 154. — Boisd., *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 444. — PAPILIO HIPPIA Fabr., *Entom. syst.*, t. III, part. 1, p. 59. — Godart, *Encycl. méth.*, t. IX, p. 193.

Corps noirâtre en dessus, saupoudré de blanc verdâtre, avec le thorax garni d'un duvet de la même couleur blanchâtre en dessous. Ailes arrondies chez le mâle, d'un blanc verdâtre avec les nervures et tout le limbe postérieur noir; les antérieures ayant en outre la côte noire et la bordure divisée par une rangée de petites taches blanchâtres. En dessous, la bordure est effacée d'un gris de perle, se confondant avec la teinte générale du fond. Chez la femelle, les ailes sont un peu plus oblongues, plus sinuées, moins verdâtres, divisées par des nervures beaucoup plus larges, ayant aussi une bordure plus large, moins nettement circonscrite et divisée par une série de petites taches blanchâtres. En dessous, elles sont un peu plus pâles, avec les taches marginales moins apparentes.

Cette espèce, qui offre l'aspect, particulièrement la femelle, des *Danais* que nous décrivons plus loin, habite une partie du continent Indien, les îles de la Sonde et les autres îles environnantes. Elle a été recueillie par nos voyageurs à la Nouvelle-Guinée. On voit que les Lépidoptères de ces contrées sont répandus généralement sur un bien plus grand espace que les insectes des autres ordres.

GENRE TERIAS.

Swainson. — Horsfield. — Boisd. — Blanch., etc. — PIERIS et COLIAS Latr. — Godart, etc.

Ce genre, composé d'un assez grand nombre de petites espèces de couleur jaune répandues dans les régions chaudes des deux hémisphères, a quelques représentants dans l'Océanie.

TERIAS CANDIDA.

Pl. 1, fig. 12.

Alis læte flavis, late nigro-marginatis, anticis costa nigra.

Extens. alar. 50 millim.

PIERIS CANDIDA Cramer, tab. 331 A. — Godart, *Encycl, méth.*, t. IX, p. 134. — XANTHIDIA PUELLA Boisd., *Voyage de l'Astrolabe, Entom., et Faune de l'Océanie*, t. I, pl. 2, fig. 8. — TERIAS CANDIDA Boisd., *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 673.

Corps noirâtre. Ailes d'un beau jaune d'or, avec une large bande noire, très-légèrement sinuée intérieurement, se terminant d'ordinaire à l'angle interne des postérieures, mais remontant, chez certains individus, le long du bord abdominal; les antérieures ont en outre leur bord costal noir. En dessous, les ailes, chez le mâle, sont semblables au dessus, mais avec la bordure costale des antérieures moins large. Chez la femelle, les ailes diffèrent seulement de celles du mâle par leur couleur blanchâtre en dessus et jaune en dessous.

Cette espèce est répandue aux Moluques, à Célèbes, à la Nouvelle-Guinée. Dans l'individu figuré sur notre planche et rapporté de Bornéo par les voyageurs au pôle sud, la bordure noire est un peu plus large que d'ordinaire, particulièrement sur les ailes antérieures.

TERIAS HECABE.

Pl. 1, fig. 13 (femelle).

Alis læte flavis, anticis late nigro-marginatis; posticis, margine anguste nigro, intus crenulato.

Extens. alar. 42 millim.

PAPILIO HECABE Linné, *Syst. nat.*, t. II, p. 763. — Fabr., *Ent. syst.*, t. III, part. 1, p. 192. — Cramer, tab. 124 B C. — PIERIS HECABE Godart, *Encyclop. méth.*, t. IX, p. 134. — TERIAS HECABE Boisd., *Species général des Lépidoptères*, t. I, p. 669.

Corps noirâtre. Ailes d'un très-beau jaune chez le mâle ; les antérieures ayant une bordure noire, assez large, commençant en pointe le long de la côte, qui est, en outre, lisérée de noirâtre, et formant, dans son milieu, un sinus quadrangulaire profond, recevant dans sa portion moyenne une petite dent de la bordure, et finissant carrément à l'angle interne. Ailes postérieures ayant une bordure noire assez étroite, finement et irrégulièrement crénelée intérieurement; la frange des quatre ailes jaunâtre. En dessous, les ailes plus pâles qu'en dessus, sans bordure, avec une rangée marginale de petits points noirs; près de la frange, une tache annulaire brune sur le disque de chaque aile, précédée, sur les secondes, de deux ou trois petites taches également annulaires et suivie d'une raie transversale brunâtre, sinueuse, interrompue et plus ou moins marquée; sur les premières ailes, la tache est ordinairement précédée, vers la base, de deux petites taches brunâtres, ponctiformes. Chez la femelle, les ailes sont un peu plus pâles avec une tache pourpre à la face inférieure des antérieures, près de la côte, entre le sommet et la cellule discoïdale.

Cette espèce est commune dans une grande partie des Indes. M. Jacquinot a rencontré sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande des individus qui ne diffèrent pas essentiellement de ceux des pays situés plus à l'ouest.

Famille des NYMPHALIDES (NYMPHALIDÆ).

Tribu des DANAINES (*DANAINÆ*).

DANAITES. — *DANAITÆ*.

GENRE DANAIS.

Latreille. — Godart. — Boisd., etc.

Ce genre, très-nombreux en espèces et répandu dans une grande partie du monde, est représenté dans l'Océanie par des espèces à ailes transparentes avec des taches noires, ou noires avec des taches jaunâtres ou verdâtres.

DANAIS VITREA. †

Pl. 2, fig. 2.

Alis oblongis, subhyalinis, pallide flavescentibus; anticis, costa, nervulis totis, fascia lata apicali nigris, maculis flavescentibus, submarginalibus; posticis flavis, fascia dentata apicali, maculis hyalinis pallide flavis.

Extens. alar. 8-9 centim.

Corps assez allongé, grêle, noir. Thorax ponctué de blanc. Ailes oblongues, un peu diaphanes, plus ou moins lavées de jaune clair; les antérieures, en dessus, presque blanchâtres au milieu, plus jaunes vers le bout, ayant la base, toute la côte, les nervures et une large bande terminale dentelée intérieure-

ment d'un noir brunâtre; le long des côtes trois taches allongées jaunes, et près du bord apical deux rangées de petites taches également d'un jaune pâle. Ailes postérieures d'un jaune serin, avec leur base hyaline, leurs nervures noires ainsi qu'une grande tache costale contenant trois lignes jaunes et une bande apicale plus étroite que sur les supérieures et plus dentelée intérieurement, et enfin une seule rangée de petites taches jaunes de forme ovoïde. En dessous les ailes sont semblables au dessus, avec toutes les parties noires plus pâles.

Cette belle espèce diffère beaucoup de toutes les autres Danaïdes du même groupe, par la forme des ailes plus allongée, et par leur coloration; elle se rapproche cependant d'une espèce de la Chine, désignée par M. Boisduval sous le nom de *Danais thetis*. MM. Hombron et Jacquinot ont découvert cette *Danais* sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

DANAIS CLEONA.

Pl. 2, fig. 3.

Alis nigris; anticis, apice sinuatis, maculis majoribus tribus baseos, alteris apicis pallide flavis punctisque submarginalibus albidis; posticis, maculis baseos flavescentibus, punctisque albidis submarginalibus in seriebus duabus dispositis.

Extens. alar. 8-9 centim.

Papilio cleona Cramer. — Fabr., *Entomol. Syst.*, t. III, p. 1. — Godart, *Encyclop. méth.*, t. IX.

Corps noir, avec le prothorax ponctué de blanc. Ailes noires, ornées de taches d'un blanc ou d'un jaune très-pâle tirant sur le verdâtre. Les antérieures un peu sinueuses à l'extrémité, ayant une tache discoïdale assez petite, une grande pointue au côté interne située entre les deux rameaux inférieurs de la cellule discoïdale, et la plus grande près du bord inférieur,

bifide à son extrémité ; au delà du milieu de la côte, trois petites taches jaunâtres ; au-dessous, trois autres plus grandes et plus allongées ; en arrière, deux plus petites et plus blanchâtres, et enfin deux rangées de points blancs. Ailes postérieures ayant leur cellule discoïdale presque entièrement remplie par une grande tache oblongue, en arrière une tache presque aussi longue, profondément bifide, et en arrière deux lignes de la même couleur ; en outre une tache de plus petite dimension que les autres, entre chacun des rameaux partant de la cellule discoïdale, en tout quatre, et en outre deux rangées de petits points vers le bord. En dessous les taches sont plus blanches, et les points des rangées submarginales sont plus grands.

Cette espèce se rencontre aux îles de la Sonde et aux Moluques. Les collecteurs de l'expédition au pôle sud l'ont rencontrée à l'île Céram.

DANAIS MEGANIRA.

Pl. 2, fig. 4.

Alis nigris, maculatis, maculis basilaribus punctisque marginalibus, virescentibus ; anticis macula lineari alteraque quadrata in cellula discoidali, nervulo medio infra maculis duabus elongatis ; posticis, punctis marginalibus albidis.

Extens. alar. 8-9 centim.

Danais meganira Boisd., *Faune de l'Océanie et Entom. du Voyage de l'Astrolabe*, t. I, p. 104.

Corps d'un brun noirâtre, avec la tête et le thorax ponctués de blanc. Ailes noires, couvertes de taches et de points d'un blanc verdâtre ; les antérieures ayant à leur base trois taches allongées presque linéiformes, surtout la première, une tache presque carrée dans la cellule discoïdale, deux autres médianes, quatre assez petites et presque linéiformes le long de la côte, cinq autres plus petites au-dessous, disposées irrégulièrement, une rangée submarginale de sept petites taches blanches et une

rangée marginale de quatorze petits points également blancs. Ailes postérieures ayant de longues taches ou lignes basilaires, l'une d'elles occupant toute la cellule discoïdale, cinq taches en avant et autour de la cellule discoïdale d'assez petite dimension, et vers le bord deux rangées de petites taches ou points blancs très-rapprochés les uns des autres. En dessous, les ailes ne diffèrent du dessus que par leur teinte plus blanche. Abdomen brun en dessus, blanc en dessous.

Cette Danais se rencontre aux îles Moluques, Amboine, Céram, etc., et à la Nouvelle-Guinée.

DANAIS AUSTRALIS. †

Pl. 2, fig. 5 et 6.

Alis nigris, maculis numerosis albido-virescentibus; anticis, linea baseos discoidali alteraque infra longiori, punctisque marginalibus; posticis, lineis baseos angustis, punctorumque seriebus submarginalibus duabus.

Extens. alar. 8-9 centim.

Corps noirâtre, avec la tête et le prothorax ponctués de blanc. Ailes noires, chargées de taches et de points d'un blanc verdâtre brillant, d'aspect un peu micacé; les antérieures ayant à la base de la cellule discoïdale une longue ligne et une tache irrégulière vers le bout, au-dessous une ligne plus longue amincie à ses deux bouts et rejoignant une tache de forme irrégulière, attenant elle-même à une autre tache placée au-dessus; en outre deux taches situées entre les deux rameaux inférieurs de la nervure discoïdale, plus en avant une rangée irrégulière de taches oblongues au nombre de neuf ou dix, quatre plus petites sur le sommet, et enfin une série marginale de points blancs. Ailes postérieures ornées à leur base de taches linéiformes, deux dans la cellule discoïdale, dont l'inférieure élargie au bout et contournée en forme de crochet, deux taches allongées entre les deux rameaux supérieurs partant de la cellule discoïdale et deux entre chacun des rameaux postérieurs, l'une et l'autre un

peu en forme de ⊲, la première petite, la seconde allongée; en outre quelques petites taches disséminées vers le bord costal et deux rangées de petites taches près le bord marginal, l'interne formée de taches oblongues, l'externe de taches presque arrondies. En dessous on n'observe pas de différence sensible. Abdomen brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous.

Cette élégante espèce a été rencontrée à Rafles-Bay sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

DANAIS AFFINIS.

Pl. 2, fig. 7.

Alis nigris, albo-maculatis; anticis, macula magna media, maculis parvulis ante apicem punctisque nonnullis marginalibus; posticis, fascia lata media, punctis marginalibus.

Extens. alar. 7-8 centim.

PAPILIO AFFINIS Fabr., *Entom. Syst.*, t. III, part. 1. — Godart, *Encyclop. méth.*, t. IX.

Corps noir, avec la tête et le prothorax ornés de points blancs. Ailes noires en dessus, tachetées de blanc; les antérieures ayant dans la cellule discoïdale une tache peu apparente, quelquefois nulle; au-dessous une très-grande tache, divisée par la nervure; vers le sommet, mais encore assez loin de l'extrémité, des taches variant un peu en nombre, suivant les individus, formant deux rangées obliques dirigées du bord costal au bord apical, et enfin six ou sept points marginaux. Ailes postérieures, traversées vers leur base par une très-large bande divisée par les nervures et n'atteignant pas le bord costal, et une rangée marginale de petits points blancs; quelquefois on remarque encore un, deux ou trois points blancs en dedans de la ligne marginale vers le bord antérieur. En dessous, les ailes antérieures ressemblent au dessus avec quelques points de plus, près du bord apical et un peu de roux à la base et à l'extrémité de la grande tache centrale; les ailes postérieures ont leur large bande plus divisée,

fortement dentelée en avant, deux séries de taches marginales presque arrondies, et des taches ou des lignes d'un roux assez vif à la base et en avant de la bande blanche.

Cette espèce fait le passage entre les Danaïdes que nous venons de décrire, et les Danaïdes de couleur fauve. On la rencontre dans une partie de l'Océanie. Nous la décrivons d'après les individus recueillis par MM. Hombron et Jacquinot, à Rafles-Bay, sur la côte nord de la Nouvelle-Hollande.

Tribu des NYMPHALINES (*NYMPHALINÆ*).

ARGYNNITES. — *ARGYNNITÆ.*

GENRE VANESSA.

Fabricius. — Latr., etc.

Ce genre, très-nombreux en espèces disséminées dans les différentes parties du monde, a été divisé il y a peu d'années par Edward Doubleday. Les espèces que nous décrivons ici appartiennent à son genre.

VANESSA ALGINA. †

Pl. 2, fig. 8 et 9.

Supra, alis nigris, fascia media latissima ferruginea; infra pallide fusco-cinereis, fascia albida, ad marginem serie macularum oculorum.

Extens. alar. 7 centim.

Corps noirâtre en dessus, grisâtre en dessous. Ailes larges,

sensiblement festonnées, noires en dessus, avec une large bande médiane d'un ferrugineux clair, occupant presque le tiers de la largeur des ailes, et s'arrêtant à la gouttière anale; cette bande légèrement sinueuse sur ses bords, au moins sur les ailes supérieures; celles-ci présentant à leur sommet deux petites taches linéiformes, de la même nuance ferrugineuse que la grande bande transversale. En dessous, les ailes sont d'un gris brunâtre roux, plus clair à la base qu'à l'extrémité, avec une bande transversale d'un blanc roux, correspondant à la bande ferrugineuse du dessus, mais moins large et bordé par un trait brunâtre; à la base il existe en outre quelques petites raies sinueuses, et entre la grande bande transverse et l'extrémité une série de taches oculaires, rondes ou ovales; ces taches noires ayant un point blanc au milieu, et un cercle pâle, ombré de brun. Entre ces taches et l'extrémité, on distingue encore quelques taches triangulaires et une raie ondulée de couleur brune.

Cette espèce a été prise à Triton-Bay, sur la côte sud de la Nouvelle-Guinée.

VANESSA HEDONIA.

Pl. 2, fig. 10.

Alis subdentatis, supra fuscis, versus apicem flavescentibus, maculis ferrugineis, medio nigris, albo-pupillatis; infra dilutioribus, maculis internis alarum posticarum albidis.

Extens. alar. 6 centim.

VANESSA HEDONIA Fabr., *Entom. syst.*, t. III, 1, p. 98. — Godart, *Encycl.*, t. IX, p. 316.

Corps brunâtre. Ailes festonnées à leur bord apical d'un brun foncé en dessus, avec leur extrémité d'un jaune roussâtre, ornées d'une rangée transversale d'un roux ferrugineux, ayant leur partie centrale noire, avec un point blanchâtre du côté interne. Le bord apical des ailes est brun, et entre cette bordure et la rangée de taches il existe encore une ligne brune. On re-

marque aussi une très-petite tache blanche au sommet des ailes supérieures, au-dessus de la première tache oculiforme. La frange est entrecoupée de brun et de blanc. En dessous les ailes sont semblables au dessus, mais d'un brun plus clair, avec des bandes plus obscures peu distinctes, et l'extrémité plus blanchâtre. En outre, les ailes postérieures présentent près de leur bord interne, un peu au delà du milieu, deux taches blanches.

Cette espèce a été prise à Banda, île Ternate.

NYMPHALITES. — *NYMPHALITÆ.*

GENRE MYNES.

Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zoologie*, t. II.

Ce genre ne se compose jusqu'à présent que de deux ou trois espèces de la Nouvelle-Guinée. C'est le type que nous décrivons ici.

MYNES GEOFFROYI.

Pl. 2, fig. 11 et 12.

Alis supra subvirescenti-albis, margine nigro; posticis subcaudatis; subtus, anticis albis, costa apiceque nigris, apice maculis quinque sexve albis flavisve superjectis macula sanguinea; posticis nigris, postice flavis, costa sanguinea.

Extens. alar. 5-6 centim.

Mynes Geoffroyi Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zool.*, t. II. — Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom.*, t. I, p. 130.

Corps noirâtre, garni en dessus de poils blancs et en dessous

de poils jaunâtres. Ailes antérieures en dessus d'un blanc jaune verdâtre, avec la côte et toute l'extrémité d'un noir intense. Ailes postérieures un peu prolongées en forme de queue, d'un blanc bleuâtre ou verdâtre, avec une bordure noire. En dessous, les antérieures d'un blanc pur, avec l'extrémité noire; celles-ci marquées de cinq ou six taches blanches ou jaunes, et vers le milieu du bord apical d'une tache rouge plus grande; les postérieures d'un noir chatoyant, avec l'origine du bord costal rouge, une tache placée à l'angle anal et l'extrémité de couleur jaunâtre, et deux presque marginales noires, interrompues chez certains individus.

Cette espèce est propre à la Nouvelle-Guinée, elle a été trouvée à Offack et à la baie Triton.

Famille des ÉRYCINIDES (ERYCINIDÆ).

LYCÉNITES. — *LYCÆNITÆ.*

GENRE DAMIS.

Boisd., *Voy. de l'Astrolabe, Entom.*, t. I, p. 67.— Westwood, etc.

Ce genre se compose de petites espèces de forme élégante qui ont été rencontrées aux îles Moluques et à la Nouvelle-Guinée.

DAMIS SEBÆ.

Pl. 3, fig. 1 et 2.

Alis integris; anticis supra nitide cyaneis, fascia postica alba, costa apiceque nigris; posticis, dimidia basilari albis, dimidia apicali, nigris, cyaneo-maculatis.

Extens. alar. 5 centim.

Papilio damis Cramer, 70 E.F.—Erycina damis Godart, *Encyclop.*, t. IX, p. 577. — Damis sebæ Boisd., *Voyage de l'Astrolabe, Entom. et Faune de l'Océanie*, t. I, p. 68.

Corps noir, garni de poils d'un bleuâtre clair. Ailes entières; les antérieures en dessus d'un beau bleu métallique, avec le bord costal et le bord apical d'un noir intense et un grand espace médian d'un beau blanc, ne remontant pas au delà de la nervure discoïdale; les postérieures blanches dans leur moitié basilaire, avec leur origine même d'un bleu clair; et leur moitié apicale noire, avec le bord costal saupoudré de bleu; en dessous, les ailes antérieures présentent le même espace blanc

qu'en dessus; mais du reste elles sont bleues, avec bande bleue régnant au-dessous de la côte; les postérieures sont noires, traversées par une large bande blanche faisant suite à l'espace de même couleur des ailes antérieures, ayant en outre une ligne bleue à leur base, et une bande marginale du même bleu métallique, au milieu de laquelle se dessine une rangée d'espaces noirs.

Cette espèce est répandue à la Nouvelle-Guinée et dans l'archipel des Moluques; MM. Hombron et Jacquinot l'ont rapportée de Banda à l'île Ternate.

DAMIS CORITUS.

Pl. 3, fig. 3 et 4.

Alis supra cyaneis, disco albo, limboque nigro; posticis caudatis, maculis marginalibus nigris, cœruleo-circumdatis; subtus albis, apice fuscis.

Extens. alar. 32-35 millim.

Damis coritus Guérin, *Voyage de la Coquille*, *Zoologie*, t. II. — Boisd., *Voyage de l'Astrolabe et Faune de l'Océanie*, t. I, p. 68.

Corps noir, garni de poils bleuâtres. Ailes entières; les antérieures en dessus bleues, avec leur partie moyenne blanche vers le bord interne, leur bord costal et leur bord apical noirs; les postérieures munies d'une petite queue bleue, avec un large espace blanc au bord interne, une large bande marginale noire à l'extrémité, avec une série de lunules bleues, circonscrivant autant de taches noires. En dessous, les quatre ailes blanches, avec une très-large bordure brune, les antérieures offrant au bord de petites lignes ondulées blanchâtres, et les postérieures avec une série de taches entourées d'un cercle bleuâtre comme en dessus; les plus rapprochées du bord abdominal étant ponctuées d'argent.

Cette espèce habite la Nouvelle-Guinée.

DAMIS HYLAIS.

Pl. 3, fig. 5 et 6.

Alis supra nigrescentibus, fascia latissima alba; anticis basi cœruleis; subtus pallidioribus; anticis, lineis nonnullis lineaque marginali dentata albidis; posticis, maculis marginalibus nigris, lineis pallidis, lineolisque apicalibus cœruleis.

Extens. alar. 32-35 millim.

PAPILIO HYLAS Cramer., t. IV, pl. 363, fig. EF. — POLYOMMATUS HYLAIS God., *Encycl. méth.*, t. IX, p. 654.

Corps noirâtre. Ailes en dessus d'un gris noirâtre; les antérieures d'un bleu métallique clair à leur base, avec une large bande transversale oblique d'un beau blanc, s'étendant du bord interne jusque vers les deux tiers de la hauteur de l'aile. Les postérieures pourvues d'une très-petite queue et traversées complétement à leur base par une très-large bande blanche faisant suite à celle des ailes antérieures. En dessous les ailes sont d'une teinte plus brune qu'en dessus, avec la même bande blanche; en outre les antérieures offrent vers leur sommet quelques petites lignes transversales fort étroites, une ligne droite tout à fait marginale et au dedans une ligne festonnée, toutes d'un blanc sale; les postérieures offrent près du bord une rangée de six grandes taches oblongues noires, bordées de blanc du côté interne, et marquées vers le bout, au moins les dernières, d'une petite ligne d'un bleu métallique; de plus on distingue, comme sur les antérieures, une petite raie tout à fait marginale, et entre la bande transversale blanche et la série des taches noires des lignes pâles très-étroites formant des dessins extrêmement irréguliers.

Cette petite espèce, assez voisine de la précédente quoique très-distincte par le prolongement caudiforme des ailes postérieures et par la coloration, se rencontre dans les mêmes localités, sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

GENRE POLYOMMATUS.

Ce genre très-nombreux, en espèces européennes, offre aussi plusieurs représentants exotiques, qui ne diffèrent que très-médiocrement de quelques-unes des premières. Ce sont des Lépidoptères de petite taille dont les ailes sont de couleur bleue.

POLYOMMATUS DIOGENES. †

Pl. 3, fig. 7 et 8.

Alis supra totis cœruleo-violaceis; subtus cinereis; anticis lineis tribus obscurioris, subinterruptis submarginalibus, ultima angustiore; posticis, maculis obscuris, albido-cinctis, lineisque marginalibus.

Extens. alar. 20 millim.

Corps noirâtre, revêtu de poils cendrés. Ailes entièrement d'un bleu violacé uniforme en dessus, avec la base un peu plus colorée et plus bleue; un liséré apical brunâtre très-étroit et la frange entrecoupée de brun et de blanc. En dessous, les quatre ailes d'une teinte cendrée fauve claire; les antérieures ayant une petite ligne à l'extrémité de la cellule discoïdale et trois raies marginales; les deux internes d'égale largeur, l'externe, plus étroite, toutes un peu entrecoupées, seulement un peu plus obscures que le fond de l'aile, et vaguement bordées de blanchâtre; les postérieures ayant un peu au delà du milieu du bord costal deux taches arrondies bordées de blanchâtre, placées l'une au-dessus de l'autre, puis une série transversale de taches presque rondes, entourées de blanchâtre, ensuite quelques taches irrégulières sur un espace plus clair, une ligne sinueuse dentée, et enfin une rangée de petites taches marginales et le liséré terminal.

Cette espèce, qui se rapproche de nos *Polyommatus alexis*, *argus*, *ægon*, etc., a été prise sur la côte de la Nouvelle-Guinée.

POLYOMMATUS PLATO. †

Pl. 3, fig. 9 et 10.

Alis supra cœruleo-violaceis, micantibus, nigro-cinctis, subtus cinereis; anticis, lineis angustis transversis pallidis; posticis lineis interruptis, macula oculari ad angulum posticum.

Extens. alar. 15-20 millim.

PAPILIO PLATO Fabr., *Entomol. syst.*, t. III, part. 1. — Godart, *Encyclop. méth.*, t. IX.

Corps noirâtre, revêtu de poils d'un gris blanchâtre. Ailes en dessus d'un beau violacé brillant avec une large bordure noire en dessous d'un gris brunâtre clair; les antérieures ayant plusieurs lignes transversales très-étroites, d'une teinte plus pâle que la couleur du fond, deux assez courtes au delà de la cellule discoïdale, puis une entière sensiblement ondulée, une autre s'arrêtant vers le milieu de l'aile, une plus rapprochée du bord, plus ondulée que les autres et légèrement bordée de brun, et enfin une marginale extrêmement fine; les ailes postérieures ayant un très-petit prolongement caudiforme, depuis leur base jusqu'à leur extrémité six ou sept lignes transversales pâles, interrompues et irrégulières, deux séries de petites taches marginales brunâtres, très-peu plus foncées que le fond; près de l'angle une tache oculiforme noire, avec la pupille d'un bleu métallique et un cercle roux, et enfin, tout à fait à l'angle, un trait roux bordé d'une petite ligne brune.

Cette espèce de la division des *Polyommatus bœticus* et *telicanus*, a été prise à l'île Balaou; on la rencontre aussi sur quelques autres points de l'Océanie.

GENRE ARHOPALA.

Boisd. — Blanchard, *Histoire des Animaux articulés*, *Insectes*, t. III, p. 462.

Ce genre, principalement caractérisé par des antennes épaisses à partir de leur milieu, et par le second article des palpes, beaucoup plus court que chez les *Thecla*, n'est représenté jusqu'ici que par un petit nombre d'espèce des îles de la Sonde, des Moluques et de la Nouvelle-Guinée.

ARHOPALA MICALE. †

Pl. 8, fig. 11 et 12.

Alis supra totis violaceis, posticis caudatis; subtus cervinis, maculis fasciisque obscurioribus, pallide cinctis.

Extens. alar. 50-55 millim.

Corps noirâtre. Ailes entièrement d'un violet bleuâtre assez mat, avec un liséré brunâtre et la frange de cette couleur; les postérieures pourvues d'un petit prolongement caudiforme. En dessous, les quatre ailes d'un fauve brunâtre avec des taches et des bandes plus foncées et lisérées de gris pâle. Les antérieures ayant dans la cellule discoïdale deux taches assez petites, l'une vers la base, l'autre vers l'extrémité; au-dessous une ou deux taches irrégulières, au delà deux plus grandes, dont l'une presque triangulaire; puis une large bande ondulée sur ses bords, ne se continuant pas tout à fait jusqu'au bord postérieur, et une raie submarginale plus étroite et plus faible. Les ailes postérieures ayant à leur base deux points, puis une série transversale de quatre taches presque également espacées, et cinq bandes transversales ondulées sur leurs bords; la première maculaire, rejoignant la suivante, qui est la plus large, par son bord supérieur; la dernière, ou la marginale, plus étroite et

plus droite que les autres. On remarque en outre, vers l'angle interne, une petite raie d'un bleu métallique plus ou moins interrompue ou divisée.

Cette espèce, rapportée par nos voyageurs de la côte de la Nouvelle-Guinée, se rapproche de l'*Arhopula apidanus*, dont elle diffère surtout par les bandes des ailes et par sa taille un peu plus grande.

GENRE THECLA.

Boisd. — Blanch., etc. — POLYOMMATUS Latr. — Godart, etc.

Ce genre comprend un grand nombre d'espèces. Nous en décrivons ici deux particulières à la Tasmanie. La première appartient aujourd'hui au genre *Lucia* de Swainson.

THECLA LIMBARIA.

Pl. 3, fig. 13 et 14.

Alis supra nigris, macula media læte rufa; subtus obscure cinereis, maculis fasciisque obscurioribus, vel rufescentibus, nigro-marginatis.

Extens. alar. 28 millim.

THECLA AURIFER, *in Tab. nostra.* — LUCIA LIMBARIA Swainson, *Zool. illustr.*, t. 135.

Corps assez épais, noir. Ailes noires en dessus; les antérieures ayant au milieu une grande tache triangulaire d'une couleur fauve rougeâtre, dont la pointe s'étend jusqu'à la base de l'aile; les postérieures, anguleuses vers le bord anal, ayant également au centre une tache fauve moins grande que sur les antérieures, avec sa pointe dirigée vers la base dont elle est éloignée, et formant du côté du bord trois dents assez nettement indiquées. En dessous, les ailes sont d'un gris brunâtre; les

antérieures sont un peu fauves vers le milieu du côté du bord interne, offrant vers leur base de petites taches noirâtres, au delà une ligne irrégulière, bifurquée vers le bord antérieur, vers l'extrémité, des raies ondulées noirâtres, se rejoignant par leur extrémité et n'atteignant pas le bord inférieur; en outre, une ligne dentée submarginale et un liséré noirâtre. Les ailes postérieures lavées de roux au milieu, offrant vers leur base deux rangés de cercles noirs, au milieu une bande ferrugineuse ondulée, lisérée de noir des deux côtés, et, près du bord, deux lignes dentées; l'interne plus large que l'externe.

Cette espèce paraît assez répandue à la Tasmanie.

THECLA CHLORINDA. †

Pl. 3, fig. 15 et 16 (mâle), fig. 17 et 18 (femelle).

Alis supra nigris; anticis, maris macula centrali triangulari punctisque duobus rufis; fœminæ, fascia concolori; posticis, linea postica undata et in fœmina macula media irregulari rufis; subtus cinereis; anticis, fasciis nigris; posticis, lineolis nigris fasciolaque marginali miniacea.

Extens. alar. 32-35 millim.

THECLA MYRSILUS Doubl. et Hewits, *Gen. of Diurn. Lepidopt.*

Corps noirâtre en dessus, garni de poils cendrés. Ailes noires en dessus, avec leur frange d'un roux vermillon; les antérieures ayant, chez le mâle, une tache médiane triangulaire un peu effacée avec un point en dessus et en dessous, et, dans la femelle, une bande transversale irrégulière, d'un rouge vermillon, ne touchant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur; les postérieures offrant près de leur bord, chez les deux sexes, une raie ondulée quelquefois interrompue, de la même couleur, ainsi qu'une tache presque médiane chez la femelle. Cette tache, très-irrégulière, émettant un prolongement digitiforme du côté externe. En dessous, les quatre ailes d'un gris de perle un peu foncé; les anté-

rieures ayant une tache noire à l'extrémité de la cellule discoïdale, puis une large raie transversale un peu arquée et une bordure noire ; en outre, ces ailes sont teintées de roux au milieu chez la femelle. Les postérieures ont, chez les deux sexes, vers le milieu, une ligne maculaire noire bordée de blanchâtre partant du bord antérieur et ne s'étendant pas au delà du milieu ; plus près du bord, une ligne transversale entière, maculaire surtout vers l'angle postérieur, noire aussi et bordée de blanchâtre, ensuite une raie d'un rouge vermillon plus large chez la femelle que chez le mâle, ne remontant même pas chez ce dernier jusqu'au bord antérieur, s'appuyant sur une ligne noire suivie d'une raie blanchâtre et d'une raie marginale noire. Chez le mâle, la dernière ligne blanche est ordinairement nulle.

Cette jolie espèce paraît être, comme la précédente, assez répandue à la Tasmanie. Sa forme générale la rapproche de notre Thecla Betulæ.

Famille des HESPERIDES (HESPERIDÆ).

GENRE HESPERIA.

Ce grand genre naturel a été extrêmement divisé par les entomologistes modernes; l'espèce que nous décrivons ici appartient au genre Thymele.

HESPERIA FEISTHAMELII.

Pl. 3, fig. 19 et 20.

Alis totis nigrescentibus; anticis, fascia transversa albida, nervis tripartita; posticis immaculatis.

Extens. alar. 38 millim.

Thymele Feisthamelii Boisd., *Voyage de l'Astrolabe*, *Entom. et Faune de l'Océanie*, t. II, p. 159, pl. 2, fig. 7.

Tête garnie de poils grisâtres autour des yeux. Palpes de la même nuance. Ailes noirâtres en dessus comme en dessous; les antérieures presque triangulaires, ayant vers leur milieu une bande transversale de couleur blanche, ne touchant pas les bords et divisée par les nervures en trois parties à peu près égales, et, en outre, près de l'extrémité, une rangée de trois petits points blancs. Chez quelques individus, un ou deux de ces petits points disparaissent. Les ailes postérieures sont arrondies légèrement, anguleuses vers le milieu de leur bord et entièrement noirâtres sans aucune tache.

Cette espèce est répandue aux îles Moluques. Nous la décrivons d'après les individus recueillis aux îles Arrow.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

INSECTES

DÉCRITS ET FIGURÉS DANS LE VOYAGE AU PÔLE SUD

ET DANS L'OCÉANIE.

COLÉOPTÈRES.

		Pag.
ABAX		31
Abax Australasiæ	Pl. 2, fig. 13.	31
ABLABERITÆ (groupe)		126
ACALLES		251
Acalles pallens	Pl. 14, fig. 1.	251
ACANTHOCINITÆ		289
ACLOPITÆ (groupe)		128
ACUPALPUS		16
Acupalpus erythroderes	Pl. 3, fig. 14.	18
— nigronitidus	Pl. 3, fig. 13.	17
— testaceipes	Pl. 3, fig. 12.	16
ADELIUM		176
Adelium impressum	Pl. 11, fig. 8.	177
ADIORISTUS		209
Adioristus magellanicus	Pl. 14, fig. 10.	209
ADORETITÆ (groupe)		108
ADORETUS		108
Adoretus umbrosus	Pl. 8, fig. 7.	109
ADORIUM		336
Adorium bifasciatum	Pl. 19, fig. 17.	343
— concolor	Pl. 19, fig. 11.	338
— dichroum	Pl. 19, fig. 5.	341
— dimidiatum	Pl. 19, fig. 4.	360

Pag.
Adorium limbatum. . . . . Pl. 19, fig. 12. 339
— linteatum. . . . . Pl. 19, fig. 8. 336
— marginegutatum. . . . . Pl. 19, fig. 18. 343
— nigriventre. . . . . Pl. 19, fig. 13. 337
— quadrinotatum. . . . . Pl. 19, fig. 9. 336
— rubrum. . . . . Pl. 19, fig. 16. 342
— sexfasciatum. . . . . Pl. 19, fig. 7. 335
— sumatrense. . . . . Pl. 19, fig. 10. 337
ÆGUS. 140
Ægus squamidorsis. . . . . Pl. 9, fig. 13. 140
AGABUS. 49
Agabus lugubris. . . . . Pl. 4, fig. 4. 49
AGRIOTES. 89
Agriotes Australasiæ. . . . . Pl. 6, fig. 11. 90
— magellanicus. . . . . Pl. 6, fig. 12. 90
— quadripunctatus. . . . . Pl. 6, fig. 13. 91
AGRYPNUS. 85
Agrypnus nigroplagiatus. . . . . Pl. 6, fig. 7. 85
AKISITÆ (groupe). 146
ALCIDES. 243
Alcides albocinctus. . . . . Pl. 14, fig. 20. 246
— albolituratus. . . . . Pl. 14, fig. 19. 245
— australis. . . . . Pl. 14, fig. 18. 244
— notatus. . . . . Pl. 14, fig. 17. 243
AMARYGMUS. 178
Amarygmus columbinus. . . . . Pl. 12, fig. 7. 182
— fulgiditessellatus. . . . . Pl. 12, fig. 4. 179
— rufricrurus. . . . . Pl. 12, fig. 6. 181
— tuberculiger. . . . . Pl. 12, fig. 5. 180
ANACAMPTORRHINA. 136
Anacamptorrhina ignipes. . . . . Pl. 9, fig. 9. 136
ANCHOMENUS. 21
Anchomenus atratus. . . . . Pl. 1, fig. 15. 21
ANOMALA. 113
Anomala fuscoviridis. . . . . Pl. 8, fig. 4. 115
— maculicollis. . . . . Pl. 8, fig. 2. 113
— pallidipennis. . . . . Pl. 8, fig. 3. 114
ANOMALITÆ groupe 113
ANOPLOGNATHITÆ (groupe). 112
ANOPLOSTHETHUS. 112
Anoplosthethus roseus. . . . . Pl. 8, fig. 1. 112
ANTARCTIA. 37

Pag.
Antarctia chalybæa. . . . . Pl. 3, fig. 3. . 88
— complanata. . . . . Pl. 3, fig. 2. 87
— glauca. . . . . Pl. 3, fig. 4. 89
— lata. . . . . Pl. 3, fig. 1. 87
ANTHRIBITÆ (groupe). 193
ANTHRIBUS. . . . . 193 et 195
Anthribus arciferus. . . . . Pl. 13, fig. 3. 195
APHODIUS. 101
Aphodius australasiæ. . . . . Pl. 7, fig. 14. 101
APLODEMA. 117
Aplodema magellanica. . . . . Pl. 8, fig. 9. 117
APODERUS. 197
Apoderus unicolor. . . . . Pl. 13, fig. 5. 197
ARGUTOR. 26
Argutor erythropus. . . . . Pl. 2, fig. 7. 27
— pantomelas. . . . . Pl. 2, fig. 6. 27
— piceus. . . . . Pl. 2, fig. 8. 28
ASIDINÆ (tribu). 147
ASPIDOMORPHA. 316
Aspidomorpha adhærens. . . . . Pl. 18, fig. 11. 318
— astrolabiana. . . . . Pl. 18, fig. 13. 319
— celebensis. . . . . Pl. 18, fig. 9. 316
— elevata. . . . . Pl. 18, fig. 10. 317
— impressa. . . . . Pl. 18, fig. 15. 322
— philippinensis. . . . . Pl. 18, fig. 14. 321
— punctum. . . . . Pl. 18, fig. 12. 320
— trivittata. . . . . Pl. 18, fig. 6. 323
ATERPUS. 207
Aterpus culthratus. . . . . Pl. 14, fig. 7. 207
ATTELABINÆ (tribu). 197
ATTELABITÆ (groupe). 197
BOLITOPHAGINÆ (tribu). 166
BOLITOPHAGITÆ (groupe). 166
BOLITOPHAGUS 166
Bolitophagus amicorum. . . . . Pl. 11, fig. 2. 166
— anguliferus. . . . . Pl. 11, fig. 3. 167
BOTRYONOPA. 310
Botryonopa speciosa. . . . . Pl. 18, fig. 5. 311
BRACHYTRIA. 264
Brachytria gulosa. . . . . Pl. 17, fig. 3. 265
BRACHYDERITÆ (groupe). 204
BUPRESTIDÆ (famille). 94

Pag.
BUPRESTITÆ (groupe). 95
BUPRESTIS. 95
Buprestis aurantiacoadspersa. . . . . Pl. 6, fig. 16. 95
BYRRHUS (genre). 52
Byrrhus australis. . . . . Pl. 4, fig. 7. 52
CALATHUS. 24
Calathus rubromarginatus. . . . . Pl. 2, fig. 3. 24
CALLIDEMUM. 324
Callidemum viride. . . . . Pl. 12, fig. 8. 325
CALLIDIITÆ (groupe). 269
CALLIDIUM. 272
Callidium flavomaculatum. . . . . Pl. 16, fig. 8. 273
— zelandicum. . . . . Pl. 17, fig. 4. 272
CALLIMETOPUS. 303
Callimetopus pantherinus. . . . . Pl. 17, fig. 16. 304
CALLIRHIPIS. 80
Callirhipis castaneus. . . . . Pl. 6, fig. 5. 81
— Dejeanii. . . . . Pl. 6, fig. 1. 80
CANTHARIDIDÆ (famille). 183
CANTHARIDINÆ (tribu). 191
CANTHARIDITÆ (groupe). 191
CARABIDÆ (famille). 3
CARABINÆ (tribu). 9
CARABITÆ (groupe). 40
CARABUS. 40
Carabus suturalis. . . . . Pl. 3, fig. 8,9,10 et 11 41
— Valdiviæ. . . . . Pl. 3, fig. 7. 40
CASCELIUS. 19
Cascelius niger. . . . . Pl. 1, fig. 13. 19
CASSIDA. 323
Cassida angulifera. . . . . Pl. 18, fig. 17. 324
CASSIDINÆ (tribu). 314
CEBRIONIDÆ (tribu). 80
CELEUTHETES. 231
Celeuthetes cinerascens. . . . . Pl. 15, fig. 6. 231
CEPHALOLEIA. 313
Cephaloleia janthina. . . . . Pl. 18, fig. 7. 314
CERAMBYCIDÆ (famille). 259
CERAMBYCINÆ (tribu). 261
CESTRINUS. 155
Cestrinus longus. . . . . Pl. 10, fig. 14. 156
CETONIINÆ (tribu). 130

Pag.
CETONIA. 130
Cetonia flammula. . . . . Pl. 9, fig. 4. 132
— glauca. . . . . Pl. 9, fig. 5. 131
CHALCICLERUS. 63
Chalciclerus unicolor. . . . . Pl. 5, fig. 1. 63
CHALCOLAMPRA. 328
Chalcolampra convexa. . . . . Pl. 19, fig. 6. 329
CHALCOSOMA. 106
Chalcosoma atlas. . . . . Pl. 7, fig. 1. 106
— phidias. . . . . Pl. 7, fig. 2 et 3. 107
CHAULIOGNATHUS. 69
Chauliognathus bioculatus. . . . . Pl. 5, fig. 7. 70
— magellanicus. . . . . Pl. 5, fig. 6. 69
CHIROPLATYS. 104
Chiroplatys punctatus. . . . . Pl. 7, fig. 4. 104
CHRYSOBOTHRITÆ (groupe). 94
CHRYSOMELIDÆ (famille). 307
CHRYSOMELINÆ (tribu). 324
CHRYSOMELITÆ (groupe). 328
CICINDELA. 3
Cicindela Boyerii. . . . . Pl. 1, fig. 2. 4
— insularis. . . . . Pl. 1, fig. 1. 4
— Montravelii. . . . . Pl. 1, fig. 6. 8
— sanguineomaculata. . . . . Pl. 1, fig. 3. 5
— variolosa. . . . . Pl. 1, fig. 4. 6
— vitiensis. . . . . Pl. 1, fig. 5. 7
CICINDELINÆ (tribu). 3
CILIBE. 147
Cilibe elongatus. . . . . Pl. 10, fig. 4 et 5. 148
— granulosus. . . . . Pl. 10, fig. 6. 149
— phosphugoides. . . . . Pl. 10, fig. 7. 150
CIONITÆ (groupe). 252
CIONUS. 255
Cionus ferrugatus. . . . . Pl. 14, fig. 13. 255
CLADOGNATHUS 138
CLEONINÆ (tribu). 207
CLEONITÆ (groupe). 213
CLERIDÆ (famille). 59
CLYTUS. 269
Clytus aureicollis. . . . . Pl. 16, fig. 6. 269
— trizonatus. . . . . Pl. 16, fig. 7. 270
COELIDIA. 111

Pag.
Cœlidia nigromaculata. . . . . Pl. 7, fig. 1. 111
COLOBOGASTER. 96
Colobogaster viridipunctatus. . . . . Pl. 6, fig. 15. 94
COPRINÆ (tribu). 97
COPTOMMA. 274
Coptomma variegatum. . . . . Pl. 17, fig. 5. 274
COPTORHYNCHUS. 233
Coptorhynchus oblongus. . . . . Pl. 15, fig. 7. 234
— ternatensis. . . . . Pl. 15, fig. 8. 234
CORETHROPHORA. 301
Corethrophora semiluctuosa. . . . . Pl. 17, fig. 15. 302
CORYMBITES. 87
Corymbites ramifer. . . . . Pl. 6, fig. 9. 87
COSSYPHITÆ (groupe). 147
CRATOGASTER. 33
Cratogaster sulcatus. . . . . Pl. 2, fig. 11. 33
CRINOTARSUS. 275
Crinotarsus plagiatus. . . . . Pl. 16, fig. 10. 276
CRIOCERINÆ (tribu). 307
CRIOCERIS. 307
Crioceris dichroa. . . . . Pl. 18, fig. 2. 310
— nigrozonata. . . . . Pl. 18, fig. 4. 309
— papuana. . . . . Pl. 18, fig. 1. 308
— semilimbata. . . . . Pl. 18, fig. 3. 307
CRIOCERITÆ (groupe). 307
CRYPTOPHAGUS. 53
Cryptophagus rufescens. . . . . Pl. 4, fig. 9. 53
CRYPTORHYNCHITÆ (groupe). 247
CRYPTORHYNCHUS. 247
Cryptorhynchus clathratus. . . . . Pl. 14, fig. 4. 247
— sirius. . . . . Pl. 14, fig. 5. 248
CURCULIONIDÆ (famille). 193
CURCULIONINÆ (tribu). 201
CYLINDREPOMUS. 268
Cylindrepomus nigrofasciatus. . . . . Pl. 17, fig. 2. 268
CYLYDRORHINUS. 210
Cylydrorhinus clathratus. . . . . Pl. 13, fig. 20. 212
— lineatus. . . . . Pl. 13, fig. 19. 212
— tessellatus. . . . . Pl. 13, fig. 18. 211
CYMINDIS. 10
Cymindis Dieffenbachii. . . . . Pl. 1, fig. 7. 10
DERMESTIDÆ (famille). 52

Pag.
DIATOMOCEPHALA. 266
Diatomocephala maculicollis. . . . . Pl. 16, fig. 9. 267
DIAPERIDÆ (famille). 166
DIAPERINÆ (tribu). 168
DINEUTES (genre). 49
— janthinus. . . . . Pl. 4, fig. 5. 50
DIPHYRHYNCHUS. 168
Diphyrhynchus chalceus. . . . . Pl. 11, fig. 19 et 20. 168
DOLPHUS. 171
Dolphus globipennis. . . . . Pl. 11, fig. 12. 172
DORCUS. 139
DROMIUS. 9
— fossulatus. 9
DYTICIDÆ (famille). 46
DYTICINÆ (tribu). 46
ELAPHOCERITÆ (groupe). 115
ELATER. 88
Elater nitidofuscus. . . . . Pl. 6, fig. 10. 88
ELATERIDÆ (famille). 84
ELATERITÆ (groupe). 85
ELATTODERES. 71
Elattoderes maculicollis. . . . . Pl. 5, fig. 8. 72
EMALODERA. 146
Emalodera obesa. . . . . Pl. 10, fig. 9. 146
ENGININÆ (tribu). 53
EPILAMPUS. 170
Epilampus violaceus. . . . . Pl. 12, fig. 3. 170
EPILASIUM. 157
Epilasium incisum. . . . . Pl. 10, fig. 16. 157
ELYTROGONUS. 237
Elytrogonus griseus. . . . . Pl. 15, fig. 1 et 2. 237
— varicosus. . . . . Pl. 14, fig. 8. 238
Elytrurus. 221
Elytrurus Durvillæi. . . . . Pl. 13, fig. 9. 221
EROTYLIDÆ (famille). 53
EUCHIRINÆ (tribu). 102
EUCHIRUS. 102
Euchirus longimanus. . . . . Pl. 7, fig. 5. 102
EUCNEMINÆ (tribu). 92
EUCNEMIS. 92
Eucnemis concolor. . . . . Pl. 6, fig. 14. 92
EUMOLPITÆ. 324

Pag.
EUMOLPUS. 326
Eumolpus vittatus. . . . . Pl. 19, fig. 4. 327
— viridiæneus. . . . . Pl. 19, fig. 5. 327
EUPHOLUS. 213
Eupholus Petitii. . . . . Pl. 13, fig. 10. 214
ERIRHINITÆ (groupe). 240
EUTHYRHINUS. 249
Euthyrhinus tessellatus. . . . . Pl. 14, fig. 6. 249
FERONITÆ (groupe). 18
FIGULUS (groupe). 141
Figulus insularis. . . . . Pl. 9, fig. 14. 142
GALERUCIDÆ. 334
GEONEMUS. 215
Geonemus angustus. . . . . Pl. 13, fig. 14. 218
— azureipes. . . . . Pl. 13, fig. 15 et 16. 219
— insignis. . . . . Pl. 13, fig. 11. 215
— plagiatus. . . . . Pl. 13, fig. 12. 216
— sordidus. . . . . Pl. 13, fig. 13. 217
GLENEA. 299
Glenea viridinotata. . . . . Pl. 17, fig. 17. 300
GNOMA. 296
Gnoma albotessellata. . . . . Pl. 17, fig. 8. 297
GOMELINA (genre). 10
— australis. 11
— binotata. . . . . Pl. 1, fig. 8. 12
GONIPTERUS. 204
Gonipterus exaratus. . . . . Pl. 14, fig. 8. 204
GROMILUS. 208
Gromilus insularis. . . . . Pl. 14, fig. 11. 208
GYMNOCHILA. 257
Gymnochila nigrosparsa. . . . . Pl. 11, fig. 2. 257
GYRINÆ. 49
HAPLONYCHA. 123
Haplonycha obesa. . . . . Pl. 8, fig. 8. 124
HARPALITÆ (groupe). 16
HATHLIA. 300
Hathlia gracilis. . . . . Pl. 17, fig. 18. 301
HELOPIIDÆ (famille). 171
HELOPS. 171
Helops oblongiusculus. . . . . Pl. 11, fig. 13. 171
HESPEROPHANES. 271
Hesperophanes obscurus. . . . . Pl. 17, fig. 13. 271

Pag.
HETEROCLYTOMORPHA. 277
Heteroclytomorpha quadrinotata. . . . Pl. 17, fig. 10. 277
HETERONYCHUS. 105
Heteronychus Sanctæ-Helenæ. . . . . Pl. 7, fig. 6. 105
HETERONYX. 120
Heteronyx rufescens. . . . . Pl. 8. fig. 11. 123
— obscurus. . . . . Pl. 8, fig. 12. 120
— pilosus. . . . . Pl. 8, fig. 13. 121
— pubescens. . . . . Pl. 8, fig. 17. 122
HISPINÆ (tribu). 310
HISTERIDÆ (famille. 56
HISTERITÆ (groupe). 57
HOPLIONOTA. 314
Hoplionota moluccana. . . . . Pl. 18, fig. 8. 315
HYDATICUS. 46
Hydaticus mixtus. . . . . Pl. 4, fig. 2. 47
— quadrivittatus. . . . . Pl. 4, fig. 3. 48
— scriptus. . . . . Pl. 4, fig. 1. 46
HYDNOCERA. 60
Hydnocera nitens. . . . . Pl. 4, fig. 15. 60
HYDROPHILIDÆ (famille). 51
IMATIDIITÆ (groupe). 314
ISOMERINTHUS. 222
Isomerinthus caudatus. . . . . Pl. 15, fig. 16. 228
— elegans. . . . . Pl. 15, fig. 11. 224
— elongatus. . . . . Pl. 15, fig. 13. 226
— guttiger. . . . . Pl. 15, fig. 9. 222
— lineolatus. . . . . Pl. 15, fig. 14. 226
— quadrilineatus. . . . . Pl. 15, fig. 12. 225
— rufipes. . . . . Pl. 15, fig. 15. 227
— tessellatus. . . . . Pl. 15, fig. 10. 223
LACON. 86
Lacon triste. . . . . Pl. 6, fig. 8. 86
LAGRIA. 183
Lagria concolor. . . . . Pl. 12, fig. 10. 184
— dimidiata. . . . . Pl. 12, fig. 12. 186
— grandis. . . . . Pl. 12, fig. 9. 183
— pulchella. . . . . Pl. 12, fig. 11. 185
LAMIINÆ (tribu). 289
LAMIITÆ (groupe). 293
LAMPYRIDÆ (famille). 66
LAMPYRINÆ (tribu). 66

Pag.
LAMPYRITÆ (groupe). 72
LEBIITÆ (groupe). 9
LEPISPILUS. 172
Lepispilus sulcicollis. . . . . Pl. 11, fig. 14. 172
LEPTOCHIRUS. 54
Leptochirus samoensis. . . . . Pl. 14, fig. 11. 54
LEPTURINÆ (tribu). 305
LEUCOPHOLIS. 119
Leucopholis Jacquinoti. . . . . Pl. 8, fig. 6. 119
LIPARETRUS. 126
Liparetrus sylvicola. . . . . Pl. 8, fig. 15. 127
— vestitus. . . . . Pl. 8, fig. 14. 126
LISTRONYX. 118
Listronyx testacea. . . . . Pl. 8, fig. 10. 118
LOMAPTERA. 133
Lomaptera Duvillæi. . . . . Pl. 9, fig. 7. 135
— rugata. . . . . Pl. 9, fig. 8. 133
— virens. . . . . Pl 8, fig. 6. 136
LUCANIDÆ (famille). 138
LUCANITÆ (groupe). 138
LUCANUS. 183
Lucanus concolor. . . . . Pl. 9, fig. 10. 139
— fulvolimbatus. . . . . Pl. 9, fig. 11 et 12. 138
LUCIOLA. 72
Luciola limbata. . . . . Pl. 6, fig. 1. 73
— plagiata. . . . . Pl. 5, fig. 15. 73
LYCITÆ. 74
LYCUS. 74
Lycus dorycus. . . . . Pl. 5, fig. 9. 77
— flavicans. . . . . Pl. 5, fig. 13. 76
— melanurus. . . . . Pl. 6, fig. 2. 74
— latipes. . . . . Pl. 5, fig. 10. 78
— pilosicornis. . . . . Pl. 5, fig. 14. 79
— rufipennis. . . . . Pl. 5, fig. 12. 75
— rufosternalis. . . . . Pl. 5, fig. 11. 76
MACRONES. 306
Macrones elongaticeps. . . . . Pl. 17, fig. 20. 306
MECOPUS. 252
MECOPUS annulipes. . . . . Pl. 14, fig. 14. 252
MECODEMA. 34
— sculpturatum. . . . . Pl. 2, fig. 14. 35
MELOLONTHINÆ (tribu). 115

Pag.
MELOLONTHITÆ (groupe). 117
MESOSITÆ. 290
METIUS. 20
— splendidus. . . . . Pl. 1, fig. 12. 20
MILLOCERUS. 220
Millocerus pruinosus. . . . . Pl. 15, fig. 20. 220
MICROPLOPHORUS. 260
Microplophorus magellanicus. . . . . Pl. 16, fig. 1 et 2. 260
MONOCREPIDIUS. 84
Monocrepidius cinereus. . . . . Pl. 6, fig. 6. 84
MONOHAMMUS. 293
Monohammus fulvo-irroratus. . . . . Pl. 17, fig. 7. 295
— holotephrus. . . . . Pl. 17, fig. 6. 294
— rusticator. . . . . Pl. 17, fig. 5. 294
MORDELLINÆ. 187
MORDELLITÆ. 189
MORDELLA. 189
Mordella bimaculata. . . . . Pl. 12, fig. 15. 189
— plurinotata. . . . . Pl. 12, fig. 16. 190
NITIDULA. 56
— latens. . . . . Pl. 4, fig. 8. 56
NYCTELIA. 143
Nyctelia multicostata. . . . . Pl. 10, fig. 1. 143
NYCTELIITÆ (groupe). 143
NYCTOBATES. 161
Nyctobates æquatorialis. . . . . Pl. 11, fig. 11. 161
OCLANDIUS. 202
Oclandius cinereus. . . . . Pl. 13, fig. 17. 203
ODONTRIA. 124
Odontria striata. . . . . Pl. 8, fig. 5. 125
OMALODERA. 13
Omalodera discoidalis. . . . . Pl. 1, fig. 11. 14
— limbata. . . . . Pl. 1, fig. 10. 14
OMALOPLIA. 129
Omaloplia rubricollis. . . . . Pl. 8, fig. 18. 130
— vittigera. . . . . Pl. 8, fig. 19. 129
OMALOPLIITÆ (groupe). 129
ONTHOPHAGUS. 97
Onthophagus armatus. . . . . Pl. 7, fig. 8. 98
— auritus. . . . . Pl. 7. fig. 9 et 10. 98
— cupreoviridis. . . . . Pl. 7, fig. 12. 100
— flavolineatus. . . . . Pl. 7, fig. 7. 97

Pag.
Onthophagus parvus. . . . . Pl. 7, fig. 13. 101
— viridiobscurus. . . . . Pl. 7, fig. 11. 99
OMASEUS. 28
Omaseus elongatus. . . . . Pl. 2, fig. 4. 28
— sylvaticus. . . . . Pl. 2, fig. 5. 29
OODES. 39
Oodes fuscitarsis. . . . . Pl. 1, fig. 14. 39
OOPTERUS. 42
Oopterus clivinoides. . . . . Pl. 2, fig. 16. 43
— plicaticollis. . . . . Pl. 2, fig. 15. 44
OPATRINUS. 158
Opatrinus longus. . . . . Pl. 11, fig. 8. 158
OPATRITÆ (groupe). 152
OPATRUM. 152
Opatrum æquatoriale. . . . . Pl. 10, fig. 10 et 11. 152
— denticolle. . . . . Pl. 10, fig. 13. 154
— moluccanum. . . . . Pl. 10, fig. 12. 153
— villiger. . . . . Pl. 10, fig. 15. 154
OTIORHYNCHITÆ. 221
OTIORHYNCHUS. 238
Otiorhynchus nodulosus. . . . . Pl. 15, fig. 3. 240
— rotundipennis. . . . . Pl. 15, fig. 4. 239
PACHYRA. 199
Pachyra cinerea. . . . . Pl. 13, fig. 7. 200
PACHYRYNCHITÆ (groupe). 201
PACHYRHYNCHUS. 201
Pachyrhynchus biplagiatus. . . . . Pl. 13, fig. 8. 201
PARAGNOMA. 298
Paragnoma acuminipennis. . . . . Pl. 17, fig. 9. 298
PARASTASIA. 110
Parastasia rufolimbata. . . . . Pl. 7, fig. 2. 110
PELECOTOIDES. 187
Pelecotoides murinus. . . . . Pl. 12, fig. 13. 187
PHILHYDRUS. 51
Philhydrus atlanticus. . . . . Pl. 4, fig. 6. 51
PHLŒOPSIS. 289
Phlœopsis pubescens. . . . . Pl. 17, fig. 2. 289
PHLYCTÆNODES. 262
Phlyctænodes pustulata. . . . . Pl. 16, fig. 4. 262
PHORACANTHA. 261
Phoracantha allapsa. . . . . Pl. 16, fig. 3. 261
PHYLLOBIITÆ (groupe). 220

Pag.
PHYLLOCHARIS. 330
Phyllocharis bicincta. . . . . Pl. 18, fig. 19. 331
— cyanipes. . . . . Pl. 18, fig. 18. 330
— Klugii. . . . . Pl. 19, fig. 1. 332
— splendens. . . . . Pl. 19, fig. 3. 333
— splendida. . . . . Pl. 19, fig. 2. 332
PHYLLOTOCUS. 128
Phyllotocus rufipennis. . . . . Pl. 8, fig. 20. 128
PIMELIIDÆ (famille). 143
PIMELIINÆ (tribu). 143
PLATYCŒLUS. 25
Platycœlus depressus. . . . . Pl. 2, fig. 10. 25
PRISTANCYLUS. 22
Pristancylus brevis. . . . . Pl. 2, fig. 2. 23
— castaneus. . . . . Pl. 2, fig. 1. 23
PLAGIOTELUM. 15
Plagiotelum irinum. . . . . Pl. 1, fig. 9. 15
PLATYDEMA. 169
Platydema oblonga. . . . . Pl. 12, fig. 1. 169
PLATYSMA 30
Platysma magellanica. . . . . Pl. 2, fig. 12. 30
PLATYURUS 241
Platyurus brevicornis. . . . . Pl. 14, fig. 2. 241
PŒCILUS. 26
Pœcilus luridus. . . . . Pl. 2, fig. 9. 26
PŒDERITÆ (groupe). 55
PŒDERUS. 55
Pœderus peregrinus. . . . . Pl. 4, fig. 10. 55
POLYPHYLLUM. 115
Polyphyllum rubrescens. . . . . Pl. 7, fig. 3. 116
PRAOCIS. 144
Praocis depressa. . . . . Pl. 10, fig. 3. 145
— reflexicollis. . . . . Pl. 10, fig. 2. 144
PRAOCITÆ (groupe). 144
PRIONETA. 292
Prioneta albosignata. . . . . Pl. 17, fig. 11. 293
PRIONOPHORUS. 64
Prionophorus bicolor. . . . . Pl. 5, fig. 16. 64
PROGNATHITÆ (groupe). 54
PROMECODERUS. 18
Promecoderus gibbosus. . . . . Pl. 3, fig. 5. 18
PROMECOTHECA. 312

Pag.
Promecotheca cœruleipennis. . . . . Pl. 18, fig. 6. 312
PROSOPLUS. 290
Prosoplus sinuatofasciatus. . . . . Pl. 17, fig. 14. 291
PSELOPHAX. 205
Pselophax sulcatus. . . . . Pl. 14, fig. 7. 206
PSOMELES. 228
Psomeles oblongus. . . . . Pl. 15, fig. 17. 229
— plagiatus. . . . . Pl. 15, fig. 18. 229
PSEUDHELOPS. 175
Pseudhelops tuberculatus. . . . . Pl. 11, fig. 17. 175
PTEROHÆLEUS. 151
Pterohæleus insularis. . . . . Pl. 10, fig. 8. 151
PYLUS. 61
Pylus fatuus . . . . . Pl. 4, fig. 16. 61
RHAPHIDOPALPA. 344
Rhaphidopalpa circumdata. . . . . Pl. 18, fig. 20. 347
— melanopus. . . . . Pl. 19, fig. 20. 346
— rubrozonata. . . . . Pl. 17, fig. 19. 345
RHINARIA. 240
Rhinaria pusio. . . . . Pl. 14, fig. 2. 241
RHINOTIA. 198
Rhinotia dermestiventris. . . . . Pl. 13, fig. 6. 198
RHOPALOPHORITÆ (groupe). 268
RHIPICERITÆ (groupe). 80
RHIPIPHORITÆ (groupe). 187
RHIPIPHORUS. 188
Phipiphorus biguttatus. . . . . Pl. 12, fig. 14. 188
RHYNCHENIDÆ (tribu). 240
RHYEPHENES. 250
Rhyephenes lævirostris. . . . . Pl. 14, fig. 16. 250
RUTELINÆ (tribu). 108
RUTELITÆ (groupe). 110
RYGMODUS. 174
Rygmodus metallicus. . . . . Pl. 11, fig. 16. 175
SAPERDITÆ (groupe). 299
SAPRINUS. 57
— viridicupreus. . . . . Pl. 4, fig. 10. 57
SCHŒNHERRIA. 254
Schœnherria brevipennis. . . . . Pl. 14, fig. 15. 254
SCARABÆIDÆ. 97
SCARABÆINÆ. 107
SIMIANUS. 82

Pag.
Simianus bicolor. . . . . Pl. 6, fig. 3. 83
SPHENOPALPUS. 32
parallelus. . . . . Pl. 1, fig. 16. 32
SPHÆRORHINUS. 235
Sphærorhinus villosus. . . . . Pl. 15, fig. 19. 236
STAPHYLINIDÆ (famille). 54
STENODERUS. 305
Stenoderus grammicus. . . . . Pl. 17, fig. 19. 305
SYNDESITÆ groupe). 141
TANYCHILUS. 173
Tanychilus metallicus. . . . . Pl. 11, fig. 15. 174
TARSOSTENUS. 62
Tarsostenus zonatus. . . . . Pl. 4, fig. 14. 62
TELEPHORUS. 66
Telephorus flavifemoralis. . . . . Pl. 5, fig. 3. 67
— insularis. . . . . Pl. 5, fig. 2. 66
— Schæfferi. . . . . Pl. 5, fig. 4. 67
— tricolor. . . . . Pl. 5, fig. 5. 68
TENEBRIO. 162
Tenebrio humilis. . . . . Pl. 11, fig. 9. 162
— nigerrimus. . . . . Pl. 11, fig. 10. 163
TENEBRIONINÆ (tribu). 152
TENEBRIONITÆ (groupe). 159
TESSAROMMA. 263
Tessaromma undatum. . . . . Pl. 16, fig. 5 263
TETRULOBITÆ (groupe). 84
TETRAODES. 36
Tetraodes lævis. . . . . Pl. 3, fig. 6. 36
TILLUS. 57
Tillus bipartitus. . . . . Pl. 4, fig. 13. 57
TITÆNA. 177
Titæna columbina. . . . . Pl. 12, fig. 2. 178
TMESISTERNITÆ. 274
TMESISTERNUS. 278
Tmesisternus adspersus. . . . . Pl. 16, fig. 18. 279
— biarciferus. . . . . Pl. 16, fig. 12. 280
— bizonatus. . . . . Pl. 16, fig. 16. 285
— hieroglyphicus. . . . . Pl. 16. 286
— obsoletus. . . . . Pl. 16, fig. 20. 282
— politus. . . . . Pl. 16, fig. 17. 288
— rufipes. . . . . Pl. 16, fig. 13. 287
— rugosicollis. . . . . Pl. 16, fig. 11. 283

Pag.
Tmesisternus sulcatipennis. . . . . Pl. 16, fig. 19. 281
— trivittatus. . . . . Pl. 16, fig. 15. 284
TRECHUS. 44
Trechus testaceus. . . . . Pl. 3, fig. 15. 45
TRIGONOPS. 232
Trigonops cœrulescens. . . . . Pl. 15, fig. 5. 232
TROGOSSITIDÆ (famille). 287
ULOMA. 164
Uloma encausta. . . . . Pl. 11, fig. 4 et 5. 164
— lævicostata. . . . . Pl. 11, fig. 6. 165
URACANTHITÆ (groupe). 264
XENOCERUS. 193
Xenocerus semiluctuosus. . . . . Pl. 13, fig. 1 et 2. 193
— arciferus. . . . . Pl. 13, fig. 4. 196
ZOLODINUS. 159
Zolodinus zelandicus. . . . . Pl. 11, fig. 7. 160
ZONITIS. 191
Zonitis anguliferus. . . . . Pl. 12, fig. 17 et 18. 191

ORTHOPTÈRES.

ACANTHODIS (voy. Salomona). 361
ACRIDIDÆ (famille). 366
ACRIDITÆ (groupe). 371
ACRIDIUM. 371
Acridium carenicolle. . . . . Pl. 2, fig. 7. 373
— cinereum. . . . . Pl. 3, fig. 8. 372
— vitticolle. . . . . Pl. 1. fig. 10. 373
— vittigerum. . . . . Pl. 3, fig. 9. 371
BOLIDENA. 356
Bolidena Hobsonii. . . . . Pl. 1, fig. 7. 356
CYPHOCRANA. 358
Cyphocrana necydaloides. . . . . Pl. 1, fig. 8. 358
FORFICULA. 349
Forficula Australica. . . . . Pl. 1, fig. 3. 351
— grandiventris. . . . . Pl. 1, fig. 1. 349
— Oceanica. . . . . Pl. 1, fig. 4. 352
— tasmanica. . . . . Pl. 1, fig. 2. 350
FORFICULIDÆ (famille). 349
LOCUSTIDÆ. 361
MANTIDÆ (famille). 353
MANTIS. 353

Pag.
Mantis costalis. . . . . Pl. 2, fig. 1 et 2. 353
— fusca (voy. Costalis) 353
— fuscescens. . . . . Pl. 1, fig. 5. 354
— Hobsonii (voy. Bolidena). . . . Pl. 1. fig. 7. 356
— ophthalmica. . . . . Pl. 1. fig. 6. 354
ŒDIPODA. 374
Œdipoda Guineensis. . . . . Pl. 3, fig. 11. 375
— obscurella . . . . . Pl. 3, fig. 10. 375
PHANEROPTERA. 364
Phaneroptera Oceanica. . . . . Pl. 3, fig. 4. 365
PHASMIDÆ (famille). 358
PHYLLIUM. 359
Phyllium lobiventre. . . . . Pl. 1, fig. 7. 359
PHYLLOPHORA. 363
Phyllophora grandis. . . . . Pl. 2, fig. 3. 364
— speciosa. . . . . Pl. 2, fig. 1 et 2. 363
PYRGOMORPHA. 367
Pyrgomorpha crenaticeps. . . . . Pl. 3, fig. 5 et 6. 368
SALOMONEA. 361
Salomonea marmorata. . . . . Pl. 2, fig. 5 et 6. 362
STENOXYPHUS. 369
Stenoxyphus variegatus. . . . . Pl. 3, fig. 7. 370
TRUXALIS. 366
Truxalis Raflesii. . . . . Pl. 2, fig. 3 et 4. 366
TRUXALITÆ. 366
XYPHICERA (voy. Stenoxyphus). 369

LÉPIDOPTÈRES.

ARGYNITÆ (groupe). 390
ARHOPALA. 399
Arhopala micale. . . . . Pl. 3, fig. 11 et 12. 399
DAMIS. 394
Damis coritus. . . . . Pl. 3, fig. 3 et 4. 395
— hylais. . . . . Pl. 3, fig. 5 et 6. 396
— sebæ. . . . . Pl. 3, fig. 1 et 2. 394
DANAINÆ (tribu). 385
DANAIS. 385
Danais affinis. . . . . Pl. 2, fig. 7. 389
— Australis. . . . . Pl. 2, fig. 5 et 6. 388
— cleona. . . . . Pl. 2, fig. 3. 386
— meganira. . . . . Pl. 2, fig. 4. 387

Pag.
Danais vitrea. . . . . Pl. 2. fig. 2. 385
Erycinidæ (famille) 394
Hesperia. 403
Hesperia Feisthamelii. . . . . Pl. 3, fig. 19 et 20. 403
Hesperidæ (famille). 403
Lycænitæ (groupe). 394
Mynes. 392
Mynes Geoffroyi. . . . . Pl. 2, fig. 11 et 12. 392
Nymphalidæ (famille). 385
Nymphalinæ (tribu). 390
Nymphalitæ (groupe). 392
Papilio. 377
Papilio ambrax. . . . . Pl. 1, fig. 3, 4. 5. 378
— erecthæus (Voy. Ormenus). 377
— ormenus. . . . . Pl. 1, fig. 1 et 2. 377
— severus. . . . . Pl. 1, fig. 6 et 7. 379
Papilionidæ (famille). 377
Papilionitæ (groupe). 377
Pieris. 380
Pieris athama. . . . . Pl. 1, fig. 10 et 11. 381
— judith. . . . . Pl. 1, fig. 8 et 9. 380
— valeria. . . . . Pl. 2, fig. 1. 382
Pieritæ. 380
Polyommatus. 397
Polyommatus Diogenes. . . . . Pl. 3, fig. 7 et 8. 397
— Plato. . . . . Pl. 3, fig. 9 et 10. 398
Terias. 383
Terias candida. . . . . Pl. 1, fig. 12. 383
— hecabe. . . . . Pl. 1, fig. 13. 384
Thecla. 400
Thecla aurifer (Voy. Limbaria). . . . . Pl. 3, fig. 13 et 16. 401
— chlorinda. . . . . Pl. 3. fig. 15, 16, 17, 18. 402
— limbaria. 401
Vanessa. 390
Vanessa algina. . . . . Pl. 2, fig. 8 et 9. 390
— hedonia. . . . . Pl. 2, fig. 10. 391

FIN.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cᵉ, 26, RUE RACINE.